

*Ce guide a été préparé par le secteur  
«Affaires étudiantes» du Rectorat*

*Conception et réalisation:  
Jean-François Tiercy,  
Orientation et conseil aux étudiants*

*Impression:  
Imprimerie Corbaz s a., Montreux*

*Septembre 1996  
7000 exemplaires*

L'ENSEIGNEMENT

UNIVERSITÉ  
DE  
LAUSANNE



L'ENSEIGNEMENT

Guide des études

---

Programme des cours

---

1996–1997

**Sommaire**

<b>Introduction</b>	● Convivialité, dynamisme et ouverture, par M. le recteur Eric Junod .....	7
	L'Unil en deux mots .....	8
	L'offre en formation .....	9
	Formation continue .....	10
	Institutions proches ou associées .....	11
	S'inscrire à l'UNIL .....	14
	Etre étudiant .....	15
	Chercher, bouger .....	16
	55 mots pour comprendre l'UNIL .....	17
	Calendrier académique .....	20
	Adresses utiles .....	21
<b>Faculté de théologie</b>	● Définition et finalité des études de théologie .....	23
	Grades décernés .....	23
	Quel plan d'études ? .....	24
	Les enseignements .....	26
	Formations postgrades .....	28
	Les ressources .....	29
	Perspectives professionnelles .....	30
	Programme des cours .....	31
	Adresses utiles .....	36
<b>Faculté de droit</b>	● Définition et finalité des études de droit .....	37
	Grades décernés .....	37
	Quel plan d'études ? .....	38
	Commentaires sur les études .....	39
	Les enseignements .....	40
	Formations postgrades .....	45
	Instituts et centres spécialisés .....	46
	Perspectives professionnelles .....	47
	Programme des cours .....	48
	Adresses utiles .....	52
<i>Institut de police scientifique et de criminologie (IPSC)</i>	● Définition des études menées à l'IPSC .....	53
	Grades décernés .....	53
	Les sciences forensiques .....	54
	Formations postgrades .....	55
	Perspectives professionnelles .....	56
	Programme des cours .....	57
	Adresses utiles .....	60
<b>Faculté des lettres</b>	● Définition et finalité des études de lettres .....	61
	Grades décernés .....	61
	Quel plan d'études ? .....	62
	Structure des études .....	63
	Les enseignements .....	64
	Formations complémentaires .....	67
	Formations postgrades .....	68
	Instituts et centres de recherches .....	69
	Perspectives professionnelles .....	70
	Programme des cours .....	71
	Adresses utiles .....	88
<i>Ecole de français moderne (EFM) et Cours de vacances</i>	● Définition des études menées à l'EFM .....	89
	Titres décernés .....	89
	Structure des études .....	90
	Divers, Cours de vacances .....	92
	Programme des cours .....	93

**Sommaire**

<b>Faculté des sciences sociales et politiques (SSP)</b>	●	Définition et finalité des études de sciences sociales et politiques .....	97
		Grades décernés .....	97
		Que veut dire «SSP» ? .....	98
		Quel plan d'études ? .....	99
		Structure des études.....	100
		Sciences politiques: programme .....	101
		Sciences sociales: programme .....	102
		Psychologie: programme .....	103
		Formations postgrades .....	105
		Instituts et centres spécialisés .....	106
		Perspectives professionnelles .....	107
		Programme des cours .....	108
		Adresses utiles.....	112
<i>Centre de formation des maîtres d'éducation physique (CFMEP)</i>	●	Définition des études offertes au CFMEP .....	113
		Titre décerné .....	113
		Organisation des études .....	114
		Programme des cours .....	115
<b>Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC)</b>	●	Définition et finalité des études de sciences économiques .....	117
		Plans d'études .....	118
		Grades décernés .....	118
		4 orientations d'études .....	119
		Etudes postgrades .....	120
		Départements et instituts .....	121
		Organisations affiliées .....	122
		Perspectives professionnelles .....	123
		Programme des cours .....	124
		Adresses utiles .....	136
<b>Faculté des sciences</b>	●	Définition et finalité des études de sciences .....	141
		Organisation des études .....	142
		Grades décernés .....	142
		Licences et diplômes .....	143
		Plans d'études des licences .....	144
		Plans d'études des diplômes .....	145
		Les sections et leurs instituts .....	146
		Perspectives professionnelles .....	151
		Programme des cours .....	152
		Adresses utiles .....	179
<i>Section de pharmacie</i>	●	Définition et finalité des études de pharmacie .....	181
		Grades décernés .....	181
		Quel plan d'études ? .....	182
		Perspectives professionnelles .....	183
		Programme des cours .....	184
		Adresses utiles.....	186
<b>Faculté de médecine</b>	●	Définition et finalité des études de médecine .....	187
		Grades décernés .....	187
		Quel plan d'études ? .....	188
		Répartition des enseignements .....	189
		Formation postgrades .....	191
		Perspectives professionnelles .....	192
		Programme des cours .....	193
		Adresses utiles.....	206
<b>Annexe</b>	●	Adresses du Rectorat .....	207
		et des services n'intéressant pas directement les étudiants	

Née de l'Académie fondée en 1537, l'Université de Lausanne (UNIL) est une institution moderne qui, avec sa voisine l'EPFL, forme à Dorigny un vaste ensemble d'enseignement supérieur et de recherche de pointe, de portée non seulement lausannoise et vaudoise, mais aussi romande, nationale et internationale.

Créer, développer et transmettre le savoir à la faveur d'activités d'enseignement et de recherche, telle est la mission traditionnelle des universités. Assurer la formation de diplômés, mais aussi la formation postgrade et la formation continue, offrir des prestations de service à la collectivité: telles sont les tâches que l'UNIL s'est assignées dans le cadre de cette mission. Elle dispose pour ce faire de multiples compétences réparties en sept facultés et école (théologie, droit, lettres, sciences sociales et politiques, Ecole des hautes études commerciales, sciences et médecine) et compte quelque 800 enseignants, 700 assistants et 400 collaborateurs administratifs et techniques.

Avec ses 9100 étudiants, l'UNIL est une université de taille moyenne: les contacts entre étudiants et professeurs, ainsi que l'interdisciplinarité, y sont favorisés.

C'est en regardant vers l'horizon 2000 que l'UNIL a développé les activités qui la caractérisent aujourd'hui. De par sa position centrale en Suisse romande, elle adhère à un esprit de collaboration et d'ouverture.

- Ouverture au niveau lausannois et vaudois tout d'abord: l'UNIL est associée à plusieurs institutions de recherche de renom, tels la Fondation Jean Monnet pour l'Europe, l'Institut suisse de droit comparé, l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP), l'International Institute for Management Development (IMD), l'Institut suisse de recherches expérimentales sur le cancer (ISREC) et l'Institut Ludwig de recherche sur le cancer.
- Ouverture sur le plan romand et national ensuite: l'UNIL coopère étroitement avec l'ensemble des hautes écoles de Suisse. Harmonisation, mise en commun de moyens, répartition de tâches: telles sont les exigences qui se présentent quotidiennement à une haute école moderne.
- Ouverture internationale enfin: en dépit des difficultés de l'heure, l'UNIL prend part activement à divers programmes de l'Union européenne qui, favorisant la mobilité des étudiants, comblent une exigence essentielle de la formation académique. L'UNIL participe également à plusieurs réseaux universitaires internationaux; la mise en commun des richesses scientifiques et culturelles par-delà les frontières en est l'enjeu. Enfin, l'UNIL est liée à une centaine d'universités européennes, américaines et asiatiques par des conventions bilatérales visant à promouvoir la collaboration scientifique et à faciliter les échanges d'étudiants, d'assistants et de chercheurs.

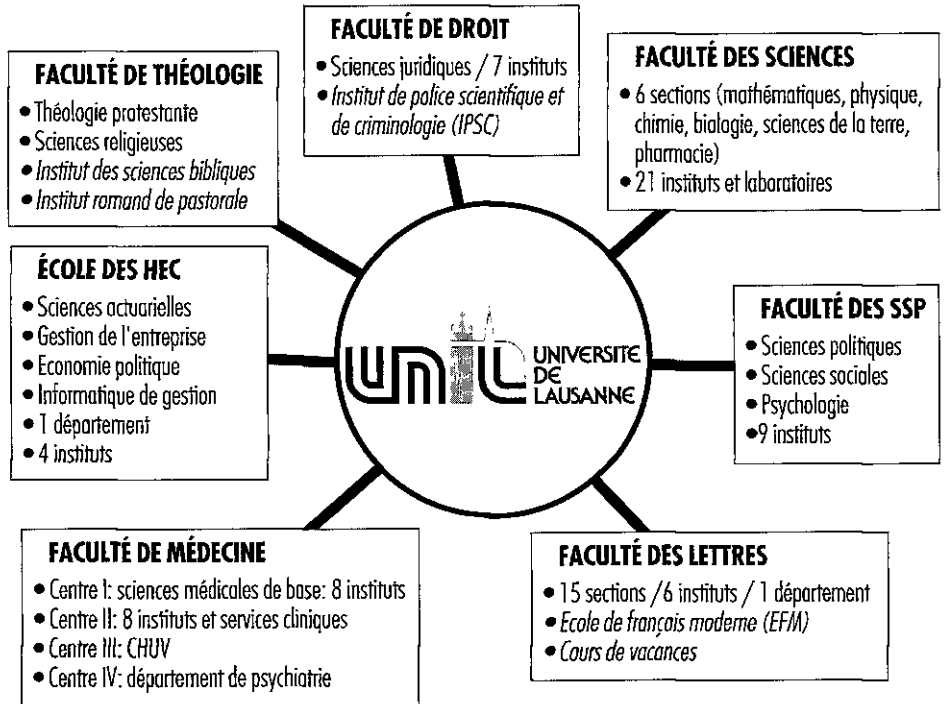
Outil de formation doté de toutes les techniques de pointe, l'UNIL porte en elle les atouts d'un incomparable forum d'échanges qui, fort de sa convivialité, de son dynamisme et de son ouverture, participe pleinement à l'évolution de la société. Soyez les bienvenus dans l'un des centres universitaires les plus complets et les plus stimulants de Suisse.

*Eric Junod*  
recteur de l'Université

## L'UNIL en 2 mots

### 7 facultés et école

Fondée en 1537, l'Académie de Lausanne a été transformée en Université en 1890. Elle est aujourd'hui l'un des principaux centres universitaires de Suisse. Aux facultés s'ajoutent des institutions associées: la Fondation Jean Monnet pour l'Europe et le Centre de recherches européennes, l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP), l'International Institute for Management Development (IMD), l'Institut suisse de droit comparé (ISDC), l'Institut suisse de recherches expérimentales sur le cancer (ISREC), l'Institut Ludwig de recherche sur le cancer, le Centre de recherches sur les lettres romandes (CRLR), le Centre du droit de l'entreprise (CEDIDAC) et l'Institut suisse pour l'étude de l'art (ISEA).



### Quelque 9100 étudiants: d'où viennent-ils ?

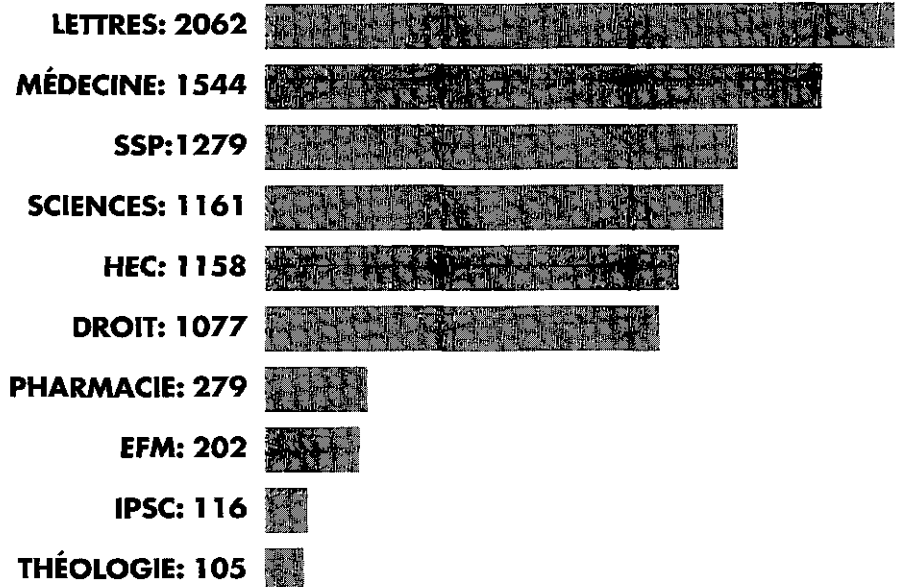
Canada de Vaud: 4760

Confédération Suisse (sans Vaud): 2814

Étranger: 1472

### Où sont-ils ?

Ces chiffres ont été arrêtés à fin février 1994 (clôture du semestre d'hiver). Dans le tableau ci-contre, la provenance des étudiants est établie d'après le domicile des parents au début des études.



## L'offre en formation

	1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycles	3 <sup>e</sup> cycle
<b>Faculté de théologie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Licence en théologie protestante</li> <li>• Licence ès sciences religieuses</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diplômes postgrades de spécialisation</li> <li>• Doctorat en théologie</li> </ul>
<b>Faculté de droit</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Licence, mention «droit suisse»</li> <li>• Licence, mention «législations étrangères»</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dipl. postgrade de droit européen (L.L.M.)</li> <li>• Doctorat en droit</li> </ul>
<i>Institut de police scientifique et de criminologie (IPSC)</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Licence ès sciences forensiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diplômes postgrades en criminologie, en criminalistique chimique, en expertise de documents</li> <li>• Doctorat</li> </ul>
<b>Faculté des lettres</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Licence ès lettres en philosophie, histoire, français moderne et littérature comparée, français médiéval, histoire ancienne, archéologie, latin, grec, italien, espagnol, anglais, allemand, langues et civilisations slaves, langues et civilisations orientales, histoire et science des religions, linguistique, histoire de l'art, géographie, histoire et esthétique du cinéma, informatique et méthodes mathématiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diplômes postgrades de spécialisation</li> <li>• Doctorat ès lettres</li> </ul>
<i>Ecole de français moderne (EFM)</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Certificat d'études françaises</li> <li>• Diplôme d'aptitude à l'enseignement du français, langue étrangère</li> </ul>	
<b>Faculté des sciences sociales et politiques (SSP)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Licence ès sciences politiques</li> <li>• Licence ès sciences sociales</li> <li>• Licence en psychologie, option psychologie générale, option orientation scolaire et professionnelle, option psychologie scolaire</li> <li>• Maîtrise en science politique</li> <li>• Maîtrise ès sciences sociales</li> <li>• Filière d'études en sciences du sport et de l'éducation physique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diplôme en psychologie</li> <li>• DES en anthropologie des cultures, anthropologie des discours</li> <li>• Diplôme de spécialisation postgrade romand en ethnologie et anthropologie</li> <li>• Diplôme européen d'études avancées en psychologie sociale</li> <li>• Doctorat</li> </ul>
<b>Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Licence ès sciences économiques, mention «gestion de l'entreprise», mention «économie politique»</li> <li>• Licence ès sciences actuarielles</li> <li>• Licence en informatique de gestion</li> <li>• Certificat d'études supérieures en gestion de l'entreprise</li> <li>• Certificat de gestion pour diplômés d'écoles d'hôtellerie ou de tourisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dipl. postgrade en gestion de l'entreprise (MBA)</li> <li>• Dipl. postgrade en économie polit. (MSE)</li> <li>• Dipl. postgrade en informatique et organisation (MBI)</li> <li>• Dipl. postgrade en gestion internationale (MIM)</li> <li>• Dipl. postgrade en finance et banque (MBF)</li> <li>• Doctorat ès sciences économiques</li> <li>• Doctorat en informatique de gestion</li> <li>• Doctorat ès sciences actuarielles</li> </ul>
<b>Faculté des sciences</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diplômes de mathématicien, de physicien, de chimiste, de biologiste, de géologue</li> <li>• Diplôme d'études supérieures (DES) en sciences naturelles de l'environnement</li> <li>• Licence ès sciences mathématiques, ès sciences physiques, en biologie, en sciences de la terre</li> <li>• Licence ès sciences avec mention secondaire: les mentions ci-dessus sont combinées avec un programme spécial de 4<sup>e</sup> année offert par l'une des 5 autres sections</li> <li>• Licence ès sciences pour maîtres d'éducation physique (5 mentions)</li> <li>• Licence ès sciences pour maîtres de musique (5 mentions)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Doctorat ès sciences mathématiques, ès sciences chimiques, ès sciences physiques, en biologie, en sciences de la terre, en sciences naturelles de l'environnement</li> </ul>
<i>Section de pharmacie</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diplôme fédéral de pharmacien</li> <li>• Diplôme universitaire de pharmacien</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Doctorat ès sciences pharmaceutiques</li> <li>• Certificat de spécialisation en pharmacie hospitalière (commun VD/GE)</li> </ul>
<b>Faculté de médecine</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diplôme fédéral de médecin</li> <li>• Diplôme universitaire de médecin</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Doctorat en médecine</li> </ul>
<i>Centre de formation des maîtres d'éducation physique (CFMEP)</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diplôme fédéral 1 de maître d'éducation physique</li> </ul>	



## Formation continue

### Service de formation continue



### Domaines du programme

### Participants

Les missions du Service de formation continue sont:

- Organisation et gestion de cours de formation continue, en collaboration avec les professeurs responsables (contribution à la conception, marketing, publicité, correspondance, comptabilité, organisation pratique, évaluation).
- Information externe et interne
- Promotion des activités de formation continue de l'Université.
- Recherche des besoins en formation continue dans les milieux professionnels
- Réponse à des demandes de renseignements et de conseils
- Coordination et collaboration avec les Services des Universités et Ecoles polytechniques suisses.
- Collaboration à des projets européens.
- Réflexion sur la didactique et les modes de transfert des connaissances, ainsi que sur l'utilisation des nouvelles technologies et le développement de formations flexibles et à distance.

● Biologie  
Biotechnologie  
Chimie  
Communication  
Droit  
Economie  
Gérontologie  
Informatique  
Langues et littérature  
Management  
Pharmacologie  
Psychologie  
Physique  
Santé  
Sciences de la terre  
Sciences des religions  
Sociologie, sciences sociales

● Les cours s'adressent à des professionnels, détenteurs ou non d'un diplôme universitaire, disposant des connaissances et expériences professionnelles requises.

Les programmes détaillés peuvent être obtenus auprès du Service de formation continue, UNIL-BEP, CH-1015 Lausanne

Tél. +41 21 692 22 90, Fax +41 21 692 22 95, e-mail [Secretaria@sfc.unil.ch](mailto:Secretaria@sfc.unil.ch)

internet <http://www-sfc.unil.ch/>

## Institutions proches ou associées

### Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU)

La BCU est une bibliothèque encyclopédique mettant environ un million et demi de volumes à disposition du public et des chercheurs de l'UNIL. Sa mission est de contribuer au rayonnement de Lausanne et de son Université, à l'épanouissement de la vie intellectuelle, culturelle, musicale et artistique de la population du canton de Vaud.

La Bibliothèque de Dorigny, située dans le Bâtiment central, offre 300 000 volumes et 3000 titres de périodiques en libre-accès. 500 000 monographies et 140 000 volumes de périodiques peuvent être obtenus en prêt. Les 1000 places de travail sont réparties sur trois niveaux et dans le secteur spécialisé en droit et sciences économiques (BFSH1).

La BCU dispose d'une médiathèque et d'un service de recherches documentaires informatisées.

### Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL)

L'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) est, aux côtés de celle de Zurich, l'une des deux hautes écoles suisses qui dépendent directement de l'Etat fédéral.

L'EPFL est active dans douze domaines: chimie, physique, mathématiques, mécanique, électricité, microtechnique, informatique, systèmes de communication, matériaux, génie civil, génie rural, architecture. 4500 étudiants y côtoient 170 professeurs entourés de 2600 collaborateurs scientifiques, techniques et administratifs.

L'Ecole polytechnique fédérale assume une triple mission: formation, recherche et appui technologique à l'industrie.

Les ingénieurs et architectes formés à l'EPFL acquièrent des compétences polyvalentes. Ils doivent être capables de s'intégrer à un contexte professionnel, notamment industriel, de participer au développement technologique et de contribuer à la résolution de problèmes contemporains: approvisionnement en énergie, utilisation des ressources naturelles, habitat et environnement.

Un programme toujours plus étendu d'enseignements postgrades répond aux besoins de la formation continue dans des domaines de pointe, souvent interdisciplinaires.

Les recherches fondamentales et appliquées couvrent l'ensemble des disciplines enseignées. Quatre axes généraux sont privilégiés: les matériaux nouveaux, les méthodes modernes de production, les technologies de l'information, ainsi que les rapports entre technique et cadre de vie.

La collaboration entre l'EPFL et l'UNIL se manifeste tant par des programmes de recherche communs que par des enseignements donnés aux étudiants des deux institutions. Cette collaboration est particulièrement active avec la Faculté des sciences et celle de médecine. Les deux hautes écoles partagent en outre les mêmes installations au Centre sportif de Dorigny.

### Fondation Jean Monnet pour l'Europe et Centre de recherches européennes

Cette Fondation a été créée en 1978 par Jean Monnet qui lui a donné l'ensemble de ses archives, soit près de 12 tonnes de documents. Les collaborateurs de la Fondation ont pour objectif d'inventorier et de classer ces archives qui représentent 20 fonds et couvrent le siècle entier.

Jean Monnet a confié à la Fondation la mission de créer avec ses archives (rejointes par les papiers européens de Robert Schuman et Paolo Emilio Taviani ainsi que les archives de Robert Marjolin) une mémoire vivante de la réconciliation et de l'union des Européens. Une photothèque complète cette documentation.

La Fondation sert de lieu de rencontre entre Suisses, représentants des milieux universitaires, politiques et économiques, et les autres Européens. Elle organise en Suisse et au Liechtenstein le concours annuel «L'Europe à l'école» et remet le «Prix européen SICPA» qui récompense des travaux scientifiques sur l'union européenne.

Le Centre de recherches européennes a été créé en 1957. Il a formé une pléiade de chercheurs et édité plus de 200 cahiers.

## Institutions proches ou associées

### Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP)

Après quelques années de vie active ou au terme de leurs études universitaires, des fonctionnaires ou jeunes diplômés des hautes écoles s'interrogent sur leur avenir professionnel. La gestion publique les intéresse. Désirant compléter leur formation initiale, accroître leur efficacité, voire même réorienter leur carrière professionnelle, ces hommes et ces femmes ressentent le besoin de parfaire leur formation en droit, en finances et management publics, en informatique ou dans un domaine spécifique des politiques publiques.

Le programme de diplôme en administration publique (MPA) a été spécialement conçu par l'IDHEAP pour répondre à ce besoin. Il a pour objectif de familiariser les étudiants avec la structure, le fonctionnement et l'environnement du secteur public suisse à tous les niveaux étatiques. Des cas pratiques, ainsi que des comparaisons avec le secteur privé et les administrations de pays étrangers, permettent le développement des capacités analytiques des participants et les initient à la gestion des administrations et des services publics.

### Institut suisse de droit comparé (ISDC)

Créé par une loi fédérale du 6 octobre 1978, l'Institut suisse de droit comparé a ouvert ses portes en 1982. Établissement autonome de la Confédération, il a pour tâche première d'élaborer des avis de droit concernant le droit étranger pour les autorités fédérales, les tribunaux et les particuliers, ainsi que de mettre à la disposition des chercheurs de tous horizons une bibliothèque de droit étranger et de droit international qui compte à ce jour 140 000 livres et près de 2000 périodiques.

Véritable pierre angulaire de l'Institut, la bibliothèque est une bibliothèque dite de consultation où tous les ouvrages sont mis à disposition en libre-accès. L'essentiel de la bibliothèque est constitué d'ouvrages de droit provenant du monde entier et, en règle générale, en langue originale: textes de lois, jurisprudence, principaux commentaires et traités, monographies particulières, sans oublier les revues juridiques. Aucun domaine du droit n'est ignoré, mais certaines branches, tels le droit fiscal ou l'aménagement du territoire, sont moins représentées en raison de leur technicité ou du caractère très changeant de la législation.

L'Institut emploie quelque 25 personnes, dont une dizaine de collaborateurs scientifiques; presque tous d'origine étrangère, ceux-ci sont choisis de manière à couvrir le plus de systèmes juridiques possibles.

### Institut suisse de recherches expérimentales sur le cancer (ISREC)

L'ISREC est une fondation sans but lucratif, placée sous la surveillance de la Confédération. Créée en 1964, elle s'est installée à Epalinges en 1976.

Depuis près de trente ans, les intérêts scientifiques de 14 groupes de chercheurs sont orientés vers la compréhension des mécanismes de développement des cancers. Leurs travaux portent en particulier sur.

- l'origine des cellules tumorales;
- les relations entre virus et cancers;
- les défenses immunitaires contre les cancers;
- l'environnement et les carcinogènes;
- les applications diagnostiques et thérapeutiques de la recherche sur les cancers

L'ISREC entretient des relations et des collaborations très étroites avec les universités suisses, de même qu'avec ses partenaires du Centre de recherches d'Epalinges. L'Institut de biochimie de l'UNIL, l'Institut Ludwig de recherche sur le cancer, le Centre OMS de recherche et de formation en immunologie et le Centre pluridisciplinaire d'oncologie (CPO) du CHUV; plusieurs de ses chercheurs sont aussi professeurs d'université et plus de trente doctorants, futurs docteurs ès sciences, sont formés en permanence à l'ISREC.

## Institutions proches ou associées

### Institut Ludwig de recherche sur le cancer

Créé au début des années 1970 par un homme d'affaires new-yorkais, l'Institut Ludwig de recherche sur le cancer est une institution internationale sans but lucratif dont le siège est à Zurich. Son but est de promouvoir la recherche sur le cancer au sein d'unités réparties dans différents endroits du globe.

L'unité lausannoise de l'Institut Ludwig a été inaugurée en 1974 au sein du département d'immunologie de l'ISREC, puis est devenue autonome en 1976. Reconnue par le Conseil d'Etat du canton de Vaud comme une institution autonome de rang universitaire, elle consacre ses activités à la recherche fondamentale et clinique sur le système immunitaire et ses relations avec le cancer. L'UNIL et l'Institut Ludwig sont liés par une convention de collaboration dans la conduite de recherches sur le cancer.

### International Institute for Management Development (IMD)

L'IMD est né de la fusion en 1989 de deux des plus célèbres instituts de gestion d'Europe, l'IMEDE-Lausanne et l'IMI à Genève. L'IMD est un institut de caractère postuniversitaire, spécialisé dans la formation des cadres supérieurs d'entreprise. L'enseignement, donné exclusivement en anglais, comprend:

- un cours débouchant sur le diplôme de Master of Business Administration (MBA), d'une durée de douze mois (de janvier à décembre);
- une douzaine de cours préparant à des responsabilités de direction générale et destinés à des cadres confirmés,
- une dizaine de séminaires de courte durée portant sur la gestion des diverses fonctions de l'entreprise et sur la planification stratégique;
- une série de programmes d'entreprises répondant à des besoins spécifiques.

### Service des hospices cantonaux

Le Service des hospices cantonaux a été créé par décision du Conseil d'Etat le 25 juin 1990. Mis en œuvre dès juin 1991, les Hospices cantonaux regroupent l'ensemble des institutions sanitaires cantonales ayant une vocation de soins, de recherche et d'enseignement.

Les hospices gèrent le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV), le Centre universitaire de traitement et de réadaptation Cevey-Sylvana (CUTR), les établissements psychiatriques cantonaux, l'Etablissement thermal de Lavèze-les-Bains, le Département de santé communautaire, regroupant les instituts universitaires cantonaux du domaine de la santé, les écoles cantonales de formation aux professions de la santé.

Les Hospices mettent les infrastructures et les moyens dont ils disposent au service de la Faculté de médecine, afin de lui permettre d'assumer dans les meilleures conditions possibles sa fonction d'enseignement et de recherche.

### Université de Genève

Née en 1559 grâce aux efforts de Jean Calvin et de Théodore de Bèze, l'Académie de Genève, comme celle de Lausanne, fut d'abord conçue comme un séminaire théologique à l'intention des futurs pasteurs. Au XIX<sup>e</sup> siècle, elle perdit ses allégeances ecclésiastiques et fut érigée en Université avec la décision de créer la Faculté de médecine (1873). Aujourd'hui, elle compte 7 facultés (sciences, médecine, lettres, sciences économiques et sociales, droit, théologie protestante, psychologie et sciences de l'éducation), l'Institut d'architecture, l'Ecole de traduction et d'interprétation, sans compter 7 centres d'études interfacultaires (Centre d'études du Proche-Orient ancien, Institut d'histoire de la Réformation, Centre universitaire d'informatique, Centre universitaire d'écologie humaine et des sciences de l'environnement — Centre européen d'écologie humaine, Centre universitaire d'étude des problèmes de l'énergie, Centre interfacultaire de gérontologie, Institut européen). Elle compte près de 12 500 étudiants et emploie plus de 3000 collaborateurs, enseignants, membres du personnel administratif et technique ou chercheurs. La collaboration entre les Universités de Lausanne et de Genève s'est sensiblement développée ces dernières années, notamment au travers de programmes d'enseignement et de recherche communs.

## S'inscrire à l'UNIL

### Admission

Les candidats doivent posséder un certificat suisse de maturité ou un baccalauréat, ou un titre étranger jugé équivalent. Les étrangers dont le titre est reconnu sans être jugé équivalent doivent se soumettre à un examen d'admission, qui a lieu en septembre et en juin à Fribourg pour toutes les universités suisses.

A l'exception des cours de droit allemand et de certains cours de littératures étrangères, tout l'enseignement est donné en français. Avant d'être immatriculés, les étudiants de langue maternelle autre que le français doivent se soumettre à un examen de français qui est éliminatoire.

*Pour plus de renseignements, voir la brochure «Conditions d'immatriculation»*

Les études universitaires commencent avec le semestre d'hiver, au début de l'année académique; cependant, les cours de droit allemand peuvent aussi être suivis dès le semestre d'été.

### Immatriculation

Les candidats doivent se procurer auprès du Bureau des Immatriculations et inscriptions une formule «**Demande d'immatriculation**» et la retourner à ce service, dûment remplie, dans les délais suivants:

- **avant le 1<sup>er</sup> juin** pour les Facultés de théologie, droit, lettres, l'Ecole de français moderne (EFM), la Faculté des sciences sociales et politiques (SSP), l'Ecole des hautes études commerciales (HEC) et la Faculté des sciences.
- **avant le 31 janvier** (semestre d'été) pour les étudiants en droit allemand uniquement.
- **Institut de police scientifique et de criminologie (IPSC):** les candidats à la licence en sciences forensiques doivent déposer une **inscription préalable avant le 1<sup>er</sup> juin**. Les formules peuvent être obtenues auprès du Bureau des Immatriculations et inscriptions.
- **Médecine et pharmacie:** la **préinscription** est **impérative** et doit parvenir auprès du Secrétariat de la Conférence universitaire suisse, à Berne, **avant le 15 février pour la médecine et le 1<sup>er</sup> juin pour la pharmacie** (formules disponibles auprès du Bureau des Immatriculations et inscriptions).
- **Attention! Les délais mentionnés peuvent changer d'une année à l'autre. Se renseigner auprès du Bureau des Immatriculations.**

### Coût des études

Les droits d'inscription forfaitaires aux cours s'élèvent à **Fr. 500.- par semestre** pour les étudiants suisses ou étrangers, taxes d'examens comprises (Fr. 450.- pour les étudiants en médecine et en pharmacie qui ne s'acquittent pas de taxes d'examen). A ce montant, il faut ajouter des taxes semestrielles de Fr. 60.-

*Ces tarifs ne s'appliquent pas aux diplômes postgrades (min Fr. 2000.- par an, environ Fr. 10 000.- pour le MBA).*

### Logement

Environ 1000 chambres sont à disposition dans les foyers d'étudiants. De plus, le Service des Affaires socio-culturelles tient à disposition des étudiants une liste des logements vacants. Chacun doit s'efforcer de trouver un toit lui-même.

### Aides financières

L'UNIL n'accorde aucune bourse aux étudiants étrangers, hormis celles prévues dans le cadre des conventions d'échange conclues avec d'autres hautes écoles. Par ailleurs, il n'est pas possible d'obtenir une aide financière — privée ou officielle — en Suisse. Toutefois, la Suisse accorde un certain nombre de bourses à divers Etats. L'étudiant qui souhaite obtenir une bourse de la Confédération prendra contact avec l'ambassade de Suisse dans son pays, qui saura le conseiller sur la manière de procéder. **Le budget minimal d'un étudiant s'élève à environ Frs. 1600.-/1700.- par mois.** L'étudiant qui ne dispose pas de ces montants ne pourra pas mener à bien une formation à Lausanne.

## Etre étudiant

### Choisir l'université

Choisir des études universitaires, c'est privilégier sa formation scientifique, méthodologique et intellectuelle. En effet, l'Université n'est pas une école professionnelle, même si elle prépare aux professions qui exigent une instruction supérieure. Deux exceptions cependant: la médecine et la pharmacie, qui incluent dans leur programme des stages et des cours de pratique professionnelle.

### Apprendre à apprendre

Le rôle des professeurs consistera non seulement à transmettre des connaissances, mais aussi à développer chez les étudiants des capacités d'analyse et de synthèse ainsi que leur esprit critique. Ils leur apprendront à mener une recherche et à en interpréter les résultats. Ils les initieront aux méthodes propres à leur discipline.

### 1<sup>er</sup> cycle

La formation universitaire de base — conduisant en général à une licence — est le plus souvent constituée de deux cycles d'études. Le premier cycle (demi-licence, années propédeutiques) comprend des enseignements de base et des cours généraux jugés utiles à la maîtrise de certains aspects de la formation choisie (physique pour les médecins ou mathématiques pour les psychologues, par exemple). Il donne à chacun les bases nécessaires à une future spécialisation.

### 2<sup>e</sup> cycle

Le deuxième cycle permet d'approfondir la connaissance de la discipline choisie, voire d'entamer une première spécialisation. Il se conclut souvent par un travail personnel déterminé d'un commun accord entre l'étudiant et l'un de ses professeurs.

### 3<sup>e</sup> cycle

Après l'obtention d'une licence ou d'un diplôme, les étudiants peuvent se spécialiser de façon plus approfondie en s'inscrivant à des études de 3<sup>e</sup> cycle longues (doctorat) ou courtes (diplômes de spécialisation, diplômes postgrades, formation postgrade).

### Gérer son temps

Les étudiants s'inscrivent de leur plein gré à l'Université. Cette liberté nouvelle, souvent liée à un premier éloignement du cadre familial, peut être la cause de nombreuses difficultés et de nombreux échecs. Organisation et autodiscipline sont deux maîtres mots de la formation universitaire. En effet, il revient à chacun de fixer ses objectifs de travail, de gérer son horaire et d'équilibrer ses loisirs et son activité académique. Mais il est certainement utile de savoir que, selon des enquêtes effectuées dans des hautes écoles suisses et françaises, les étudiants travaillent en moyenne entre 18 heures et 19 heures par semaine en plus de leurs cours, ce qui peut représenter jusqu'à 60 heures par semaine!

### Trouver sa voie

Organisation et autodiscipline se conjuguent avec motivation: on ne fait bien et volontiers que ce qu'on aime. Le bon choix de la voie d'études est donc un élément capital de la réussite. De même, pour franchir le cap des premières années souvent un peu rébarbatives, il est souhaitable d'avoir quelques idées sur son avenir professionnel. Il ne s'agit pas de choisir en fonction de débâchés difficiles à prévoir — tout au moins quantitativement — mais en fonction de ses goûts et de ses capacités.

### S'intégrer

Très peu de facultés organisent des évaluations en cours d'année, les travaux écrits du gymnase n'existent plus. Seuls des examens annuels permettent de faire le point. Ne pas savoir si l'on fait des efforts dans la bonne direction est quelquefois angoissant et peut perturber le bon déroulement des études. Mener à bien ses études, c'est aussi établir des contacts avec ses collègues — il existe de nombreuses associations qui les favorisent — c'est savoir s'adresser aux assistants qui sont à la disposition des étudiants et c'est oser discuter avec les enseignants de ses difficultés et de ses objectifs.

*L'Université n'est pas qu'un lieu d'études, elle est également un lieu de rencontres.*

## Chercher, bouger

### La recherche à l'UNIL

Approfondir et étendre le savoir, innover, trouver des solutions aux problèmes suscités par un monde en mutation et confronté à une démographie en expansion, tels sont les défis posés aux chercheurs, universitaires et hautes écoles. Indissociable d'un enseignement de qualité, fondamentale ou appliquée, la recherche est pratiquée dans plus de 80 sections, instituts et laboratoires de l'UNIL.

*En 1995, sur un total de 138 millions de francs de dépenses inscrites dans les comptes de l'UNIL, environ 45 millions sont imputables à la recherche. Il faut ajouter à ce montant environ 25 millions de subsides accordés à des membres de l'UNIL par le Fonds national de la recherche scientifique, ainsi que 8 millions de francs provenant de programmes européens, de diverses fondations et de mandats de recherche.*

Cette même année, 199 doctorats ont été décernés par l'UNIL dans toutes les disciplines. La grande majorité des membres du corps enseignant ont été auteurs ou coauteurs de plusieurs livres, publications ou communications scientifiques.

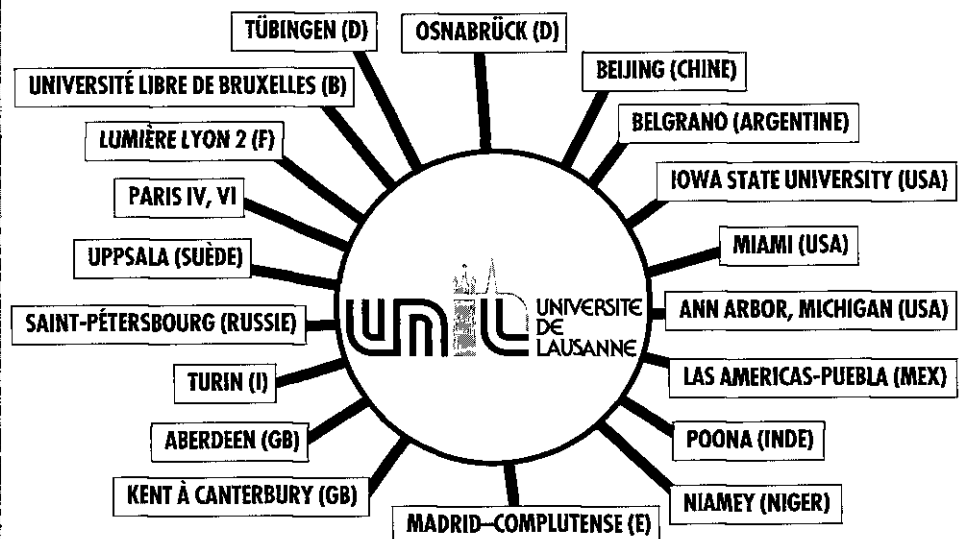
La recherche est une activité qui stimule celui qui la pratique et le fait sortir de son cadre local: elle rime avec connaissance et communication. Les chercheurs de l'UNIL entretiennent de nombreux liens avec leurs collègues d'autres pays et d'autres continents, en accord avec la vocation internationale de la haute école. Sur un plan local, ils collaborent étroitement avec plus d'une demi-douzaine d'institutions lausannoises ainsi qu'avec les autres hautes écoles suisses.

### La mobilité à l'UNIL

Les étudiants de l'Université de Lausanne bénéficient de nombreuses facilités administratives et financières pour accomplir une partie de leurs études (graduées ou postgraduées) dans une haute école suisse ou étrangère. Plusieurs voies s'offrent à eux.

- **MOBILITÉ EN EUROPE:** dans le prolongement du programme ERASMUS, et en vue d'une adhésion au programme européen d'éducation SOCRATES, l'UNIL a négocié plus d'une centaine de conventions bilatérales avec des universités de l'Union européenne.
- **MOBILITÉ EN SUISSE:** quelques bourses sont à disposition pour des séjours d'études dans les universités alémaniques, avec reconnaissance académique.
- **CONVENTIONS BILATÉRALES D'ÉCHANGE,** conclues entre l'Université de Lausanne et des hautes écoles du monde entier.
- **CONVENTIONS MULTILATÉRALES D'ÉCHANGE,** conclues entre des Etats ou des hautes écoles du monde entier
- **ACCORDS SPÉCIFIQUES,** conclus entre des facultés ou des instituts de l'UNIL et leurs homologues à l'étranger.

*Quelques conventions bilatérales d'échange conclues entre l'UNIL et des hautes écoles à l'étranger*



## 55 mots pour comprendre l'UNIL

<b>Adjoint de faculté</b>	Personne responsable de l'administration dans chaque faculté. Elle est rattachée au décanat et reçoit en principe sur rendez-vous.
<b>Aides financières</b>	Voir bourses d'études et bourses d'échange.
<b>Année académique</b>	L'année académique commence en octobre. Elle se subdivise en deux semestres d'hiver et d'été d'égale longueur. Seuls les cours de droit allemand peuvent être suivis dès le semestre d'été.
<b>Armée</b>	Il est recommandé aux futurs étudiants suisses d'effectuer l'école de recrue avant leur entrée à l'UNIL. L'Office de liaison de la Division mécanisée I, 1018 Lausanne, aide à la coordination armée-études.
<b>Assistant</b>	L'assistant seconde un professeur dans l'enseignement et la recherche. Il est un étudiant avancé ou un diplômé universitaire.
<b>Assurances</b>	Tous les étudiants ont l'obligation de s'affilier à une caisse d'assurance contre la maladie.
<b>Auditeur</b>	L'auditeur est autorisé à suivre certains cours (et, sous réserve de l'accord des enseignants, certains séminaires et travaux pratiques) de l'UNIL, sans cependant jouir du statut d'étudiant. Il doit s'inscrire aux cours qu'il entend suivre et s'acquitter d'une taxe d'inscription. Il n'est pas autorisé à se présenter aux examens. Il n'obtient donc ni grade, ni certificat, ni diplôme.
<b>Bourses d'échange</b>	Il s'agit de subsides permettant d'effectuer des séjours d'études à l'étranger ou dans une autre université suisse. Se renseigner auprès du Service des Affaires socio-culturelles.
<b>Bourses d'études</b>	Subsides alloués en tant qu'aide financière aux études. Il existe des bourses cantonales, des bourses communales et des bourses fédérales (pour les étudiants étrangers). Les intéressés s'adressent à l'Office des bourses de leur canton ou de leur commune de domicile. Le Service des Affaires socio-culturelles de l'UNIL peut renseigner à ce sujet.
<b>Certificat</b>	C'est un examen intermédiaire, portant sur un ensemble de branches spécialisées. Le plus souvent, il caractérise l'orientation des études dans le cadre d'une faculté ou d'une section.
<b>Congé</b>	Un étudiant peut, pour des motifs jugés valables, interrompre ses études pendant un ou deux semestres. Il doit faire une demande auprès de sa faculté dans les délais réglementaires.
<b>Conventions d'échange</b>	L'UNIL a signé des conventions d'échanges d'étudiants, de chercheurs et de professeurs avec de nombreuses universités étrangères. La nature de ces conventions varie selon les pays et les établissements (voir page 16).
<b>Cours</b>	Le cours ex cathedra est une forme d'enseignement fréquemment utilisée dans les premières années d'études. Il est souvent dispensé dans de grands auditoriums de plus de cent personnes.
<b>Cycle d'études</b>	Les études universitaires se subdivisent en trois cycles d'études: le 1 <sup>er</sup> cycle comprend en règle générale la 1 <sup>re</sup> année d'une formation en trois ans et les deux 1 <sup>res</sup> années d'une formation en quatre ans. Le 2 <sup>e</sup> cycle comprend les années suivantes jusqu'à l'obtention de la licence ou du diplôme (1 <sup>er</sup> grade). Le 3 <sup>e</sup> cycle comprend les formations postgrades et l'ensemble des enseignements et des recherches nécessaires à la rédaction d'une thèse de doctorat.
<b>Décanat</b>	Autonté exécutive d'une faculté. Elle est composée d'un doyen et d'un ou plusieurs vice-doyens, élus pour deux ans. Les étudiants s'adressent au décanat pour de nombreuses questions administratives (plans d'études, horaires, congés, attestations, examens, etc.).
<b>Demi-licence</b>	Dans les Facultés de théologie, des SSP et des lettres, examen intermédiaire qui a lieu après les deux premières années d'études.
<b>Département</b>	Il permet la coordination de l'enseignement et de la recherche d'une même discipline principale ou de disciplines apparentées enseignées dans différentes facultés.
<b>Diplôme</b>	Équivaut dans certaines facultés à la licence (en sciences par exemple); dans d'autres, il s'agit de la sanction d'une formation postlicence (diplôme postgrade, diplôme de spécialisation).
<b>Doctorat</b>	Formation de 3 <sup>e</sup> cycle comprenant la rédaction d'une thèse fondée sur des recherches personnelles et soutenue publiquement.
<b>Ecole</b>	Subdivision de l'Université de Lausanne jouissant d'une autonomie académique et administrative. L'Ecole des HEC a rang de faculté. En revanche, l'Ecole de français moderne est rattachée à la Faculté des lettres.



## 55 mots pour comprendre l'UNIL

- Etudiant** • Est étudiant régulier celui qui est immatriculé à l'UNIL et inscrit aux cours en vue d'obtenir un grade ou un diplôme. Il existe des possibilités de se mettre en congé (voir ce terme).
- Examen propédeutique** • Examen intermédiaire portant sur des branches générales qui a lieu à la fin de la première, éventuellement de la deuxième année d'études.
- Examens universitaires** • Ils sont répartis en deux ou trois sessions par année académique (mars, juillet, septembre/octobre), selon les facultés ou écoles.
- Exercices** • Mise en pratique des connaissances acquises aux cours dans des disciplines comme les mathématiques ou les langues principalement.
- Exmatriculation** • Procédure mettant fin à l'immatriculation d'un étudiant à l'UNIL. Elle peut être décidée par l'étudiant lui-même ou prononcée par l'Université dans certains cas particuliers (échecs répétés, durée excessive des études, problèmes disciplinaires graves, non-paiement des taxes. )
- Faculté (ou Ecole)** • Unité administrative et d'enseignement de l'UNIL. Ce terme désigne les principales subdivisions de l'Université où sont effectués l'enseignement et la recherche dans un ensemble de disciplines. L'UNIL compte sept facultés : théologie, droit, lettres, sciences sociales et politiques, Ecole des hautes études commerciales, sciences, médecine.
- FAE** • Fédération des associations d'étudiants. Elle rassemble toutes les associations d'étudiants des facultés et écoles de l'UNIL. Elle constitue le principal interlocuteur des autorités universitaires et dispose d'un budget lui permettant de soutenir de nombreux projets étudiants.
- FNRS** • Fonds national de la recherche scientifique, organisme de soutien à la recherche. Il met à disposition des chercheurs des fonds importants et lance des programmes d'intérêt national ouverts à tous les chercheurs suisses (PNR).
- Formation continue** • L'UNIL dispose d'un Service de formation continue qui coordonne et encourage les initiatives dans ce domaine. Chaque année, des cours sont proposés à des professionnels de différentes orientations. Une brochure spéciale présente l'éventail de l'offre en la matière.
- Horaires des cours** • Ils sont publiés chaque semestre (ou annuellement), avant la rentrée universitaire et sont disponibles auprès des décanats des facultés et écoles.
- Immatriculation** • Autorisation donnée par l'Université à l'étudiant de s'inscrire aux différents cours, séminaires et travaux pratiques qu'il a l'intention de suivre. La demande d'immatriculation doit être faite dans les délais réglementaires au moyen des documents officiels (c.f. page 14).
- Institut** • Subdivision à l'intérieur des facultés ou écoles; unité d'enseignement et de recherche jouissant d'une autonomie administrative et technique.
- Journée d'accueil** • Les nouveaux étudiants sont invités le vendredi précédant la reprise des cours à une journée d'accueil et d'information qui leur permet de prendre contact avec leur faculté et de s'informer sur les services de l'Université et sur les différentes associations et groupements d'étudiants. Un accueil spécial est organisé le jeudi matin pour les étudiants mobiles et les boursiers.
- Langues** • Le français est la langue d'enseignement à l'UNIL. Le Centre de langues de l'Université offre des cours d'allemand, d'anglais, de français et de russe et prépare aux examens de l'Université de Cambridge, de l'Institut Goethe et au TOEFL (Test of English as a foreign language).
- Licence** • Grade délivré à la fin de la formation universitaire de base (fin du 2<sup>e</sup> cycle des études).
- Logement** • Il y a cinq maisons pour étudiants : Falaises, Triardes, Cèdres, Ochettes et Rhodanie. Elles sont gérées par la Fondation Maisons pour étudiants (FME). Le Centre universitaire catholique (CUC) dispose de 30 lits. Le Service des Affaires socio-culturelles met à disposition des adresses de chambres dépendantes ou indépendantes chez des privés.
- LUL** • Il s'agit de la Loi sur l'Université de Lausanne, qui précise la mission, l'organisation et le statut financier de l'Université. Elle définit notamment les conditions de nomination et les fonctions des membres du corps enseignant, les conditions générales des études et les règles relatives à la procédure disciplinaire. Une version révisée est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 1994.
- Maître assistant** • Le maître-assistant participe, pour la totalité ou la moitié au moins de son activité, en vue de la relève académique, à un enseignement pratique et à la recherche, sous la responsabilité d'un professeur ordinaire ou d'un professeur associé.

## 55 mots pour comprendre l'UNIL

- Maître d'enseignement** • Le maître d'enseignement participe à un enseignement pratique, sous la responsabilité d'un professeur ordinaire ou d'un professeur associé. Le maître d'enseignement et de recherche participe également à la recherche et possède le titre de docteur
- Maîtrise** • A la Faculté des SSP, diplôme qui sanctionne une quatrième année d'études. On ne peut accéder à la maîtrise que sous certaines conditions de réussite de la licence.
- Master** • Diplômes postgrades délivrés par l'IDHEAP: Master's Degree in Public Administration (MPA), par l'École des HEC: Master's Degree in Business Administration (MBA), Master's Degree in International Management (MIM), Master's Degree in Economics (MSE), Master's Degree in Business Information Systems (MBI) et Master's Degree in Banking and Finance (MBF); par la Faculté de droit: diplôme postgrade de droit européen (Master of Laws, LL.M.)
- Mémoire** • Travail de recherche personnel plus ou moins important selon le type ou le niveau d'études, dont le sujet se définit en accord avec un professeur responsable
- Mobilité** • Divers programmes d'échanges permettent aux étudiants de fréquenter plusieurs lieux d'études dans le cadre de leur cursus universitaire (voir page 16). La brochure *Mobilité* présente les divers types de programmes à leur disposition.
- Privat-docent** • Il donne un cours facultatif sur un sujet spécial.
- Professeur** • Le professeur assume la responsabilité de l'enseignement et des recherches dans une discipline. Le professeur ordinaire l'assume pour la totalité de son activité; le professeur extraordinaire l'assume pour une part de son activité; tous deux sont nommés pour 8 ans, renouvelables. Le professeur associé assume des activités d'enseignement et de recherche spécialisés, il est nommé pour 4 ans, renouvelables. Le professeur assistant occupe un poste en vue de la relève d'un professeur ordinaire ou extraordinaire, il est nommé pour deux ans, renouvelables une à deux fois.
- Rectorat** • Autorité exécutive de l'Université. Il est composé du recteur, qui le préside, chargé des affaires générales et de trois vice-recteurs chargés respectivement des finances et de la planification, de l'enseignement et de la recherche, et des affaires étudiantes et internationales. Les membres du rectorat sont élus pour une période de quatre ans, renouvelable deux fois.
- RGUL** • Règlement général de l'Université de Lausanne. Il définit les règles régissant l'organisation de la communauté universitaire. Sa nouvelle version est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 1994.
- Semestre universitaire** • L'année académique est répartie en deux semestres égaux: le semestre d'hiver qui commence à la fin octobre et le semestre d'été qui commence à la mi-mars.
- Séminaire** • Forme d'enseignement qui réunit des étudiants en petits groupes et qui permet d'approfondir des thèmes abordés pendant les cours.
- Sénat** • Autorité supérieure de l'Université, composée de l'ensemble des professeurs ordinaires et d'une délégation des représentants du corps enseignant, du corps intermédiaire, des étudiants et du personnel administratif et technique. Le Sénat élit notamment les membres du Rectorat.
- Service militaire** • Voir armée.
- SOCRATES** • Programme d'action de l'Union européenne portant sur la mobilité des étudiants et des enseignants, ainsi que sur le développement de cours communs. A ce jour, la participation de la Suisse à ce programme n'est pas encore assurée. Cependant, grâce au soutien de l'Office fédéral de l'éducation et de la science, l'UNIL est à même de collaborer avec des universités européennes par le moyen de conventions bilatérales.
- Taxes et droits d'inscription** • Les étudiants s'acquittent chaque semestre des droits d'inscription forfaitaires aux cours et des taxes semestrielles. Pour les personnes dont la situation financière est difficile, il existe une possibilité de dispense partielle dès le troisième semestre.
- Travaux pratiques (TP)** • Exercices d'entraînement à l'utilisation des connaissances acquises aux cours, qui ont généralement lieu dans des laboratoires ou sur le terrain. Ils sont souvent dirigés par des assistants.
- Université** • L'Université concourt à la création, au développement et à la transmission du savoir, par l'enseignement et la recherche. Elle conduit à l'acquisition des connaissances, des méthodes et de la formation nécessaires à l'exercice des professions exigeant une instruction supérieure.

## Calendrier académique

**1996**

<b>Septembre</b>	Lundi	2	16 h. 15	Conseil des doyens
	Du 9 au	11		Séminaire de gestion Rectorat/Doyens
<b>Octobre</b>	Lundi	7	16 h. 15	Conseil des doyens
	Du 4 au	18		Semaine d'accueil
	Lundi	14	9 h. 15	Introduction aux études universitaires
	Mardi	15	9 h. 15	Introduction aux études universitaires
	Mercredi	16	9 h. 15	Introduction aux études universitaires
	Jeudi	17	9 h. 00	Accueil étudiants mobilité/boursiers
	Vendredi	18	9 h. 30	Accueil des nouveaux étudiants
	Lundi	21	8 h. 15	Début des cours
	Du 21 au	25		Séances des facultés / écoles
	Samedi	26	10 h. 00	Dies academicus
<b>Novembre</b>	Lundi	11	16 h. 15	Conseil des doyens
	Jeudi	28	16 h. 15	Sénat
<b>Décembre</b>	Lundi	2	16 h. 15	Conseil des doyens
	Lundi	16	17 h. 15	Noël universitaire
	Samedi	21	12 h. 00	Interruption des cours

**1997**

<b>Janvier</b>	Lundi	6	8 h. 15	Reprise des cours
	Lundi	13	16 h. 15	Conseil des doyens
	Mercredi	22	9 h. 15	Journée des gymnasiens
	Vendredi	24	9 h. 15	Journée des gymnasiens
<b>Février</b>	Lundi	3	16 h. 15	Conseil des doyens
	Jeudi	6	16 h. 15	Sénat
	Samedi	8	12 h. 00	Fin des cours
	Lundi	24	16 h. 15	Conseil des doyens
<b>Mars</b>	Lundi	10	8 h. 15	Début des cours
	Lundi	17	16 h. 15	Conseil des doyens
	Samedi	22	12 h. 00	Interruption des cours
<b>Avril</b>	Mardi	1	8 h. 15	Reprise des cours
	Lundi	14	16 h. 15	Conseil des doyens
<b>Mai</b>	Lundi	12	16 h. 15	Conseil des doyens
<b>Juin</b>	Lundi	2	16 h. 15	Conseil des doyens
	Jeudi	5	16 h. 15	Sénat
	Samedi	21	12 h. 00	Fin des cours
	Lundi	23	16 h. 15	Conseil des doyens
	Jeudi	26	16 h. 15	Sénat
	Jeudi	26	19 h. 00	Rencontre d'été
<b>Juillet</b>	Lundi	7	16 h. 15	Conseil des doyens

## Adresses utiles

### Central

INSTITUTIONS, RESPONSABLES	ADRESSE	TÉL.	FAX
Central téléphonique		692 11 11	692 20 15

### Services aux étudiants

Service d'orientation et conseil aux étudiants (OCE) M. Claude Roulin	BRA 1015 Lausanne	692 21 30	692 21 35
Immatriculations et inscriptions M <sup>me</sup> Carine Rüssmann	BRA 1015 Lausanne	692 21 00	692 21 05
Service des affaires socio-culturelles (SASC) M <sup>me</sup> Gilberte Isler Affaires culturelles • M <sup>me</sup> Dominique Hauser	BRA 1015 Lausanne	692 21 13 692 21 12	692 21 15 692 21 15
Service de presse et d'information (SPUL) M. Axel Broquet	BRA 1015 Lausanne	692 20 70	692 20 75
Centre de langues M <sup>me</sup> Brigitte Forster Vosicki	BFSH2 1015 Lausanne	692 29 20	
Sports universitaires M. Georges-André Carrel	Centre sportif de Dorigny 1015 Lausanne	692 21 50	692 21 55
Aumôneries universitaires Pasteurs: M <sup>me</sup> A. Maire, MM. J.-F. Habermacher et L. Lavanchy	Grange de Dorigny 1015 Lausanne	692 21 47	692 21 45
Garderie La Croquignole	Ch. des Triades 16 1024 Ecublens	693 73 00	
Affaires étudiantes M <sup>me</sup> Françoise Grize, adjointe Secrétariat • M <sup>me</sup> Suzanne Fürst	BRA 1015 Lausanne	692 20 25 692 20 30	692 20 15 692 20 15

### Affaires internationales

Affaires internationales M <sup>me</sup> Antoinette Charon, adjointe Secrétariat • M <sup>me</sup> Marinette Robert	BRA 1015 Lausanne	692 20 26 692 20 20	692 20 05 692 20 05
Mobilité, échanges M <sup>me</sup> Gilberte Isler M <sup>me</sup> Maria Velasco (SOCRATES)	BRA 1015 Lausanne	692 21 13 692 21 16	692 21 15 692 21 15

### Formation continue

Service de formation continue M <sup>me</sup> Monique Baud	BEP 1015 Lausanne	692 22 90	692 22 95
---	----------------------	-----------	-----------

BRA	Bâtiment du Rectorat et de l'administration centrale
BFSH2	Bâtiment des Facultés des sciences humaines No. 2
BEP	Bâtiment de l'Ecole de pharmacie

## Adresses utiles

### Facultés et Ecoles

INSTITUTIONS, RESPONSABLES	ADRESSE	TÉL.	FAX
Faculté de théologie Prof. Denis Müller, doyen	BFSH2 1015 Lausanne	692 27 00	692 27 05
Faculté de droit Prof. Jean-Marc Rapp, doyen	BFSH1 1015 Lausanne	692 27 40	692 27 45
Institut de police scientifique et de criminologie (IPSC) Prof. Pierre Margot, directeur	BCH 1015 Lausanne	692 46 00	692 46 05
Faculté des lettres Prof. Jörg Winistörfer, doyen	BFSH2 1015 Lausanne	692 29 00	692 29 05
Ecole de français moderne M. Raymond Capré, directeur	BFSH2 1015 Lausanne	692 30 80	692 30 85
Cours de vacances Mme Georgette Blanc, directrice	BFSH2 1015 Lausanne	692 30 90	692 30 85
Faculté des sciences sociales et politiques (SSP) Prof. Jean Batou, doyen	BFSH2 1015 Lausanne	692 31 00	692 31 15
Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC) Prof. Olivier Blanc, doyen	BFSH1 1015 Lausanne	692 33 00	692 33 05
Faculté des sciences Prof. François Grize, doyen	CP 1015 Lausanne	692 35 00	692 35 05
Section de pharmacie de la Faculté des sciences Prof. Bernard Testa, président	BEP 1015 Lausanne	692 45 00	692 45 05
Faculté de médecine Prof. Bernard Rossier, doyen	Rue du Bugnon 9 1005 Lausanne	692 50 00	692 50 05
Centre de formation des maîtres d'éducation physique (CFMEP) M. Marco Astolfi, directeur	CSD 1015 Lausanne	692 21 80	692 21 55

**BFSH1** : Bâtiment des Facultés des sciences humaines No 1  
**BFSH2** : Bâtiment des Facultés des sciences humaines No 2  
**BEP** : Bâtiment de l'Ecole de pharmacie  
**BCH** : Bâtiment de chimie  
**CP** : Collège propédeutique  
**CSD** : Centre sportif de Dorigny

UNIVERSITÉ  
DE  
LAUSANNE



## FACULTÉ DE THÉOLOGIE

### Définition et finalité des études de théologie

La Faculté de théologie de l'Université de Lausanne est une institution universitaire vouée à la recherche et à l'enseignement théologiques. Partie intégrante de l'Université dont elle est la racine (à l'origine — 1537 — l'UNIL était une Académie créée pour la formation des pasteurs), elle conserve cependant des relations privilégiées avec l'Eglise réformée du canton de Vaud, du moment qu'elle assure la préparation fondamentale de ses pasteurs. Cette mission ne se conçoit pas sans la pratique d'un dialogue œcuménique constant avec les autres courants du christianisme et l'ouverture aux autres religions. La théologie se comprend ici comme une recherche de la vérité, dans la fidélité critique à ses héritages, et dans l'accueil aux défis du temps.

Mais la perspective d'un engagement ecclésiastique n'est pas la seule. Elle s'accompagne d'autres visées, esquissant la possibilité d'autres avenir professionnels. C'est le cas de la filière en sciences religieuses.

On voit alors se dessiner le triple objectif de l'enseignement en Faculté de théologie:

- marquer le caractère spécifique de la foi chrétienne;
- dégager la portée anthropologique du phénomène religieux et des religions;
- engager le dialogue entre la théologie et les autres savoirs, au service d'un projet commun.

### Grades décernés

● Licence en théologie  
Licence ès sciences religieuses  
Diplôme de spécialisation  
Doctorat en théologie  
Doctorat ès sciences religieuses

## Quel plan d'études?

### Licence en théologie

La Faculté organise trois sessions annuelles d'examens: juin/juillet – septembre/octobre – février/mars. A chaque examen, un 2<sup>e</sup> échec est éliminatoire.

1<sup>re</sup> année: acquisition de connaissances

Langues bibliques (hébreu et grec) • Littérature de l'Ancien et du Nouveau Testament • Introduction à la théologie • Histoire du christianisme • Ethique • Philosophie • Introduction aux problèmes du culte

2<sup>e</sup> année: acquisition de connaissances

#### THÉOLOGIE BIBLIQUE

- Grec
- Ancien Testament
- Nouveau Testament
- Littérature inter-testamentaire

#### THÉOLOGIE HISTORIQUE

- Histoire du christianisme
- Science des religions

#### THÉOLOGIE SYSTÉMATIQUE

- Dogmatique
- Théologies contemporaines
- Ecclésiologie

#### THÉOL. MORALE, PRATIQUE ET SOCIALE

- Ethique
- Théologie pratique
- Théologie pastorale
- Psychologie de la religion
- Sociologie de la religion

3-4 années: approfondissement et préparation à des synthèses personnelles

3-4 années: approfondissement et préparation à des synthèses personnelles

3-4 années: approfondissement et préparation à des synthèses personnelles

### Le parcours

Pour obtenir la licence en théologie, l'étudiant suit une formation répartie sur quatre années (voir schéma ci-dessus).

La 1<sup>re</sup> année est celle des acquisitions préclables: méthodes de travail; langues bibliques (hébreu et grec), étude de la littérature de l'Ancien et du Nouveau Testament; introductions à la théologie, à l'éthique et aux problèmes du culte; cours de philosophie et de psychologie de la religion. Un examen conclut cette année propédeutique.

Durant les trois ans qui suivent, l'ensemble des disciplines théologiques est parcouru dans des cours magistraux et des séminaires, où la participation active des étudiants est requise. Au gré de ses choix, l'étudiant peut opter pour un programme personnalisé; c'est notamment le cas vers la fin des études, dans la perspective des épreuves finales (licence). Le programme s'efforce de répondre aux intentions suivantes.

- Comprendre et interpréter les écrits fondateurs du christianisme (Ancien et Nouveau Testament).
- Etudier le passé dont nous sommes les héritiers (histoire du christianisme, des doctrines chrétiennes et de la philosophie).
- Savoir exprimer sa foi dans le monde d'aujourd'hui (dogmatique, théologies contemporaines).
- Saisir les enjeux du dialogue entre les religions (science des religions).
- Apprendre à traduire les convictions en choix de vie (éthique)
- Articuler sa foi avec la vie sociale et personnelle (théologie pratique, sociologie de la religion, psychologie de la religion)

### Langues hébraïque et grecque

L'enseignement de l'hébreu biblique vise à permettre une approche de la langue par une sensibilisation à ses caractéristiques sémitiques. Les difficultés tiennent à la distance linguistique et temporelle entre nos langues indo-européennes, les modes de pensée et d'expression occidentaux actuels et la période biblique de l'hébreu de famille sémitique. Le défi pédagogique est d'appliquer des méthodes actives d'apprentissage pour des couches linguistiques anciennes «non vivantes». L'enseignement du grec post-classique ou grec de la *koine* a pour objectif une lecture autonome de la littérature des deux premiers siècles dans sa formulation originale. Les difficultés de la langue sont aussi sa richesse: finesse des cas, originalité d'un temps comme l'aoriste, subtilité des tournures.

## Quel plan d'études?

### Licence ès sciences religieuses

La Faculté organise trois sessions annuelles d'examens juin/juillet — septembre/octobre — février/mars. A chaque examen, un 2<sup>e</sup> échec est éliminatoire.

Les étudiants choisissent l'ensemble du programme proposé.

1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années: acquisition de connaissances

DEMI-LICENCE

3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> années: approfondissement et préparation à des synthèses personnelles

LICENCE DANS 3-DES 4 DISCIPLINES

#### APPROCHE DES RELIGIONS

- Introduction aux sciences des religions
- Théories et applications en sciences des religions
- Anthropologie
- Philosophie
- Sociologie et psychologie de la religion

#### DOMAINES DE SPÉCIALISATION

- Religion I avec connaissance de la langue
- Religion II connaissance générale

#### CHRISTIANISME ET COMPARAISON

- Histoire du christianisme
- Sciences bibliques
- Ethique et systématique
- Cours interdisciplinaire et rites religieux

### Le parcours

A l'heure où les réalités religieuses semblent interférer de façon plus visible dans toute sorte de phénomènes humains et sociaux, tandis que se développent des confrontations interculturelles à l'échelle de la planète, une filière de formation en sciences religieuses est de nature à intéresser un nombre croissant de personnes.

La formation menant à la licence ès sciences religieuses — que notre Faculté est seule à offrir en Suisse romande — vise l'acquisition de méthodes et de savoirs permettant une approche informée du phénomène religieux et de ses expressions dans les grandes religions historiques et contemporaines.

Le recours aux sciences humaines (psychologie, sociologie, anthropologie culturelle, philosophie, etc.) s'avère ici indispensable.

Le plan d'études fait appel à de nombreuses collaborations intra- et extrafacultaires. Il est axé sur trois grands thèmes:

- L'acquisition des outils méthodologiques en sciences des religions avec pour objectif une aptitude à penser les phénomènes religieux dans leur spécificité.
- L'étude approfondie de deux religions autres que le christianisme (par exemple islam, hindouisme, bouddhisme, judaïsme, religions de l'Antiquité)
- La connaissance du christianisme, de son histoire et de ses théologies; une introduction aux sciences bibliques et à la systématique, une réflexion sur les problématiques principales de l'éthique contemporaine, l'articulation du christianisme avec d'autres systèmes religieux.

### Certificat d'études théologiques

La Faculté propose aux étudiants inscrits dans une autre faculté de l'Université un programme partiel leur permettant de s'initier à l'ensemble des disciplines théologiques. Le certificat qui conclut ce parcours de six semestres est reconnu comme l'un des certificats de licence en Faculté des lettres.

Le plan d'études comporte en moyenne huit heures hebdomadaires de cours ou séminaires, dont la plupart sont suivis en commun avec les candidats à la licence en théologie. Dès la seconde année, le programme prévoit des options, selon les intérêts particuliers des étudiants. Outre l'introduction à la théologie, le programme de la 1<sup>re</sup> année propose la littérature de l'Ancien et du Nouveau Testament ainsi que des cours de philosophie. Pendant les 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années, l'étudiant suivra des cours d'explication de textes bibliques (sur traduction française), d'histoire du christianisme, de dogmatique, d'éthique et de science des religions.

Un contrôle propédeutique est organisé à la fin de la 1<sup>re</sup> année. Les candidats au certificat sont ensuite soumis à deux séries d'examens, à la fin de la 2<sup>e</sup> année et à la fin des études.



## Les enseignements

- Ancien Testament** ● L'enseignement vise à étudier dans leur langue originale les différents livres de la Bible hébraïque que les chrétiens désignent sous le nom d'Ancien Testament. Ce qui fait la particularité de cet ensemble littéraire, c'est que tout tourne autour d'une rencontre, celle du Dieu Yaweh et de son peuple Israël. L'étudiant s'initiera à la lecture et à la critique des textes, à la connaissance des genres littéraires et de l'univers conceptuel des anciens israélites, et à la perception des enjeux théologiques des livres de l'Ancien Testament. Une telle démarche n'est envisageable que dans le cadre d'une étude sérieuse de l'histoire et de la littérature du Proche Orient ancien. La connaissance de l'Ancien Testament est la base indispensable pour la compréhension du Nouveau Testament qui se situe en continuité et en dialogue critique avec son fondement vétérotestamentaire.
- Nouveau Testament** ● L'étude du Nouveau Testament s'attache à comprendre les 27 livres qui constituent, avec l'Ancien Testament, les écrits fondateurs du christianisme. La méthodologie utilisée couvre un champ large: analyse de textes, histoire du christianisme naissant, connaissance du milieu religieux juif et grec, étude de la théologie que déploie chaque écrit. Il s'agit de déterminer comment, chacun à sa manière, les auteurs du Nouveau Testament ont rendu compte de l'irruption de Dieu dans la vie et dans la mort de Jésus. L'étudiant est ainsi conduit à rechercher la source du christianisme.
- Ethique** ● L'enseignement de l'éthique fait appel aux différentes traditions représentées par la philosophie et par la théologie. L'éthique fondamentale s'intéresse aux motivations, aux fondements et aux types d'argumentation de la réflexion morale, les convergences et les divergences entre les éthiques séculières et les éthiques religieuses sont prises en compte. L'éthique appliquée, autre élément essentiel, procède à des analyses de cas dans différents domaines de l'humain et du social (sexualité, médecine, politique, environnement, etc.). La méthodologie utilisée comporte une dimension nécessairement interdisciplinaire. L'étudiant est par conséquent invité à élargir ses connaissances dans certaines disciplines enseignées dans d'autres facultés.
- Langue et culture hébraïques** ● L'enseignement de l'hébreu biblique favorise une première approche de la langue par une sensibilisation à ses caractéristiques sémitiques. L'apprentissage de la lecture, la présentation de l'essentiel de la morphologie et de la syntaxe ouvrent l'accès à la littérature hébraïque classique de l'Ancien Testament. La découverte de ses particularités linguistiques et stylistiques, des champs sémantiques de ses vocables, de l'apparat critique des textes, ainsi que l'apprentissage de l'utilisation des manuels hébraïques correspondants, offrent une méthodologie qui prépare à l'étude exégétique. Après un premier cours de deux semestres, il est possible d'élargir ses connaissances les années suivantes par un tutorium de lecture accompagnée de textes bibliques.
- Grec post-classique** ● L'enseignement du grec post-classique ou grec de la koiné, qui s'étend sur une période de deux ans, a pour objectif une lecture autonome de la littérature chrétienne des deux premiers siècles. La première année est axée sur l'apprentissage des connaissances grammaticales et linguistiques où la morphologie et la syntaxe des principales difficultés de la langue sont abordées. L'utilisation de dictionnaires, de manuels spécifiques à la langue biblique, la lecture du *Novum Testamentum* et de son apparat critique, de la Concordance, préparent à la traduction, à l'analyse critique du texte et à l'exégèse. La seconde année porte essentiellement sur la lecture d'extraits de la Septante, des grandes Lettres paulines, de textes apocryphes et de textes patristiques; par ailleurs, elle perfectionne la connaissance des finesses et des idiotismes de la langue et met en valeur les expressions et le sens original des textes.
- Sociologie de la religion** ● Cet enseignement introduit à une analyse des rapports religion-culture, religion-société, ainsi qu'à l'épistémologie, à la méthode et aux instruments d'observation de la discipline. Pour y parvenir, il prend appui sur un thème actuel: les nouveaux mouvements religieux, la recomposition de la religion, fondamentalisme-intégrisme, religion et égalité hommes-femmes... Les participants sont invités à faire eux-mêmes sur le terrain des observations qui sont intégrées à la démarche du cours.

## Les enseignements

- Psychologie de la religion* ● Cet enseignement de deux heures hebdomadaires durant deux semestres vise à définir et confronter quelques éléments de psychologie, de psychanalyse et de théologie afin de discerner les apports et les limites de l'application de la psychologie dans le domaine de la religion en général et de la foi chrétienne en particulier. L'approche de l'inconscient individuel et collectif fait apparaître, en effet, des connexions profondes aux sources de la vie psychique et de ses manifestations affectives, intellectuelles et spirituelles.  
Le cours communique les bases nécessaires à cette étude et le séminaire guide le travail des étudiants de diverses facultés sur un thème abordé conjointement par la théologie et la psychologie. Cet exercice tend à fournir une méthodologie élémentaire en psychologie de la religion
- Science des religions* ● La science des religions étudie l'histoire des religions de l'humanité et analyse des phénomènes religieux tels que textes, cultes, rites, expériences religieuses, etc. Pour ce faire elle conjugue les acquis méthodologiques de l'anthropologie, de la psychologie, des sciences sociales et de la théologie.  
A l'Université de Lausanne, l'enseignement de science des religions est organisé sous l'égide d'un département interfacultaire d'histoire et de science des religions, avec la participation d'enseignants des Facultés de théologie, de lettres et de sciences sociales et politiques (SSP). Outre l'étude des religions (christianisme, judaïsme, islam, religions gréco-romaines, religions sans écriture), la titulaire de la chaire privilégie les questions de méthodologie en science des religions, les religions de l'Inde et les perspectives comparatives.
- Théologie pratique* ● La théologie pratique envisage les interactions des pratiques chrétiennes et de la théologie, mettant les unes à l'épreuve de l'autre et réciproquement. Ses principaux sujets de préoccupation sont la communication du message chrétien (homilétique), l'organisation des Eglises et des ministères, les problèmes du culte (liturgique), la pédagogie et la didactique du christianisme (catéchétique), les différents aspects de la présence visuelle du christianisme dans le monde
- Théologie pastorale* ● La théologie pastorale, qui est une partie de la théologie pratique, se préoccupe de l'articulation de la réflexion théologique et de l'intervention pastorale dans l'Eglise et la société. Les thèmes suivants sont abordés: le dialogue pastoral, le travail en groupe, les crises et le développement de la personne, la formation, les ministères. Chacun de ces sujets pose la question de l'identité théologique et pastorale.
- Théologie systématique* ● Réflexion approfondie sur l'ensemble de la foi chrétienne dans ses multiples rapports avec le monde culturel et religieux d'aujourd'hui, cette discipline comporte plusieurs enseignements répartis sur deux chaires: dogmatique, théologie fondamentale, ecclésiologie, théologies contemporaines, philosophie de la religion
- Histoire du christianisme* ● Si cet enseignement s'intitule «histoire du christianisme» plutôt qu'«histoire de l'Eglise», c'est parce que son objet déborde le cadre ecclésiastique pour s'étendre à tout ce qui, dans les siècles passés, a été dit, fait ou pensé en référence directe ou indirecte avec le christianisme. Il prend en compte et confronte la doctrine et les pratiques, la théologie et les usages. Cet enseignement, qui s'appuie de façon permanente sur l'étude des sources, inclut l'apprentissage des méthodes historiques ainsi qu'une réflexion sur la validité de la connaissance historique, déterminée d'une part par les témoignages disponibles, d'autre part par les questions et le regard de l'historien

## Formations postgrades

*La Faculté et ses instituts organisent des enseignements postgrades à l'intention des licenciés suisses et étrangers désireux d'entreprendre un travail personnel de recherche dans une discipline de la théologie. Une partie de cette formation est assurée en collaboration avec les autres facultés de théologie romandes.*

### Diplôme postgrade de spécialisation

Pour ce diplôme en sciences bibliques, histoire du christianisme, théologie systématique, éthique théologique, science des religions, théologie pratique, le candidat doit être porteur d'une licence en théologie (ou dans une autre discipline, selon la spécialisation choisie) ou d'un titre jugé équivalent.

Il suit des séminaires ad hoc durant au moins une année et passe un examen oral et un examen écrit dans la discipline choisie.

Il rédige un mémoire de recherche dont le sujet doit être agréé par le Conseil de Faculté. Ce mémoire, une fois accepté par le Conseil, fait l'objet d'une soutenance publique.

### Doctorat en théologie ou ès sciences religieuses

Le candidat au doctorat doit adresser au doyen de la Faculté une demande écrite accompagnée du diplôme de licencié en théologie ou d'un titre équivalent. Il doit préalablement obtenir un diplôme de spécialisation; la matière du mémoire de recherche pourra être intégrée au travail de thèse. Peuvent être exemptés de ce mémoire les candidats dont les titres scientifiques sont jugés suffisants ou qui font état de publications dénotant une connaissance approfondie du sujet prévu pour la thèse.

Le sujet de la thèse doit être approuvé par le Conseil de Faculté sur préavis d'un professeur chargé de la direction de la thèse.

### 3<sup>e</sup> cycle

Les Facultés de théologie de Fribourg, Genève, Lausanne et Neuchâtel sont unies par une convention relative à l'enseignement du 3<sup>e</sup> cycle. Cet enseignement porte à tour de rôle sur toutes les disciplines importantes de la théologie. Y sont admis, en principe, les diplômés des quatre Facultés de théologie: licenciés, doctorants, jeunes chercheurs, membres du corps enseignant universitaire. Cet enseignement est gratuit.

### Stage pastoral

Les étudiants qui se destinent à un ministère au sein de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud peuvent suivre pendant leurs études des stages expérimentaux, préalablement au stage pastoral d'une année qui fera suite à l'obtention du grade de licencié en théologie. Pour être consacré au ministère pastoral ou diaconal, le candidat subira encore l'examen administré par une commission de l'Eglise.

## Les ressources

### Institut des sciences bibliques (ISB)

L'Institut des sciences bibliques (ISB) est un centre d'intérêt romand rattaché à la Faculté. Il a pour but de développer la recherche et la formation postgrade dans le domaine de la Bible et des écrits qui lui sont proches. Il s'attache à leur environnement historique et à leur interprétation.

Son activité comporte trois axes principaux:

- Recherche et enseignement postgrade (direction de recherches, colloques scientifiques, journées d'études et séminaires de 3<sup>e</sup> cycle au niveau romand).
- Bibliographie biblique informatisée de Lausanne (BiBIL): élaboration d'une banque de données bibliographiques et publication d'un bulletin périodique. Indexation de 60 revues et des ouvrages acquis par la bibliothèque.
- Travaux d'édition et de commentaire des textes apocryphes chrétiens dans la *Series apocryphorum* du *Corpus christianorum* (Turnhout, Brepols). Participation aux activités de l'Association pour l'étude de la littérature apocryphe chrétienne (AELAC), dont l'ISB est un des centres principaux.

### Institut romand de pastorale (IRP)

L'Institut romand de pastorale (IRP) associe à son programme de 3<sup>e</sup> cycle les enseignants et gradués des Facultés de théologie de Genève, Lausanne et Neuchâtel; son champ propre est l'étude de tout ce qui touche aux pratiques ecclésiales et à leur pertinence théologique. Diverses disciplines des sciences humaines (sociologie, psychologie, etc.) sont associées à cette recherche.

L'activité de l'IRP répond actuellement à trois exigences:

- Offrir un cadre de recherche et un accompagnement pour la préparation du diplôme de spécialisation en théologie pratique (colloques locaux, colloques romands, séminaires romands de 3<sup>e</sup> cycle)
- Etablir des échanges suivis avec les instituts et départements similaires de l'étranger, catholiques aussi bien que protestants, tant en Europe qu'en Amérique, avec une attention particulière à la francophonie
- Communiquer les résultats de ses travaux (publication trois fois l'an des *Cahiers de l'IRP*, seul périodique protestant d'expression française spécialisé en théologie pratique).

### Département interfacultaire d'histoire et de sciences des religions

Le Département interfacultaire d'histoire et de sciences des religions a comme champ d'études la multiplicité des formes de la vie religieuse de l'humanité. Il vise à fournir des connaissances solides en matière de religion et de faits religieux, pour en améliorer la compréhension. En même temps, il invite à la réflexion critique sur le fait des religions.

Le Département coordonne les divers enseignements offerts à l'Université de Lausanne dans le domaine de l'histoire et des sciences des religions, notamment dans les Facultés de théologie, de lettres et de sciences sociales et politiques

- Il organise les études de telle sorte que les étudiants en théologie puissent suivre des cours et séminaires de sciences des religions en dehors de leur faculté, et que les étudiants d'autres facultés aient l'occasion de participer à des cours et séminaires en théologie.
- Il offre la possibilité d'acquérir la licence ès sciences religieuses ainsi que le diplôme de spécialisation et le doctorat de cette discipline, en collaboration avec les enseignements d'autres facultés.

## Perspectives professionnelles

### Licence en théologie

La licence en théologie est le titre universitaire requis pour entrer en formation pastorale pratique (stage et auxiliaariat d'environ 2 ans dans le cas de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud). Le **ministère pastoral** peut s'exercer en des milieux très variés:

- le **cadre paroissial** (animation, célébration, catéchèse et formation, dialogue pastoral);
- le **cadre régional** et cantonal (aumôneries, formation);
- le **milieu ouvert** (missions, institutions diverses, œuvres éducatives et d'entraide).

Sous réserve de l'acquisition d'une formation professionnelle, un licencié en théologie peut envisager d'accéder au ministère de diacre.

### Licence ès sciences religieuses

La licence ès sciences religieuses permet d'acquérir une compétence théologique et de l'investir dans divers secteurs de la société. On peut penser que le **journalisme**, l'**enseignement**, le **travail social**, les domaines variés de la **culture** ainsi que les **organisations internationales** y feront appel comme elles recourent aux compétences acquises en lettres ou en sciences sociales et politiques.

### Certificat d'études théologiques

Le certificat d'études théologiques est reconnu par le Département de l'instruction publique et des cultes du canton de Vaud comme titre valable pour l'**enseignement de l'histoire biblique et de la culture chrétienne** dans les écoles vaudoises.

Tous les deux ans, l'ASOU (Association suisse pour l'orientation universitaire) effectue avec l'OFIAMI une enquête dans toute la Suisse sur le passage à l'emploi des jeunes diplômés universitaires. Les chiffres ci-contre sont extraits de cette enquête, qui porte sur la situation professionnelle des jeunes licenciés environ une année après l'obtention de leur titre universitaire. Il convient donc de considérer ces chiffres comme une information sur le premier emploi des jeunes diplômés, et non sur l'orientation de leur carrière à moyen terme. En outre, nous n'avons retenu ici que la situation des jeunes diplômés des Universités de Lausanne, Genève, Fribourg et Neuchâtel, sans tenir compte des hautes écoles alémaniques ni des Ecoles polytechniques fédérales.

### Les secteurs d'activité des jeunes diplômés de Suisse romande en 1995

	Université	Enseignement	Droit	Médias	Culture	Santé	Travail social	Travail psychologique	Agriculture	Chimie	Industrie	Industrie alimentaire	Construction	Banques et assurances	Fiduciaires	Publicité et relations publiques	Tourisme	Conseil en environnement	Autres services privés	Administrations publiques	Entreprises publiques	Eglises	Associations	Organisations internationales	Autres
<b>Théologie</b>	6	10	1	3			2	1												3	1	35			
<b>Droit</b>	25	13	133	9	2	1	2				1	1	15	5	1			8	21	2	1	10	1		
<b>Inst. de police scientifique</b>	1		1																4						
<b>Lettres avec langue **</b>	17	83	1	16	5	2	3	1			2			1	1		1	5	4	0	1	2	1		
<b>Lettres sans langue **</b>	25	48	1	8	27	1	4				2		1		2	1	2	1	6	11	1	2	8	1	
<b>Economie politique</b>	21	2		4	1					1	1			14	5	2	1	1	10	8	2		1	1	
<b>Autres HEC</b>	18	10	3	6	6	1	1			3	23	8	2	107	42	5	5		51	9	3		4	5	
<b>Sciences politiques</b>	12	4		8	3	2				2	2			7			3		7	8	1		3	5	
<b>Sciences sociales</b>	27	31		11	5	2	35	6					1	5		2			7	11	1	2	11	6	1
<b>Psychologie</b>	21	14	1	1	2	32	31	35				1					1		7	7	1	2	2		
<b>Sciences</b>	99	42		2	10	5			1	8	10	1	3	6	1		3	4	7	5			5	1	
<b>Pharmacie</b>	1			1	1	26																			
<b>Médecine</b>	7					76						1													

\*\* Nous avons distingué les jeunes diplômés en lettres qui ont une langue comme branche principale de ceux qui n'en ont pas. Comme on peut le voir en effet, ces deux catégories de licenciés s'insèrent dans des secteurs professionnels sensiblement différents.

**Programme  
des cours**

*Cours libres*

<b>1RE - 4E ANNÉES</b>				
<b>Semestre d'hiver</b>				
La femme dans les réveils entre soumission et émancipation	Patrick Streiff, pd	1-4	2	C
Introduction au copte sahidique	Pierre Cherix, pd	1-4	1	C
Le judaïsme face à l'Etat	David Banon, pd	1-4	2	C
Le shi'isme	Jean-Claude Basset, pd	1-4	2	C
<b>Semestre d'été</b>				
Introduction au copte sahidique	Pierre Cherix, pd	1-4	1	C
Le dialogue islamo-chrétien au XXe siècle	Jean-Claude Basset, pd	1-4	2	CS
La philosophie d'Emmanuel Levinas	David Banon, pd	1-4	2	C

*Théologie biblique*

<b>1RE-2E ANNÉES</b>				
<b>Semestre d'hiver</b>				
Grec postclassique I	Christiane Furrer, mer	1	2	C
Grec postclassique II	Christiane Furrer, mer	2	2	C
Langue et culture hébraïques	Thérèse Glardon, me	1	2	C
Introduction à l'Ancien Testament Histoire d'Israël (oct-nov), Les Ecrits (déc-févr.)	Thomas Romer, po	1-2	2	CS
La littérature paulinienne	Daniel Marguerat, po	1-2	2	CS
Introduction au Nouveau Testament				
Lecture grecque du Nouveau Testament	vacat	1	1	S
Atelier d'hébreu	Thérèse Glardon, me	2-4	2	*S
<b>Semestre d'été</b>				
Grec postclassique I	Christiane Furrer, mer	1	2	C
Grec postclassique II	Christiane Furrer, mer	2	2	C
Langue et culture hébraïques	Thérèse Glardon, me	1	2	C
Proséminaire d'exégèse	Daniel Marguerat, po Thomas Romer, po	1-2	2	CS
Lecture grecque du Nouveau Testament	vacat	1	1	S

*Théologie historique  
et systématique*

<b>Semestre d'hiver</b>				
Introduction à la théologie	Klauspeter Blaser, po	1	2	CS
Philosophie	Raphaël Celis, po	1	2	C
Le Dieu trinitaire	Pierre Gisel, po	2	2	CS
Eglise et théologie réformées	Klauspeter Blaser, po	2	2	CS
Méthodologie II	Klauspeter Blaser, po	2	2	S
<b>Semestre d'été</b>				
Un siècle de mutations: société, église et théologie au XIXe siècle	Klauspeter Blaser, po Patrick Streiff, pd	2-4	2	C
Philosophie	Raphaël Celis, po	1	2	C
Pneumatologie	Pierre Gisel, po	1-2	2	C

## Programme des cours

### *Théologie morale, pratique et sociale*

<b>1RE - 2E ANNÉES (SUITE)</b>			
<b>Semestre d'hiver</b>			
Introduction à l'homilétique	Bernard Reymond, po	1	2 C
Homilétique I	Bernard Reymond, po	2	2 S
Les ministères	Bernard Reymond, po Claude Vallotton	2-4	2 C
Introduction à l'éthique (II)	Denis Muller, po	1-2	2 CS
<b>Semestre d'été</b>			
Les crises et le développement spirituel, lieux du dialogue pastoral	Claude Vallotton	2-4	2 C
Introduction à l'éthique: étude de cas	Denis Müller, po	2	2 CS
Homilétique I (fin)	Bernard Reymond, po	2	2 S
<b>Semestre d'hiver</b>			
Les réactions païennes au christianisme dans les premiers siècles	Eric Junod, po	1	2 C
Méthodologie I	Frédéric Amsler, pi	1	2* C
<b>Semestre d'été</b>			
Introduction à la Réforme en Suisse romande	Frédéric Amsler, pi	1-2	2 C
<b>Semestre d'hiver</b>			
La religion des Européens: introduction à la	Roland Campiche, po	2-3	2 C
Introduction à la langue hindi	Maya Burger, po		1 C
Les Yogas	Maya Burger, po	2	2 CS
Travaux pratiques: les langages du masque	Claude Welscher, ass	1-4	2 TP
Introduction à l'étude des religions	Maya Burger, po	1	2 C
Psychologies, psychanalyse et christianisme: éléments pour un dialogue	Thierry de Saussure, pi	2	2 C
<b>Semestre d'été</b>			
Magie, salut et guérison	Maya Burger, po	3-4	2 S
Introduction à la langue hindi	Maya Burger, po		1 C
Etude de la déesse dans le contexte de l'hindouisme	Maya Burger, po	2	2 CS
Les religions océaniques et l'«énigme» de Rapa Nui	Claude Welscher, ass	1-4	2 TP
Introduction à l'étude des religions	Maya Burger, po	1	2 C

### *Histoire du christianisme*

### *Sciences des religions*

**Programme  
des cours**

**3<sup>E</sup> - 4<sup>E</sup> ANNÉE**

*Théologie biblique*

*Semestre d'hiver*

L'Épître aux Ephésiens: une relecture de Paul	Klauspeter Blaser, po	3-4	2 C
Atelier d'analyse narrative	Daniel Marguerat, po	3-4	2 S
Le récit d'une conquête: exégèse du livre de Josué	Thomas Römer, po	3-4	2 C
A qui appartient le pays? Les différentes conceptions de la terre promise dans la Bible hébraïque	Thomas Römer, po	3-4	2 S
Atelier d'hébreu	Thérèse Glardon, me	2-4	2* S
Atelier de grec ou les plaisirs variés de la lecture	Frédéric Amsler, pi Jean-Daniel Kaestli, pas	3-4	1 S

*Semestre d'été*

Les Antiquités bibliques du Pseudo-Philon ou la Bible réécrite au 1 <sup>er</sup> siècle de notre ère	Jean-Daniel Kaestli, pas	3-4	2 CS
La condition humaine selon Paul	Daniel Marguerat, po	3-4	2 C
Le roman de Joseph	Thomas Römer, po	3-4	2 C
Atelier d'hébreu: lectures de Qohèlèth	vacat	2-4	2* CS
Atelier de grec ou les plaisirs vanés de la lecture	Frédéric Amsler, pi Jean-Daniel Kaestli, pas	3-4	1 S

*Théologie historique  
et systématique*

*Semestre d'hiver*

Du témoignage missionnaire à l'exigence œcuménique	Klauspeter Blaser, po	3-4	2* C
La question de dieu en modernité et en postmodernité	Pierre Gisel, po	3-4	2 C
Méthodologie II	Klauspeter Blaser, po	2-3	1 S

*Semestre d'été*

Un siècle de mutations: société, église et théologie au XIX <sup>e</sup> siècle	Klauspeter Blaser, po Patrick Streiff, pd	2-4	2 C
Du témoignage missionnaire à l'exigence œcuménique II	Klauspeter Blaser, po	3-4	2* C
La théologie face aux sciences religieuses	Pierre Gisel, po	3-4	2 C

*Théologie morale,  
pratique et sociale*

*Semestre d'hiver*

Homilétique II/III	Bernard Reymond, po	3-4	2 S
Séminaire interfacultaire d'éthique biomédicale	Denis Müller, po	3-4	2 S
Le pardon, entre histoire et oubli	Olivier Abel, pi	3-4	2 C
Les ministères	Bernard Reymond, po Claude Vallotton	2-4	2 C

*Semestre d'été*

Homilétique II (fin)	Bernard Reymond, po	3	2 S
Norme et exclusion (sida, toxicom., homosexualité)	Denis Müller, po	3-4	2* S
Thèmes et problèmes d'une éthique de l'environnement	Alberto Bondolfi, pi	3-4	2 C
Les crises et le développement spirituel, lieux du dialogue pastoral	Claude Vallotton	2-4	2 C
Prier le «Notre Père»: structure fondamentale de la vie humaine	Henry Mottu, pi	2-4	2 C

*Histoire du christianisme*

*Semestre d'hiver*

Comment a-t-on écrit l'histoire de l'Église ancienne? de Luc à Sozomène	Frédéric Amsler, pi	3-4	2 S
---	---------------------	-----	-----

*Semestre d'été*

Origène ou l'exigence de la recherche en théologie	Eric Junod, po	3-4	2 S
A. de Cantorbéry: le moine et l'homme d'église	Michel Grandjean, pi	3-4	2 C



**Programme  
des cours***Science des religions***3<sup>E</sup> - 4<sup>E</sup> ANNÉE (SUITE)****Semestre d'hiver**

Magie, salut et guérison	Maya Burger, po	3-4	2 S
La religion des Européens: introduction	Roland Campiche, po	2-3	2 C
Les langages du masque	Claude Welscher, ass	1-4	2 TP

**Semestre d'été**

«Sectes» et liberté religieuse	Roland Campiche, po	3-4	2 S
Les religions océaniques et l'«énigme» de Rapa Nui	Claude Welscher, ass	1-4	2 TP
Libido-agressivité-agapè	Thierry de Saussure, pi	3-4	2 S

*Séminaires interdisciplinaires***Semestre d'hiver**

Séminaire interfacultaire d'éthique biomédicale	Denis Müller, po	3-4	2 S
Pratique(s) et théologie	Daniel Marguerat, po Jean-Daniel Hostettler	3	2 S

**Semestre d'été**

Un siècle de mutations: société, église et théologie au XIX <sup>e</sup> siècle	Klauspeter Blaser, po Patrick Streiff, pd	2-4	2 C
La Bible et le christianisme sont-ils monothéistes?	Pierre Gisel, po Thomas Römer, po	3-4	2 S
La foi au cinéma	Bernard Reymond, po Maurice Terrail	3-4	2 S
Images du voyage dans la culture grecque et chrétienne	Claude Calame, po Daniel Marguerat, po Jean-Daniel Koestli, pas	3-4	2 S

**COURS POUR DIPLÔMANTS ET DOCTORANTS****Semestres d'hiver et d'été**

Colloque ISB			2*
--------------	--	--	----

**COURS GÉNÉRAUX PUBLICS****Semestre d'hiver**

Abraham — l'actualité d'un ancêtre	plusieurs professeurs		1 C
------------------------------------	-----------------------	--	-----

**Semestre d'été**

Alexandre Vinet et Jeremias Gotthelf: deux moralistes de la Suisse naissante	Klauspeter Blaser, po Bernard Reymond, po		1 C
--	--	--	-----

*Cours spécifiquement destinés aux  
étudiants inscrits en Faculté des lettres***CERTIFICAT D'ÉTUDES THÉOLOGIQUES****Semestre d'hiver**

Le christianisme, son histoire et ses problèmes	Pierre Gisel, po	Lettres	2 C
La religion des Européens: introduction à la sociologie des religions	Roland Campiche, pe	Lettres	2 C
L'Évangile de Marc (explication de textes bibliques)	Jean-Daniel Kaestli, pas	Lettres	2 C

**Semestre d'été**

Le christianisme, son histoire et ses problèmes II	Klauspeter Blaser, po	Lettres	2 C
«Sectes» et liberté religieuse	Roland Campiche, pe	Lettres	2 S
Le cycle d'Abraham (figures d'un patriarche)	Thomas Römer, po	Lettres	2 CS

Nous ne présentons ici que les cours du programme qui sont spécifiquement destinés aux étudiants inscrits en Faculté des lettres. Pour en savoir plus sur le cursus complet et les examens, s'adresser au prof. Thomas Römer, BFSH2, bureau 5023, 692 27 12.

## Programme des cours

### 3<sup>E</sup> CYCLE

#### *Sciences bibliques (Nouveau Testament)*

L'ÉDIT DE NANTES (1598). CONTEXTE POLITIQUE ET THÉOLOGIQUE. RÉPERCUSSIONS. Sous la direction des prof. Olivier Fatio (Genève) et Gottfried Hammann (Neuchâtel), assistés de Michel Grandjean, mer (Genève).

Dates et lieu: 6 journées, de 10h00 à 18h00 environ, de janvier à juin, à l'Université de Genève

- I. Vendredi 17 janvier. *L'édit de Nantes et son contexte historique*. Intervenants: Michel Grandjean (Genève), Béatrice Nicollier (Genève)
- II. Vendredi 14 février. *Doctrines politiques et juridiques*. Intervenants: Mario Turchetti (Fribourg), Marianne Carbonnier-Burkard (Paris).
- III. Vendredi 14 mars. *Les acteurs de l'édit*. Intervenants: Robert Descimon (Paris), Nicolas Fornerod (Genève).
- IV. Vendredi 11 avril. *Doctrines théologiques autour de l'édit de Nantes*. Intervenants: Olivier Fatio (Genève) et Bernard Roussel (Paris)
- V. Vendredi 9 mai. *Aspects de l'historiographie contemporaine de l'édit de Nantes*. Intervenants: Guy Bedouelle (Fribourg), Patrick Harismandy (Rennes), Gottfried Hammann (Genève)
- VI. Vendredi 6 juin. *Répercussions de l'édit à l'étranger*. Intervenants: Marc Lienhard (Strasbourg), Stéphane-Marie Morgain (Rome).

Conditions d'admission: peuvent s'inscrire pour cet enseignement les licenciés en théologie ou détenteurs d'un diplôme équivalent, les diplômants et doctorants en théologie ou autre discipline concernée, ainsi que les étudiants en fin d'études. Les frais de voyage seront partiellement remboursés

Demandes d'admission à adresser avant le 30 novembre 1996 au plus tard à M. Michel Grandjean (Faculté de théologie, Université, 1211 Genève 4, tél. 022 705 78 60)

Enseignement de 3<sup>e</sup> cycle commun  
aux facultés de théologie  
de Suisse romande, 1996 - 1997

#### *Théologie pratique. Esthétique et théologie pratique*

Enseignement commun aux facultés de théologie de Lausanne, Genève, Neuchâtel, Fribourg et Berne, sous la direction des professeurs Bernard Reymond (Lausanne) et Marc Donzé (Fribourg)

Séminaire réparti sur trois journées qui auront lieu en trois endroits différents. Matinées consacrées aux contributions extérieures, après-midi réservés à des présentations et critiques de contributions des participants doctorants ou diplômants

#### PROGRAMME

- I. SAMEDI 18 JANVIER 1997 (LAUSANNE). *Problèmes d'esthétique fondamentale*, par le prof. Rainer Volp, Université de Mayence (A. Schenker, Fribourg)
- II. SAMEDI 8 MARS 1997 (FRIBOURG). *L'hospitalité d'Abraham, analyse iconographique et théologique*, par le prof. François Boespflug, Université de Strasbourg
- III. SAMEDI 5 AVRIL (NEUCHÂTEL) *Méditations photographiques sur des thèmes bibliques*, avec M. Olivier Christinat, photographe, Lausanne.

## Adresses utiles

	RESPONSABLES	ADRESSE	TÉL	FAX
<i>Décanat</i>	Professeur Denis Müller, doyen	BFSH2, 1015 Lausanne	692 27 01	692 27 05
	Secrétariat du Décanat Mme Marianne Rouiller	BFSH2, 1015 Lausanne	692 27 00	692 27 05
<i>Institut des sciences bibliques</i>	Professeur Jean-Daniel Kaestli, directeur	BFSH2, 1015 Lausanne	692 27 33	692 27 35
	Secrétariat de l'Institut Mme Claudine Etienne	BFSH2, 1015 Lausanne	692 27 30	692 27 35
<i>Institut romand de pastorale</i>	Professeur Bernard Reymond, directeur	BFSH2, 1015 Lausanne	692 27 08	692 27 05
	Assistant M. Jean-Luc Rojas, assistant diplômé	BFSH2, 1015 Lausanne	692 27 39	692 27 05
<i>Département d'histoire et de sciences des religions</i>	Professeur Claude Calame	BFSH2, 1015 Lausanne	692 27 20	692 27 05
	Assistant M. Claude Welscher, assistant diplômé	BFSH2, 1015 Lausanne	692 27 20	692 27 05

### Abréviations utilisées

C	=	cours
S	=	séminaire
CS	=	cours avec proséminaire
h	=	hiver
e	=	été
*	=	tous les 15 jours
**	=	cours ouverts aux étudiants de 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> années

po	=	professeur ordinaire
pe	=	professeur extraordinaire
pas	=	professeur associé
p ass	=	professeur assistant
pi	=	professeur invité
pd	=	privat-docent
me	=	maître d'enseignement
mér	=	maître d'enseignement et de recherche

UNIVERSITÉ  
DE  
LAUSANNE



## FACULTÉ DE DROIT

### Définition et finalité des études de droit

On peut présenter le droit comme un ensemble de règles gouvernant la vie des groupes humains et sanctionnées par une contrainte exercée par l'autorité sociale.

Mais le droit se présente aussi comme un art. Cela est perceptible lorsque l'on envisage la fonction du juge ou de l'arbitre qui, en faisant application de la règle de droit, qu'il doit souvent interpréter, cherche à adopter une solution qui soit juste.

Le droit est également une science, car il s'agit d'un savoir qui a son objet et ses méthodes propres. La Faculté de droit dispense donc, outre des cours de droit positif, une certaine discipline de l'esprit, une formation faite de rigueur dans le raisonnement et de précision dans la forme.

La Faculté se caractérise par un souci d'équilibre entre:

- d'une part, le respect des traditions qui l'amène à faire une place non négligeable aux disciplines historiques (histoire du droit, droit romain par exemple);
- d'autre part, l'ouverture. Le droit comparé a toujours occupé une place importante dans les programmes de la Faculté. Le droit européen, grâce aux aménagements récemment adoptés, occupe également une bonne partie des programmes. Mais les droits étrangers sont aussi enseignés à Lausanne, soit à titre d'option soit à titre obligatoire.

Enfin, la Faculté donne un tour concret et pratique à ses enseignements en coopérant avec le barreau, en confiant notamment à des avocats la charge de certains cours ou séminaires.

### Grades décernés

- Licence en droit, mention «droit suisse», avec ou sans thèse
- Licence en droit avec mention d'une législation étrangère
- Doctorat en droit, mention «droit suisse»
- Doctorat en droit avec mention d'une législation étrangère
- Diplôme postgrade de droit européen

# Quel plan d'études?

## 1<sup>er</sup> cycle

### Droit suisse

### Législation étrangère (droit français)

1<sup>RE</sup> ANNÉE

- Histoire des institutions publiques et des sources
- Droit constitutionnel
- Droit pénal
- Droit civil I
- Introduction au droit
- Economie politique
- Une option

- Histoire des institutions publiques et des sources
- Droit constitutionnel
- Droit pénal
- Droit civil suisse I
- Introduction au droit
- Economie politique
- Une option

### EXAMEN DE 1<sup>RE</sup> ANNÉE

2<sup>E</sup> ANNÉE

- Droit international public
- Libertés publiques
- Droit administratif
- Droit civil II
- Droit des obligations I
- Eléments de comptabilité
- Langue juridique allemande (en 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> année)

- Droit international public
- Libertés publiques
- Droit administratif
- Droit civil français
- Droit des obligations français
- Eléments de comptabilité
- Procédure pénale française

### EXAMEN DE 2<sup>E</sup> ANNÉE

## 2<sup>e</sup> cycle

3<sup>E</sup> ANNÉE

- Droit romain
- Histoire du droit privé
- Droit civil comparé général
- Droit civil III
- Droit des obligations II
- Droit commercial
- Droit fiscal
- Langue juridique allemande (en 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> année)

- Droit romain
- Histoire du droit privé
- Droit civil comparé général
- Droit civil français
- Droit des obligations français
- Droit commercial français
- Droit fiscal

### EXAMEN DE 3<sup>E</sup> ANNÉE

4<sup>E</sup> ANNÉE

- Procédure civile
- Poursuite et faillite
- Droit international privé
- Introduction au droit européen  
ou  
Droit pénal spécial / procédure pénale
- Quatre options

- Droit international privé
- Procédure civile
- Exécution générale
- Introduction au droit européen
- Quatre options

### LICENCE EN DROIT

## 3<sup>e</sup> cycle

### THÈSE

Licence en droit suisse

Doctorat en droit suisse

Licence, mention législation étrangère

Doctorat, mention législation étrangère

Facultative, mais possibilité légale pour le stage de notaire ou d'avocat

Obligatoire pour l'obtention du titre

Facultative

Obligatoire pour l'obtention du titre

### DIPLÔME POSTGRADE EN DROIT EUROPÉEN (VOIR P. 45)

## Commentaires sur les études

- Orientation générale* ● Les études portent soit sur le droit suisse, soit sur des législations étrangères, soit, en 3<sup>e</sup> cycle, sur le droit européen.
- Nature des enseignements* ● L'enseignement est donné essentiellement sous forme de cours, complétés par des séminaires.
- Etudes dans une législation étrangère* ● Il est possible d'accomplir des études complètes en droit suisse ou en droit français, mais seulement partielles en droit allemand: certificats, éventuellement doctorat à l'issue d'une soutenance de thèse. En outre, il est possible de suivre des études de 3<sup>e</sup> cycle en droit européen.
- Accès aux mentions «législations étrangères»* ● Les licenciés en droit suisse ainsi que les étudiants de nationalité étrangère ou binationaux peuvent accéder aux grades avec mention d'une législation étrangère (droit français, enseigné à la Faculté).
- Licence ou doctorat? Les exigences* ● Le programme des 4 années est le même pour la licence et le doctorat. Dans la voie de la licence, des moyennes de six au minimum sont exigées dans chaque série d'examens, tandis que la moyenne exigée pour le doctorat est de sept au moins. Pour le doctorat, la 4<sup>e</sup> année est complétée par un examen de 48 h en droit romain spécial (ou en droit civil pour les candidats ressortissant d'un pays où le latin n'est pas exigé au baccalauréat).
- Equivalences* ● Le candidat au doctorat ou à la licence qui a déjà suivi des examens équivalents en Suisse ou à l'étranger peut bénéficier d'équivalences. La reconnaissance réciproque des examens fait l'objet d'une convention entre les facultés suisses de droit. Dans les autres cas, les dispenses de semestres et d'examens sont octroyées par la Commission des équivalences de la Faculté.
- Certificat d'études juridiques* ● Il est constitué d'une ou plusieurs matières choisies d'entente avec les professeurs. Des prescriptions légales l'instituent. Les candidats doivent être immatriculables en droit, au même titre que ceux préparant une licence de la Faculté, dans la mention correspondante. Ce certificat intéresse surtout les étudiants allemands.
- Contrôle des études* ●
- La Faculté met sur pied des examens annuels. Ils portent, selon le plan d'études, sur tous les enseignements obligatoires, ainsi que sur des branches à option.
  - L'étudiant a la possibilité de s'inscrire avec le programme complet à l'une des 3 sessions de juin/juillet — septembre/octobre — mars.
  - Les examens complémentaires de latin précèdent de quelques semaines les examens de droit. En cas d'échec, ils peuvent être répétés une fois.
  - Les étudiants peuvent se présenter 2 fois à chaque série d'examens, ou 3 fois s'ils changent de mention après un échec.
  - Les étudiants de 1<sup>er</sup> cycle ne sont admis aux cours de l'année suivante qu'à partir du moment où ils ont réussi les examens de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> séries.
  - Le candidat qui, à la suite d'échecs répétés, n'est plus autorisé à se présenter aux examens d'une autre faculté ou école de l'Université de Lausanne, ou d'une autre université suisse ou étrangère, ne peut se présenter qu'une fois à la 1<sup>re</sup> série d'examens (après la 1<sup>re</sup> année d'études à la Faculté).

*Exigence du latin* ●

Un cours de latin est dispensé à la Faculté de droit. S'étendant sur deux semestres, il permet aux étudiants qui n'ont pas de maturité avec latin (ou une formation jugée équivalente) de se préparer à l'examen préalable de latin. Cet examen se situe quelques semaines avant les sessions d'examens de droit. La réussite à cette épreuve autorise ces étudiants à se présenter à l'examen de 1<sup>re</sup> série.

L'exigence du latin ne s'applique pas aux étudiants en législation étrangère.

## Les enseignements

<i>Droit romain</i>	<b>Matières historiques</b> Ce cours est indispensable pour acquérir une perspective historique des institutions juridiques actuelles. En effet, tous les systèmes juridiques occidentaux sont plus ou moins inspirés du droit romain. Le cours aborde entre autres l'histoire du droit romain, le droit des obligations, les droits réels (droit sur les choses)
<i>Droit romain spécial</i>	Le séminaire de droit romain et l'exégèse des Pandectes sont destinés aux étudiants visant le doctorat. Ces enseignements donnent l'occasion de travailler directement sur les sources romaines.
<i>Histoire du droit privé</i>	Ce cours, destiné à retracer de manière approfondie l'évolution d'un domaine particulier du droit privé dans le temps et dans l'espace, est consacré à l'étude du droit de la famille
<i>Histoire des institutions publiques et des sources</i>	Ce cours, fondé essentiellement sur l'analyse de textes, est destiné à rendre les nouveaux étudiants en droit sensibles à l'évolution des institutions et notions juridiques dans le temps et, par là même, à leur relativité. D'autre part, il cherche à exercer leur capacité d'analyse critique des textes, pour en tirer le maximum d'informations et raisonner ensuite sur cette base.
<i>Introduction au droit</i>	Il s'agit ici de comprendre les mécanismes du droit. Comment les règles de droit naissent-elles? Qui en assure l'application? Sont-elles en concurrence les unes avec les autres? Favorisent-elles l'arbitraire ou la bonne foi?
<i>Droit administratif</i>	<b>Matières relevant du droit public</b> L'ordre juridique a élaboré quelques principes généraux qui s'imposent aux activités publiques: légalité, intérêt public, proportionnalité. Il a réglementé les instruments d'action de l'Etat en leur donnant une forme juridique (décision, contrat. .) et a doté l'administration d'une forme structurée. Ces règles forment, dans leur ensemble, le droit administratif.
<i>Droit administratif spécial</i>	Ce cours est consacré au droit de l'aménagement du territoire et de la construction. Il analyse les moyens par lesquels l'Etat cherche à contrôler la gestion de cette ressource limitée qu'est l'espace.
<i>Droit constitutionnel</i>	Le droit constitutionnel est la branche du droit public qui définit l'Etat, sa nature, la forme de son gouvernement, ses prérogatives, la légitimité de son action, l'organisation des pouvoirs publics et les rapports entre l'Etat et les individus Ce cours commence par une approche historique de l'Etat suisse. Il étudie ensuite différentes théories philosophiques, sociologiques et juridiques de l'Etat, puis le droit constitutionnel suisse en laissant une large place aux mécanismes de la démocratie. Enfin, il aborde les relations de la Suisse avec l'étranger.
<i>Droit pénal</i>	Cet enseignement comporte l'étude de la loi pénale, de son champ d'application dans le temps, quant aux lieux et quant aux personnes. Il s'attache ensuite à l'examen des éléments de l'infraction et de la faute — ou culpabilité — de son auteur. Enfin, il s'occupe des sanctions, peines ou mesures applicables aux délinquants.
<i>Droit pénal français</i>	La première partie du cours porte sur l'infraction et le délinquant, avec l'étude des classifications des infractions, des éléments constitutifs de l'infraction et du délinquant et de la responsabilité pénale. La deuxième partie porte sur la sanction, avec l'étude des formes de la réaction sociale, la classification des peines, la mesure de la sanction
<i>Droit pénal spécial / procédure pénale</i>	Ce cours cherche à familiariser l'étudiant avec les infractions les plus importantes du code pénal afin de lui permettre de maîtriser le droit pénal dans son ensemble. A cela s'ajoute l'étude de la procédure pénale, soit des règles sur l'organisation judiciaire, et la procédure de la Confédération et des cantons, avec un accent particulier sur les implications de la CEDH.

## Les enseignements

<i>Droit fiscal</i>	A la frontière de l'économie d'entreprise et des sciences financières, le droit fiscal définit les règles selon lesquelles le poids des dépenses publiques sur les citoyens peut être réparti équitablement entre ceux-ci, et les garanties dont ils disposent envers la puissance publique.
<i>Droit international public</i>	Vu l'extension croissante de cette matière, ce cours n'est qu'une introduction. Sont traités les sources du droit international, ses sujets, la responsabilité internationale, la protection par l'Etat de ses nationaux à l'étranger, les modes de règlement pacifique des différends internationaux.
<i>Droit des relations économiques internationales</i>	Le cours cherche tout d'abord à familiariser les participants avec la notion et les caractéristiques du droit économique international. Puis on aborde le droit international des investissements et le système commercial international (en particulier le GATT). Enfin, le cours présente le système monétaire international.
<i>Droit diplomatique et consulaire</i> <i>Droit des org. internationales</i>	Le cours s'attache à analyser les règles fondamentales de la diplomatie, tant bilatérale (droit diplomatique et consulaire classique) que multilatérale (droit des organisations internationales).
<i>Libertés publiques</i>	Les libertés publiques procèdent directement des droits de l'homme. Elles englobent l'ensemble des droits que les particuliers peuvent faire valoir à l'encontre du pouvoir. Le cours dégage les traits principaux de l'évolution des libertés publiques et les conceptions auxquelles elle a conduit dans les sociétés actuelles. Il présente ensuite ces libertés publiques en droit suisse et les conditions auxquelles ces libertés publiques peuvent être restreintes.
<i>Relations économiques extérieures de la Suisse</i> <i>Relations internationales</i>	Ce cours offre aux étudiants la possibilité de se familiariser avec certains des plus importants problèmes de la coopération économique internationale. Le cours est divisé en deux parties: 1. La politique extérieure des Etats-Unis de la Première Guerre mondiale à nos jours. 2. Les théories des relations internationales (analyse des structures des relations internationales contemporaines à la lumière des principaux cadres conceptuels de la science politique).
<i>Introduction au droit européen</i>	Cet enseignement est destiné à initier les étudiants aux questions fondamentales du droit européen.

### Matières relevant du droit privé

<i>Droit des assurances privées</i>	Ce cours analyse, sur le plan du droit privé, le contrat d'assurance, ses sources et ses éléments. Sur le plan du droit public, sont étudiés les aspects essentiels du droit de la surveillance exercée par l'Etat.
<i>Droit des assurances sociales</i>	L'enseignement porte sur la plupart des dix branches qui constituent le régime suisse. L'approche se fait surtout du point de vue de l'assuré et dans la perspective des points de contact qui existent entre le droit des assurances sociales et le droit du travail.
<i>Droit bancaire et monétaire</i>	Ce cours est consacré aux principes fondamentaux du droit monétaire, du droit bancaire public et du droit des marchés financiers.
<i>Droit civil I</i>	Ce cours est consacré à l'étude du sujet de droit, c'est-à-dire la personne. Il comporte trois volets: <ul style="list-style-type: none"><li>• la personne physique. limites de la personnalité dans le temps, de la jouissance et de l'exercice des droits civils et, enfin, de l'organisation de l'état civil et de l'effet des actes d'état civil.</li><li>• La personne morale ou personne juridique. Après une partie générale, le cours examine de façon détaillée le fonctionnement de l'association et de la fondation.</li><li>• Les droits de la personnalité, tant des personnes morales que physiques. L'accent est mis sur la protection des droits de la personnalité, tant à l'égard des tiers que contre la personne qui en est elle-même titulaire.</li></ul>



## Les enseignements

<i>Droit civil II</i>	●	Ce cours traite tout d'abord du droit des régimes matrimoniaux. Par exemple: qui administre les patrimoines des époux? Qui en dispose? Peut-on accroître son patrimoine pendant le mariage? Ensuite, le cours s'attache au droit des successions.
<i>Droit civil III</i>	●	Ce cours est consacré à l'étude des droits réels et constitue l'un des domaines les plus techniques du droit privé. Les principes fondamentaux sont abordés dans une première partie, avant de passer aux droits réels mobiliers, puis aux droits réels immobiliers.
<i>Droit civil français I</i>	●	Le cours est divisé en deux parties. La première recouvre le droit des personnes (nom, domicile, etc.), le droit de la famille (mariage, divorce, etc.), des notions générales sur le droit des biens. La deuxième partie étudie les régimes matrimoniaux et les successions.
<i>Droit civil français II</i>	●	Ce cours est consacré à l'étude du droit des obligations avec, en première partie, la théorie générale du contrat, les quasi-contrats, le régime général de l'obligation. En deuxième partie sont étudiés les principaux contrats (vente, louage, etc.) et la responsabilité civile délictuelle.
<i>Droit commercial</i>	●	Rattaché en majeure partie au droit privé, le droit commercial règle essentiellement les structures nécessaires ou spécialement utiles aux entreprises commerciales. Plus que d'autres domaines, le droit commercial subit l'influence continue de la vie des affaires qu'il est censé organiser. Celle-ci change beaucoup plus vite que la loi, au point de la rendre parfois dépassée. Le juriste doit donc observer les développements de la pratique et les comprendre.
<i>Droit commercial français</i>	●	La première partie du cours est consacrée à l'étude des commerçants, des actes de commerce, des fonds de commerce, de l'entreprise commerciale, des sociétés commerciales. La deuxième partie aborde les effets de commerce, les opérations de banque et de crédit, le droit de la concurrence, les procédures collectives de règlement du passif.
<i>Droit comparé, partie spéciale</i>	●	Le cours est consacré au droit de la concurrence déloyale dans les pays de la CE et en Suisse.
<i>Droit international privé</i>	●	Ce cours a pour but d'initier les étudiants à la systématique de cette branche, à la lumière du droit suisse.
<i>Droit des obligations I</i>	●	Cette partie générale expose les notions fondamentales du droit privé: droit subjectif, créances, obligation, responsabilité, faute, dommage. Le droit des obligations régit d'abord la source des droits et des devoirs dérivant d'un contrat, d'un délit, etc. Il détermine la validité des contrats et régit la responsabilité, les droits de créance, leur paiement, leur transfert.
<i>Droit des obligations II</i>	●	Ce cours complète la partie générale du droit des obligations. Il étudie les diverses classifications des contrats importants de la vie sociale et économique et donne aux étudiants les méthodes nécessaires pour analyser un contrat.
<i>Poursuite et faillite</i>	●	Le droit de l'exécution forcée règle les voies et moyens à disposition du créancier: d'une part, la poursuite individuelle, ordinaire ou spéciale, d'autre part, la poursuite collective et générale. Il règle aussi les voies et moyens dont dispose le poursuivi pour s'opposer aux procédés d'un soi-disant créancier.
<i>Procédure civile</i>	●	La procédure civile comporte l'organisation des tribunaux, la détermination de leurs compétences et la procédure à suivre devant eux.
<i>Procédure civile française</i>	●	La première partie du cours est consacrée à l'organisation judiciaire, alors que, dans la deuxième partie, sont traités le déroulement de l'instance, le jugement, les voies de recours et d'exécution.
<i>Procédure pénale française</i>	●	La procédure pénale a pour objet la réglementation du procès pénal. Elle détermine l'organisation et la compétence des juridictions, elle édicte les règles devant être respectées. Elle réglemente, enfin, l'autorité et les effets des jugements répressifs.
<i>Propriété intellectuelle</i>	●	Ce cours est consacré à l'étude des législations suivantes: droit des marques, des brevets d'invention, des obtentions végétales, des dessins et modèles industriels, du droit d'auteur.

## Les enseignements

*Droit allemand*

*Criminologie*

*Economie politique*

*Éléments de comptabilité*

*Histoire contemporaine*

*Histoire des idées politiques*

*Langue juridique allemande*

*Logique formelle*

*Médecine légale*

*Psychiatrie légale*

*Sciences forensiques*

*Sociologie générale I*

### Matières annexes ou complémentaires

Ce cours est destiné en premier lieu aux étudiants allemands s'inscrivant pour un ou deux semestres à Lausanne. Le programme (droit privé et public) leur permet de répéter et d'approfondir les connaissances acquises pendant leurs deux premières années d'études et d'obtenir des certificats reconnus par les autorités allemandes.

Ce cours traite de l'explication du crime comme comportement humain. On compare ses manifestations dans des sociétés historiques et modernes, en fonction de facteurs culturels, économiques et irrationnels. L'effet dissuasif des peines, de même que les effets de la prison, la genèse des normes pénales, le sentiment d'insécurité sont également abordés.

Ce cours propose une étude systématique des principes de fonctionnement des économies décentralisées. Sont traités des éléments de théorie macroéconomique et microéconomique, ainsi que divers aspects du fonctionnement d'une théorie ouverte.

Le cours a pour objet l'étude du modèle comptable de base ainsi que les principes, les règles d'usage et les règles juridiques qui constituent son cadre de référence.

L'objectif du cours est d'introduire à l'histoire contemporaine et à la démarche historique à travers l'analyse du nazisme.

Ce cours vise à offrir aux étudiants une présentation générale et élémentaire des auteurs et des questions principales dans la formation de la pensée politique moderne.

Ce cours a pour objectif de familiariser l'étudiant avec la terminologie juridique de la langue allemande. En droit suisse, la langue allemande joue un rôle prépondérant. En effet, on y rencontre un grand nombre d'auteurs germanophones, une riche jurisprudence alémanique et une influence marquée de la doctrine et de la jurisprudence allemandes. Le cours suppose que l'étudiant ait déjà de bonnes bases en allemand.

Ce cours est une initiation à l'objet, aux démarches et à l'épistémologie de la logique, au moyen d'une présentation précise de ses concepts et de ses méthodes.

Ce cours comprend la pathologie médico-légale, les autopsies, les expertises concernant l'ivresse au volant, la toxicologie légale, etc.

Ce cours décrit les troubles du comportement qui peuvent se manifester aux trois étapes de la vie, en soulignant leurs implications légales et les interfaces aux différents volets de la législation.

Ce cours concerne l'ensemble des principes scientifiques et des méthodes techniques appliquées à l'investigation criminelle, pour prouver l'existence d'un crime et aider la justice à déterminer l'identité de l'auteur.

Ce cours est une introduction à la sociologie. Il traite, pour l'essentiel, du fonctionnement et de la transformation des normes, des croyances et des codes qui structurent les groupes humains.

## Les enseignements

	<b>Matières relevant du postgrade de droit européen</b>
<i>Droit européen des sociétés</i>	La première partie du cours concerne la reconnaissance et l'établissement des sociétés. La deuxième partie a trait à la coordination du droit des sociétés. Enfin, dans la troisième partie sont traitées les nouvelles formes de sociétés prévues par le droit communautaire.
<i>La libre circulation des marchandises</i>	Ce cours présente les règles du Traité CE et celles du droit dérivé qui tendent à créer le marché intérieur entre les Etats membres. Il montre comment ces règles sont mises en action par les opérateurs économiques, et la jurisprudence qui en découle.
<i>Le droit européen de la concurrence</i>	Ce cours est le prolongement logique du précédent, il montre comment les règles de concurrence de la Communauté s'efforcent d'éviter les accords entre entreprises, les pratiques concertées et les abus de positions dominantes qui conduisent au cloisonnement du marché intérieur.
<i>La libre circulation des personnes et des services</i>	Ce cours porte sur la liberté de circulation des personnes dans le Traité de Rome et sur les conséquences qui en résultent à l'égard des Etats membres de l'Union européenne et de leurs ressortissants.
<i>Droit européen de la recherche et de la technologie</i>	Ce cours analyse les dispositions juridiques communautaires en la matière, ainsi que leur application.
<i>Droit européen des transports</i>	Ce cours traite des fondements d'une politique européenne des transports dans le traité CE ainsi que de leur mise en œuvre par le législateur communautaire (accès au Marché, harmonisation, concurrence, etc.).
<i>Droit fiscal européen</i>	Ce cours porte sur les principes admis par la Communauté en matière d'impôts indirects (en particulier de TVA), ainsi que sur les directives et recommandations concernant les impôts directs.
<i>Espace judiciaire européen</i>	Ce cours analyse deux types de règles qui fondent un nouvel espace juridique européen: celles qui concernent les tribunaux statuant dans les affaires internationales et celles qui touchent à la reconnaissance et à l'exécution des jugements.
<i>Espace social européen</i>	Ce cours est consacré pour l'essentiel à l'étude des règles organisant la coordination des régimes nationaux de sécurité sociale au sein de la CE, et à la présentation des mesures tendant à harmoniser le droit du travail des Etats membres.
<i>Institutions, sources et procédures du droit européen</i>	Ce cours cherche tout d'abord à familiariser les étudiants avec la structure et le fonctionnement des institutions de la Communauté européenne. Puis le cours traite des rapports entre l'ordre juridique communautaire et celui des Etats membres, de même que les grands principes du droit communautaire.
<i>Droit des relations économiques internationales</i>	Le cours cherche à familiariser les participants avec la notion et les caractéristiques du droit économique international. Puis il aborde le droit international des investissements et le système commercial international (en particulier le GATT). Il se termine par une présentation du système monétaire international.
<i>Droit européen de la propriété intellectuelle</i>	Le cours présente les directives communautaires en droit d'auteur, la directive d'harmonisation du droit des marques et la proposition de règlement de marque européenne, le droit européen des brevets et les règlements d'exemption pour les accords de licence.
<i>Droit bancaire et monétaire européen</i>	La partie générale de ce cours est consacrée aux principes fondamentaux du droit monétaire, du droit bancaire public et du droit des marchés financiers. La partie spéciale comporte l'étude plus approfondie de sujets européens spécifiques.
<i>Arbitrage international comparé</i>	L'arbitrage est un mode de règlement toujours plus répandu des litiges commerciaux entre des sociétés de pays différents comme entre les sociétés et les institutions étatiques. Le cours étudie et illustre par des exemples pratiques les solutions apportées par les principales législations d'arbitrage.
<i>Marché intérieur et politique industrielle</i>	Ce cours traite des questions d'actualité qui se posent dans le cadre du fonctionnement du Marché unique (libre circulation, politique industrielle, télécommunications).
<i>La Convention européenne des droits de l'Homme</i>	Le cours traite des principes de base et du fonctionnement du système judiciaire européen de protection des droits et des libertés individuels.

## Formations postgrades

### Thèses de doctorat ou de licence

Si le candidat a subi avec succès les épreuves écrites et orales prescrites pour le grade qu'il postule, il peut présenter une thèse à la Faculté.

Le candidat choisit le sujet de sa thèse d'entente avec un professeur de la Faculté (directeur de thèse), dont l'enseignement se rapporte au sujet de la thèse, ou avec un autre spécialiste approuvé par le décanat .

La thèse de doctorat doit présenter le caractère d'une étude approfondie, personnelle et inédite.

La thèse de licence peut être de nature essentiellement descriptive

A la demande du candidat, la Faculté peut l'autoriser à présenter sa thèse dans une autre langue que le français.

### Diplôme postgrade en droit européen

Le Département de l'instruction publique et des cultes du canton de Vaud a décidé, en 1991, la création d'un diplôme postgrade de droit européen dans le cadre du Centre de droit comparé et européen dirigé par le prof. Bernard Dutoit et sous la responsabilité du prof. Roland Bieber. Ce diplôme vise à offrir une formation préparant aux activités juridiques et scientifiques en Suisse et dans la Communauté européenne. Il est ouvert aux titulaires d'une licence en droit, en sciences économiques ou d'un diplôme jugé équivalent.

Durée des études. 2 semestres consécutifs et comportant des cours et séminaires équivalant à 16 heures hebdomadaires au moins

#### Programme:

- Institutions, sources et procédures du droit européen
- Libre circulation des personnes et des services
- Libre circulation des marchandises
- Droit social européen
- Droit communautaire de la concurrence
- Marché intérieur et politique industrielle
- Droit européen de la propriété intellectuelle
- Droit bancaire et monétaire européen
- Droit européen des sociétés
- Droit européen des transports
- Droit européen de la recherche et de la technologie
- Espace judiciaire européen
- Droit des relations économiques internationales
- Droit fiscal communautaire
- Convention européenne des droits de l'Homme
- Arbitrage international comparé

### Stage et brevet d'avocat ou de notaire

Pour être admis sur titre au stage d'avocat (2 ans) ou de notaire (3 ans) dans le canton de Vaud, il faut (loi du 22 décembre 1993) remplir l'une des trois conditions suivantes:

- a) avoir soutenu une thèse de doctorat ou de licence;
- b) avoir obtenu un diplôme d'études juridiques postgrade,
- c) avoir exercé pendant deux ans au moins une activité juridique.

• Pour le brevet d'avocat, se renseigner auprès du greffier du Tribunal cantonal, route du Signal 8, 1014 Lausanne, tél.: 021/ 313 15 11

• Pour le brevet de notaire, se renseigner au Département de justice et police, auprès du responsable des affaires notariales du Service de Justice et Législation, place du Château 1, 1014 Lausanne, tél.: 021/ 316 45 45

## Instituts et centres spécialisés

### *Institut de droit judiciaire (IDJ)*

L'Institut de droit judiciaire regroupe les disciplines de procédure: procédure civile, procédure pénale et exécution forcée (saisie, faillite, etc.)

### *Institut de recherche sur la responsabilité civile et les assurances (IRAL)*

Cet institut a pour but de promouvoir la recherche et la formation continue dans le domaine du droit de la responsabilité civile, des assurances sociales et privées, ainsi que du travail. L'IRAL accueille toute personne désireuse d'effectuer des travaux scientifiques dans l'un ou l'autre de ces domaines. Il organise des journées d'études et des colloques. Il publie depuis quelques années une collection d'ouvrages touchant à son domaine d'action.

### *Centre du droit de l'entreprise (CEDIDAC)*

Le CEDIDAC est le lien entre les milieux professionnels et l'institution universitaire. Il met le droit au service de la pratique. Organisme de formation continue de niveau universitaire, il permet aux praticiens de mieux servir le public. Il effectue les recherches nécessaires à la publication de livres traitant de sujets juridiques actuels. Le CEDIDAC œuvre sur un plan intercantonal et international.

### *Centre de droit comparé et européen*

Ce centre constitue le prolongement de l'enseignement dans ces deux matières et représente un lieu de recherche et de documentation pour les doctorants, juristes et toute personne intéressée. La collection «Comparativa» du Centre — qui va compter bientôt 50 volumes — traduit l'effort de recherche comparative conduite sous ses auspices.

### *Centre d'études interdisciplinaires Walras-Pareto*

Le Centre Walras-Pareto est rattaché administrativement à la Faculté de droit et dirigé par le titulaire de la chaire d'économie politique. Ce centre a donc un double caractère: interfacultaire et interdisciplinaire (économie et sociologie). Il a pour objectif de mettre en valeur les bibliothèques et les fonds d'archives Walras et Pareto et, d'autre part, de développer la recherche en histoire des sciences sociales.

### *Institut d'études de droit international*

L'Institut d'études de droit international comprend deux sections: a) droit international public et organisations internationales; b) droit international privé. La première regroupe un enseignant ainsi que des chercheurs de la Faculté de droit et de la Faculté des sciences sociales et politiques; la deuxième comprend un enseignant ainsi que des chercheurs de la Faculté de droit. L'Institut a pour mission principale de mettre à disposition des doctorants et chercheurs dans les disciplines qui les concernent l'encadrement, la documentation et, dans la mesure du possible, les locaux et le soutien administratif nécessaires à leurs travaux. L'Institut maintient un contact étroit avec le Département fédéral des Affaires étrangères, l'Organisation des Nations Unies, le Conseil de l'Europe et d'autres organisations gouvernementales ou non ainsi qu'avec les notaires et les avocats, aux fins de l'actualisation de sa documentation scientifique.

### *Institut de droit français*

Cet institut a pour but l'enseignement du droit français, assuré à l'UNIL depuis 1912 et qui est destiné à des étudiants suisses et étrangers. Il permet en particulier à des étudiants français de continuer leurs études à Lausanne. Il constitue ainsi un lien entre la Suisse, la France et l'Europe. L'enseignement regroupe toutes les matières relevant du droit privé et de la procédure: droit civil (y compris droit des obligations), droit commercial, droit pénal, procédure pénale, procédure civile. L'Institut organise de nombreux séminaires pour amener les étudiants à voir les problèmes sous un angle pratique. Et, pour favoriser les recherches, une bibliothèque regroupant toutes les matières de droit français est à la disposition des étudiants.

### *Institut de droit public*

L'Institut comprend les enseignants de droit constitutionnel, de libertés publiques, de droit administratif et d'aménagement du territoire. Sa bibliothèque, ouverte aux doctorants, aux chercheurs et aux étudiants, contient les collections et ouvrages les plus importants de droit public suisse, ainsi que quelques revues de droit public allemand et français.

## Perspectives professionnelles

### Barreau ●

Devenir avocat, c'est devenir indépendant, en tout cas dans le système vaudois qui ne conçoit pas d'avocat salarié. Un brevet d'avocat peut aussi être un atout pour obtenir un poste de conseiller juridique en entreprise.

On devient avocat après une thèse de licence ou de doctorat, un diplôme juridique postgrade ou deux ans d'activité juridique.

### Notariat ●

Le licencié en droit souhaitant devenir notaire prépare tout d'abord une thèse de doctorat ou de licence, puis effectue un stage de trois ans chez un notaire. Comme l'avocat, le notaire est un indépendant.

### Magistrature ●

La filière habituelle pour occuper un poste dans la magistrature consiste à devenir greffier dans un tribunal (de district, cantonal, des baux, des mineurs, etc.), puis d'effectuer le cas échéant un passage au parquet du procureur en tant que substitut, avant de briguer un poste de juge informateur, de procureur ou de président d'un tribunal de district.

### Entreprises privées ●

En dehors de l'ordre judiciaire, de certains services de l'Etat et des assurances, les postes de juristes dont le titulaire ne fait que du droit sont limités, chaque entreprise ne possédant pas obligatoirement de service juridique. Le juriste y sera amené à accomplir des tâches telles que: gestion financière et administrative, gestion du personnel, gestion commerciale, vente, et se trouvera en concurrence avec d'autres licenciés, notamment en sciences économiques. Il devra donc faire valoir des compétences acquises à titre personnel: bagage linguistique, bagage commercial, connaissances informatiques, activités dans la vie associative.

### Divers ●

Comme les autres licenciés en sciences humaines, les juristes peuvent briguer un poste dans le domaine de la communication (journalisme, relations publiques), de la culture, de l'administration publique, ou encore de la diplomatie. Dans ce cas comme dans le précédent, les compétences non académiques ont une importance capitale.

Tous les deux ans, l'ASOU (Association suisse pour l'orientation universitaire) effectue avec l'OFIAIM une enquête dans toute la Suisse sur le passage à l'emploi des jeunes diplômés universitaires. Les chiffres ci-contre sont extraits de cette enquête, qui porte sur la situation professionnelle des jeunes licenciés environ une année après l'obtention de leur titre universitaire. Il convient donc de considérer ces chiffres comme une information sur le premier emploi des jeunes diplômés, et non sur l'orientation de leur carrière à moyen terme. En outre, nous n'avons retenu ici que la situation des jeunes diplômés des Universités de Lausanne, Genève, Fribourg et Neuchâtel, sans tenir compte des hautes écoles allemandes ni des Ecoles polytechniques fédérales.

### Les secteurs d'activité des jeunes diplômés de Suisse romande en 1995\*

	Université	Enseignement	Droit	Médias	Culture	Santé	Travail social	Travail psychologique	Agriculture	Chimie	Industrie	Industrie alimentaire	Construction	Banques et assurances	Fiduciaires	Publicité et relations publiques	Tourisme	Conseil en environnement	Autres services privés	Administrations publiques	Entreprises publiques	Eglises	Associations	Organisations internationales	Autres
<b>Théologie ●</b>	6	10	1	3			2	1												3	1	35			
<b>Droit ●</b>	25	13	133	9	2	1	2					1	1	15	5	1			8	21	2	1	10	1	
<b>Inst. de police scientifique ●</b>	1		1																	4					
<b>Lettres avec langue ** ●</b>	17	83	1	16	5	2	3	1		2			1	1		1		5	4	0	1	2	1		
<b>Lettres sans langue ** ●</b>	25	48	1	8	27	1	4			2		1		2	1	2	1	6	11	1	2	8	1		
<b>Economie politique ●</b>	21	2		4	1					1	1			14	5	2	1	1	10	8	2		1	1	
<b>Autres HEC ●</b>	18	10	3	6	6	1	1			3	23	8	2	107	42	5	5		51	9	3		4	5	
<b>Sciences politiques ●</b>	12	4		8	3	2				2	2			7			3		7	8	1		3	5	
<b>Sciences sociales ●</b>	27	31		11	5	2	35	6					1	5		2			7	11	1	2	11	6	1
<b>Psychologie ●</b>	21	14	1	1	2	32	31	35				1					1		7	7	1	2	2		
<b>Sciences ●</b>	99	42		2	10	5			1	8	10	1	3	6	1		3	4	7	5			5	1	
<b>Pharmacie ●</b>	1			1	1	26																			
<b>Médecine ●</b>	7					76						1								2					

\*\* Nous avons distingué les jeunes diplômés en lettres qui ont une langue comme branche principale de ceux qui n'en ont pas. Comme on peut le voir en effet, ces deux catégories de licenciés s'insèrent dans des secteurs professionnels sensiblement différents.

**Programme  
des cours**

**Licence en droit  
Doctorat en droit**

<b>MENTION DROIT SUISSE</b>		
<b>1<sup>re</sup> année</b>		
Droit constitutionnel	Etienne Grisel, po	4 C
Droit constitutionnel (cours d'appoint)	C. Sathva Spring, ma	2 C
Droit pénal	Martin Killias, po Bernard Boulloc, pi	4 C/1 S
Economie politique	M. Zazin-Nejadan, pi	3 C
Economie politique (cours d'appoint)	R. Baranzini, ma	2 C
Introduction au droit	L. Favre, sup	4h C
Droit civil I (personnes et famille)	Denis Piotet, po Olivier Rodondi, ma	3 C/1 S
Histoire des institutions publiques et des sources	Denis Tappy, pe	2 C
Une matière à option	Voir sous «Matières à option»	
<b>2<sup>e</sup> année</b>		
Droit administratif	Pierre Moor, po	4 C/1 S
Droit civil II: régimes matrimoniaux et successions	Suzette Sandoz, po	3 C/1 S
Droit des obligations I (partie générale)	François Dessemonet, po	5 C/1 S
Libertés publiques	Etienne Grisel, po	2 C/1 S
Droit international public	Antoine Martin, po A. Papaux, ma	3 C/1 S
Eléments de comptabilité	D. Oyon, sup	2 C
Langue juridique allemande (ou 3 <sup>e</sup> année)	Fritz Sturm, po	2 C
<b>3<sup>e</sup> année</b>		
Droit civil III (droits réels)	Denis Piotet, po Laurent Moreillon, ma	4 C/2 S
Droit commercial	Jean-Marc Rapp, po Georges Muller, pe	5 C/2 S
Droit fiscal	Jean-Marc Rivier, pe	2 C
Droit fiscal	M. O. Buffat, ma	1 S
Histoire du droit privé	Jean-François Poudret, po	2 C
Droit des obligations II (contrats spéciaux)	Jean-Marc Rapp, po	2 C/2 S
Droit romain	Hansjörg Peter, pe	4 C/2 S
Droit civil comparé général	Bernard Dutoit, po	2 C
<b>4<sup>e</sup> année</b>		
Introduction au droit européen ou	Roland Bieber, po	2 C
Droit pénal spécial et procédure pénale	Martin Killias, po	2 C
4 matières à option	(voir sous «Matières à option»)	
Droit international privé	Bernard Dutoit, po	2 C
Procédure civile	Jean-François Poudret, po	2 C
Loi sur la poursuite	Hansjörg Peter, pe	2 C
Droit romain spécial (doctorat seulement)	Fritz Sturm, po	2 C/2 S

**Programme  
des cours**

**Licence en droit  
Doctorat en droit**

**MENTION LégISLATION FRANÇAISE**

*1<sup>re</sup> année*

Droit constitutionnel	Etienne Grisel, po	4 C
Droit constitutionnel (cours d'appoint)	C. Sattiva Spring, ma	2 C
Droit pénal suisse	Bernard Bouloc, pi Martin Killias, po	3 C 1 S
Economie politique	M. Zazin-Nejadan, pi	3 C
Economie politique (cours d'appoint)	R. Baranzini, ma	2 C
Introduction au droit	L. Favre, sup	4h C
Droit civil I	Denis Protet, po Olivier Rodondi, ma	3 C/1 S
Histoire des institutions publiques et des sources	Jean-François Poudret, po	2 C
Une matière à option	(voir sous «Matières à option»)	

*2<sup>e</sup> année*

Droit administratif	Pierre Moor, po	4 C/1 S
Droit civil français I	Jean-Pierre Sortais, po	2 C/1 TP
Droit civil français II	Jean-Pierre Sortais, po	2 C/1 TP
Droit commercial français général	Jean-Pierre Sortais, po	2 C/1 TP
Libertés publiques	Etienne Grisel, po	2 C/1 S
Procédure pénale française	Colette Chable, ma	3 C
Droit international public	Antoine Martin, po A. Papaux, ma	3 C/1 S
Eléments de comptabilité	D. Oyon, sup	2 C
Droit commercial spécial (droit de la concurrence)	Evelyne Tichadou, sup	2 C

*3<sup>e</sup> année*

Droit civil français I	Jean-Pierre Sortais, po	2 C/1 TP
Droit civil français II	Jean-Pierre Sortais, po	2 C/1 TP
Droit commercial français général	Jean-Pierre Sortais, po	2 C/1 TP
Droit commercial spécial (droit de la concurrence)	Evelyne Tichadou, sup	2 C
Droit fiscal	Jean-Marc Rivier, pe	2 C
Histoire du droit privé	Jean-François Poudret, po	2 C
Droit romain	Hansjörg Peter, pe	4 C/2 S

*4<sup>e</sup> année*

Introduction au droit européen ou	Roland Breber, po	2 C
Droit pénal spécial et procédure pénale	Martin Killias, po	2 C
Droit international privé	Bernard Dutoit, po	2 C
Procédure civile et voies d'exécution	Jean-Pierre Sortais, po	2 C
Droit romain spécial (doctorat seulement)	Fritz Sturm, po	2 C
4 matières à option	(voir sous «Matières à option»)	

**En cas d'interruption du programme de législation française, la possibilité sera donnée aux étudiants ayant commencé ces études à Lausanne de les terminer dans une université française, qui les accepterait directement en 3<sup>e</sup> ou en 4<sup>e</sup> année.**



**Programme  
des cours**

**Licence en droit  
Doctorat en droit**

**MATIÈRES À OPTION**

*Options de 1<sup>re</sup> année*

Psychiatrie légale	Henri Dufour, po	2 C
Criminologie	Josine Junger-Tas, pi	2 C
Médecine légale	Patrice Mangin, po	2 C
Sciences forensiques générales	Pierre Margot, po	2 C

*Pour les options choisies dans une autre faculté,  
se référer à la liste établie par le Conseil de la Faculté de droit*

*Options de 4<sup>e</sup> année*

Droit romain spécial	Fritz Sturm, po	2 C
Droit pénal spécial et procédure pénale	Martin Killias, po	2 C
Introduction au droit européen	Roland Bieber, po	2 C
Droit civil comparé et droit asiatique	Bernard Dutoit, po Dominique Wang, mer	2 C 2 C
Droit administratif spécial	Pierre Moor, po	2 C
Chapitres choisis de droit allemand	Fritz Sturm, po	2 C
Chapitres choisis de droit français	Jean-Pierre Sortais, po	2 C
Droit diplomatique et des organisations internationales	Antoine Martin, po	2 C
Droit des assurances sociales	Jean-Louis Duc, po	2 S
Droit du travail	Jean-Louis Duc, po	2 S
Prévoyance professionnelle (avec chapitres choisis d'assurances sociales ou de droit du travail)	Jean-Louis Duc, po	2e C
Droit des assurances privées	François Guisan, pe	2 C
Propriété intellectuelle	Ivan Cherpillod, pe	2 C
Droit bancaire et monétaire	Mario Giovanoli, pe	2 C
Droit des relations économiques internationales	Mathias Krafft, pe	2 C

**Etudes partielles**

**DROIT ALLEMAND**

Introduction au droit allemand	Fritz Sturm, po	2 C
Ausgewählte Kap. aus dem Familien und Erbrecht (Wiederholungs und Vertiefungskurs mit Klausuren)	Fritz Sturm, po	3 C/Ex
Übungen im bürgerlichen Recht für Vorgerückte	Fritz Sturm, po	1 Ex
Internationalprivatrechtliches Praktikum	Fritz Sturm, po	2h C/ TP
Rechtsvergleichendes Seminar Vormundschaftliche Massnahmen	Fritz Sturm, po	2h S
Rechtshistorisches und rechtsvergleichendes Grundlagenseminar: Der Kampf um die Rechtseinheit in Deutschland, Frankreich und der Schweiz	Fritz Sturm, po	2e S

**Programme  
des cours**

**Etudes postgrades**

**ENSEIGNEMENT POSTGRADE DE DROIT EUROPÉEN**

Institutions, sources et procédures du droit européen	Roland Bieber, po	4 C/2 STP
Circulation des personnes et des services	Jean-Pierre Sortais, po	1 C
L'espace social européen	Jean-Louis Duc, po	1h C
Circulation des marchandises	Pierre Mercier, pe	2h C
Droit de la concurrence	Pierre Mercier, pe	2e C
Droit bancaire et monétaire européen	Mario Giovanoli, pe	2 C
Droit européen des sociétés	Guy Mustaki, sup	1 C
Droit des relations économiques internationales (y compris les relations économiques extérieures de la Suisse)	Mathias Krafft, pe	2 C
Droit fiscal communautaire	Jean-Marc Rivier, pe	1e C
L'espace judiciaire européen	Bernard Dutoit, po	1h C
Arbitrage international comparé	Jean-François Poudret, po	2e C
Droit européen des transports	Roland Bieber, po	1h C
Droit européen de la recherche et de la technologie	Roland Bieber, po	1e C
Droit européen de la propriété intellectuelle	François Dessemontet, po	1e C
Marché intérieur et politique industrielle	Martin Bangemann, pi	1h C
La Convention européenne des droits de l'Homme	Jean Raymond, pd	1h C

*Abréviations utilisées*

C	=	cours
S	=	séminaire
TP	=	travaux pratiques
Ex	=	exercices
h	=	hiver
e	=	été

po	=	professeur ordinaire
pe	=	professeur extraordinaire
pi	=	professeur invité
mer	=	maître d'enseignement et de recherche
sup	=	suppléant
ma	=	maître-assistant
pd	=	privat-docent

## Adresses utiles

	RESPONSABLES	ADRESSE	TÉL.	FAX
<i>Décanat</i>	Professeur Jean-Marc Rapp, doyen	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 41	692 27 45
	Professeurs Jean-Pierre Sortais/Roland Bieber, vices-doyens	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 46	692 27 45
	Professeur Denis Piotet, vice-doyen	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 48	692 27 45
	M. Georges Delessert, adjoint administratif	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 43	692 27 45
	Secrétariat du doyen Mme Hanne-Christine Janin / Mme M. Schlaepfer	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 40	692 27 45
	Secrétariat des étudiants Mme Nady Vocat / Mlle C. Dupraz, appt.	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 50 692 27 44	692 27 45
	Secrétariat des étudiants (droit allemand) Mme Hélène Weber	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 60	692 27 45
<i>Centre de droit comparé et européen</i>	Professeur Bernard Dutoit, directeur	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 81	692 27 85
	Secrétariat du Centre Mme Brigitte Coendoz	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 80	692 27 85
<i>Postgrade de droit européen</i>	Professeur Roland Bieber, responsable	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 91	692 27 85
	Secrétariat du postgrade Mme Nicole Lagrotteria	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 90	692 27 85
<i>Institut de recherches sur le droit de la responsabilité et des assurances (IRAL)</i>	Professeur Jean-Louis Duc, directeur	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 01	692 28 05
	Secrétariat de l'Institut Mme Nady Vocat	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 00	692 28 05
<i>Institut de droit public</i>	Professeurs Etienne Grisel et Pierre Moor, codirecteurs	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 11	692 27 45
	Secrétariat de l'Institut Mme Marylène Tintori	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 10	692 27 45
<i>Institut d'études de droit international</i>	Professeur Antoine Martin, directeur	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 21	692 27 45
	Secrétariat de l'Institut Mme Marie-Antoinette Rochat	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 20	692 27 45
<i>Institut de droit français</i>	Professeur Jean-Pierre Sortais, directeur	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 27	692 27 45
	Secrétariat de l'Institut Mme Françoise Ingebrand	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 26	692 27 45
<i>Institut de droit judiciaire</i>	Professeur Jean Gauthier, directeur	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 32	692 27 45
	Secrétariat de l'Institut Mme Françoise Ingebrand	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 30	692 27 45
<i>Centre d'études interdisciplinaires Walras-Pareto</i>	Professeur Pascal Bridel, directeur	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 41	692 27 45

UNIVERSITE  
DE  
LAUSANNE



INSTITUT DE POLICE  
SCIENTIFIQUE ET  
DE CRIMINOLOGIE  
(IPSC)

Formation des études  
menées à l'IPSC

L'Institut de police scientifique et de criminologie (IPSC), qui a rang d'Ecole, est rattaché à la Faculté de droit de l'Université de Lausanne. Né de l'enseignement en photographie judiciaire donné au début du siècle par le professeur Rodolphe Reiss, il fut la première école de police scientifique au monde et demeure la seule institution en Europe, avec l'Université de Strathclyde (Glasgow, Ecosse), à offrir une formation complète en sciences forensiques.

Les *sciences forensiques* se définissent comme l'ensemble des principes scientifiques et des méthodes techniques appliqués à l'investigation criminelle, pour prouver l'existence d'un crime et aider la justice à déterminer l'identité de l'auteur et son mode opératoire. L'adjectif *forensique* (qui appartient à la cour de justice, qui relève du domaine de la justice) est un néologisme. Il vient du latin *forum* (place publique, lieu du jugement dans l'Antiquité). Il fait partie du vocabulaire de pratiquement toutes les langues qui nous sont proches comme l'allemand, l'italien et l'anglais, mais son usage est relativement récent en français.

La *criminalistique* désigne l'exploitation des indices dans l'investigation criminelle, alors que la *police scientifique* définit un domaine encore plus restreint des sciences forensiques: les techniques appliquées aux enquêtes policières uniquement.

L'IPSC offre un enseignement postgrade en criminologie. La *criminologie* est la science de l'homme criminel; elle aborde les questions empiriques liées à la politique criminelle et au droit pénal. Les criminologues étudient le comportement déviant ou antisocial de l'homme, en recherchant les causes et tentent de proposer des remèdes. Si les sciences forensiques sont expérimentales, proches de la chimie et de la biologie, la criminologie relève des sciences sociales, de la psychologie et de la sociologie. Enfin, l'IPSC joue un rôle primordial dans la formation continue, notamment auprès des services de police.

Grades  
décernés

Licence en sciences forensiques

Diplômes postgrades

en criminalistique chimique, en expertise de documents, en criminologie

Doctorat en sciences forensiques

Doctorat en criminologie

## Les sciences forensiques

### 1<sup>re</sup> année

Chimie générale • Chimie analytique • Chimie organique • Chimie minérale  
• Physique expérimentale • Informatique • Mathématiques • Introduction au droit

Le but de cette 1<sup>re</sup> année, propédeutique au plein sens du terme, est de former l'étudiant aux méthodes et techniques de base du chimiste, du physicien et de l'analyste en lui inculquant aussi des habitudes de méticulosité professionnellement indispensables. Les étudiants ayant une maturité non scientifique ont ici un important effort de rattrapage à fournir.

#### EXAMENS DE LA 1<sup>RE</sup> SÉRIE

### 2<sup>e</sup> année

Analyse instrumentale • Méthodes statistiques • Chimie organique • Droit pénal • Sciences forensiques (méthodes d'investigation, identification individuelle et identification d'objets, etc.) • Photographie • Photographie/microscopie

Interviennent ici la spécialisation en Faculté des sciences, la formation juridique en Faculté de droit et la formation en sciences forensiques, et plus particulièrement en criminalistique, à l'IPSC. L'analyse instrumentale comprend les méthodes d'analyse chimique avec instrumentation lourde.

#### EXAMENS DE LA 2<sup>E</sup> SÉRIE

### 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années

Criminologie/pénologie • Médecine légale • Sciences forensiques spéciales (incendies, explosions, traces biologiques, microtraces, documents, drogues, etc.) • Procédure pénale, droit pénal spécial • Méthodes de séparation analytique • Analyse ultrastructurale • Cours à option

Ici, le programme s'étend à la Faculté de médecine. Il poursuit la formation à l'analyse et la formation en criminalistique. Apparaît également le cours général de criminologie, complété par une heure de cours spécial ainsi que la pénologie. Les méthodes de séparation analytique sont des méthodes chimiques (chromatographie, électrophorèse) qui permettent de séparer des mélanges complexes. L'analyse ultrastructurale regroupe toute la microscopie et l'étude du très petit par les méthodes optiques et électroniques.

L'IPSC établit un choix de cours à option qui peut s'étendre à toutes les facultés, à l'EPFL ou même à d'autres universités.

#### EXAMENS FINALS

### Travail personnel

Le travail personnel (séminaire) en 2<sup>e</sup> année comprend une recherche bibliographique et une synthèse de l'information sur un thème imposé, avec présentation publique en mai. En 3<sup>e</sup> année, ce séminaire devient plus substantiel: à la synthèse de l'information s'ajoutent une identification des problèmes et la formulation d'hypothèses de travail. En 4<sup>e</sup> année enfin, le séminaire est complété par une partie pratique d'environ 2 mois qui constitue en quelque sorte un travail de diplôme.

### Travaux pratiques

Les travaux pratiques sont proposés sous forme de cas concrets simulés. Les étudiants, sauf exceptions en 4<sup>e</sup> année, ne travaillent jamais sur des cas réels (c'est-à-dire provenant d'une affaire pénale en cours).

### Stages

C'est en 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> année que les étudiants effectuent un ou plusieurs stages pratiques au sein des polices cantonales ou à l'étranger (p. ex. Glasgow, Wiesbaden, Rome, Pays-Bas, etc.) Ces stages ne sont ni obligatoires ni rémunérés et sont pris sur les vacances. Ils ne remplacent pas un semestre à l'IPSC.

### Avertissement

On peut le voir en examinant les matières énumérées dans ce plan d'études: les sciences forensiques sont de même nature que les sciences expérimentales comme la physique, la biologie et surtout la chimie. La proportion des travaux de laboratoires est très importante par rapport aux cours ou aux séminaires traditionnels.

## Formations postgrades

### Diplôme postgrade en criminologie

Le diplôme en criminologie est accessible aux porteurs d'une licence en sciences forensiques, en droit, en sciences sociales et politiques, d'un diplôme de médecin ou encore d'un titre universitaire jugé équivalent par le Bureau de l'IPSC.

Les études, d'une durée de deux ans en principe, comportent au total environ 47 (!) heures hebdomadaires, sans compter quatre cours à option; il s'agit donc d'études à temps complet; les candidats peuvent, le cas échéant, bénéficier d'équivalences de cours et d'examens, cela en fonction du titre universitaire qu'ils possèdent déjà.

Les études comportent des cours et des séminaires. Certains enseignements sont propres à l'IPSC, d'autres sont empruntés aux Facultés de droit, des sciences sociales et politiques, de médecine et de lettres.

L'organisation du plan d'études (cours et examens) est en grande partie laissée au choix de l'étudiant.

*Matières étudiées:* Sciences forensiques • Introduction au droit • Droit pénal • Procédure pénale et droit pénal spécial • Médecine légale • Psychiatrie légale • Criminologie-pénologie • Sociologie générale • Psychologie générale • Psychologie de l'intégration et de la déviance sociales • Théories et méthodes de l'intervention psychosociale • Techniques d'enquête • Méthodologie • Mathématiques • Statistiques • 4 cours à option

### Diplôme postgrade en criminalistique chimique

Le diplôme en criminalistique chimique est accessible aux porteurs d'une licence en sciences forensiques, en sciences ou d'un grade ou titre universitaire jugé équivalent par le Bureau de l'IPSC.

La durée des études est en principe d'une année à temps complet. Les titulaires de titres autres que ceux délivrés à l'IPSC peuvent avoir besoin de plus d'une année pour compléter leur programme. Les candidats peuvent, le cas échéant, bénéficier d'équivalences de cours et d'examens, cela en fonction du titre universitaire qu'ils possèdent déjà.

Les études comportent des cours, des travaux pratiques et un séminaire. Certains enseignements sont propres à l'IPSC, d'autres sont empruntés aux Facultés des sciences, de droit et de médecine.

*Matières étudiées:* Sciences forensiques • Criminalistique chimique • Introduction au droit • Droit pénal • Procédure pénale, droit pénal spécial • Analyse instrumentale • Analyse ultrastructurale • Chimie organique • Méthodes statistiques • Méthodes de séparation analytiques • Informatique • Cours à option

### Diplôme postgrade en expertise des documents

Mêmes conditions que pour le diplôme en criminalistique chimique

*Matières étudiées:* Sciences forensiques • Cours spéciaux d'expertise en documents, écritures, signatures • Expertise de documents • Introduction au droit • Droit pénal • Procédure pénale, droit pénal spécial • Analyse instrumentale • Analyse ultrastructurale • Méthodes de séparation analytiques • Informatique • Cours à option

### Doctorat en sciences forensiques Doctorat en criminologie

Les licenciés en sciences forensiques, les diplômés en expertises des documents et en criminalistique chimique ou les porteurs d'un grade jugé équivalent peuvent postuler un doctorat en sciences forensiques. Les licenciés en sciences forensiques, les diplômés en criminologie ou les porteurs d'un grade jugé équivalent peuvent postuler un doctorat en criminologie. Tous doivent suivre un programme d'enseignements complémentaires composé en fonction du sujet de thèse qu'ils envisagent, puis rédiger et défendre un mémoire devant une Commission *ad hoc* qui leur permet, en cas d'acceptation du mémoire, de préparer leur thèse.

## Perspectives professionnelles

### Débouchés spécifiques

- **Services de police**  
aux niveaux cantonal, municipal (grandes villes uniquement) et fédéral. Le licencié en sciences forensiques peut briguer un poste d'employé ou de chef du service d'identité judiciaire, ou celui de chef de la Sûreté. Il s'agit des emplois les plus couramment brigués, et aussi ceux qui exigent les compétences les plus proches de la formation reçue.

### Autres débouchés

- **Magistrature**  
La magistrature chargée d'appliquer le droit pénal est habituellement constituée de juristes. Cependant, les titres de l'IPSC (licence en sciences forensiques et diplômes postgradés) permettent dans certains cantons d'accéder à un poste de juge d'instruction ou de greffier de juge d'instruction (procédure pénale uniquement).

- **Assurances**  
Les postes de gestionnaire de sinistres (niveau employé) ou d'inspecteur de sinistres (niveau cadre) sont ouverts aux licenciés en sciences forensiques. Cependant, ils requièrent peu de compétences scientifiques poussées, mais des capacités de gestion, de négociation et le sens des contacts humains.

- **Banques**  
Dans le domaine bancaire, ce sont les services de sécurité qui peuvent intéresser au premier chef les licenciés en sciences forensiques. Dans les postes de cadres, la part de gestion, d'organisation et de conduite du personnel est prépondérante. Une expérience professionnelle préalable ou un complément de formation en gestion s'avèrent souvent indispensables.

- **Recherche**  
La recherche en sciences forensiques évolue parallèlement aux développements scientifiques. Des spécialités nouvelles apparaissent, comme l'exploitation du code génétique dans l'identification des individus. Les postes d'assistants-doctorants ou de maîtres-assistants sont de durée limitée, mais peuvent conduire à des postes de recherche dans les grands laboratoires ou les hautes écoles.

- **Divers**  
Les possesseurs d'un titre de l'IPSC peuvent briguer des postes de cadres dans les administrations publiques (p. ex. le système pénitentiaire), les entreprises privées (p. ex. sociétés de surveillance) ou les grandes régies fédérales (PTT, CFF). Ils entrent ici en concurrence avec d'autres licenciés, particulièrement en droit ou en sciences économiques.

### Avertissement

*Jusqu'à ces dernières années, les licenciés en sciences forensiques n'étaient que deux ou trois par volée. Il arrivait que des employeurs proposant des postes (polices cantonales ou entreprises étrangères) n'obtiennent qu'une ou deux candidatures, voire aucune. Mais, depuis, le nombre d'étudiants est monté en flèche (actuellement une dizaine de licenciés par année), et si ce nombre reste relativement équilibré par rapport à la demande, les postes offerts peuvent être éloignés de la spécialité, ou sous-qualifiés. En effet, beaucoup de places créées spécifiquement pour des criminalistes ont déjà été pourvues, notamment dans les polices cantonales. Ainsi, à moins que le marché de l'emploi ne se modifie structurellement (par exemple par une utilisation plus systématique des moyens scientifiques de détection et d'administration de la preuve dans les enquêtes judiciaires), les débouchés seront limités dans les dix prochaines années.*

## Programme des cours

### Licence

*A l'heure où cette brochure était imprimée, l'Institut de police scientifique et de criminologie n'était pas en mesure d'établir son programme des cours définitif. Nous donnons donc ici le programme de l'année académique 1995-1996, à titre indicatif, et prions les lecteurs de s'adresser directement à l'IPSC pour obtenir une information à jour.*

### EN SCIENCES FORENSIQUES

#### 1<sup>re</sup> année

Chimie générale, C	8	84 C
TP de chimie générale, minérale et analytique	10	308 TP
Chimie minérale générale, C	3	28 C
Chimie analytique générale, C	3	28 C
Physique expérimentale, C	9	92 C
Physique expérimentale, TP	3	56 TP
Chimie organique générale, C	8	84 C
Mathématiques, C + Ex	11	92 C/56 EX
Introduction au droit, C	6	56 C
Informatique, C	6	28 C/56 Ex

#### 2<sup>e</sup> année

Méthodes statistiques, C (EPFL)	4	28 C/14 Ex
Analyse instrumentale, C + TP	5	28 C/44 TP
Chimie organique, TP	4	136 TP
Droit pénal, C	11	112 C
Droit pénal, EX	3	28 Ex
Photographie/microscopie, C	3	28 C
Photographie, TP + Ex	5	56 TP/28 Ex
Cours général de sciences forensiques, C	6	56 C
SF - Méthodes d'investigation - identification individuelle, C + DP	8	68 C
SF - TP méthodes d'investigation police technique, fix lieu	10	280 TP
Sciences forensiques, travaux personnels, S	5	45 S
SF - Identification individuelle / objets	10	48 C/98 TP

#### 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années

SF, travaux personnels, S	7	66 S
Microscopie et analyse ultrastructurale, C et DP + TP	2	15 C/12 TP
Médecine légale, C + DP	6	56 C/DP
Criminologie, cours général, C	6	56 C
Criminologie, méthodes de recherche, C	6	56 C
SF - Microtraces, C, DP + TP	15	62 C/180 TP
SF - Traces biologiques, C, DP + TP	10	36 C/98 TP
SF - Incendies, explosions, C, DP	5	42 C/DP
SF - Documents, C, DP	6	60 C/DP
SF - Drogues, C, DP	3	24 C/DP
Procédure pénale et droit pénal spécial, C + Ex	6	56 C/Ex
Deux cours à option choisis par le candidat et acceptés par le Bureau	6	56 C min.
Méthodes de séparation analytique, C	3	28 C
SF - TP expertises, 4 <sup>e</sup> année	25	760 TP
SF, travaux personnels, S	8	79 S
Criminologie, S	6	56 S



**Programme  
des cours**

**Diplôme postgrade**

**EN CRIMINOLOGIE**

*Matières non grade*

Sciences forensiques, cours spécial	4 à 6	36-40 C
Intégration et déviance sociale, séminaire avec TP	6	56 S/TP
Théorie et méthode de l'intervention psychosociale	8	84 C
Analyse de données multiples, C + TP	8	56 C/56 TP
Psychologie générale, C	6	56 C
Psychologie de l'enfant, C	6	56 C
Psychologie de la personne et de son développement	8	84 C
Psychologie sociale I	6	56 C
Sociologie générale, C	6	56 C
Médecine légale	6	56 C
Psychiatrie légale	6	56 C

*Matières de grade*

Criminologie, cours général	6	56 C
Criminologie, méthodes de recherche, C + DP	10	56 C/42 DP
Criminologie, cours-séminaire	7	62 CS
Pénologie, C	6	56 C
Pénologie, TP/stage	6	
Sciences forensiques, cours général	6	56 C
Intégration et déviance sociale, C	6	56 C
Technique des sciences sociales, entretien	8	84 C
Statistiques I, C + TP	7	56 C/28 TP
Statistiques II, C + TP	7	56 C/28 TP
Introduction au droit	6	68 C
Droit pénal général	13	140 C
Procédure pénale et droit pénal spécial	8	84 C
Introduction à la psychopathologie	6	56 C

**Programme  
des cours**

**Diplôme postgrade**

**EN CRIMINALISTIQUE CHIMIQUE**

*Matières non grade*

Introduction au droit	6	56 C
Droit pénal	11	112 C
Droit pénal, Ex	3	28 Ex
Procédure pénale et droit pénal spécial	6	56 C
Chimie organique, TP	4	136 C
Méthodes statistiques	4	28 C/14 Ex
Informatique	6	28 C/56 Ex
Deux matières à option choisies par le candidat et acceptées par le Bureau	6	56 C min
	6	56 C min

*Matières de grade*

Sciences forensiques, cours général	6	56 C
Sciences forensiques, cours spéciaux de criminalistique chimique		
Criminalistique chimique séminaire et travail de diplôme		
Criminalistique chimique travaux pratiques		
Analyse instrumentale	5	28 C/44 TP
Microscopie et analyse ultrastructurale	2	15 C/12 TP
Méthodes de séparation analytique	3	34 C
Deux matières à option choisies par le candidat et acceptées par le Bureau	6	56 C min
	6	56 C min.

**Diplôme postgrade**

**EN EXPERTISE DES DOCUMENTS**

*Matières non grade*

Introduction au droit	6	56 C
Droit pénal	11	112 C
Droit pénal, Ex	3	28 Ex
Procédure pénale et droit pénal spécial	6	56 C
Informatique	6	28 C/56 Ex
Deux matières à option choisies par le candidat et acceptées par le Bureau	6	56 C min.
	6	56 C min.

*Matières de grade*

Sciences forensiques, cours général	6	56 C
Sciences forensiques, cours spéciaux, expertise des documents, écritures, signatures		
Expertise des documents. séminaire et travail de diplôme		
Expertise des documents travaux pratiques		
Analyse instrumentale	5	28 C/44 TP
Microscopie et analyse ultrastructurale	2	15 C/12 TP
Méthodes de séparation analytique	3	34 C
Deux matières à option choisies par le candidat et acceptées par le Bureau	6	56 C min.
	6	56 C min.

## Programme des cours

### Abréviations utilisées

C	=	cours
S	=	séminaire
TP	=	travaux pratiques
Ex	=	exercices
DP	=	démonstrations pratiques

po	=	professeur ordinaire
pas	=	professeur associé
pass	=	professeur assistant
pd	=	privat-docent
mer	=	maître d'enseignement et de recherche
sup	=	suppléant
ma	=	maître-assistant
pat	=	professeur assistant
NN	=	non encore nommé

### Adresses utiles

RESPONSABLES	ADRESSE	TÉL.	FAX
Professeur Pierre Margot, directeur	Bâtiment de chimie 1015 Lausanne	692 46 00	692 46 05
Mme Aline Pradollet, secrétariat		692 46 00	692 46 05

Le lecteur sera attentif au fait qu'une partie des enseignements donnés dans le cadre du plan d'études des sciences forensiques ou des diplômes postgrades se donne hors des locaux de l'IPSC, notamment:

- les cours de médecine légale au CHUV;
- les cours de sciences au Collège propédeutique, Dorigny;
- les cours de droit au BFSH1, Dorigny;
- les cours relevant des SSP au BFSH2, Dorigny.

### Liste des professeurs donnant des cours pour l'IPSC:

Sciences forensiques:	Pierre Margot, po, directeur de l'IPSC Jean-Claude Martin, pass, IPSC Raphaël Coquoz, pass, IPSC
Chimie générale:	Raymond Roulet, po, Institut de chimie minérale et analytique (ICMA) Carlo Floriani, po, Institut de chimie minérale et analytique (ICMA)
Chimie analytique:	Jean-Claude Bünzli, po, Institut de chimie minérale et analytique (ICMA)
Chimie organique:	Hügo Wylér, po, Institut de chimie organique (ICO) Pierre Vogel, po, Institut de chimie organique (ICO)
Méth. de sépar. analytique:	Bernard Klein, pd, Institut de chimie minérale et analytique (ICMA)
Mathématiques:	Dominique Arlettaz, po, Institut de mathématiques (IMA)
Physique:	Majed Chergui, po, Institut de physique expérimentale (IPE)
Informatique:	François Grize, po, Institut d'informatique sciences (IIS)
Sécurité informatique:	Jean Menthonnex, pd
Statistiques et probabilités:	Prof Habling, EPFL
Droit pénal:	Jean Gauthier, po, Institut de droit judiciaire
Introduction au droit:	Suzette Sandoz, po
Procédure pénale/ droit pénal spécial:	Jean Gauthier, po Martin Killias, po, IPSC
Criminologie:	Martin Killias, po, IPSC
Pénologie:	André Kuhn, pass, IPSC
Médecine légale:	Thomas Krompecher, po, Institut universitaire de médecine légale (IUML)

UNIVERSITÉ  
DE  
LAUSANNE



## FACULTÉ DES LETTRES

### Définition et finalité des études de lettres

Les lettres regroupent les disciplines appartenant à ce que l'on nommait autrefois les «humanités»: philosophie, histoire, langues (anciennes et vivantes), archéologie, histoire de l'art, géographie. D'autres branches sont venues s'y ajouter, traduisant l'élargissement du savoir humain — à Lausanne: histoire et esthétique du cinéma, informatique, linguistique.

La Faculté des lettres assure, dans une perspective historique et culturelle, la transmission et la maîtrise qualitative des connaissances dans les disciplines qu'elle enseigne.

- Elle prépare à certaines carrières ressortissant aux sciences humaines, notamment aux professions de l'enseignement; elle donne plus spécifiquement une formation dans le domaine des langues, des littératures, et l'étude des civilisations.
- Elle développe à l'intérieur de chaque discipline, dans un esprit d'ouverture et dans le souci des interactions, les principes affinant le sens critique et les capacités de réflexion.
- Elle insiste sur le développement des facultés d'analyse et de synthèse.
- Elle transmet aux étudiants des outils intellectuels de type épistémologique et méthodologique.
- Elle forme des étudiants aux exigences de la recherche.
- Elle fournit des enseignements postgrades aboutissant à des diplômes de spécialisation.

L'organisation des études bénéficie du principe de la liberté académique.

### Grades décernés

- Licence ès lettres
- Diplômes de spécialisation
- Doctorat ès lettres

## Quel plan d'études?

La Faculté des lettres offre un large choix de combinaisons d'études. Il s'agit en effet de sélectionner une combinaison de trois branches parmi les vingt enseignées à Lausanne, l'une des trois devenant la discipline principale (celle dans laquelle on rédige un mémoire en fin d'études), les deux autres représentant les disciplines dites secondaires.

Ce choix s'élargit si l'on considère que le Règlement de Faculté permet aux étudiants d'emprunter l'une des disciplines (secondaire ou principale) au programme d'une autre Faculté, lausannoise ou romande (si cette discipline n'est pas enseignée à Lausanne).

L'une des deux disciplines secondaires peut être remplacée par un choix d'enseignements qui complètent la discipline principale. Ce choix d'enseignement est appelé soutien (art. 39 du nouveau Règlement de la Faculté).

On tiendra compte cependant d'une limitation de caractère administratif: les étudiants qui se proposent d'enseigner dans les établissements secondaires officiels du canton de Vaud devront impérativement mettre au programme de leur licence deux branches enseignables, dont au moins une langue. Dans la liste ci-contre, les branches enseignables sont entourées d'un cadre plus épais et grisées.

PHILOSOPHIE	HISTOIRE	FRANÇAIS MODERNE ET LITTÉRATURE COMPARÉE	FRANÇAIS MÉDÉVAL	HISTOIRE ANCIENNE
ARCHÉOLOGIE CLASSIQUE ET PROVINCIALE ROMAINE	LANGUE ET LITTÉRATURE LATINES	LANGUE ET LITTÉRATURE GRECQUES	LANGUE ET LITTÉRATURE ITALIENNES	LANGUE ET LITTÉRATURE ESPAGNOLES
LANGUE ET LITTÉRATURE ANGLAISES	LANGUE ET LITTÉRATURE ALLEMANDES	LANGUES ET CIVILISATIONS SLAVES (RUSSE)	LANGUES ET CIVILISATIONS ORIENTALES	HISTOIRE ET SCIENCES DES RELIGIONS
LINGUISTIQUE	HISTOIRE DE L'ART	HISTOIRE ET ESTHÉTIQUE DU CINÉMA	GÉOGRAPHIE	INFORMATIQUE ET MÉTHODES MATHÉMATIQUES

UNIVERSITÉ DE LAUSANNE	UNIVERSITÉ DE GENÈVE	UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL	CONSERVATOIRE DE LAUSANNE	CENTRE DE FORMATION DES MAÎTRES D'ÉDUCATION PHYSIQUE (LSNE)
ÉTUDES THÉOLOGIQUES (THÉOLOGIE)	ARABE (LETTRES)	ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE (LETTRES)	BREVET POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE	DIPLÔME FÉDÉRAL 1 DE MAÎTRE D'ÉDUCATION PHYSIQUE
GÉOLOGIE AVEC LA GÉOGRAPHIE (SCIENCES)	CHINOIS (LETTRES)	JOURNALISME (LETTRES) (AUSI À FRIBOURG)		
SCIENCES POLITIQUES (SSP)	JAPONAIS (LETTRES)	ETHNOLOGIE (LETTRES)		ÉCOLE CANTONALE D'ART DE LAUSANNE (ECAL)
PSYCHOLOGIE (SSP)	GREC MODERNE (LETTRES)			BREVET POUR L'ENSEIGNEMENT DES ARTS ET DES SCIENCES
SCIENCES SOCIALES (SSP)	MUSICOLOGIE (LETTRES)			Attention! Les études à l'ECAL pour l'obtention de ce brevet ne peuvent être menées en même temps que les études de lettres. En revanche, le brevet, une fois obtenu, pourra remplacer la 2 <sup>e</sup> branche secondaire.
ÉTUDES ÉCONOMIQUES (HEC)	ÉGYPTOLOGIE (LETTRES)			
	ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE (SCIENCES)			

### Complément de formation en langues classiques

Art. 37 du Règlement de la Faculté des lettres: «Pour pouvoir se présenter aux examens de grade, le candidat à la licence ès lettres qui s'est immatriculé sur la base d'un diplôme de fin d'études secondaires où le latin ne figure pas et qui n'a pas suivi de cours spéciaux de latin au niveau secondaire est tenu d'acquiescer un complément de formation en latin s'il se propose de choisir, à titre de discipline secondaire ou principale: l'histoire, le français, le français médiéval, l'histoire ancienne, l'archéologie, l'italien, l'espagnol, la linguistique.

» Le complément de formation en latin peut être remplacé par un complément de formation en grec ancien pour les étudiants en histoire ancienne ou en archéologie. Un complément de formation en grec ancien est conseillé aux étudiants qui choisiraient l'histoire ancienne ou l'archéologie classique comme discipline principale.

» Le complément de formation en latin ou en grec ancien a une durée de deux ans, soit quatre semestres. La première année au moins doit être attestée au moment de l'inscription aux examens de 1<sup>er</sup> certificat dans la ou les disciplines qui réclament ce complément de formation. La seconde année doit être attestée au plus tard au moment de l'inscription aux examens de 2<sup>e</sup> certificat dans la ou les disciplines qui réclament ce complément de formation.

## Structure des études

### Quelques points importants du Règlement de Faculté

Choix des disciplines

- 3 disciplines (1 principale et 2 secondaires, ou 1 principale, 1 secondaire et 1 soutien).
- Une seule discipline peut être choisie à l'extérieur de la Faculté, mais elle peut être désormais la discipline principale.

Début des études

- Il est possible de commencer une discipline secondaire ou la discipline de soutien au 3<sup>e</sup> semestre seulement.

Choix de la discipline principale

- Si l'on choisit la formule 1 discipline principale + 1 discipline secondaire + 1 discipline de soutien, la branche principale doit impérativement être choisie à la fin du 2<sup>e</sup> semestre, puisqu'elle conditionne le choix des enseignements qui constitueront le soutien.

Structure des examens

- Une attestation de fin de 1<sup>re</sup> année est délivrée dans les disciplines internes à la Faculté.
- Les examens de 1<sup>er</sup> certificat doivent être passés entre le 4<sup>e</sup> et le 6<sup>e</sup> semestre pour les trois disciplines.
- Dans l'une des trois disciplines, un examen anticipé doit être passé à la fin de la 1<sup>re</sup> année: il s'agit d'une partie de l'examen de 1<sup>er</sup> certificat (représentant 1/4 ou 1/3 environ de l'examen total).
- Les examens de 2<sup>e</sup> certificat dans les branches secondaires se passent deux semestres au moins après l'obtention du 1<sup>er</sup> certificat, 6 semestres en tout au minimum.
- Les examens de 2<sup>e</sup> certificat dans la branche principale se passent quatre semestres au moins après l'obtention du 1<sup>er</sup> certificat, 8 semestres en tout au minimum, 12 au maximum, congés compris.

Structure des études

- Les examens de 1<sup>er</sup> et de 2<sup>e</sup> certificat peuvent se passer dans une même discipline avant d'avoir réussi tous les 1<sup>ers</sup> certificats.
- Terminer par la discipline principale, mémoire et examens pouvant être dissociés.

Après un échec dans une autre Faculté...

- Un échec définitif dans une autre faculté ou haute école (n'importe laquelle) ne permet qu'une seule tentative au 1<sup>er</sup> examen à la Faculté.

Qu'est-ce que le soutien?

- *Le soutien est une discipline à part entière.* Il représente la même charge horaire et impose le même nombre d'examens qu'une discipline secondaire. *Le choix de cette formule n'implique pas des études plus courtes ou plus «faciles».*
- Le soutien est constitué d'un ensemble d'enseignements, pris à l'intérieur ou à l'extérieur de la Faculté des lettres, liés étroitement à la discipline principale et venant «soutenir» le mémoire, dont on doit connaître le domaine. *L'adoption de cette formule impose que l'étudiant choisisse tôt sa discipline principale: à la fin du 2<sup>e</sup> semestre au plus tard.* Il s'adresse donc à des étudiants motivés, sûrs de la direction qu'ils veulent prendre et désirant acquérir un profil de chercheur ou de spécialiste. Exemple: un futur géographe peut opter pour la géographie (branche principale), la géologie (en Faculté des sciences, branche secondaire) et un ensemble d'enseignements appuyant la géographie (informatique, science politique, démographie, etc.)
- Le choix des enseignements constituant le soutien fait l'objet d'un «*contrat*» entre le président de la section de la discipline principale et l'étudiant; le premier s'engage à reconnaître la validité des enseignements suivis et des examens réussis. Le second s'engage à suivre le programme tel qu'il est défini dans le contrat.
- *Les sections sont en droit de ne pas offrir de discipline de soutien. Par ailleurs, elles peuvent poser des conditions particulières (résultats, assiduité, etc.) pour accéder à la discipline de soutien!*

## Les enseignements

### Philosophie

La section de philosophie propose aux étudiants une formation systématique et rigoureuse à la tradition de la pensée occidentale, de l'Antiquité à nos jours. L'enseignement des deux premières années est axé sur les «*tournants*» de l'histoire de cette pensée, dont il expose les positions fondamentales; il initie également à la logique mathématique moderne et à l'épistémologie (étude critique des sciences). Il permet aussi aux étudiants d'acquiescer une méthode critique d'interprétation des textes. L'enseignement dispensé en licence offre la possibilité de se spécialiser: histoire de la philosophie (selon ses diverses périodes), phénoménologie, herméneutique (interprétation des textes), théorie de la connaissance et philosophie du langage, esthétique, etc.

### Histoire

L'enseignement d'histoire est organisé par tranches chronologiques: Moyen Age, Histoire moderne (16<sup>e</sup>-18<sup>e</sup> siècles) et Histoire contemporaine (19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles). Cours, séminaires et travaux pratiques portent sur l'histoire générale, suisse et régionale, place étant faite à l'histoire extra-européenne. Les étudiants sont amenés à se familiariser avec une méthodologie moderne qui va de l'anthropologie à l'histoire religieuse et à l'étude des réalités socio-économiques. La recherche occupe une place importante dans la vie de la section, tant au niveau des mémoires que des thèses. Au cours de ces dernières années, quelques points forts se sont dégagés: mentalités religieuses au Moyen Age, histoire de la Maison de Savoie, économie de l'Ancien Régime, industrie et société aux 19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles, image de la Suisse depuis 1848, sociabilité dans la Suisse contemporaine.

### Français moderne et littérature comparée

La section de français comprend des chaires de littérature (du 16<sup>e</sup> siècle à nos jours), de linguistique française et de littérature comparée. Outre la formation de base en histoire littéraire et en lecture de textes, la section offre des enseignements et poursuit des recherches dans les domaines suivants: la littérature du 16<sup>e</sup> siècle et ses rapports avec la Renaissance et l'humanisme, l'anthropologie historique de la culture, la stylistique historique, la théorie de la littérature et de l'interprétation, la littérature romande, les rapports entre les littératures européennes, les rapports de la littérature et des arts, la pragmatique, la linguistique textuelle et la linguistique dans ses rapports avec la rhétorique et la littérature.

### Français médiéval

Le français médiéval a un double statut à l'UNIL: d'une part, la discipline est largement intégrée au cursus des études littéraires de la section de français moderne; d'autre part, le français médiéval dispense un enseignement spécialisé dans la perspective de la philologie romane. Les points forts de ce programme sont l'étude de la langue d'oïl et de sa littérature, celle de la langue et de la littérature d'oc, et la mise en valeur de la période du moyen français. Une place particulière est faite, dans la recherche, aux techniques de l'ordinateur, notamment en lexicographie (recensement et étude analytique des mots d'une langue).

### Histoire ancienne

L'histoire ancienne a pour mission de familiariser les étudiants avec les civilisations grecques et romaines, de la guerre de Troie (environ 1200 av. J.-C.) à la chute de l'empire romain (476 ap. J.-C.). Un séminaire d'introduction, qui offre un survol général de la période, est proposé aux étudiants d'histoire ancienne et d'histoire générale. Pour les étudiants spécialisés en histoire ancienne, une série de cours et de séminaires porte sur des sujets spécifiques touchant à l'histoire événementielle, à l'historiographie (étude des travaux des historiens) et à l'étude des mentalités. Des séminaires d'épigraphie (étude des inscriptions antiques) et de numismatique (étude du monnayage antique) apportent à notre connaissance du passé un éclairage concret. La collaboration avec les disciplines enseignées dans la section des sciences de l'Antiquité, avec d'autres disciplines de la Faculté ou même avec d'autres facultés (théologie) élargit le champ de référence.

### Archéologie classique et provinciale romaine

Les enseignements en archéologie classique assurent une formation de soutien dans les différentes disciplines des sciences de l'Antiquité. D'une part, ils couvrent le champ de l'histoire de l'art antique, d'autre part ils s'ouvrent sur les activités de terrain, notamment dans le cadre de l'École suisse d'archéologie en Grèce fouillant à Érétrie. La genèse et la fonction des différentes imageries constituent une spécialité lausannoise largement reconnue à l'étranger. Le traitement de ces imageries au moyen de l'informatique fait l'objet de plusieurs recherches en collaboration avec l'EPFL.

L'enseignement de l'archéologie provinciale romaine comprend cinq domaines:

- l'étude des provinces de l'Empire, pour mieux évaluer les phénomènes d'acculturation des populations indigènes et, d'une façon plus générale, pour replacer les événements archéologiques dans leur contexte historique et socio-culturel,
- l'étude des structures archéologiques (architecture civile et militaire, urbanisme, occupation du sol, nécropoles, etc.) pour faciliter l'identification, la compréhension et la mise en parallèle des découvertes,
- la connaissance du mobilier archéologique (céramique, verre, bronze, etc.) pour préparer à l'analyse et à la publication des objets mis au jour par les fouilles,
- la connaissance des techniques de fouilles et de laboratoire par des cours pluridisciplinaires, des travaux pratiques et des visites de laboratoire,
- l'organisation annuelle de fouilles archéologiques en Suisse et à l'étranger.

### Langue et littérature latines

Les études de latin s'adressent à des bacheliers au bénéfice d'une formation dans cette langue acquise dans le degré secondaire. Le champ d'étude couvre l'ensemble de la littérature latine, des origines jusqu'au 6<sup>e</sup> siècle avec des ouvertures sur la littérature latine du Moyen Age et de la Renaissance, dans une double perspective: perception des phénomènes linguistiques saisis dans leur diachronie (évolution dans le temps); connaissance des phénomènes littéraires considérés dans leurs ressources expressives, leur relation au contexte culturel et historique, leur survivance dans la tradition européenne.

## Les enseignements

- Langue et littérature grecques** ● L'enseignement du grec cherche à élargir et à parfaire les connaissances acquises pendant la scolarité secondaire. Dans l'approche des textes littéraires ou philosophiques, on favorise l'ouverture vers les connaissances et les points de vue nouveaux offerts par la linguistique, l'anthropologie ou la sociologie, mais aussi la rigueur dans l'initiation au travail philologique de l'établissement du texte et dans les connaissances techniques de la langue, aussi bien en syntaxe qu'en sémantique.
- Langue et littérature italiennes** ● La section d'italien assure la transmission et la maîtrise des connaissances, y compris celles d'ordre épistémologique et méthodologique, portant sur huit siècles de langue et de littérature italiennes. Sur le plan de la recherche, les domaines privilégiés sont actuellement la Renaissance, le 17<sup>e</sup> et le 19<sup>e</sup> siècles, ainsi que la littérature contemporaine hors d'Italie (littérature de la Suisse italienne et des italophones dans le monde). La section possède l'unique «Centre de documentation sur les écrivains de langue italienne à l'étranger» de niveau académique.
- Langue et littérature espagnoles** ● L'enseignement de littérature porte essentiellement sur les auteurs de l'époque classique (15<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles), ainsi que sur le 19<sup>e</sup> et le 20<sup>e</sup> siècles. En philologie et linguistique, l'accent est mis sur certains aspects de l'espagnol moderne (phraséologie, formation de mots, sémantique et lexicologie, morpho-syntaxe, langage de la presse, langues régionales, conflits linguistiques, etc.)
- Langue et littérature allemandes** ● L'un des principaux atouts de la section est sa situation particulière à Lausanne, au carrefour de différentes cultures européennes, dans la partie francophone de la Suisse plurilingue. Le cours normal des études menant à la licence et au doctorat s'adresse donc aussi bien aux étudiants de langue maternelle française qu'à ceux de langue maternelle allemande. Par ailleurs, le Centre de traduction littéraire, rattaché à la section, propose régulièrement des cours dans le domaine de la traduction littéraire.
- Langue et littérature anglaises** ● La section offre des cours et des séminaires sur des sujets de littérature d'expression anglaise, américaine et postcoloniale, ainsi que sur la littérature anglaise médiévale et la sociolinguistique. La plupart des cours sont destinés aux étudiants de 1<sup>er</sup> et de 2<sup>e</sup> cycles, mais la section organise, en collaboration avec les autres universités romandes, quelques cours et séminaires de 3<sup>e</sup> cycle, et il est possible d'y préparer une thèse de doctorat. Quoique la majorité des étudiants ne soit pas de langue anglaise, tous les cours se donnent en anglais, une bonne connaissance de cette langue est donc nécessaire pour y être admis.
- Langues et civilisations slaves (russe)** ● La section accueille des étudiants n'ayant aucune connaissance préalable de russe. Son objectif principal est d'initier aux études russes. L'objet d'enseignement est, en première partie, la langue elle-même, puis la littérature et la culture prennent la place la plus importante. Cette dernière est étudiée aussi bien à travers les œuvres littéraires qu'avec les méthodes linguistiques. Une collaboration étroite avec l'Université de Saint-Petersbourg permet aux étudiants d'y effectuer des séjours dans le cadre de leurs études.
- Langues et civilisations orientales (études indiennes)** ● La section de langues et civilisations orientales, qui compte une chaire de sanscrit et une chaire d'études bouddhiques, assure en premier lieu une formation en langue et littérature sanscrites. Cette formation, qui peut être complétée par l'apprentissage du tibétain ou du hindi, offre à l'étudiant une ouverture sur divers aspects de la culture indienne, en Inde même et dans les prolongements que cette civilisation a connus hors de l'Inde, notamment par l'expansion du bouddhisme.
- Histoire et sciences des religions** ● La branche «histoire et sciences des religions» — qui ressortit à la section de langues et civilisations orientales — vise l'étude historique et scientifique, philosophique et théologique des faits religieux, en invitant à la réflexion critique, à la confrontation et à la rencontre entre cultures et religions. Le programme d'études familiarise l'étudiant avec les différentes méthodes utilisées dans la recherche en histoire et sciences des religions, il lui fournit la compétence nécessaire pour utiliser une méthode d'investigation appropriée. La recherche doit comporter à la fois l'étude des phénomènes eux-mêmes et celle des sources écrites. L'une ou l'autre approche peut dominer, mais les deux demandent des connaissances linguistiques dans le domaine choisi.
- Linguistique** ● La linguistique étudie le langage humain du point de vue de la diversité des langues et de leurs utilisations. La section de linguistique offre un enseignement complet (branche de la licence ès lettres) dans le domaine de la linguistique générale avec des options possibles, lors de la deuxième partie des études, en linguistique appliquée ou en linguistique historique (indo-européenne). En première partie, l'enseignement est principalement orienté vers l'approche fonctionnelle en phonologie, morphologie et syntaxe. Il est complété par une introduction à la linguistique historique. En deuxième partie, les sujets de cours et de séminaires sont plus diversifiés (sémantique, sociolinguistique, linguistique informatique, questions particulières de linguistique appliquée ou de linguistique historique) en relation avec les sujets de recherche des enseignants, mémoires ou doctorants.



## Les enseignements

### Histoire de l'art

Les enseignements couvrent le champ des arts visuels depuis la période paléochrétienne jusqu'à nos jours. Ils portent sur des problèmes d'histoire des techniques, d'analyse formelle et iconographique et d'histoire de la critique et de l'historiographie. L'accent est mis sur la situation de l'œuvre dans ses divers contextes, historique, politique, social, économique, scientifique, intellectuel et culturel. La première année introduit à la connaissance des instruments de travail, des méthodes et de l'histoire des formes. Le premier certificat se caractérise par une orientation généraliste, tandis que la seconde partie des études permet une spécialisation relative. L'histoire de l'art monumental régional (urbanisme, architecture civile, militaire et religieuse) constitue une spécialité lausannoise, et prépare aux travaux de publication et d'évaluation du patrimoine. Un cours de muséologie est destiné aux futurs conservateurs.

### Histoire et esthétique du cinéma

La discipline Histoire et esthétique du cinéma assure enseignement et recherche dans les domaines de l'histoire du cinéma («archéologie», «invention» et développements), des analyses filmiques, des théories et esthétiques du cinéma et dans celui des rapports entre films et sociétés, représentations collectives et idéologiques. Huit heures de cours sont proposées aux étudiants, de l'introduction aux études cinématographiques et filmiques (1<sup>re</sup> année) aux cours généraux et séminaires, ainsi que deux heures de T.P. et un séminaire de recherche pour étudiants ayant franchi le cap du 1<sup>er</sup> certificat. Un centre de documentation (livres, brochures, revues, press-books, films, vidéo, cassettes son, etc.) est à disposition.

### Géographie

L'Institut de géographie offre une formation théorique et pratique en géographie physique et humaine largement ouverte sur un ensemble de disciplines connexes issues d'autres facultés et universités suisses, qui viennent renforcer la spécialisation progressive dans l'un ou l'autre de ces deux domaines. Il se spécialise dans les champs de recherche suivants: le quaternaire et la climatologie pour la géographie physique, les villes et l'urbanisation, les processus de localisation et les transports pour la géographie humaine et sociale, la Suisse, le Canada et le Sahel pour la géographie régionale. Une grande importance est accordée à la formation en analyse quantitative et en cartographie automatique. À côté des cours généraux, les études comprennent des travaux pratiques sur les roches et minéraux, les techniques statistiques, informatiques et cartographiques, des excursions et travaux sur le terrain.

### Informatique et méthodes mathématiques

L'unité d'enseignement est chargée de cours en informatique et en méthodes quantitatives (statistiques et méthodes expérimentales), mathématiques et logiques dans leurs applications aux sciences humaines. L'unité de recherche s'occupe de recherches fondamentales et appliquées dans le domaine de la synthèse de la parole. L'objectif est de créer une synthèse de la parole française naturelle. On privilégie le travail sur micro-ordinateur.

### Introduction aux langues anciennes: latin

Ce cours, de deux heures hebdomadaires et d'une durée de deux ans, s'adresse aux étudiants qui n'ont pas le latin au programme de leur maturité et qui entreprennent des études en histoire, histoire ancienne, archéologie, langues romanes (français, français médiéval, italien, espagnol) ou linguistique. En 1<sup>re</sup> année, le cours aborde l'étude des éléments de la langue latine en s'appuyant sur la lecture de textes d'auteurs et de documents antiques ou médiévaux. En 2<sup>e</sup> année, il offre, par le biais de la lecture de textes, complétée par une information thématique, une ouverture sur la littérature latine, l'historiographie romaine, la diplomatie. Selon leurs intérêts personnels et l'orientation de leurs études, les étudiants ont le choix entre trois variantes:

1. latin et langues romanes (pour étudiants intéressés par la littérature et la linguistique),
2. latin et histoire (pour étudiants intéressés par l'histoire, antique ou médiévale, et l'archéologie),
3. latin et traduction (destinée à qui opte pour un apprentissage systématique de la langue latine débouchant sur une connaissance personnelle de la culture latine)

### Introduction aux langues anciennes: grec

L'enseignement universitaire du grec ancien est réservé à des étudiants ayant commencé l'étude du grec au niveau secondaire ou au début du gymnase, ce qui disqualifie les étudiants qui découvrieraient trop tard l'intérêt du grec pour leur formation et la poursuite de leur cursus universitaire. Pour remédier à ce défaut et ouvrir le grec à tous, un cours d'initiation au grec a été prévu. Cette formation dure deux ans, à raison de quatre heures en première année et deux heures en seconde. Au terme de ces deux ans, l'étudiant est capable de lire des textes courants. S'il souhaite se spécialiser davantage, il peut envisager de s'inscrire aux cours ordinaires de grec ancien.

## Formations complémentaires

*En dehors de la licence proprement dite, la Faculté des lettres délivre une attestation de complément de licence et une attestation pour gradués d'universités étrangères. On trouvera ci-dessous les extraits du Règlement de Faculté qui portent sur ces formations complémentaires, ainsi qu'un avertissement destiné aux étudiants qui désirent enseigner dans un établissement secondaire officiel vaudois.*

### Attestations de complément de licence

Art. 72 du Règlement de la Faculté des lettres «Tout licencié ès lettres de l'Université de Lausanne peut être autorisé, sur demande écrite adressée au Décanat, à subir les épreuves prévues pour la licence ès lettres dans une discipline enseignée à la Faculté qui ne figure pas à son diplôme de licence. Le Décanat peut mettre au bénéfice du présent article le porteur d'un titre qu'il juge équivalent à la licence ès lettres de l'Université de Lausanne. Le candidat peut se présenter à l'examen du premier certificat après deux semestres d'études au moins; à celui du second certificat, dès la fin du quatrième semestre d'études. La durée de préparation d'un complément de licence ne doit pas excéder 8 semestres. Pour avoir droit à l'attestation, le candidat doit obtenir la moyenne de 6 pour chaque certificat »

### Attestations pour gradués d'universités étrangères

Art. 73 du Règlement de la Faculté des lettres: «Les gradués d'une université étrangère désireux de parfaire leur formation dans le cadre de la Faculté doivent fournir préalablement un projet d'études. Le cas échéant, le Décanat charge un professeur de préparer un programme adapté. Au terme du séjour, une attestation certifiée par le Rectorat est délivrée à l'intéressé. Cette attestation ne constitue pas un grade universitaire.»

### Brevet d'aptitude à l'enseignement secondaire

Les dispositions suivantes s'appliquent aux licenciés ès lettres qui veulent faire carrière dans l'enseignement officiel vaudois

Selon la législation actuelle, le licencié doit avoir obtenu le brevet d'aptitude à l'enseignement secondaire. Celui-ci est délivré par le Département de l'instruction publique et des cultes (DIPC) aux candidats qui ont satisfait aux exigences du règlement du séminaire pédagogique de l'enseignement secondaire (SPES).

Les candidats à ce brevet doivent être porteurs d'une licence dont le programme comporte au moins deux disciplines fondamentales enseignées dans les établissements secondaires officiels vaudois, dont au moins une langue

Ces disciplines fondamentales sont:

**philosophie, histoire, français ou français médiéval, histoire ancienne, latin, grec, italien, allemand, anglais, histoire et science des religions (avec option: christianisme), géographie.**

Les candidats au brevet d'aptitude à l'enseignement secondaire ayant obtenu le certificat d'études théologiques comme l'un des trois certificats constitutifs de leur licence peuvent le faire valoir en lieu et place de l'une des deux disciplines fondamentales requises, à condition que l'autre soit une langue. Il en est de même pour ceux qui ont obtenu le diplôme de l'ECAL; la convention du 9 mai 1992 passée entre la Faculté des lettres et l'ECAL précise les modalités d'application du règlement.

Les étudiants remplissant les conditions d'admission à la Faculté des lettres peuvent combiner les études de lettres avec la préparation du certificat d'études en art et science, du diplôme fédéral no 1 de maître d'éducation physique ou du brevet pour l'enseignement de la musique. Le cas échéant, ces diplômes tiennent lieu de branche secondaire. La licence ainsi obtenue est libellée comme suit: licence ès lettres d'enseignement avec éducation physique, licence ès lettres d'enseignement avec musique. Les candidats à cette licence doivent obligatoirement inscrire une langue dans leur programme d'études, le choix de la troisième branche est libre.

### Ecole de français moderne (EFM) Cours de vacances

On trouvera une description de la formation offerte par l'Ecole de français moderne (EFM) et du contenu des **Cours de vacances** dans le chapitre séparé qui est consacré à ces deux unités d'enseignement rattachées à la Faculté des lettres.

## Formations postgrades

### Diplôme de spécialisation

La Faculté des lettres propose des diplômes de spécialisation. Les programmes s'étendent sur une durée maximale de deux ans et correspondent à environ 150 heures d'enseignement distribuées en unités capitalisables. Ils ne sont pas permanents, mais déterminés par les besoins des chercheurs et les possibilités des enseignants.

Les candidats doivent être titulaires d'une licence ou d'un titre jugé équivalent. Ils doivent être immatriculés à l'Université de Lausanne et s'y acquitter des taxes et droits d'inscription forfaitaires en vigueur. Ils prennent contact avec la direction scientifique qui décide des admissions.

Le candidat au diplôme de spécialisation doit avoir suivi d'une manière active les enseignements prévus par la direction scientifique, qui statue sur leur distribution en unités capitalisables.

Ces unités capitalisables peuvent être constituées, selon les cas, par un séminaire local de niveau postgrade, un séminaire de niveau postgrade dans une autre université, suisse ou étrangère; un séminaire, un cours ou un stage de terrain organisé par les 3<sup>e</sup> cycles romands; un séjour de recherche dans une institution étrangère à l'Université de Lausanne; un stage professionnel certifié; une autre activité correspondante.

Le candidat élabore, d'autre part, un travail scientifique personnel sous la direction d'un professeur de la Faculté (mémoire scientifique, protocole de recherche, chapitre de thèse, mise sur pied d'une exposition, édition d'un texte, traduction, etc.); ce travail est une étape de la thèse ou une première recherche d'importance limitée.

Actuellement, la Faculté des lettres offre les diplômes de spécialisation suivants

- **Certificat de maîtrise en aménagement du territoire et planification régionale**, organisé par la Communauté d'études pour l'aménagement du territoire (CEAT) dans le cadre des postgrades CUSO. Deux années + 1 mémoire de maîtrise, au total 1000 heures groupées sur les jeudis, vendredis et samedis matins, pendant 25 semaines par an. La première année est organisée à Genève, en commun avec le DES «Aménagement du territoire et urbanisme» de l'Université de Genève. Ouvert aux titulaires d'un diplôme universitaire ou d'une formation jugée équivalente. Début: 31 octobre 1996. Informations auprès de M<sup>me</sup> Michèle Wehrli, CEAT, (021) 693 41 58.
- **Diplôme de spécialisation «Société et environnement»**, en cohabilitation avec le DES de Genève et le DEA de Grenoble et Chambéry du même nom. 260 heures sur un an, réparties en un tronç commun et deux modules de 80 heures chacun à choisir sur un ensemble de 4 modules (politique de la montagne — interactions nature-société — problématique de la gestion — traitement et exploitation des données dans une perspective d'aide à la décision.. Le cycle comprend la préparation d'un mémoire de diplôme. Les enseignements ont lieu à Grenoble, Chambéry, Genève et Lausanne. Les étudiants sont subventionnés pour leurs frais de déplacement. Informations: Institut de géographie de l'Université de Lausanne, (021) 692 30 69 — fax 692 30 75.
- **Diplôme de spécialisation «Anthropologie des cultures, anthropologie des discours»**. Un séminaire postgrade interdisciplinaire Lettres/SSP portant ce titre s'adresse à des étudiants avancés, inscrits en maîtrise ou en doctorat ou poursuivant une formation continue. Il propose annuellement à la réflexion un thème spécifique relevant de la problématique générale de la «mise en discours des connaissances», et se donne pour tâche d'analyser différents types de discours dans leurs dimensions textuelle, sémiotique, épistémologique et socioculturelle. Il a paru indiqué d'institutionnaliser ce séminaire postgrade et d'en faire le noyau d'un cours postgrade romand débouchant sur un diplôme d'études spécialisées.

### 3<sup>e</sup> cycle romand de lettres

Le 3<sup>e</sup> cycle romand de lettres propose un enseignement postgrade dans toutes les disciplines des lettres aux doctorants et chercheurs des universités romandes ainsi que de l'Université de Bâle. Ces enseignements sous forme de colloques, cours ou séminaires sur le terrain peuvent faire partie intégrante de certificats de spécialisation délivrés par les universités. Les participants sont indemnisés de leurs frais et le coût des cours est pris en charge par le 3<sup>e</sup> cycle.

### Doctorat ès lettres

Art. 78 du Règlement de la Faculté des lettres:

Le candidat au doctorat doit satisfaire aux conditions suivantes:

- a) être porteur d'une licence ès lettres délivrée par l'Université de Lausanne ou d'un titre jugé équivalent par le Conseil,
- b) fournir un curriculum vitæ;
- c) avoir obtenu l'agrément d'un directeur de thèse sur un projet détaillé,
- d) obtenir du Conseil qu'il enregistre ce sujet.

Le directeur de thèse doit être l'un des professeurs ordinaires, extraordinaires ou associés de la Faculté.

## Instituts et centres de recherche

A la Faculté des lettres sont rattachés des centres et des instituts dont la vocation est essentiellement la recherche. Ils publient des travaux scientifiques et mettent une importante documentation à disposition des étudiants et des chercheurs.

### Institut Benjamin Constant (IBC)

L'Institut Benjamin Constant est rattaché à la section d'histoire de la Faculté des lettres. Il a une double vocation de centre de documentation et de recherches. Il collabore aux *Cœuvres complètes* de Benjamin Constant et publie des instruments de travail (chronologie, catalogue des manuscrits), sur la base de données informatisées, accessibles aux chercheurs. Il fait paraître depuis 1980 une *Bibliographie critique et analytique* régulièrement mise à jour et édite les *Annales Benjamin Constant*. Il propose des sujets de mémoires de licence et de thèses, reçoit les chercheurs et les étudiants et met à leur disposition une importante documentation. Il tend à élargir le champ de ses recherches à la période des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles, dans une optique interdisciplinaire.

### Institut d'études médiévales (IEM)

L'Institut d'études médiévales (IEM), créé en 1993, regroupe les chercheurs qui, à l'Université de Lausanne ou en contact étroit avec ses institutions, s'intéressent au Moyen Age et à la Renaissance (jusqu'en 1536, date de l'arrivée de la Réforme à Lausanne). Les différentes sections de la Faculté (philosophie, histoire, histoire de l'art, français médiéval, italien, allemand, anglais, espagnol) collaborent à la vie de l'IEM par le biais de séminaires, colloques, recherches communes, publications. L'IEM organise régulièrement des séances de séminaire pour doctorants ou chercheurs avancés. L'IEM se préoccupe également de fournir aux étudiants l'ensemble de la documentation concernant cours et séminaires portant sur le Moyen Age, ce qui devrait leur faciliter la composition de leur discipline de soutien dans ces domaines. L'IEM est rattaché à la section d'histoire de la Faculté, qui se charge d'en coordonner les activités.

### Centre de recherches sur les lettres romandes (CRLR)

Le CRLR travaille à la mise en valeur du patrimoine littéraire romand en publiant des inédits, des travaux scientifiques et critiques sur des fonds d'archives déposés dans les départements des manuscrits des bibliothèques ou donnés au Centre par les familles des écrivains. Il se préoccupe également d'orienter les chercheurs suisses et étrangers dans leurs travaux sur la littérature suisse d'expression française.

### Institut d'archéologie et d'histoire ancienne (IAHA)

L'IAHA regroupe l'archéologie classique, l'archéologie provinciale-romaine et l'histoire ancienne. Ses activités principales sont centrées sur les fouilles en Suisse, en France, en Grèce (Ecole suisse d'archéologie), voire dans d'autres pays (Asie centrale). L'IAHA s'occupe aussi de muséographie et poursuit des recherches de pointe dans plusieurs domaines (voir pages consacrées aux enseignements).

### Centre de traduction littéraire de Lausanne (CTL)

Depuis 1989, la Faculté des lettres est dotée d'un institut spécialisé dans la traduction littéraire. Le Centre de traduction littéraire de Lausanne veut relever le défi d'une Europe dans laquelle la qualité aussi bien que la quantité des traductions sont appelées à jouer un rôle de plus en plus grand. C'est dans cet esprit que le CTL organise des séminaires, des conférences et des colloques, créant ainsi un lieu de rencontre entre traducteurs, auteurs et éditeurs. En outre, il édite une série de publications qui veulent être le reflet des discussions actuelles en la matière.

### Institut de linguistique et des sciences du langage (ILSL)

L'Institut de linguistique et des sciences du langage regroupe des enseignants de la Faculté des lettres et de l'Ecole de français moderne intéressés par le langage et les langues. L'ILSL se propose comme objectifs principaux de

- stimuler le travail interdisciplinaire d'enseignement et de recherche;
- garantir la permanence et le développement d'enseignements postgradés dans le domaine des sciences du langage,
- favoriser les activités de formation continue de niveau universitaire,
- coordonner la publication et la diffusion des travaux de recherche réalisés en son sein (ex. Cahiers de l'ILSL).

### Institut de géographie (IGUL)

Voir sous «géographie» dans les pages consacrées aux enseignements.

### Institut suisse pour l'étude de l'art (ISEA)

Depuis 1987, l'Institut suisse pour l'étude de l'art (ISEA) dispose d'une antenne romande au BFSH2. Celle-ci poursuit les mêmes objectifs que la maison mère, fondée à Zurich en 1951: inventaire et étude scientifique du patrimoine artistique suisse dans le domaine des beaux-arts, publication des résultats de la recherche. Il offre aux étudiants en histoire de l'art de l'UNIL la possibilité de consulter ses archives photographiques (env. 70 000 documents) et sa base de données sur les artistes suisses modernes et contemporains (env. 10 000 entrées).

## Perspectives professionnelles

En raison du faible degré de professionnalisation de leurs études, les licenciés en lettres exercent des activités variées, que l'on peut regrouper dans les cinq grandes catégories ci-contre. Sauf pour l'enseignement secondaire, qui exige des disciplines particulières, et pour quelques professions (les archéologues doivent avoir suivi des études d'archéologie), l'accès à ces activités ne dépend pas de la composition de la licence. Ajoutons que, hormis dans le domaine de l'enseignement et de la recherche scientifique, les activités exercées par les licenciés en lettres n'ont souvent que peu à voir avec le contenu de leurs études.

### COMMUNICATION

journalisme, audiovisuel, relations publiques, traduction, interprétation

### CULTURE

librairie, édition, théâtre, musique, cinéma, gestion de la culture

### DOCUMENTATION, CONSERVATION

bibliothèques, archives privées et publiques, centres de documentation, musées

### ENSEIGNEMENT

écoles secondaires publiques, écoles privées, universités

### RECHERCHE

assistantat, Fonds national, centres de recherches (mandats souvent de durée limitée)

### GESTION ET ADMINISTRATION

services publics municipaux, cantonaux et fédéraux, entreprises (surtout du tertiaire)

Tous les deux ans, l'ASOU (Association suisse pour l'orientation universitaire) effectue avec l'OFIAMT une enquête dans toute la Suisse sur le passage à l'emploi des jeunes diplômés universitaires. Les chiffres ci-contre sont extraits de cette enquête, qui porte sur la situation professionnelle des jeunes licenciés environ une année après l'obtention de leur titre universitaire. Il convient donc de considérer ces chiffres comme une information sur le premier emploi des jeunes diplômés, et non sur l'orientation de leur carrière à moyen terme. En outre, nous n'avons retenu ici que la situation des jeunes diplômés des Universités de Lausanne, Genève, Fribourg et Neuchâtel, sans tenir compte des hautes écoles alémaniques ni des Ecoles polytechniques fédérales.

### Les secteurs d'activité des jeunes diplômés de Suisse romande en 1995

	Université	Enseignement	Droit	Médias	Culture	Santé	Travail social	Travail psychologique	Agriculture	Chimie	Industrie	Industrie alimentaire	Construction	Banques et assurances	Fiduciaires	Publicité et relations publiques	Tourisme	Conseil en environnement	Autres services privés	Administrations publiques	Entreprises publiques	Eglises	Associations	Organisations internationales	Autres
<b>Théologie</b>	6	10	1	3			2	1												3	1	35			
<b>Droit</b>	25	13	133	9	2	1	2					1	1	15	5	1			8	21	2	1	10	1	
<b>Inst. de police scientifique</b>	1		1																		4				
<b>Lettres avec langue **</b>	17	83	1	16	5	2	3	1			2			1	1		1		5	4	0	1	2	1	
<b>Lettres sans langue **</b>	25	48	1	8	27	1	4				2		1		2	1	2	1	6	11	1	2	8	1	
<b>Economie politique</b>	21	2		4	1					1	1			14	5	2	1	1	10	8	2		1	1	
<b>Autres HEC</b>	18	10	3	6	6	1	1			3	23	8	2	107	42	5	5		51	9	3		4	5	
<b>Sciences politiques</b>	12	4		8	3	2				2	2			7			3		7	8	1		3	5	
<b>Sciences sociales</b>	27	31		11	5	2	35	6					1	5		2			7	11	1	2	11	6	1
<b>Psychologie</b>	21	14	1	1	2	32	31	35				1					1		7	7	1	2	2		
<b>Sciences</b>	99	42		2	10	5			1	8	10	1	3	6	1		3	4	7	5			5	1	
<b>Pharmacie</b>	1			1	1	26																			
<b>Médecine</b>	7					76						1									2				

\*\* Nous avons distingué les jeunes diplômés en lettres qui ont une langue comme branche principale de ceux qui n'en ont pas. Comme on peut le voir en effet, ces deux catégories de licenciés s'insèrent dans des secteurs professionnels sensiblement différents.

**Programme  
des cours**

*Cours généraux*

*1<sup>er</sup> certificat, 1<sup>re</sup> année*

*1<sup>er</sup> certificat*

*2<sup>e</sup> certificat*

*2<sup>e</sup> certificat, 3<sup>e</sup> cycle*

*Postgrade/doctorat/DES*

**PHILOSOPHIE**

Histoire de la philosophie: Introduction à la pensée de Rousseau	J. Radrizzani	2	E	
Histoire de la philosophie: La philosophie de Maine de Biran	Y. Radrizzani	2	H	
La phénoménologie politique: Hannah Arendt	H. Poltier	2	E	CS
La philosophie pratique de Kant à partir des textes «mineurs»	H. Poltier	2	H	CS
Séminaire de philosophie générale. La nature comme problème anthropologique	Prof. R. Célis	2	E	S
Séminaire de philosophie générale: Pour une phénoménologie de la vie affective.	Prof. R. Célis	2	H	S
La volonté et son apaisement chez Schopenhauer	Prof. I. Schüssler	2	E	CS
Logique formelle I	N. Janz	1	HE	TP
Logique formelle I	Prof. M.-J. Borel	2	HE	C
Questions fondamentales de la philosophie du langage	Prof. I. Schüssler	2	H	CS
Art et Vérité dans la philosophie contemporaine.	Prof. I. Schüssler	2	HE	C
Histoire de la philosophie antique I: les présocratiques	Prof. A. Neschke	2	H	C
Histoire de la philosophie antique I: les sophistes (Ve-IVe s. av. J.-C)	Prof. A. Neschke	2	E	C
Philosophie systématique: L'avenir de la philosophie I	Prof. R. Célis	2	HE	C
transcendantale et la phénoménologie: de Kant à Husserl				
Lecture de textes grecs: Boèce, Consolatio Philosophiae	A. Etienne	2	E	TP
Lecture de textes grecs: Diogène d'Oenoanda, Fragments	A. Etienne	2	H	TP
Introduction à la langue grecque I: niveau I	D. Bouvier	2	HE	C
Introduction à la langue grecque: niveau I	D. Bouvier	2	HE	C
Interprétation de textes: Augustin (IVe-Ve s. ap. J.-C.), La Cité de Dieu; Thomas d'Aquin (XIIIe s. ap. J.-C.), Somme théologique.	Prof. A. Neschke	2	H	S
Interprétation de textes: John Locke (XVIIe - XVIIIe s.) Textes choisis.	Prof. A. Neschke	2	E	S
Interprétation de textes: Platon, Gorgias	S. Bonzon	2	H	S
Interprétation de textes: texte à préciser	S. Bonzon	2	E	S
Introduction à l'épistémologie	Prof. M.-J. Borel	2	E	C
Introduction historique à la philosophie	Prof. R. Célis	2	HE	C
Le discours argumenté écrit (préparation à la dissertation)	Prof. M.-J. Borel	2	H	CS
Epistémologie et mathématiques	Prof. M.-J. Borel Prof. H. Volken (SSP)	2	HE	S
Laboratoire de mathématique et logique	J. P. Antonietti Prof. M.-J. Borel Prof. H. Volken (SSP)	2	HE	S
Logique formelle II	J. Gasser Prof. M.-J. Borel Prof. H. Volken (SSP)	2	HE	TP
Logique formelle II	Prof. M.-J. Borel Prof. H. Volken (SSP)	2	HE	C
Séminaire pour hellénistes et philosophes connaissant le grec: Platon, Timée	Prof. A. Neschke Prof. A. Graeser (Berne) Prof. D. O'Meara (Fribourg)	2	E	S
Séminaire pour hellénistes et pour philosophes connaissant le grec: Parménide	Prof. A. Neschke	2	H	S
Phénoménologie et herméneutique: M. Heidegger: «Contributions à la philosophie. De l'Appropriement». Traduction et Interprétation.	Prof. I. Schüssler	2	HE	CS
Séminaire postgrade (interdisciplinaire): Fiction et connaissance: une approche multidisciplinaire (II)	Prof. J.-M. Adam Prof. M.-J. Borel Prof. C. Calame Prof. M. Kilani Prof. C. Reichler	2	H	CS

## Programme des cours

### Cours généraux

### 1<sup>er</sup> certificat

### 1<sup>er</sup> certificat, 1<sup>re</sup> année

### 1<sup>er</sup> certificat, 2<sup>e</sup> année et 2<sup>e</sup> certificat

### 2<sup>e</sup> certificat

### 2<sup>e</sup> certificat / 3<sup>e</sup> cycle

<b>HISTOIRE</b>	
Comment meurent les révolutions en France au XIX <sup>e</sup> siècle ?	Prof. F. Jequier 2 HE CS
L'Europe 1945	Prof. H.-U. Jost 2 HE C
L'Europe au XVI <sup>e</sup> siècle : une économie qui se monétarise et se mondialise	Prof. A. Dubois 2 HE C
Le monde animal au Moyen Age	Ansgar Wildermann 2 H S
Le monde animal au Moyen Age	Prof. A. Paravicini Bagliani 2 HE S Catherine Chêne
Les papes au bas Moyen Age: vie de cour et idéologie	Prof. A. Paravicini Bagliani 2 H C
Paléographie	Ansgar Wildermann 2 HE TP
Une «pesée» de la colonisation contemporaine (XVIII <sup>e</sup> -XX <sup>e</sup> siècles)	Prof. B. Etemad 2 HE CS Nadia Lamamra
La Seconde Guerre mondiale et la Suisse	Prof. H.U. Jost 2 HE CS
La Seconde Guerre mondiale et la Suisse	Sébastien Guex 2 HE CS
Les enfants au Moyen Age	Pierre Dubuis 2 HE S
Mari et femme au Moyen Age	Pierre Dubuis 2 HE CS
Introduction à l'histoire contemporaine. Réflexions sur le pouvoir à travers l'oeuvre d'un maître ès politique : Adolphe Thiers (1797-1877)	Prof. F. Jequier 2 HE CS
Introduction à l'histoire moderne.	Danièle Tosato-Rigo 2 HE CS
Autour des soulèvements populaires du XVI <sup>e</sup> au XVIII <sup>e</sup> siècle	Erhard Grzybek 2 HE CS
Introduction à l'histoire ancienne	Erhard Grzybek 2 HE CS
La «révolution» vaudoise de janvier 1798 : hasard, choix ou nécessité	Prof. F. Jequier 2 HE S
La Suisse paysanne pendant la période moderne : entre tradition et innovation	Prof. A. Dubois 2 HE CS Olivier Dubuis
Le roi, la cour et ses ministres. La naissance du favori au temps des monarchies absolues	Prof. A. Dubois 2 HE CS Giuliano Ferretti
«Automne du Moyen Age ou printemps des temps nouveaux ?».	Pierre Dubuis 2 E S
Le témoignage de François Rabelais et de ses géants.	Prof. H.U. Jost 4 HE* TP
Colloque pour mémorants	Prof. A. Paravicini Bagliani 2 HE S
Les cours princières au bas Moyen Age	Bernard Andermatten Martine Ostorero
Perspectives européennes et attitudes suisses à la fin de la Deuxième Guerre mondiale	Prof. H.-U. Jost 2 HE S
Colloque de mémorants et doctorants	Prof. A. Paravicini 2 H* CS
Introduction à la diplomatie et colloque de mémorants	Prof. A. Paravicini 2 E CS
Séminaire de recherche en histoire moderne: les sources, les techniques, les méthodes	Prof. A. Dubois 2 HE* S Danièle Tosato-Rigo
Séminaire de 3 <sup>e</sup> cycle	Prof. H.-U. Jost 2 HE* S

**Programme  
des cours**

**FRANÇAIS — LANGUE ET LITTÉRATURE MODERNES**

<b>Cours généraux</b>	Charles-Albert Cingria : une conversation paradoxale Le roman de la conscience	Prof. D. Jakubec Prof. J. Molino Prof. G. Assal du CHUV	2 2	E HE	CS C
<b>1<sup>er</sup> certificat</b>	Analyse de texte : Diderot, Le Neveu de Rameau; Le Rêve de d'Alembert Analyse de texte : Mallarmé, Poésies	Prof. J. Molino Prof. J. Molino	2 2	H E	S S
<b>1<sup>er</sup> certificat, 1<sup>re</sup> année</b>	Histoire littéraire. Cours : De la «Renaissance des lettres» à la tragédie classique Introduction à l'analyse des textes littéraires	Prof. C. Reichler J.-D. Gollut J.-M. Roulin Ph. Moret	1 2 2 2	E HE HE HE	C S S S
	Introduction à la vie littéraire au Moyen Age Lecture de textes médiévaux Lecture de textes médiévaux	Prof. E. Hicks Prof. E. Hicks S. Girardet Vacat	1 1 1 1	H H H H	C TP TP TP
	Littérature comparée Littérature médiévale : Les Lais de Marie de France Littérature médiévale : Rêver d'amour : Le Roman de la Rose de Guillaume de Lorris Littérature médiévale : Rutebeuf, Le Miracle de Théophile	Vacat Prof. E. Hicks Prof. J.-C. Mühlethaler S. Dakkus	1 2 2 2	H E E E	C S S S
<b>1<sup>er</sup> certificat, 1<sup>re</sup> année et soutien</b>	Approches littéraires du texte médiéval	Prof. E. Hicks et vacat	2	HE	CS
<b>1<sup>er</sup> certificat, 1<sup>re</sup> année ou anticipé</b>	Introduction à la linguistique française	Vacat	2	H	S
<b>1<sup>er</sup> certificat, 2<sup>e</sup> année</b>	Analyse de texte : • Apollinaire, Alcools • Charles-Albert Cingria : Bois sec Bois vert • Chateaubriand, Voyage en Italie • Flaubert, La Tentation de saint Antoine • G. Perec, La Vie mode d'emploi • La Bruyère, Les Caractères • Marivaux, La Fausse suivante • Max Jacob, Le Cornet à dés • Rousseau, Les Confessions (I-VI) Histoire littéraire : Les années 50	Prof. A. Wyss Prof. D. Jakubec Prof. A. Tripet D. Chaperon Prof. A. Wyss Ph. Moret D. Chaperon Ph. Moret Prof. A. Tripet D. Chaperon J.-M. Roulin Prof. C. Reichler	2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	H H H E E H H E E H H H	S S S S S S S S S S S S S
	Histoire littéraire : Littérature et représentation du monde social au XVII <sup>e</sup> siècle	D. Chaperon J.-M. Roulin Prof. C. Reichler	2 2 2	E E E	S S S
	Littérature médiévale : • Le Roman de la Rose de Jean de Meun • Les registres de la lyrique médiévale • Théâtraillés courtoises	Prof. E. Hicks Prof. J.-C. Mühlethaler S. Dakkus	2 2 2	H H H	S S S
<b>1<sup>er</sup> certificat, 2<sup>e</sup> année ou anticipé</b>	Cours général : L'énonciation en linguistique française Cours général : Questions de sémantique Linguistique française : énonciation et textualité	Prof. J.-M. Adam Prof. J.-M. Adam J.-D. Gollut	1 1 2	H E HE*	C C S
<b>1<sup>er</sup> certificat, et soutien</b>	Introduction à la littérature romande : les revues au début du XX <sup>e</sup> siècle Littérature française, cours général : Introduction à la lecture du poème Littérature romande : C.-F. Ramuz, Ch.-A. Cingria et Ed. Gilliard : trois conceptions de l'artiste et de la littérature au début du XX <sup>e</sup> siècle	Prof. D. Jakubec Prof. A. Wyss Prof. D. Jakubec	2 1 2	H* H E*	CS C CS
<b>2<sup>e</sup> certificat</b>	Baudelaire L'Idylle (XIX-XX <sup>e</sup> s.) Montaigne Qu'est-ce que la fiction ? Rabelais voyageur Récits des camps de concentration Stylistique historique : Le temps dans le récit	Prof. A. Tripet Prof. A. Tripet Prof. A. Tripet Prof. J. Molino Prof. A. Tripet Prof. C. Reichler Prof. J. Molino	2 2 2 2 2 2 2	H E H H E H E	CS CS CS S S S S
<b>2<sup>e</sup> certificat, et soutien</b>	Analyse des discours : la communication linguistique Anthropologie littéraire : Des Relations aux Lettres édifiantes et curieuses — la représentation du monde sauvage dans la littérature jésuite des XVII <sup>e</sup> et XVIII <sup>e</sup> siècles	Prof. J.-M. Adam Prof. C. Reichler	2 2	H E	CS S



**Programme  
des cours**

**FRANÇAIS — LANGUE ET LITTÉRATURE MODERNES (SUITE)**

Formalisme et fiction	Prof. A. Wyss	2	H	S
Français médiéval : Les vices à la cour : la veine anticuriale du Moyen Âge à la Renaissance	Prof. J.-C. Mühlethaler	2	E	CS
Français médiéval : Résurgences antiques au Moyen Âge : le Roman de Thèbes ou les fils d'Œdipe	Prof. J.-C. Mühlethaler	2	H	CS
Grammaire et stylistique : deux points de vue sur la langue ?	Prof. J.-M. Adam	2	E	S
Histoires d'amour	Prof. E. Hicks	2	E	CS
	en collab. avec S. Dakkus			
L'autobiographie moderne	Prof. C. Reichler	2	H	CS
L'image et le rythme	Prof. A. Wyss	2	E	S
La littérature médiévale et l'animalité	Prof. E. Hicks	2	H	CS
	en collab. avec S. Dakkus			
La musique dans le poème	Prof. A. Wyss	2	E	S
Lectures : Julien Gracq, Un Balcon en Forêt	M. Noël/Prof. J.-M. Adam	2	E	S
Linguistique textuelle : organisateurs et connecteurs	Prof. J.-M. Adam	2	E	CS
Littérature comparée	Vacat	2	H	S
Ouvertures balzacziennes	J.-D. Gollut	2	H	S
Pragmatique textuelle : récits fictionnels et récits factuels	Prof. J.-M. Adam	2	H	CS
Stylistique historique : Les écrivains au travail	Prof. A. Wyss	2	H	S
Conseil aux études	J.-D. Gollut	2	HE	
Analyse des discours. De la rhétorique à la pragmatique textuelle	Prof. J.-M. Adam	1	H	C
Les Cultural Studies aux Etats-Unis	Prof. C. Reichler	2	E*	S
Fiction et connaissance	Prof. J.-M. Adam, M. Kilani M.-J. Borel, C. Calame C. Reichler	2	H	S
Introduction à la littérature comparée	Vacat	1	H	CS

Dès fin de 1<sup>re</sup> année

Etudiants avancés et postgrades

Séminaire doctoral

Séminaire postgrade  
interdisciplinaire

Soutien

**FRANÇAIS — LINGUISTIQUE FRANÇAISE**

Introduction à la linguistique	Prof. A.-C. Berthoud	1	HE	C
Introduction à la linguistique française	Vacat	2	H	S
Cours général : L'énonciation en linguistique française	Prof. J.-M. Adam	1	H	C
Cours général : Questions de sémantique	Prof. J.-M. Adam	1	E	C
Enonciation et textualité	J.-D. Gollut	2	HE*	S
Analyse des discours : la communication linguistique	Prof. J.-M. Adam	2	H	CS
Bilinguisme, stratégies d'acquisition et interaction	Prof. A.-C. Berthoud L. Gajo	2	E*	S
Grammaire et stylistique : deux points de vue sur la langue ?	Prof. J.-M. Adam	2	E	S
Lectures : Julien Gracq, Un Balcon en Forêt	M. Noël	2	E	S
Linguistique textuelle : organisateurs et connecteurs	Prof. J.-M. Adam	2	E	CS
Ouvertures balzacziennes	J.-D. Gollut	2	H	S
Pragmatique textuelle : récits fictionnels et récits factuels	Prof. J.-M. Adam	2	H	CS
Problèmes de syntaxe	Prof. M. Mahmoudian	2	HE*	CS
Problèmes théoriques de la signification	Prof. M. Mahmoudian	2	H	C
Recherches récentes en sémantique	Prof. M. Mahmoudian	2	E	C
Représentation et analyse de données en sociolinguistique	Prof. R. Jolivet	2	HE	CS
Conseil aux études	J.-D. Gollut	2	HE	
Analyse des discours. De la rhétorique à la pragmatique textuelle	Prof. J.-M. Adam	1	H	C
Fiction et connaissance	Prof. J.-M. Adam, M. Kilani M.-J. Borel, C. Calame C. Reichler	2	H	S

1<sup>er</sup> certificat, 1<sup>re</sup> année ou anticipé

1<sup>er</sup> certificat, 2<sup>e</sup> année ou anticipé

2<sup>e</sup> certificat et soutien

Dès fin de 1<sup>re</sup> année

Etudiants avancés et postgrades

Séminaire postgrade  
interdisciplinaire

**Programme  
des cours**

1<sup>er</sup> certificat, 1<sup>re</sup> année

2<sup>e</sup> certificat et soutien

Soutien

**FRANÇAIS — LITTÉRATURE COMPARÉE**

Littérature comparée	Vacat	1	H	C
Littérature comparée	Vacat	2	E	S
Introduction à la littérature comparée	Vacat	1	H	CS

1<sup>er</sup> certificat, 1<sup>re</sup> année

1<sup>er</sup> certificat, 1<sup>re</sup> année et soutien

1<sup>er</sup> certificat, 2<sup>e</sup> année

2<sup>e</sup> certificat

2<sup>e</sup> certificat et soutien

**FRANÇAIS — LANGUE ET LITTÉRATURE MÉDIÉVALES**

Explication philologique : Gormont et Isembart	Prof. F. Zufferey	2	E	S
Introduction à la vie littéraire au Moyen Age	Prof. E. Hicks	1	H	C
Lecture de textes en ancien français	Vacat	2	H	TP
Lecture de textes médiévaux	Prof. E. Hicks	1	H	TP
	S. Girardet	1	H	TP
	Vacat	1	H	TP
Linguistique gallo-romane I	Prof. F. Zufferey	1	H	C
Linguistique gallo-romane II	Prof. F. Zufferey	1	E	C
Littérature médiévale:				
• Les Lais de Marie de France	Prof. E. Hicks	2	E	S
• Rêver d'amour : Le Roman de la Rose de Guillaume de Lorris	Prof. J.-C. Mühlenthaler	2	E	CS
• Rutebeuf, Le Miracle de Théophile	S. Dakkus	2	E	S
Approches littéraires du texte médiéval	Prof. E. Hicks et vacat	2	HE	CS
Ancien provençal : Explication de chapitres du Bréviaire d'Amour	Prof. F. Zufferey	2	E*	S
Explication philologique : Philippe de Beauvain, Jehan et Blonde	Prof. F. Zufferey	2	H	S
Lecture cursive de moyen français	Vacat	2	E	TP
Lecture de textes en ancien provençal	Prof. F. Zufferey	2	H*	S
Linguistique gallo-romane : syntaxe	Vacat	2	E	CS
Littérature médiévale:				
• Le Roman de la Rose de Jean de Meun	Prof. E. Hicks	2	H	S
• Les registres de la lyrique médiévale	Prof. J.-C. Mühlenthaler	2	H	S
• Théâtralités courtoises	S. Dakkus	2	H	S
Littérature provençale : Approches du symbolisme	Prof. F. Zufferey	2	H	CS
Recherche en philologie : La langue en Suisse romande au Moyen Age	Prof. F. Zufferey	2	E	CS
Histoires d'amour	Prof. E. Hicks en collab. avec S. Dakkus	2	E	CS
La littérature médiévale et l'animalité	Prof. E. Hicks en collab. avec S. Dakkus	2	H	CS
Les vices à la cour : la veine anticuriale du Moyen Age à la Renaissance	Prof. J.-C. Mühlenthaler	2	E	CS
Résurgences antiques au Moyen Age : le Roman de Thèbes ou les fils d'Œdipe	Prof. J.-C. Mühlenthaler	2	H	CS

**HISTOIRE ANCIENNE**

<i>Cours généraux</i>	Epigraphie grecque	Prof. P. Ducrey	1	H	CS
	La guerre et les guerres dans l'Antiquité gréco-romaine: la Grèce	Prof. P. Ducrey	2	H	C
	La guerre et les guerres dans l'Antiquité gréco-romaine: Rome	Prof. P. Ducrey	2	E	C
	Numismatique grecque	Prof. P. Ducrey	1	E	CS
	Les guerres civiles et les usurpations dans le monnayage (suite). III.	Prof. R. Frei-Stolba	2	E	S
	Le monnayage des villes grecques en Asie Mineure et au Proche Orient.				
<i>1<sup>er</sup> certificat</i>	Etude de problèmes relatifs à la Grèce archaïque à l'aide de divers documents	Prof. P. Ducrey	2	H	S
	Etude de problèmes relatifs à la République romaine à l'aide de divers documents	Prof. P. Ducrey	2	E	S
	Numismatique romaine. Les guerres civiles et les usurpations: leur reflet dans le monnayage	Prof. R. Frei-Stolba	2	H	CS
<i>1<sup>er</sup> certificat, 1<sup>re</sup> année</i>	Introduction à l'histoire ancienne	Prof. E. Grzybek	2	HE	CS
<i>2<sup>e</sup> certificat</i>	Etude de problèmes relatifs à la guerre à Rome à l'aide de divers documents	Prof. P. Ducrey	2	E	S
	Etude de problèmes relatifs à la guerre en Grèce à l'aide de divers documents	Prof. P. Ducrey	2	H	S

**ARCHÉOLOGIE CLASSIQUE ET PROVINCIALE ROMAINE**

<i>Cours généraux</i>	Carie, Lycie et Pamphylie	Prof. C. Bérard	1	E	C	
	L'art funéraire en Lycie	Prof. C. Bérard	2	E	S	
	L'image déroulée (1 <sup>re</sup> partie)	Prof. C. Bérard	1	H	C	
	L'image déroulée (seconde partie)	Prof. C. Bérard	1	E	C	
	Problèmes de la peinture grecque	Prof. C. Bérard	2	H	S	
	Problèmes de la peinture romaine	Prof. C. Bérard	2	E	S	
	Villes de la côte égéenne occidentale	Prof. C. Bérard	1	H	C	
	Villes de la côte égéenne occidentale	Prof. C. Bérard	2	H	S	
	Archéologie des provinces romaines : La Bretagne (Britannia)	Prof. D. Pournier	1	HE	C	
	Fouilles et prospection archéologique	Prof. D. Pournier Assistants		E	TP	
	L'architecture militaire dans les provinces romaines	Prof. D. Pournier	1	HE	C	
	Sites et documents relatifs à la Bretagne	Prof. D. Pournier	2	HE	S	
	<i>1<sup>er</sup> certificat, 1<sup>re</sup> année</i>	Techniques de recherches et notions de base	Assistants diplômés	2	HE	S
		<i>2<sup>e</sup> certificat</i>	Analyse et publication du matériel archéologique	Prof. D. Pournier Assistants	2	HE
Archéométrie et techniques de fouilles	Prof. D. Pournier Assistants		3	HE	CS	
<i>3<sup>e</sup> cycle</i>	Séminaire de recherches	Prof. D. Pournier Intervenants extérieurs Assistants	2	HE	S/TP	
	3 <sup>ème</sup> cycle romand et diplôme de spécialisation (sur 2 ans) en archéologie et histoire de l'art					

**Programme  
des cours**

		<b>LANGUE ET LITTÉRATURE LATINES</b>			
<i>Cours généraux</i>	L'éloge	F. Spaltenstein	1	H	C
	Le miroir dans la littérature latine	H. Junod	1	E	C
	Lecture cursive (seconde partie)	F. Spaltenstein	2	HE	TP
	Métrie	F. Spaltenstein	1	E	C
<i>1<sup>er</sup> certificat</i>	Lecture cursive (première partie)	F. Spaltenstein	2	HE	TP
	Stylistique et grammaire	F. Spaltenstein	2	HE	TP
<i>1<sup>er</sup> certificat, 1<sup>re</sup> année</i>	Description et histoire des langues classiques	Prof. C. Sandoz	1	HE	C
	Introduction à la linguistique historique	Prof. C. Sandoz	1	HE	C
	Juvénal. Satire III	Prof. Ph. Mudry	2	E	S
	Salluste. Lettres et invectives.	H. Junod	2	H	S
	Proséminaire	Prof. Ph. Mudry	2	H	S
<i>1<sup>er</sup> certificat, 2<sup>e</sup> année</i>	Apulée. Métamorphoses livre I	Prof. Ph. Mudry	2	H	S
	Salluste. Guerre de Jugurtha	F. Spaltenstein	2	E	S
<i>2<sup>e</sup> année et 2<sup>e</sup> certificat</i>	Les Satires de Lucilius	Prof. Ph. Mudry Prof. C. Sandoz	2	E	S
<i>2<sup>e</sup> certificat</i>	Exercices de version	Prof. Ph. Mudry	2	HE	TP
	Faux et faussaires dans la littérature latine	H. Junod	2	H	CS
	Properce. Le Monobiblos.	F. Spaltenstein	2	H	S
	Stace des Silves	H. Junod	2	E	S

		<b>LANGUE ET LITTÉRATURE GRECQUES</b>			
<i>Cours généraux</i>	Histoire de la philosophie antique I: les présocratiques	Prof. A. Neschke	2	H	C
	Histoire de la philosophie antique I: les sophistes (Ve-IVe s. av. J.-C.)	Prof. A. Neschke	2	E	C
	L'anthropologie des Grecs: représentations de l'homme et de sa culture en interaction avec les autres	Prof. C. Calame	2	H	C
	Littérature grecque et Nouveau Testament: images du voyage dans la culture grecque et chrétienne	Prof. C. Calame Prof. J.-D. Koestli (Théologie) Prof. D. Marguerat (Théologie)	2	E	S
<i>1<sup>er</sup> certificat</i>	Connaissance pratique de la langue grecque; introduction à la métrique grecque	Prof. C. Calame	2	HE*	TP
	Eschyle et le destin tragique: Les Sept contre Thèbes	Prof. C. Calame	2	H	S
	Platon et la poétique d'Eros: Le Banquet	Prof. C. Calame	2	E	S
<i>1<sup>er</sup> certificat, 1<sup>re</sup> année</i>	Description et histoire des langues classiques	Prof. C. Sandoz	1	HE	C
	Introduction à la linguistique historique	Prof. C. Sandoz	1	HE	C
<i>2<sup>e</sup> année et 2<sup>e</sup> certificat</i>	Dérivés nominaux archaïques dans les langues indo-européennes	Prof. C. Sandoz	1	H	S
<i>2<sup>e</sup> certificat</i>	Séminaire pour hellénistes et philosophes connaissant le grec: Platon, Timée	Prof. A. Neschke Prof. A. Graeser (Berne) Prof. D. O'Meara (Fribourg)	2	E	S
	Séminaire pour hellénistes et pour philosophes connaissant le grec: Parménide	Prof. A. Neschke	2	H	S
	Version grecque et lecture cursive	Prof. C. Calame P. Voelke	2	HE*	TP
<i>Séminaire postgrade interdisciplinaire</i>	Fiction et connaissance: une approche multidisciplinaire (II)	Prof. M.-J. Borel, C. Calame J.-M. Adam, M. Kilani C. Reichler	2	H	CS

## Programme des cours

		LANGUE ET LITTÉRATURE ITALIENNES			
<i>Cours généraux</i>	Formazione dell'italiano letterario : trattatisti e grammatici del '500. Parte seconda	Prof. G. Papini	2	E	C
	Formazione dell'italiano letterario : trattatisti e grammatici del '500. Parte prima	Prof. G. Papini	2	H	C
	Giuseppe Ungaretti tra avanguardia e tradizione	Prof. J.-J. Marchand	1	H	C
	Il mito di Firenze da Dante a Villani	Prof. C. Bec e D. Fachard	2	H	C
	Le istanze innovative della narrativa siciliana del Novecento	Prof. J.-J. Marchand	1	E	C
	Pirandello e il suo tempo	Prof. A. Stäuble	2	E	C
<i>1<sup>er</sup> certificat</i>	Esercizi di traduzione e di avviamento al comporre	F. Dal Busco M. Miglioli	2 2	HE HE	Ex Ex
	Seminario HI per italofoni :				
	• Italo Svevo • Castiglione	M. Miglioli Prof. A. Stäuble	2 2	H E	S S
<i>1<sup>er</sup> certificat, 1<sup>re</sup> année</i>	Aspetti e problemi della storia linguistica dell'Italia moderna e contemporanea	F. Ceccantini	2	HE	CS
	Laboratorio linguistico ed espressione orale	M. Miglioli	1	HE	Ex
	Panorama della letteratura italiana dal Cinque al Novecento	Prof. J.-J. Marchand	2	HE	CS
	Seminario I :				
	• Cuore e Pinocchio • Italo Calvino • Manzoni, Poesie • Poesie di Giovanni Pascoli	F. Ceccantini M. Miglioli F. Ceccantini M. Miglioli	2 2 2 2	E E H H	S S S S
	<i>1<sup>er</sup> certificat, 2<sup>e</sup> année</i>	Metrica e retorica	A. Francillon	2	HE
Origini della lingua italiana : fonetica e grammatica storica. Principi di critica testuale		Prof. G. Papini	2	HE	CS
Seminario II :					
• Boccaccio • L'arte del novellare : dal Due al Seicento • Teatro comico cinquecentesco : dall'Ariosto al Tasso e oltre... • Torquato Tasso		D. Fachard A. Francillon A. Francillon D. Fachard	2 2 2 2	H E H E	S S S S
Seminario di letteratura III : L'idea di letteratura nell'età umanistica		Prof. A. Stäuble	2	E	S
Correzione di componimenti		E. Cufinelli	2	HE	Ex
<i>2<sup>e</sup> certificat</i>	I Canzoniere del Petrarca : analisi linguistiche	Prof. G. Papini	2	H	S
	II Canti di Leopardi : analisi linguistiche	Prof. G. Papini	2	E	S
	Seminario di letteratura III :				
	• Ariosto • Dante lirico e le poetiche del Duecento • Verga e la problematica del Verismo	D. Fachard Prof. J.-J. Marchand Prof. J.-J. Marchand	2 2 2	H H E	S S S

**Programme  
des cours**

1<sup>er</sup> certificat, 1<sup>re</sup> année

1<sup>er</sup> certificat, 2<sup>e</sup> année

2<sup>e</sup> certificat

**LANGUE ET LITTÉRATURE ESPAGNOLES**

Conversación y redacción	A. Alvarez	1	HE	TP
Elementos de lingüística hispánica	Prof. R. Eberenz	2	H	CS
Gramática	A. Alvarez	1	HE	TP
Introducción al comentario de textos	A. Alvarez	1	E	TP
Introducción al mundo hispánico	N. Gimelfarb	1	HE	C
Introducción à la linguistique	Prof. A.-C. Berthoud	1	HE	C
Laboratorio de idiomas	A. Alvarez	2	HE	TP
Lengua y literatura medievales	Prof. R. Eberenz	2	E	CS
Littérature espagnole contemporaine dans ses textes	A. Alvarez	1	HE	TP
Preparación al laboratorio	A. Alvarez	1	H	TP
Problemas de idioma	A. Alvarez	1	HE	TP
Traducción (I)	A. Alvarez	1	HE	TP
Traducción (II)	A. Alvarez	1	HE	TP
Análisis lingüístico del español (I)	N. Gimelfarb	1	HE	TP
Análisis lingüístico del español (II)	N. Gimelfarb	1	HE	TP
Comentario de textos literarios	A. Alvarez	1	HE	TP
Gramática	N. Gimelfarb	2	HE	C/TP
Laboratoire	Vocat	1	HE	TP
Panorama general de literatura española	Prof. A. Lara	2	HE	C
Redacción y conversación	N. Gimelfarb	1	HE	TP
Traducción	N. Gimelfarb	2	HE	TP
Análisis del relato: el cuento	Prof. R. Eberenz	1	E	C
Dramaturgos españoles de posguerra	Prof. A. Lara	1	E	C
El Romanticismo español	Prof. A. Lara	2	E	C
El tema de la muerte en la poesía barroca: Sonetos de Góngora y de Quevedo	Prof. A. Lara	2	E	S
El verbo: tiempos y modos	R. Eberenz	2	E	S
Formación de palabras	Prof. R. Eberenz	1	E	C
Grandes narradores del realismo decimonónico	Prof. A. Lara	2	H	C
Las lenguas regionales de España	Prof. R. Eberenz	1	E	C
Lengua, política y sociedad en la época romántica	R. Eberenz	2	H	S
Lingüística española del Siglo de Oro	Prof. R. Eberenz	1	H	C
Narrativa de posguerra. Cela: La colmena y Delibes: Cinco horas con Mario	Prof. A. Lara	2	H	S
Panorama de los dialectos hispánicos	Prof. R. Eberenz	1	H	C
Poetas españoles de posguerra	Prof. A. Lara	1	H	C
Semántica y lexicología	Prof. R. Eberenz	1	H	C

## Programme des cours

### Cours généraux

### 1<sup>er</sup> certificat, 1<sup>re</sup> année

### 1<sup>er</sup> certificat, 2<sup>e</sup> année

### 2<sup>e</sup> certificat

### 2<sup>e</sup> certificat, 4<sup>e</sup> année

LANGUE ET LITTÉRATURE ALLEMANDES					
Kleine Sprachen - grosse Literaturen	Prof. A. Schwarz Prof. I. Kirby	2	E	CS	
Landeskunde: Medienanalyse	E. Slembek	2	E	C	
Neuere Literatur/Sprachwissenschaft	Prof. W. Lenschen Centre de traduction littéraire	2	HE	C	
Schweizerdeutsch verstehen	Prof. A. Schwarz Beat Christen	E		TP	
Vorlesung zur deutschen Literaturgeschichte:					
• Deutsche Literatur der Jahrhundertwende	Prof. P. Utz	2	E	C	
• Deutsche Literatur der zweiten Hälfte des 19. Jahrhunderts	Prof. P. Utz	2	H	C	
Sprachübungen IIIA: Grammatik (praktischer Teil)	S. Wokusch	1	H	TP	
Intraduction à la linguistique	Prof. A.-C. Berthoud	1	HE	C	
Proseminar: Einführung in das Studium der deutschen Sprache und älteren deutschen Literatur 1 + 2	Prof. W. Lenschen Prof. A. Schwarz Vacat	2	HE	S	
Proseminar I: Einführung in das Studium der deutschen Literatur	Prof. Ch. Hart Nibbrig Ch. Elben	2	H	S	
Proseminar II: Einführung in das Studium der deutschen Literatur	Vacat Ch. Elben	2	E	S	
Sprachübungen I: Gespräch und Argumentation	E. Slembek	2	H	TP	
Sprachübungen I + II: Werkstatt Schreiben	Th. Breymann	2	HE	TP	
Sprachübungen II: Rhetorische Textanalyse	E. Slembek	1	E	TP	
Sprachübungen IIB: Grammatik und Übersetzen	S. Wokusch	1	E	TP	
Proseminar: Einführung in das Studium der deutschen Sprache und älteren deutschen Literatur 3 + 4	Prof. A. Schwarz Marianne Christen Vacat	2	HE	S	
Proseminar III: Einführung in das Studium der deutschen Literatur:					
• Heinrich von Kleist	Prof. P. Utz	2	H	S	
• Franz Kafka	Prof. P. Utz N. Arnstutz	2	H	S	
Proseminar IV: Einführung in das Studium der deutschen Literatur: Methoden der Literaturwissenschaft	Prof. P. Utz N. Arnstutz	2	E	S	
Sprachübungen III A: Übersetzen	Th. Breymann	1	H	TP	
Sprachübungen III B: Übersetzen	Th. Breymann	1	H	TP	
Sprachübungen III: Deutsche Phonetik	E. Slembek	1	H	TP	
Sprachübungen IIIA: Grammatik (praktischer Teil)	Th. Breymann	1	H	TP	
Sprachübungen IIII: Grammatik (theoretischer Teil)	S. Wokusch	1	H	TP	
Sprachübungen IV B: Übersetzen	Th. Breymann	2	E	TP	
Sprachübungen IV: Hören und Verstehen	E. Slembek	2	E	TP	
Sprachübungen IVA: Übersetzen	Th. Breymann	2	E	TP	
Hauptseminar:					
• Bilingualismus	Prof. A. Schwarz	2	H	S	
• Das Nibelungenlied und seine Rezeption	Prof. W. Lenschen	2	E	S	
• Der Stricker: Der Pfaffe Amis	Vacat	2	H	S	
• Formen der Gesellschaftskritik in der Gegenwartsliteratur der deutschen Schweiz	Prof. W. Schiltknecht	2	H	S	
• Joseph Roth	Prof. P. Utz	2	E	S	
• Literarische Wüstenfahrten	Prof. P. Utz	2	H	S	
• Literatur und Gedächtnis	Vacat	2	E	S	
• Modulare Textlinguistik am Beispiel der Fabel	Prof. A. Schwarz	2	E	S	
• Text und Bild	Prof. Ch. Hart Nibbrig	2	H	S	
• Tiere als Bedeutungsträger in deutschen Texten des Mittelalters.	Prof. W. Lenschen	2	E	S	
• Von Keller bis Widmer: berühmte Erzählungen in der Literatur der deutschen Schweiz	Prof. W. Schiltknecht	2	E	S	
• Walther von der Vogelweide: Person - Werk - Wirkung	Vacat	2	H	S	
Sprachwissenschaftliches Hauptseminar: Texte und ihre versteckten Botschaften	Vacat	2	E	S	
Methodologische Werkstatt	Prof. Ch. Hart Nibbrig	2	H		
Methodologische Werkstatt	Vacat	2	E		

## Programme des cours

Cours généraux

1<sup>er</sup> certificat, 1<sup>re</sup> année

1<sup>er</sup> certificat, 2<sup>e</sup> année

2<sup>e</sup> certificat

### LANGUE ET LITTÉRATURE ANGLAISES

English as a Germanic Language	Prof. P. Trudgill	1	H	C
Shakespeare: Drama and Film	Prof. N. Forsyth	2	HE	C
Small languages — great literatures	Prof. I. Kirby Prof. A. Schwarz	2	E	CS
Etudes anglaises: conférences	Auteurs multiples	2	HE	
Introduction à la linguistique	Prof. A.-M. Berthoud	1	HE	C
Explication de texte I: From Drama Into Film	Prof. P. Halter	2	E	S
American Literature Survey	B. Maeder B. Vejdovsky	1	E	C/S
English Literature Survey I	G.P. Winnington	1	HE	C/S
Explication de texte I:				
• Albee	B. Maeder	2	E	S
• Jacobean Tragedy	A. Piette	2	E	S
• Stoppard	Prof. N. Forsyth	2	E	S
• Theater and Criticism	R. Overmeer	2	E	S
• William Shakespeare, The Merchant of Venice, and Ben Jonson, Volpone	M. Tudeau	2	E	S
Introduction to English Language and Linguistics I	Prof. P. Trudgill	1	HE	C
Introduction to Literary Analysis	A. Piette B. Maeder M. Tudeau R. Overmeer T. Johnson Vacat	2	H	S
Language Laboratory I	A. Piette G.P. Winnington M. Tudeau Vacat	1	HE	TP
Practical Language Work I	B. Maeder G.P. Winnington K. Roth D. Maillot M. Tudeau T. Johnson K. Feldman Vacat	2	HE	TP
Explication de texte II:				
• American Poetry in the early 20th Century	P. Halter	2	E	S
• Dylan Thomas	G.P. Winnington	2	E	S
• Eudora Welty and Djuna Barnes	A. Piette	2	H	S
• James Joyce, Dubliners and A Portrait of the Artist as a Young Man	T. Johnson	2	H	S
• Jane Austen, Sense and Sensibility and Emma	M. Tudeau	2	H	S
• Joseph Conrad	G.P. Winnington	2	H	S
• Oscar Wilde	R. Overmeer	2	H	S
• Wordsworth and the Romantics	Prof. N. Forsyth A. Piette	2	E	S
History of the English Language	Prof. I. Kirby	2	H	C
Introduction to English Language and Linguistics II	Prof. P. Trudgill	1	H	C
Introduction to Medieval Literature	K. Feldman	2	E	S
Introduction to Medieval Literature	Prof. I. Kirby K. Feldman	2	E	C/S
Language Laboratory II	G.P. Winnington	1	HE	TP
Practical Language Work II	J. Minderhout R. Overmeer T. Johnson	1	HE	TP
English Literature Survey II	G.P. Winnington	2	H	C
Language Laboratory II	G.P. Winnington	1	HE	TP
American Drama	R. Overmeer	2	H	S
Beasts in Middle English literature	D. Renevey	2	E	C/S
Contemporary Irish Poetry	T. Johnson	2	E	C/S
Documentary writing and photography in America during the Depression years	Prof. P. Halter	2	E	S
Emplotting in American Literature	B. Maeder	2	H	C/S
English Jacobean Tragedy	M. Tudeau	2	E	S
English-based Pidgins and Creoles	Prof. P. Trudgill	2	E	S
Language in North America	Prof. P. Trudgill	2	E	S



**Programme  
des cours**

**LANGUE ET LITTÉRATURE ANGLAISES (SUITE)**

Language in the British Isles	Prof. P. Trudgill	2	HE*	S
Middle English::				
• Animal literature	Prof. I. Kirby	2	E	C/S
• Medieval Theatre	Prof. I. Kirby	2	H	C/S
• Pearl and Patience	D. Renevey	2	H	C/S
Medieval English: Practical Work	K. Feldman	2	H	TP
Old English: 'Elegiac' literature	Prof. I. Kirby	2	H	CS
Shakespearean Comedy	Prof. N. Forsyth A. Piette	2	H	S
Sociolinguistics: Language and Culture	Prof. P. Trudgill	2	HE*	S
Theater - Power - Performance	R. Overmeer A. Piette	2	E	S
Virginia Woolf and Katherine Mansfield: writing, subjectivity, gender	M. Tudeau	2	H	S

**LANGUES ET LITTÉRATURES SLAVES: RUSSE**

*Cours généraux*

*1<sup>er</sup> certificat*

*1<sup>er</sup> certificat, 1<sup>re</sup> année*

*1<sup>er</sup> certificat, 2<sup>e</sup> année*

*2<sup>e</sup> certificat*

Littérature du XX <sup>e</sup> s.	Prof. Leonid Heller	1	HE	C/TP
Expression écrite et orale	Julia Bormand	2	HE	TP
Histoire de la littérature : XIX <sup>e</sup> s.	Prof. Leonid Heller	2	HE*	C
Histoire de la Russie (XIX <sup>e</sup> s.)	Julia Bormand	1	HE	C/TP
La Russie contemporaine : Introduction	Julia Bormand	1	E	C/TP
Laboratoire de langue. Grammaire.	Natacha Skaf-Smimova	2	HE	TP
Thème grammatical	Julia Bormand	2	HE	TP
Version / explication de textes	Julia Bormand	2	HE	TP
Expression orale pour débutants	vacat	2	HE	TP
Grammaire pour débutants	vacat	2	HE	TP
Grammaire pour débutants (laboratoire)	vacat	2	HE	TP
Introduction à la linguistique	Prof. A.-C. Berthoud	1	HE	C
Introduction à la linguistique du russe	Prof. Patrick Sériot	1	H	C
Introduction à la linguistique du russe	vacat	2	E*	C
Conversation	Natacha Skaf-Smimova	2	HE	TP
Grammaire	Natacha Skaf-Smimova	2	HE	TP
Linguistique du russe (2 <sup>e</sup> année)	Prof. Patrick Sériot	1	H	C/S
Linguistique du russe (2 <sup>e</sup> année)	vacat	2	E*	C/S
Analyses littéraires	Prof. Leonid Heller Julia Bormand	2	HE	C/TP
Civilisation : expression orale	Julia Bormand vacat	2	HE	C/TP
Grammaire avancée (3 <sup>e</sup> année)	vacat	2	HE	TP
Histoire des idées en Russie et dans le monde slave : le panslavisme, mythe et réalité (1807-1918)	vacat	2	E	CS
Linguistique du russe. Le discours sur les sciences humaines en URSS 1917-1950	Prof. Patrick Sériot	2	H	CS
Littérature du XX <sup>e</sup> s. (3 <sup>e</sup> année) : L'URSS au quotidien, cinéma et littérature	Prof. Leonid Heller	1	HE	CS
Philologie : Domostroj	Prof. Patrick Sériot	2	H	S
Poésie	Prof. Leonid Heller	1	H	S/TP
Pragmatique du russe	vacat	2	E	S
Thème	Julia Bormand	2	HE	TP
Théories littéraires	Prof. Leonid Heller	1	E	S

**Programme  
des cours**

**LANGUES ET CIVILISATIONS ORIENTALES: ÉTUDES INDIENNES**

*Cours généraux*

Hindi I	Prof. M. Burger	1	HE	C
Les yogas	Prof. M. Burger (Théologie)	2	H	

*1<sup>er</sup> certificat*

Introduction à la langue tibétaine	Prof. T. Tillemans	1	HE	CS
Introduction au bouddhisme	Prof. T. Tillemans	1	HE	C
Le Rigsgter de Saskya Pandita	Prof. T. Tillemans	2	E	S
Lecture détaillée d'un passage du Mahabharata	Prof. J. Bronkhorst	2	H	S
Passages choisis de la Manusmrti	Prof. J. Bronkhorst	2	E	S
Sanskrit élémentaire	Prof. J. Bronkhorst	1	HE	CS
Tibétain élémentaire: travaux pratiques	T. Tornabechi	2	HE	TP
Tibétain: lecture de textes faciles	Prof. T. Tillemans	2	H	S
Travaux pratiques: exercices faciles de sanscrit	F. Vögeli	2	HE	TP

*2<sup>e</sup> année et 2<sup>e</sup> certificat*

Introduction au sanscrit védique	Prof. C. Sandoz	1	H	CS
----------------------------------	-----------------	---	---	----

*2<sup>e</sup> certificat*

Introduction au sanscrit hybride de l'école bouddhiste des Lokottaravadin	G. Canevascini	2	HE*	CS
La Pañcakrama de Nagarjuna	Prof. T. Tillemans	2	E	S
La transmission du bouddhisme indien à travers l'étude des sources manuscrites d'Asie centrale. Ile parthe - Le bouddhisme à Khotan: annales, récits prophétiques, documents séculiers	C. Scherrer-Schaub	1	HE	CS
Le Madhyamakaloka de Kamalasila	Prof. T. Tillemans	2	H	S
Le rôle du langage dans la pensée religieuse de l'Inde	Prof. J. Bronkhorst	1	HE	CS
Passages choisis de la Caraka Samhita	Prof. J. Bronkhorst	2	H	S

**LINGUISTIQUE**

*1<sup>er</sup> certificat, 1<sup>re</sup> année*

Caractères généraux du langage	P. Singy	2	HE*	TP
Caractères généraux du langage (linguistique générale)	Prof. M. Mahmoudian	2	H*	C
Courants théoriques en linguistique	Prof. M. Mahmoudian	2	E*	C
Description et histoire des langues classiques	Prof. C. Sandoz	1	HE	C
Introduction à la linguistique	Prof. A.-C. Berthoud	1	HE	C
Introduction à la linguistique historique	Prof. C. Sandoz	1	HE	C
Phonétique générale	P. Singy	1	H	C
Phonétique générale	P. Singy	1	H	TP
Phonologie	Prof. R. Jolivet	2	HE	CS

*1<sup>er</sup> certificat, 2<sup>e</sup> année*

Analyse morpho-syntaxique	Y. Erard	2	HE*	TP
De quelques modèles en syntaxe	Prof. M. Mahmoudian	2	E	C
Les unités significatives	Prof. M. Mahmoudian	2	H	C
Morphologie et syntaxe	Prof. R. Jolivet	2	HE	CS

*2<sup>e</sup> année et 2<sup>e</sup> certificat*

Dérivés nominaux archaïques dans les langues indo-européennes	Prof. C. Sandoz	1	H	S
Introduction au sanscrit védique	Prof. C. Sandoz	1	H	CS

*2<sup>e</sup> certificat*

Bilinguisme, stratégies d'acquisition et interaction	Prof. A.-C. Berthoud L. Gajo	2	E*	S
Introduction aux théories d'acquisition du langage	Prof. A.-C. Berthoud	2	H*	C
Méthodes pour l'analyse des interactions verbales	L. Gajo	2	H*	TP
Problèmes de syntaxe	Prof. M. Mahmoudian	2	HE*	CS
Problèmes théoriques de la signification	Prof. M. Mahmoudian	2	H	C
Recherches récentes en sémantique	Prof. M. Mahmoudian	2	E	C

*2<sup>e</sup> certificat, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années*

Représentation et analyse de données en sociolinguistique	Prof. R. Jolivet	2	HE	CS
Statistique textuelle	Prof. F. Bavaud	2	E	CS
Les étapes de la démarche expérimentale	P. Singy	2	HE*	C

*2<sup>e</sup> certificat et soutien*

Analyse des discours: la communication linguistique	Prof. J.-M. Adam	2	H	CS
Grammaire et stylistique: deux points de vue sur la langue?	Prof. J.-M. Adam	2	E	S
Linguistique textuelle: organisateurs et connecteurs	Prof. J.-M. Adam	2	E	CS

*Etudiants avancés et postgrades*

Analyse des discours De la rhétorique à la pragmatique textuelle	Prof. J.-M. Adam	1	H	C
--	------------------	---	---	---

## Programme des cours

### Cours généraux

### 1<sup>er</sup> certificat, 1<sup>re</sup> année

### A partir de la 2<sup>e</sup> année

### 2<sup>e</sup> certificat

### 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles

## HISTOIRE DE L'ART

1830-1848: de Delacroix à Courbet	Ph. Kaenel	2	H	CS
Esthétiques contemporaines	Prof. M. Thévoz	2	H	CS
Histoire de l'art médiéval	Vacat	2	HE	C
Honoré Daumier	Ph. Kaenel	2	H	CS
L'architecture régionale civile, publique et privée, sous l'Ancien Régime (XVI <sup>e</sup> -XVII <sup>e</sup> s.)	Prof. G. Cassina	2	HE	C
La caricature: histoire et procédés	Ph. Kaenel	2	E	CS
Lecture d'œuvres contemporaines	Prof. M. Thévoz	2	E	CS
Lecture d'œuvres et visites d'expositions	Ph. Kaenel	2	HE*	C
Les arts graphiques vers 1900: autour de Steinlen et Vallotton	Ph. Kaenel	2	E	CS
Problèmes de l'architecture comme histoire de l'art pendant le Moyen Age	Prof. S. Romano	2	HE	C
Projections de vidéos sur l'art	V. Mauron	1	HE	
Introduction à l'Histoire de l'art moderne	Prof. Ph. Junod	2	E	C
L'art du Moyen Age: lecture d'œuvres	Prof. S. Romano	2	H	C
Travaux pratiques d'histoire de l'art et des techniques:				
• proséminaire II (Renaissance)	D Radizzani	2	HE	TP
• proséminaire I (XVII <sup>e</sup> - XIX <sup>e</sup> siècles)	S. Wuhmann	2	HE	TP
• proséminaire III (XX <sup>e</sup> siècle)	V. Mauron	2	HE	TP
• proséminaire IV (Moyen Age)	Ph. Lüscher	2	HE	TP
Histoire de l'art médiéval	Prof. S. Romano	2	E	C
Histoire de l'art médiéval	Vacat	2	HE	S
Lectures d'œuvres du XVIII <sup>e</sup> siècle	Prof. Ph. Junod	2	H*	CS
Piranèse entre rococo et néoclassicisme	Prof. Ph. Junod	2	H	CS
Rome, Paris, Westminster: modèles et production artistique au XIII <sup>e</sup> siècle	Prof. S. Romano	2	HE	S
Titien et la Renaissance à Venise	Prof. Ph. Junod	2	E	CS
Miroir et peinture	Prof. Ph. Junod	2	H	S
Muséologie: administration d'un musée	Prof. M. Thévoz	2	HE	CS
Recherches documentaires sur le bourg de Coppet	Prof. G. Cassina	2	HE	S
Traité de la Renaissance italienne	Prof. Ph. Junod	2	E	S
Encadrement des mémorants et des doctorants	Ph. Kaenel	2	HE	TP
Colloque	Prof. Ph. Junod	2	H*	S

## HISTOIRE ET ESTHÉTIQUE DU CINÉMA

### Cours généraux

### 1<sup>er</sup> certificat, 1<sup>re</sup> année

### 1<sup>er</sup> certificat, 2<sup>e</sup> année

L'art de la vue: littérature, peinture, cinéma	Prof. F. Albera	2	HE	CS
Le cinéma de genres dans l'URSS des années 20-30	Prof. F. Albera avec le Prof. L. Heller	2	HE	CS
Le cinéma, les nouveaux médias	Prof. F. Albera	2	HE	CS
Méthodes et problèmes d'Histoire et Esthétique du cinéma. Etudes de cas	Vacat	2	HE	CS
Projections de films	P.-E. Jaques L. Guido	2	HE	
Projections de films	Prof. F. Albera avec le Prof. L. Heller	2	HE	
Etudes de textes et analyses de films	P.-E. Jaques L. Guido	2	HE	TP
Introduction à l'Histoire générale du cinéma	F. Buache	2	HE	CS
Introduction aux études cinématographiques et filmiques	Prof. F. Albera P.-E. Jaques	2	HE	CS
L'analyse du film	Vacat	2	HE	CS

**Programme  
des cours**

		<b>GÉOGRAPHIE</b>				
<i>Cours généraux</i>	●	Problèmes de géographie physique Excursions	Un enseignant Prof. J. Winistörfer Assistants	2 E	H TP	C
<i>1<sup>er</sup> certificat</i>	●	Camp d'étude en géologie (7 jours)	M. Marthaler			
<i>1<sup>er</sup> certificat, 1<sup>re</sup> année</i>	●	Cartographie thématique	M. Cosinschi	2	HE	C
		Etude de cartes ou excursions	Prof. J. Winistörfer Assistants	2	HE	TP
		Introduction à la géographie humaine	E. Piguet	2	HE	TP
		Introduction à la géographie humaine (en alternance avec la géographie physique)	Prof. L. Bridel	2	HE	C
		Introduction à la géographie physique	Prof. J. Winistörfer	2	HE	C
		Méthodes quantitatives en Sciences Humaines I	F. Bavoud	2	HE	C/TP
		Roches et minéraux. Une introduction à la géologie	M. Marthaler	2	HE	C/TP
<i>1<sup>er</sup> certificat, 2<sup>e</sup> année</i>	●	Cours de géomorphologie	Prof. J. Winistörfer C. Dorthe	2	HE	C
		Direction des travaux, excursions au semestre d'été, géographie physique	Corps enseignant			
		Géographie économique et économie spatiale (HEC et Lettres)	Prof. J.-B. Racine	2	HE	CS
		Géographie physique	Prof. J. Winistörfer Assistants	2	H	TP
		Géographie théorique et quantitative	C. Mager	2	HE	C/TP
		Séminaire de géomorphologie	Prof. J. Winistörfer C. Dorthe des Sciences de la Terre	2	HE	S
<i>2<sup>e</sup> certificat</i>	●	Aménagement du territoire et développement régional (SSP)	Prof. L. Bridel	2	HE	C
		Camp d'étude en géographie humaine (7 jours)	Corps enseignant			
		Camp d'étude en géographie physique (7 jours)	Corps enseignant			
		Climat et représentations sociales	M. Rebetez	2	H	C
		Climatologie générale	Prof. M. Roten	2	H	C
		Démographie (HEC)	Prof. O. Blanc	2	HE	C
		Démographie HEC	Prof. O. Blanc	2	HE*	CS
		Direction des travaux et excursions : problèmes locaux	Corps enseignant			
		Géographie zonale	Prof. J. Winistörfer	2	H	CS
		Géomorphologie du quaternaire	Suppléant	2	E	C
		Hydrologie I	Prof. A. Musy	2	HE	C
		La forêt, enjeu économique social et environnemental	Prof. L. Bridel	2	HE	S
		La ville et les structures socio-culturelles de l'urbain dans les contextes européens, nord-américains, asiatique et africains	Prof. J.-B. Racine	2	HE	CS
		Lever morphologique (sur rendez-vous)	Prof. J. Winistörfer Assistants		HE	
		Méthodes en géographie physique	Prof. J. Winistörfer Assistants	3	HE	TP
		Méthodes quantitatives et cartomatique	M. Cosinschi	2	HE	C
		Pratique de l'analyse quantitative et cartographique	M. Cosinschi	3	HE	TP
		Problèmes de climatologie	Prof. M. Roten	2	E	C
		Statistique spatiale	F. Bavoud	2	H	CS
		Statistiques multivariées en géographie	M. Cosinschi	2	HE	C/TP
		Télétection satellitaire (EPFL)	Prof. R. Caloz	2	E	C
<i>2<sup>e</sup> certificat, 1<sup>re</sup> partie</i>	●	Méthodes quantitatives en Sciences Humaines II	F. Bavoud	2	H	C/TP
		Géobotanique (Faculté des Sciences) I	Prof. P. Hainard	2	H	C
<i>2<sup>e</sup> certificat, 2<sup>e</sup> partie</i>	●	Géobotanique (Faculté des Sciences) II	Prof. P. Hainard	2	E	C
<i>2<sup>e</sup> certificat et 4<sup>e</sup> année SSP</i>	●	Séminaire de recherche sur l'aménagement du territoire pour mémorants	Prof. L. Bridel	3	HE	CS
<i>2<sup>e</sup> certificat / 3<sup>e</sup> cycle</i>	●	Initiation à la recherche scientifique (tous les 15 jours) (3 cours en hiver en anglais et semestre d'été en français)	Prof. J.-B. Racine	2	HE	S
<i>Doctorants / assistants / chercheurs</i>	●	Séminaire de recherche (une fois par mois)	Avec la participation de tous les enseignants IGUL	3	HE	CS

**Programme  
des cours**

1<sup>er</sup> certificat ●  
  
1<sup>er</sup> certificat, 1<sup>re</sup> année ●  
  
1<sup>er</sup> certificat, 2<sup>e</sup> année ●  
  
2<sup>e</sup> certificat ●  
  
3<sup>e</sup> année ●  
  
A partir de la 2<sup>e</sup> année ●

**INFORMATIQUE ET MÉTHODES MATHÉMATIQUES**

Fondements de la création d'outils informatiques en sciences humaines	Prof. E. Keller	2	HE	C
Logique formelle I	Prof. M.-J. Borel (philos.)	2	HE	C
Méthodes quantitatives en Sciences humaines I	Prof. F. Bavaud	2	HE	C/TP
Informatique I : accès à la programmation en sciences humaines	Prof. E. Keller	2	HE	CTP
Logique formelle I	assistants	1	HE	TP
Mathématiques I: Logique et mathématiques discrètes	Prof. H. Volken (SSP)	2	HE	C
Mathématiques I: Logique et mathématiques discrètes	Prof. H. Volken (SSP)	2	HE	TP
Outils d'informatique généraux pour les sciences humaines	assistants			CTP
Outils d'informatique pour l'analyse quantitative en sciences humaines	assistants			CTP
Informatique II : initiation à la programmation avancée en sciences humaines	Prof. E. Keller	2	HE	CTP
Statistique spatiale	Prof. F. Bavaud	2	H	CS
Epistémologie et mathématiques	Prof. M.-J. Borel Prof. H. Volken (SSP)	2	HE	S
Introduction à l'utilisation du micro-ordinateur	assistants			CTP
Mathématiques II: Modélisation dynamique	Prof. H. Volken (SSP)	2	HE	C
Mathématiques II: Modélisation dynamique	Prof. H. Volken (SSP)	2	HE	TP
Méthodes quantitatives en Sciences humaines II	Prof. F. Bavaud	2	H	C/TP
Statistique textuelle	Prof. F. Bavaud	2	E	CS
Projet individuel d'informatique, de méthodes quantitatives, de logique ou de mathématique appliqué aux sciences humaines	Prof. M.-J. Borel Prof. E. Keller Prof. F. Bavaud Prof. H. Volken ou autre		HE	
Intelligence artificielle	Prof. E. Keller	2	H	CS

**INTRODUCTION AUX LANGUES ANCIENNES**

Latin ●

**1<sup>RE</sup> ANNÉE**

Cours pour non-latinistes, variante 1: latin et langues romanes	F. Spaltenstein	2	HE	TP
Cours pour non-latinistes, variante 2: latin et histoire	F. Mottas	2	HE	TP
Cours pour non-latinistes, variante 3: latin et traduction	F. Mottas	2	HE	TP

**2<sup>E</sup> ANNÉE**

Cours pour non-latinistes, variante 1: latin et langues romanes	F. Spaltenstein	2	HE	TP
Cours pour non-latinistes, variante 2: latin et histoire	F. Mottas	2	HE	TP
Cours pour non-latinistes, variante 3: latin et traduction	F. Mottas	2	HE	TP

Grec ●

**1<sup>RE</sup> ANNÉE**

Introduction à la langue grecque	D. Bouvier	2	HE	TP
Introduction à la langue grecque I: cours de base	D. Bouvier	2	HE	C

**2<sup>E</sup> ANNÉE**

Introduction à la langue grecque	D. Bouvier	1	HE	C
Introduction à la langue grecque	D. Bouvier	1	HE	C

## Programme des cours

### HISTOIRE ET SCIENCES DES RELIGIONS

#### Définition du programme

Les étudiants en Lettres peuvent insérer l'étude interdisciplinaire des religions dans leur programme d'études (à titre de discipline principale, secondaire ou de soutien)

Le programme d'étude des religions regroupe des enseignements des Facultés des lettres (Lausanne et Genève), de théologie et des sciences sociales et politiques. Il est géré et coordonné par le Département interfacultaire d'histoire et de sciences des religions.

#### Cursus et programme

Le programme se compose de trois blocs (on choisit en principe un cours ou séminaire par bloc et par année):

Cours généraux & méthodologie  
 (introduction à l'étude des religions)

Religions & systèmes religieux  
 (christianisme, judaïsme, islam, hindouisme, bouddhisme, religions de l'antiquité)

Approches comparées  
 (anthropologie, sociologie, psychologie, théologie, histoire, philosophie, etc.)

Le cursus, les plans d'étude, les exigences exactes et le programme des cours sont détaillés dans la brochure «Programme des cours et règlements» de l'année académique à venir. Cette brochure est disponible au bureau 5011 ainsi qu'au secrétariat de la Faculté des Lettres.

#### Examens

Le programme d'examens en histoire et sciences des religions figure dans la brochure «Examens» de la Faculté des Lettres. Les inscriptions aux examens ont lieu au bureau 5011 aux dates prévues par la Faculté des Lettres.

#### Professeurs responsables des enseignements en sciences des religions

Président du DIHSR

C. Calame (Lettres)

Méthodologie et cours généraux

M. Burger (Théologie)

Religions de l'Inde

J. Bronkhorst (Lettres)

Religions de l'Ancien Israël et judaïsme

M. Burger (Théologie)

Religions grecque et romaine

C. Calame (Lettres)

Christianisme

P. Gisel (Théologie)

Islam

M. Burger (Théologie)

Sociologie de la religion

R. Campiche (Théologie)

Anthropologie de la religion

M. Kilani (SSP)

Psychologie de la religion

T. de Saussure (Théologie)

#### Conseil aux études

Conseiller aux études:

Claude Welscher

Bureau 5011, BFSH 2

021/692.27.20

Heures de réception:

Lundi 10h.-12h.

Jeudi 10h.-12h.

## Adresses utiles

### Décanat

RESPONSABLES	ADRESSE	TÉL.	FAX
Professeur Jörg Winistörfer, doyen	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 01	692 29 05
Professeur Rémi Jolivet, vice-doyen (affaires financières)	BFSH2, 1015 Lausanne	692 30 07	692 29 05
Professeur Marie Jeanne Borel, vice-doyen (affaires étudiantes)	BFSH2, 1015 Lausanne	692 30 72	692 29 05
M <sup>me</sup> Odile Klopfenstein, adjointe de Faculté	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 02	692 29 05
M <sup>me</sup> Maritza Erb, secrétaire du Décanat	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 00	692 29 05

### Secrétariat des étudiants, secrétariats des sections et des instituts

Secrétariat des étudiants de la Faculté <i>M<sup>me</sup> Lydia Peyrignat</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 08	692 29 05
Secrétariat des sections de philosophie, histoire ancienne, archéologie, latin, grec, espagnol, langues orientales, linguistique, informatique et méthodes mathématiques <i>M<sup>me</sup> Lilamani De Soysa</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 11	692 30 45
Secrétariat des sections de français, français médiéval, italien, histoire de l'art, cinéma <i>M<sup>me</sup> Anne Gaeng</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 10	692 29 15
Secrétariat des sections d'histoire et de langues slaves <i>M<sup>me</sup> Monique Tanyeri</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 13	692 29 35
Secrétariat des sections d'anglais et d'allemand <i>M<sup>me</sup> Liseline Golay</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 12	692 29 35
Institut d'études médiévales (IEM) <i>M<sup>me</sup> Monique Tanyeri</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 13	692 29 35
Institut d'archéologie et d'histoire ancienne (IAHA) <i>M<sup>me</sup> Lilamani De Soysa</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 30 40	692 30 45
Institut de linguistique et des sciences du langage (ILSL) <i>M<sup>me</sup> Florence Epars</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 30 55	692 30 55
Institut de géographie (IGUL) <i>M<sup>me</sup> Marcia Curchod</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 30 70	692 30 75
Département d'histoire et des sciences des religions <i>M<sup>me</sup> Maya Burger</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 27 20	692 27 05

### Centres et instituts divers, EFM, Cours de vacances

Institut Benjamin Constant (IBC) <i>M<sup>mes</sup> Marianne Berlinger-Konqui et Anne Hofmann</i>	Bâtiment central	692 29 00	692 48 45
Centre de recherches sur les lettres romandes (CRLR) <i>M<sup>me</sup> José-Flore Tappy</i>	Bâtiment central	692 30 30	692 48 45
Centre de traduction littéraire de Lausanne (CTL) <i>M<sup>me</sup> Brigitte Burger</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 84	
Secrétariat des cours de 3 <sup>e</sup> cycle romand de lettres <i>M<sup>me</sup> Suzanne Hanhart</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 06	
Secrétariat de l'Ecole de français moderne (EFM) <i>M<sup>me</sup> Jocelyne Schenk</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 30 80	692 30 85
Secrétariat des Cours de vacances <i>M<sup>me</sup> Claudine Monnard</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 30 90	692 30 85
Institut suisse pour l'étude de l'art (ISEA) <i>M<sup>me</sup> Brigitte Gendroz</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 30 96	692 30 95

UNIVERSITE  
DE  
LAUSANNE



ECOLE DE  
FRANÇAIS  
MODERNE  
(EFM)

**Définition des études  
menées à l'EFM**

L'Ecole de français moderne offre des programmes d'études complets ou des cours d'appoint en langue, en littérature et en civilisation françaises à des étudiants non francophones. Chaque année, plus de 400 étudiants, en provenance de cinquante à soixante pays, se répartissent dans différents cours de niveaux variés.

Il est possible de fréquenter à l'EFM quelques cours par semaine seulement, parallèlement à d'autres études suivies dans l'une des Facultés ou Ecole de l'UNIL (voir «Cours d'appoint»).

Les autres programmes comprennent environ 20 heures hebdomadaires qui permettent soit de compléter une formation universitaire en français déjà commencée ailleurs, soit d'atteindre le niveau nécessaire pour entreprendre des études dans une Faculté ou Ecole de l'UNIL, soit enfin d'acquérir les connaissances et les techniques indispensables pour devenir enseignant de français langue étrangère.

Rattachée à la Faculté des lettres, l'EFM offre la possibilité d'intégrer son programme dans des études de lettres complètes.

**Titres  
décernés**

Certificat d'études françaises  
Diplôme d'aptitude à l'enseignement du français langue étrangère



## Structure des études

### Conditions spéciales d'admission à l'EFM

Les étudiants à l'EFM doivent posséder une connaissance du français suffisante pour comprendre et assimiler un enseignement donné exclusivement en français. Une épreuve d'admission et de classement, qui a lieu au début de chaque année, permet de juger le niveau des étudiants et d'éliminer ceux qui ne correspondent pas à cette exigence (art. 13 du Règlement de l'EFM). Les candidats ne possédant pas un titre donnant droit à l'immatriculation peuvent être admis après avoir subi avec succès un examen préalable. Cet examen n'est valable que pour les études à l'EFM. Se renseigner auprès du Service des immatriculations et inscriptions.

### Deux types d'enseignement

L'EFM offre 2 types d'enseignement .

- un enseignement qui s'adresse à des étudiants désirant consacrer à l'étude du français **la totalité ou la majeure partie de leur temps**.  
*Voir ci-après les filières «Propédeutique», «Certificat», «Diplôme».*
- Un enseignement qui s'adresse à des étudiants **inscrits dans d'autres Facultés ou Ecole de l'Université de Lausanne ou à l'EPFL** et désireux de perfectionner leur connaissance du français tout en poursuivant leurs études.  
*Voir ci-après «Cours d'appoint», dans la filière «Cours de service».*

### La filière «Propédeutique»

La filière «Propédeutique» est destinée aux étudiants qui veulent se préparer intensivement à suivre des études universitaires en français, soit à l'Ecole de français moderne, soit dans une autre Faculté ou Ecole de l'Université de Lausanne. Enseignement: il comprend 12 heures hebdomadaires de cours de base (langue orale et langue écrite) ainsi que 8 heures de cours à option également centrés sur la langue. Durée: une année, début au semestre d'hiver.  
*N.b.: les étudiants dont le niveau de langue est jugé élevé peuvent accéder directement à la filière «Certificat» ou à la filière «Diplôme», selon leur choix.*

### La filière «Certificat»

La filière «Certificat» est destinée aux étudiants qui veulent obtenir une certification de type universitaire témoignant de leur bonne connaissance de la langue, de la littérature et de la civilisation françaises. Enseignement: il comprend 10 heures hebdomadaires de cours de niveau avancé consacrés à la langue (compréhension et production de discours écrits et oraux) ainsi que 6 heures de cours à option à choisir dans des domaines variés touchant aussi bien à la langue qu'à la littérature ou à la civilisation. En outre, un sujet (soit en littérature soit en civilisation) doit être étudié de manière autonome. Durée: une année; début au semestre d'hiver; possibilité d'entrer au semestre d'été uniquement pour les boursiers d'échanges.

### La filière «Diplôme»

La filière «Diplôme» est destinée aux étudiants qui, ayant déjà acquis une bonne maîtrise de la langue, souhaitent devenir enseignants de français langue étrangère. Durée: deux ans; début au semestre d'hiver, possibilité d'obtenir une équivalence pour la première année.  
*Coordination avec la Faculté des lettres: le Diplôme d'aptitude à l'enseignement du français langue étrangère peut être validé comme discipline secondaire de la licence ès lettres (art. 41 du Règlement de la Faculté des lettres).*

Enseignement: en 1<sup>re</sup> partie, il comprend 6 heures hebdomadaires de cours de niveau avancé consacrés à la langue (production de discours oraux et compréhension/production de discours écrits) ainsi que 6 heures de cours d'introduction aux branches proposées en seconde partie (linguistique, littérature, didactique) et 6 heures de cours à option à choisir dans des domaines variés.

En 2<sup>e</sup> partie, l'étudiant se spécialise dans l'une des trois branches proposées (linguistique, littérature, didactique); il suit 8 heures dans la branche choisie, et 4 heures dans les autres branches. En outre, il accomplit des travaux pratiques en didactique

## Structure des études

### La filière «Cours de service»

La filière «Cours de service» propose des cours d'appoint aux étudiants inscrits dans diverses Facultés ou Ecole de l'UNIL ou à l'EPFL désireux de perfectionner leur connaissance du français, ainsi que des cours de recyclage aux enseignants de français langue étrangère.

#### LES COURS D'APPOINT

Durée: un semestre ou davantage; début au semestre d'hiver ou au semestre d'été.

Enseignement: il comprend de 4 à 10 heures de cours pratiques de langue, ainsi que certains des cours à option des filières «Certificat» et «Diplôme», notamment ceux qui concernent la littérature et la civilisation.

Inscription: elle se fait au moment de l'inscription dans la Faculté choisie. Il est possible de s'inscrire plus tard mais, dans ce cas, les inscriptions ne seront prises en considération que dans la mesure où il restera des places disponibles.

#### LES COURS DE RECYCLAGE

Les Cours de recyclage sont destinés à des enseignants de français langue étrangère désireux de se perfectionner dans divers domaines: didactique, langue, linguistique, civilisation. Ils sont organisés sur demande pendant des périodes limitées. Prendre contact avec la direction de l'Ecole de français moderne.

### Contrôle des études: évaluation continue, crédits

Dans toutes les filières, l'étudiant est soumis à une évaluation continue dans les différents cours de son programme. Toute exigence satisfaite donne droit, à la fin de l'année, au nombre de crédits prévu par le programme des cours. En général, une heure de cours/année permet d'obtenir 3 crédits

### Attestation de niveau propédeutique

L'étudiant qui a obtenu un minimum de 54 crédits peut se présenter aux examens

#### Examens

- Epreuve écrite de connaissance de la langue
- Epreuve de production de textes
- Epreuve de compréhension et d'expression orales

### Certificat d'études françaises

L'étudiant qui a obtenu un minimum de 42 crédits peut se présenter aux examens

#### Examens

- Epreuve écrite de connaissance de la langue
- Epreuve de texte(s) composé(s)
- Epreuve orale de littérature et/ou de civilisation
- Epreuve de compréhension et de production de discours oraux

### Diplôme d'aptitude à l'enseignement du français langue étrangère

#### PREMIÈRE PARTIE

- Obtention de tous les crédits (18) dans les cours de langue
- Obtention de tous les crédits (18) dans les cours d'introduction
- Obtention de tous les crédits (18) dans les cours à option

#### DEUXIÈME PARTIE

L'étudiant qui a obtenu un minimum de 42 crédits, selon la distribution prévue par le programme des cours, peut se présenter aux examens

#### Examens

- Epreuve écrite ou mini-mémoire dans la branche principale
- Epreuve écrite dans une autre branche
- Epreuve orale dans la branche principale

### Attestation de cours suivis

Les étudiants peuvent obtenir des attestations pour les crédits obtenus, indépendamment des examens.

## Divers Cours de vacances

### Perspectives professionnelles

Le *Diplôme d'aptitude à l'enseignement du français* prépare à l'enseignement du français langue étrangère dans les pays non francophones.

Concernant l'enseignement en Suisse alémanique et au Tessin, il est conseillé aux candidats suisses au Diplôme de s'informer, avant le début des études, de la reconnaissance de ce titre auprès des départements de l'instruction publique des cantons où ils désireraient enseigner.

### Renseignements

Secrétariat de l'EFM

Ecole de français moderne de l'Université de Lausanne  
BFSH2, 1015 Lausanne/Dorigny  
SUISSE

Tél.: 021 692 30 80

Fax: 021 692 30 85

*Le directeur reçoit sur rendez-vous.*

### Présentation sur Internet

Adresse: <http://www.unil.ch/efm>

### Cours de vacances

Le cours dépend directement de la Faculté des lettres.

#### Conditions d'admission

- Etre âgé d'au moins 16 ans pour le cours B.
- Etre âgé d'au moins 18 ans pour le cours A.
- Aucun diplôme n'est exigé à l'inscription.

Les participants ont le choix entre deux options:

- **Cours A:** cours de langue, de littérature et de civilisation françaises, à l'intention des enseignants et des étudiants avancés qui s'intéressent aux questions littéraires.
- **Cours B:** cours de langue et de civilisation françaises pour les étudiants qui veulent avant tout faire une étude intensive de la langue usuelle.

L'enseignement se donne en français. Les participants sont répartis en petites classes, selon leur niveau. Chaque série de 3 semaines compte 50 heures d'enseignement, sans le cours facultatif de prononciation (15 heures).

Date des cours: le cours de vacances comporte 4 séries de 3 semaines se succédant du début juillet à fin septembre. Chaque participant est libre de choisir une ou plusieurs séries, sauf les débutants qui doivent s'inscrire pour 6 semaines au minimum.

#### Renseignements:

Cours de vacances de l'Université de Lausanne  
BFSH 2, 1015 Lausanne/Dorigny  
SUISSE

Tél.: 021/692 30 90

Fax: 021/692 30 85

**Programme  
des cours**

**Filière «Propédeutique»  
(préparation aux études  
universitaires en  
français)**

**COURS-NOYAUX**

Compréhension et expression orales	Pascale Banon, me Georgette Blanc, me Marinette Bignens, sup Claudine Reymond, me Gisèle Marguerat, sup	5 TP
Compréhension et expression écrites	Georgette Blanc, me Anick Groud, ma Pierre Jaquerod, me Bénédicté Le Clerc, me Anne-Marie Visinand, me	7 TP

**COURS À OPTION**

Vocabulaire	Jean-François Maire, me	2 STP
La Suisse dans la presse quotidienne	Bénédicté Le Clerc, me	2 STP
Langues de spécialité	Anne-Christine Pandazis, sup	2 STP
Jeux de société, jeux d'apprentissage	Denise Cordonier, me	2h 1e STP
Langue et culture	Maryse Mahmoudian, sup	2 STP
Textes littéraires	Dominique Vernaud, me	2 STP
Tandem	Thomas Breymann, sup	2 TP
Travaux pratiques de phonétique	Maryse Mahmoudian, sup	2 TP
Appui oral	Catherine Saugy, me	2 TP
Appui écrit	Catherine Flutsch, ass	2 TP
Travaux en autonomie	Georgette Blanc, me	2 TP
Traduction de l'anglais	Myriam Moraz, sup	2 STP
Traduction de l'allemand	Thomas Breymann, sup	2 STP
Traduction de l'espagnol	Hélène Pfersich, sup	2 STP

**Programme  
des cours**

**Filière «Certificat»  
(connaissance de la  
langue, de la littérature  
et de la civilisation  
françaises)**

**COURS-NOYAUX**

Compréhension et production de discours oraux	Pascale Banon, me Jean-François Maire, me Catherine Saugy, me Hélène Pfersich, sup	4 TP
Compréhension et production de discours écrits	Denise Cordonier, me Martine Nicollerat, me Claudine Reymond, me	6 TP

**COURS À OPTION**

<i>Littérature</i>		
Histoire de la littérature des 17 <sup>e</sup> et 18 <sup>e</sup> siècles	François Rosset, mer	2 CS
Histoire de la littérature des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	Françoise Fornerod, mer	2 CS
La littérature romande	Françoise Fornerod, mer	2 CS
La littérature francophone	Isabelle Genoud, me	2 CS
<i>Civilisation</i>		
Civilisation de la vie quotidienne	Catherine Saugy, me	2 CS
La chanson française	vacat	2h 1 <sup>e</sup> STP
Etude de films	Catherine Seylaz, me	2 CS
Littérature et cinéma	Pierre Jaquerod, me	2 CS
<i>Langue</i>		
Traduction de l'allemand	Anne-Marie Visinand, me	2h 1 <sup>e</sup> STP
Traduction de l'anglais	Martine Nicollerat, me	2h 1 <sup>e</sup> STP
Traduction de l'espagnol	Hélène Pfersich, sup	2 STP
Traduction de l'italien	Claudine Reymond, me	2 STP
Vocabulaire	Jean-François Maire, me Martine Nicollerat, me	2 STP
Phonétique	Jean-François Maire, me	2 STP
Révision de grammaire	Raymond Capré, me	2 STP
Révision d'orthographe	Dominique Vernaud, me	2 STP
Expression théâtrale	Anne-Marie Visinand, me	2 STP
Atelier d'écriture créative	Anne-Marie Visinand, me	2 STP
Revue de presse	Catherine Seylaz, me	2h 1 <sup>e</sup> STP
Tandem	Thomas Breyman, sup	2 TP
Travaux en autonomie	Georgette Blanc, me	2 TP

## Programme des cours

Filière «Diplôme»  
(aptitude à  
l'enseignement du  
français langue  
étrangère)

1 <sup>ER</sup> CYCLE		
<i>Cours de langue</i>		
Production de discours oraux	Pascale Banon, me Bénédictine Le Clerc, me	2 STP
Compréhension et production de discours écrits	Pierre Jaquerod, me Dominique Vernaud, me	4 STP
<i>Cours d'introduction</i>		
Introduction à la branche Littérature	François Rosset, mer	2 STP
Introduction à la branche Didactique	Anick Giroud, ma	2 STP
Introduction à la branche Langue	Marianne Kilani, mer	2 STP
<i>Cours à option</i>		
L'étudiant choisit 6 heures de cours à option dans la liste des cours à option proposés pour la filière «Certificat»		

2 <sup>E</sup> CYCLE		
<i>Branche: littérature</i>		
Analyse de texte	Françoise Fornerod, mer	2 S
Histoire thématique de la littérature	François Rosset, mer	2 S
Ecriture	Dominique Vernaud, me	2 S
Poétique et symbolique comparées	Catherine Seylaz, me	2 CS
<i>Les étudiants peuvent également choisir les cours de la section de français (Faculté des lettres) en littérature moderne ou médiévale.</i>		
<i>Branche: didactique</i>		
Les domaines constitutifs de la didactique du FLE	Robert Vivès, chargé de cours	2 CS
Séminaire thématique	Francis Debyser, chargé de cours	2 S
Analyse de matériel pédagogique	Raymond Capré, me	2 S
L'interculturel dans l'interaction verbale et didactique des langues étrangères	Marianne Kilani, mer	2 CS
<i>Les étudiants peuvent également choisir certains cours de l'Institut des sciences sociales et pédagogiques (Faculté des sciences sociales et politiques).</i>		
<i>Branche: langue</i>		
Histoire de la langue	Pierre Jaquerod, me	2 CS
Thèmes choisis de linguistique	Marianne Kilani, mer	2 CS
Lexicologie française	Jean-François Maire, me	2 CS
Grammaire française	Raymond Capré, me	2 CS
<i>Les étudiants peuvent également choisir les cours des sections de linguistique et de linguistique française (Faculté des lettres).</i>		
<i>Pour les trois branches</i>		
Travaux pratiques de didactique	Anick Giroud, ma	2 STP
Appui langue écrite	Dominique Vernaud, me	2 STP

## Programme des cours

### Cours d'appoint

#### COURS DESTINÉS AUX ÉTUDIANTS DES AUTRES FACULTÉS

*Des cours d'appoint sont destinés aux étudiants des autres Facultés ou Ecole de l'Université désireux de perfectionner leur connaissance du français ainsi qu'aux enseignants étrangers engagés dans les établissements secondaires officiels du canton de Vaud*

Grammaire et exercices de langue (7 groupes)	Marinette Bignens, sup Isabelle Genoud, me Gisèle Marguerat, sup Anne-Christine Pandazis, sup Hélène Pfersich, sup François Rosset, mer Catherine Seylaz, me	4 TP
Lecture et culture	Denise Cordonier, me	2h 1 <sup>e</sup> CTP
Vocabulaire et exercices de langue (2 groupes)	Isabelle Genoud, me	1 CTP
Phonétique pratique (2 groupes)	Maryse Mahmoudian, sup Hélène Pfersich, sup	1 TP
TP au centre multimédia + laboratoire	Marinette Bignens, sup	2 TP
Traduction de l'allemand — textes juridiques	Thomas Breymann, sup	2 CTP
Traduction de l'allemand — textes et grammaire	Thomas Breymann, sup	2 CTP

- *Traduction de l'anglais, de l'espagnol, de l'italien: voir les cours de la filière «Propédeutique» et de la filière «Certificat»*
- *Les cours «Etude de films», «Littérature et cinéma», «Littérature romande», «Littérature francophone», «Littérature des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles», «Littérature des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles», «Civilisation de la vie quotidienne», «Chanson française» (voir filière «Certificat») sont accessibles aux étudiants des cours d'appoint*
- *Le système Tandem est à disposition des cours d'appoint.*

Rédaction de travaux universitaires. Dominique Vernaud, me 2 CTP  
*pendant le semestre d'hiver, pour tous les étudiants (francophones et non francophones) ayant des difficultés à rédiger leurs travaux de séminaire, leurs mémoires, leurs dissertations, etc.*

#### Abréviations utilisées

C	=	cours
S	=	seminaire
TP	=	travaux pratiques

po	=	professeur ordinaire
sup	=	suppléant
ma	=	maître assistant
me	=	maître d'enseignement
mer	=	maître d'enseignement et de recherche
ass	=	assistant

# UNIVERSITÉ DE LAUSANNE



*faculté des  
sciences  
sociales et  
politiques*



## Définition et finalité des études de sciences sociales et politiques

La Faculté des SSP offre trois filières de formation — psychologie, sciences politiques et sciences sociales — qui regroupent les principales branches des sciences de l'homme et de la société: anthropologie, géographie, histoire, politologie, psychologie, psychologie sociale, sociologie constituent en effet les bases d'une connaissance interdisciplinaire des interactions entre le collectif et l'individuel. Ses plans d'études sont conçus dans une perspective généraliste, alliant théorie, méthodologie et apprentissage pratique, et empruntent les uns aux autres leurs enseignements fondamentaux. Ils permettent ainsi à chaque étudiant d'acquérir une vision globale des sciences humaines, à laquelle contribuent aussi les cours qui peuvent être suivis dans d'autres facultés de l'Université de Lausanne: droit, économie, linguistique, etc.

Dans ses trois licences, la Faculté des SSP recherche un équilibre entre réflexion théorique critique et acquisition des instruments de la recherche empirique propres à chaque discipline.

Elle destine ses étudiants à un vaste choix de professions, où prédominent néanmoins le conseil et l'orientation en psychologie, l'enseignement, la recherche au sein de l'administration publique, le travail social, le journalisme.

## Grades décernés

Licence ès sciences politiques

Licence ès sciences sociales

Licence en psychologie

- option psychologie générale
- option orientation scolaire et professionnelle
- option psychologie scolaire

Maîtrise ès sciences politiques

Maîtrise ès sciences sociales

Diplôme en psychologie

- option psychologie générale
- option orientation scolaire et professionnelle
- option psychologie scolaire

Diplôme d'études supérieures en anthropologie des cultures, anthropologie des discours

Diplôme de spécialisation postgrade romand en ethnologie et anthropologie

Diplôme européen d'études avancées en psychologie sociale

Doctorat

## A venir

Il est prévu de faire démarrer dès l'automne 1997 une filière en sciences du sport et de l'éducation physique.



## Que veut dire «SSP»?

### Les sciences sociales

Les sciences sociales constituent un sous-groupe des sciences humaines réunissant des disciplines variables selon les définitions adoptées. Pour chaque université, leur champ d'étude évoque une réalité différente: p. ex., la psychologie est enseignée à Genève à la Faculté du même nom, alors qu'elle relève à Lausanne de la Faculté des sciences sociales et politiques.

On admet que les principales disciplines des sciences sociales sont la sociologie, la politologie, l'ethnologie, l'anthropologie culturelle et sociale, l'ethnologie, le travail social. Dans une perspective plus large, il est légitime d'y intégrer la psychologie et la pédagogie: toutes deux analysent certes les comportements individuels, mais souvent pour les mettre en relation avec les conditions de la vie en société. La géographie humaine, l'histoire, le droit, la démographie, les sciences économiques sont des disciplines voisines dans la mesure où elles aussi analysent les faits sociaux et les lois qui régissent les sociétés.

### La science politique

Le domaine de la science politique — dont l'objet est le pouvoir — comprend traditionnellement trois dimensions: l'étude des institutions et des régimes régionaux, nationaux et internationaux («polity»), des acteurs — parties, groupes, mouvements — et des comportements politiques («politics») et des politiques publiques particulières («policies»). La science politique se nourrit également d'un savoir interdisciplinaire, principalement emprunté à la sociologie et à l'histoire, à l'économie et au droit.

### La sociologie

L'objet matériel de la sociologie est le *fait social*, c'est-à-dire toute manière de faire exerçant sur l'individu une contrainte extérieure et qui se manifeste à la fois dans une certaine durée et dans l'étendue d'une société ou d'un groupe social. Une telle définition indique que la sociologie possède des intérêts multiples et des contours variables. Dans la pratique, les phénomènes sociaux relevant de la sociologie sont tous ceux qui n'intéressent pas directement les sciences sociales spécialisées comme le droit, la démographie ou l'économie. En guise d'illustration, citons quelques questions classiques de la sociologie contemporaine: «Pourquoi et comment les bandes de jeunes se développent-elles?» «Pourquoi et comment les styles éducatifs des familles varient-ils selon le milieu social d'appartenance des parents?» «Pourquoi les inégalités devant l'enseignement persistent-elles en dépit des efforts de démocratisation?» «Comment s'effectue l'adaptation des immigrants à la société qui les accueille?» «Pourquoi l'urbanisation favorise-t-elle l'isolement et la marginalisation?»

### L'anthropologie

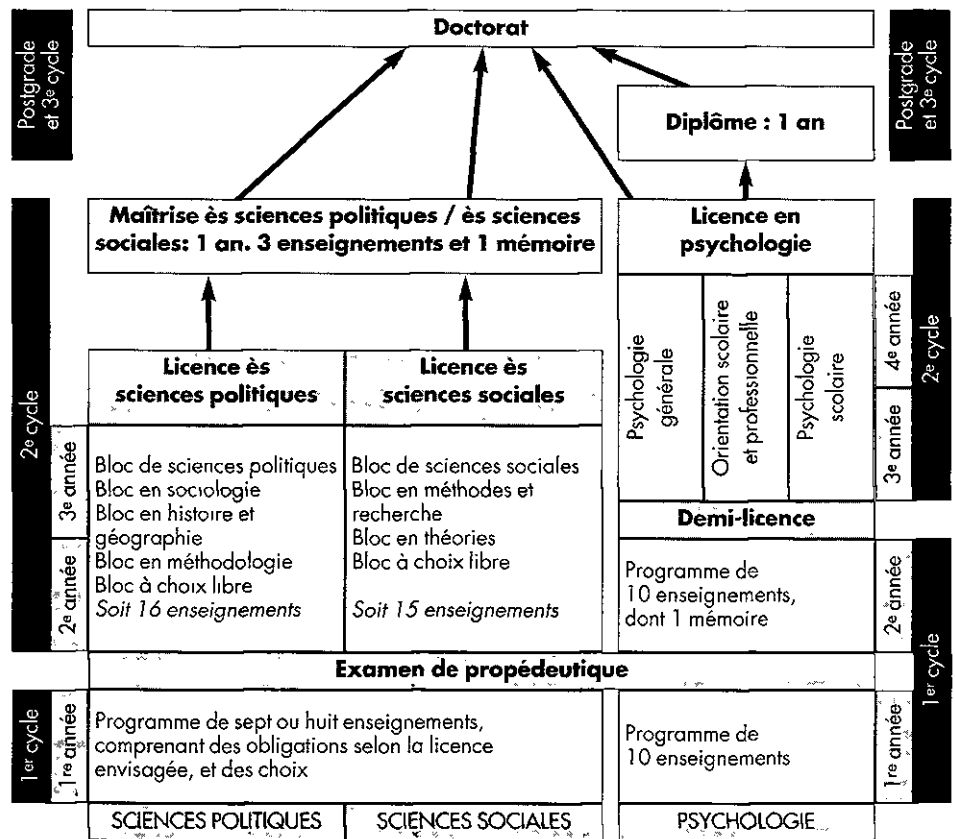
Tandis que l'ethnologie est considérée comme l'étude des sociétés non-occidentales, l'anthropologie s'intéresse, dans une perspective comparatiste, à l'*homme concret*, occidental ou non-occidental, totalité dont le social est une dimension capitale mais non unique. Les méthodes propres à l'anthropologie sont l'«observation participante» qui met le chercheur en contact direct et prolongé avec la vie quotidienne du groupe observé et le «dépaysement», qui permet la confrontation critique des déterminants socioculturels de l'«observateur» avec ceux des «observés».

### La psychologie

La psychologie (au sens étymologique: «science de l'âme») est la science du *comportement des organismes vivants*. Le terme de comportement recouvre à la fois les conduites et activités observables et les processus internes (la pensée, les émotions, etc.). La psychologie actuelle s'est ramifiée en plusieurs branches qui se distinguent à la fois par leur objet d'étude et leurs méthodes de travail. Elle délimite son champ d'investigation en fonction de l'âge des sujets étudiés (psychologie de l'enfant), de leurs activités dans la société (psychologie scolaire, psychologie du travail), des maladies mentales (psychopathologie), des comportements différenciés des groupes sociaux (psychosociologie), des mécanismes physiques par lesquels se réalisent les comportements humains et animaux (psychophysiology), des différences observées dans les comportements d'individus ou de groupes hétérogènes placés dans la même situation (psychologie différentielle), etc.

## Quel plan d'études?

Sciences politiques,  
 sciences sociales,  
 psychologie:  
 les parcours



Enseignements  
 hors plans d'études

Les plans d'études des trois licences laissent aux étudiants, dès la deuxième année, la possibilité de choisir librement, dans et hors de la Faculté, quelques enseignements autres que ceux qui constituent les passages obligés de la formation d'un psychologue, d'un sociologue ou d'un politologue. Pour rester dans le seul cadre de la Faculté des SSP, c'est le cas des cours dits « de service » (introduction à l'informatique) ou donnés par des privat-docents.

Etudes dans d'autres universités  
 suisses ou à l'étranger

- Les étudiants de la Faculté des SSP sont autorisés à suivre une année d'études dans une autre université suisse ou à l'étranger au cours de leur 2e cycle d'études.
- Les étudiants soumettent à l'avance leur projet d'études dans d'autres universités suisses ou à l'étranger à une commission de mobilité qui donne son accord par écrit.
- Le projet accepté est considéré comme équivalent à un ou deux groupes d'épreuves du 2e cycle.
- Pour être validés, les enseignements suivis doivent avoir été sanctionnés positivement par des épreuves ou d'autres modes d'évaluation jugés équivalents.
- La partie du programme effectuée à l'Université de Lausanne est constituée des deux ou trois groupes d'épreuves restantes. La moyenne de la licence est calculée sur les examens présentés à l'Université de Lausanne.

## Structure des études

### 2 plans d'études

1<sup>er</sup> cycle

2<sup>e</sup> cycle

3<sup>e</sup> cycle

#### SCIENCES SOCIALES SCIENCES POLITIQUES

##### 1<sup>ER</sup> CYCLE

1<sup>re</sup> année, comprenant deux semestres d'inscription et conduisant à l'examen de propédeutique.

Le 1<sup>er</sup> cycle est conçu comme une année de propédeutique, à choix limité, permettant à l'étudiant l'acquisition d'une première série de connaissances fondamentales et l'initiation pratique aux méthodologies, langages et techniques des sciences sociales et politiques.

Les études entreprises au 1<sup>er</sup> cycle permettent à l'étudiant de se situer progressivement dans le domaine de ses études, d'apprendre à se documenter et à s'exprimer, à poser les problèmes des sciences sociales et politiques selon une optique scientifique, à pratiquer les méthodes, langages et techniques de base (y compris les techniques bibliographiques, documentaires et informatiques).

##### 2<sup>E</sup> CYCLE

2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année, comprenant 4 semestres d'inscription et conduisant aux examens de licence.

Le 2<sup>e</sup> cycle est conçu comme un cycle de formation proprement dite, permettant à l'étudiant de développer, approfondir et compléter l'acquisition des connaissances et la pratique des méthodologies, langages et techniques commencée au 1<sup>er</sup> cycle, d'y ajouter les connaissances et la pratique de méthodes, langages et techniques spécifiques de secteurs particuliers du domaine des sciences sociales et politiques.

##### MAÎTRISE

4<sup>e</sup> année, comprenant deux semestres d'inscription et conduisant à l'obtention d'une maîtrise ès sciences politiques ou ès sciences sociales.

##### DOCTORAT

Travail de recherche personnel et original conduisant à une thèse de doctorat.

#### PSYCHOLOGIE

##### 1<sup>ER</sup> CYCLE

1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année, comprenant 4 semestres d'inscription et conduisant à l'examen de propédeutique, puis à l'examen de demi-licence.

1<sup>re</sup> année, elle est conçue comme une année de propédeutique, à choix limité, permettant à l'étudiant l'acquisition d'une première série de connaissances fondamentales et l'initiation pratique aux méthodologies, langages et techniques de la psychologie. De plus, l'étudiant s'initie à d'autres sciences humaines, non psychologiques. Les études entreprises en 1<sup>re</sup> année permettent à l'étudiant de se situer progressivement dans le domaine de ses études, d'apprendre à se documenter et à s'exprimer, à poser les problèmes de la psychologie selon une optique scientifique, à pratiquer les méthodes, langages et techniques de base (y compris les techniques bibliographiques, documentaires et informatiques).

2<sup>e</sup> année, comprenant deux semestres d'inscription et conduisant à l'examen de demi-licence.

La 2<sup>e</sup> année est conçue comme un approfondissement, toujours à choix limité, permettant à l'étudiant la poursuite de l'acquisition de connaissances fondamentales et l'initiation pratique aux méthodologies, langages et techniques de la psychologie et de ses disciplines voisines.

##### 2<sup>E</sup> CYCLE

3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année, comprenant 4 semestres d'inscription et conduisant aux examens de licence.

Le 2<sup>e</sup> cycle est conçu comme un cycle de formation et de spécialisation, permettant à l'étudiant de développer, approfondir et compléter l'acquisition des connaissances et la pratique des méthodologies, langages et techniques commencée au 1<sup>er</sup> cycle, d'y ajouter les connaissances et la pratique de méthodes, langages et techniques spécifiques, voire spécialisés, de secteurs particuliers du domaine de la psychologie. Selon l'orientation choisie, le 2<sup>e</sup> cycle peut avoir une orientation de formation professionnelle proprement dite.

##### DIPLÔME

5<sup>e</sup> année, comprenant deux semestres d'inscription et conduisant à l'obtention d'un diplôme en psychologie.

##### DOCTORAT

Travail de recherche personnel et original conduisant à une thèse de doctorat.

## Sciences politiques: programme

Les études conduisant à la licence ès sciences politiques durent trois ans, dont une année de propédeutique

Le 1<sup>er</sup> cycle est conçu comme une introduction aux grandes disciplines constitutives des sciences de la société: science politique, bien sûr, mais aussi économie, droit, histoire, anthropologie, sociologie.

Le 2<sup>e</sup> cycle (deux ans) recouvre les principaux domaines d'observation et d'analyse de la politologie, comme les institutions politiques, la politique suisse, les politiques publiques, les relations internationales, la comparaison entre systèmes politiques, qu'il s'agisse de ceux des pays occidentaux ou de ceux du Tiers Monde. Ces enseignements obligatoires sont complétés par des enseignements d'histoire, de géographie, d'anthropologie, de sociologie, etc., plus spécialisés qu'en 1<sup>re</sup> année (par exemple histoire politique et sociale, histoire des idées politiques, histoire de l'analyse sociologique, sociologie des médias, théorie du changement et champ du social, recherche évaluative dans le champ du social). Des enseignements de méthodologie (techniques des sciences sociales, statistique, mathématiques, etc.) permettent l'initiation des étudiants à la recherche empirique.

Seul le règlement et  
programme des études  
fait foi

### 1<sup>ER</sup> CYCLE

#### Cours obligatoires

Introduction à la science politique • Concepts de base en science politique • Économie politique • Droit constitutionnel.

#### Cours à choix

1. Un cours d'histoire, à choisir entre  
*Histoire politique et sociale de l'Europe au XX<sup>e</sup> siècle • Histoire des idées politiques • Histoire et sciences sociales.*
2. Un cours de sociologie/anthropologie, à choisir entre  
*Anthropologie culturelle et sociale • Sociologie générale.*
3. Un cours de méthodologie, à choisir entre  
*Mathématiques pour les sciences humaines • Méthodologie en sciences sociales • Statistique.*
4. Un cours à choix libre  
choisi parmi ceux offerts en 1<sup>re</sup> année, selon la liste publiée annuellement par la Faculté. Cet enseignement peut être pris parmi les enseignements d'histoire, de sociologie/anthropologie et de méthodologie susmentionnés qui n'auraient pas déjà été choisis.
  - Aux huit cours s'ajoutent trois séminaires

### 2<sup>E</sup> CYCLE

1. Bloc de science politique comprenant 7 cours obligatoires  
*Institutions politiques comparées • Politiques publiques • Politique suisse • Relations internationales • Systèmes politiques comparés: pays occidentaux • Systèmes politiques comparés: pays du Tiers Monde • Tiers Monde: étude de cas.*
2. Bloc complémentaire de sociologie. Deux cours à choix parmi  
*Anthropologie culturelle et sociale: théorie • Anthropologie culturelle et sociale: thèmes spécifiques • Anthropologie culturelle et sociale: recherche • Concepts de sociologie • Histoire de l'analyse sociologique • Théories du changement et champ du social • Recherche évaluative dans le champ du social • Sociologie de l'image • Sociologie de la communication et de la culture • Sociologie des médias • Sociologie du travail.*
3. Bloc complémentaire en histoire. Deux cours à choix parmi  
*Histoire politique et sociale de l'Europe au XX<sup>e</sup> siècle • Histoire des idées politiques • Histoire suisse contemporaine • Relations internationales • Aménagement du territoire et développement régional • Géopolitique.*
4. Bloc complémentaire en méthodes de recherche. Deux cours à choix parmi  
*Epistémologie de la démarche scientifique • Mathématiques pour les sciences humaines • Méthodes et démarches en science politique • Méthodologie en sciences sociales • Statistique • Techniques des sciences sociales • Logique.*
5. Trois cours à choix libre, dont les cours des privat-docents.
  - Aux seize cours s'ajoutent sept séminaires.

## Sciences sociales: programme

Née de la fusion de la licence en sociologie et anthropologie et de la licence ès sciences sociales et pédagogiques, la licence ès sciences sociales vise une large transdisciplinarité, apte à rendre compte tant du fonctionnement général des sociétés que de leur diversité, de leurs particularismes.

Comme la licence ès sciences politiques, la licence ès sciences sociales comporte trois années d'études. L'année de propédeutique comprend un noyau d'enseignements généraux (anthropologie culturelle et sociale, politique et action sociales, sociologie générale, méthodologie en sciences sociales), que complètent des cours à choix. Le 2<sup>e</sup> cycle offre un large éventail de cours et de séminaires couvrant les grands domaines d'interrogation théorique et empirique de l'anthropologie, de la psychologie sociale et de la sociologie: histoire de l'analyse sociologique, psychologie sociale, sociologie de la culture, des médias, de l'image, du travail, etc. De nombreux enseignements de méthodologie, techniques d'enquête, mathématiques et statistiques offrent une base solide à la formation à la recherche.

**Seul le règlement et  
programme des études  
fait foi.**

### 1<sup>ER</sup> CYCLE

#### Groupe A

*Anthropologie culturelle et sociale • Méthodologie en sciences sociales I • Politique et action sociales I • Sociologie générale.*

#### Groupe B

Trois cours à choix parmi les enseignements de 1<sup>re</sup> année, selon une liste exhaustive publiée annuellement par la Faculté.

- Aux sept cours s'ajoutent trois séminaires.

### 2<sup>E</sup> CYCLE

#### 1. Bloc de sciences sociales comprenant 7 cours à choisir parmi:

*Anthropologie culturelle et sociale: théorie • Concepts de sociologie • Histoire de l'analyse sociologique • Méthodologie en sciences sociales II • Psychologie sociale: théorie • Sociologie de la communication et de la culture • Sociologie des médias • Approche sociologique des politiques de formation • Apprentissage et formation dans une perspective psychosociale • Sociologie du travail • Théories du changement et champ du social*

#### 2. Bloc complémentaire en méthodes et recherche. Deux cours à choix parmi

*Anthropologie culturelle et sociale: recherche • Mathématiques pour les sciences humaines I • Recherche évaluative dans le champ du social • Statistique I • Techniques des sciences sociales • Psychologie sociale. recherche • Logique.*

#### 3. Bloc complémentaire en théories. Quatre cours à choix parmi

*Anthropologie: thèmes spécifiques • Politique et action sociales II • Sociologie de l'image • Les représentations sociales • Epistémologie de la démarche scientifique • Les cours du bloc de sciences sociales qui n'ont pas encore été choisis.*

#### 4. Deux cours à choix libre, parmi

les **cours** du bloc en sciences sociales ou des blocs complémentaires non encore choisis • Les autres **cours** de la Faculté, dont ceux des privat-docents • Des **cours** relevant d'autres facultés de l'UNIL • Des **cours** relevant d'autres universités, suisses ou étrangères

- Aux quinze cours s'ajoutent six séminaires.

## Psychologie: programme

L'organisation des études en psychologie est régie par une convention entre les départements de l'instruction publique des cantons de Fribourg, Genève, Neuchâtel et Vaud, qui délimite les compétences de chaque université. Un 1<sup>er</sup> cycle de deux ans (tronc commun) permet d'acquérir les bases théoriques et méthodologiques de la discipline, le 2<sup>e</sup> cycle introduisant une spécialisation, sur deux années également. Ainsi, après l'obtention de leur demi-licence, les étudiants peuvent continuer de plein droit leur formation jusqu'à la licence et au-delà soit à Lausanne, soit dans l'une des trois autres universités, en fonction de l'option choisie. A la Faculté des sciences sociales et politiques, trois orientations sont offertes

- la psychologie générale,
- la psychologie scolaire, pour ceux qui se destinent à travailler dans les écoles, en particulier auprès d'élèves en difficulté;
- l'orientation scolaire et professionnelle, pour ceux qu'attire la pratique du conseil en matière de choix d'études et de carrières.

Le 1<sup>er</sup> cycle comprend huit enseignements théoriques obligatoires (notamment psychologie générale, psychologie de l'enfant, psychophysiologie, psychologie de la personne et de son développement, psychosociologie clinique, psychologie différentielle, psychopathologie), des cours de méthodologie et d'initiation aux techniques psychologiques, un travail personnel (mémoire) et des enseignements à choix

Seul le règlement et  
programme des études  
fait foi.

### 1<sup>ER</sup> CYCLE

#### 1<sup>RE</sup> ANNÉE

- **Groupe I. Quatre cours obligatoires de psychologie**  
*Psychologie générale I • Psychologie de l'enfant • Psychophysiologie • Psychologie de la personne et de son développement*
- **Groupe II. Trois cours à choisir parmi**  
les enseignements de 1<sup>re</sup> année, selon une liste exhaustive publiée annuellement par la Faculté.
- **Groupe III**  
**Trois enseignements obligatoires de techniques psychologiques**  
*Méthodologie en psychologie • Statistique I • Travaux pratiques*

### 1<sup>ER</sup> CYCLE

#### 2<sup>E</sup> ANNÉE

- **Groupe I. Quatre cours obligatoires de psychologie**  
*Psychologie générale I • Psychosociologie clinique. questions générales • Psychologie différentielle • Introduction à la psychopathologie.*
- **Groupe II. Trois cours à choix**  
offerts par la Faculté des SSP (à l'exclusion des enseignements qui figurent dans le programme de 2<sup>e</sup> cycle de psychologie), ou plus généralement par l'Université de Lausanne.
- **Groupe III. Trois enseignements de techniques psychologiques**  
*Méthodologie en psychologie • Travaux pratiques • 1 mémoire théorique*

### 2<sup>E</sup> CYCLE

#### LICENCE, OPTION PSYCHOLOGIE GÉNÉRALE

- **Les enseignements du 2<sup>e</sup> cycle** (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années) sont répartis en 5 blocs, dont un obligatoire: le **bloc 1**. Ce dernier comprend: *Psychologie générale IIC ou IID • Psychologie du développement A ou B • Psychosociologie clinique: approches théoriques • L'entretien psychologique*. Un choix d'enseignements est offert dans les 4 autres blocs, dont les orientations sont les suivantes:  
**Bloc 2:** théories et pratiques psychologiques: 3 cours.  
**Bloc 3:** épistémologie/méthodologie: 2 cours  
**Bloc 4:** interdisciplinarité (bloc ouvert aux autres cours de la Faculté ou d'autres facultés de l'UNIL): 3 cours  
**Bloc 5:** enseignements à choix (bloc ouvert à l'extérieur de l'UNIL): 4 enseignements.
- **Une recherche sur deux ans**, sous la conduite de deux enseignants; le rapport de recherche est évalué lors d'une défense orale individuelle; la recherche peut être réalisée en groupe
- **Un mémoire de licence**; le thème du mémoire est choisi par l'étudiant en accord avec deux enseignants, dont l'un au moins doit appartenir au collège de l'Institut de psychologie; le mémoire de licence, évalué lors d'une défense orale individuelle, est un travail personnel.

## Psychologie: programme

### 2<sup>E</sup> CYCLE

#### LICENCE, OPTION PSYCHOLOGIE SCOLAIRE

- **Groupe I (3<sup>e</sup> année). 4 enseignements obligatoires**  
*Psychologie des difficultés scolaires • Psychosociologie clinique II approches pratiques • L'entretien psychologique • Analyse de données multiples.*
- **Groupe II (3<sup>e</sup> année). 3 cours à choix**
- **Groupe III (4<sup>e</sup> année). 4 enseignements obligatoires**  
*Consultations de psychologie scolaire • Psychologie du développement • Orientation et psychologie scolaire • Psychologie du conseil et de l'orientation.*
- **Groupe IV (4<sup>e</sup> année). 3 cours à choix**
- **Une recherche sur deux ans**, sous la conduite de deux enseignants; le rapport de recherche est évalué lors d'une défense orale individuelle; la recherche peut être réalisée en groupe.
- **Un mémoire de licence**; le thème du mémoire est choisi par l'étudiant en accord avec deux enseignants, dont l'un au moins doit appartenir au collège de l'Institut de psychologie; le mémoire de licence, évalué lors d'une défense orale individuelle, est un travail personnel.
- **Un stage obligatoire** dont le type et la durée font l'objet d'un accord avec le prof. F. Gaillard, responsable de cette option.
- Le cas échéant, des **enseignements extraordinaires** (p. ex. des cours blocs) donnés par des intervenants extérieurs peuvent être mis sur pied pour compléter la formation. Ils sont fortement recommandés puisqu'ils préparent directement à la pratique de la consultation.

### 2<sup>E</sup> CYCLE

#### LICENCE, OPTION ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE (OSP)

- **Groupe I (3<sup>e</sup> année). 3 enseignements obligatoires**  
*Psychologie du conseil et de l'orientation • L'entretien psychologique • Psychologie du comportement.*
- **Groupe II (3<sup>e</sup> année). 4 enseignements obligatoires**  
*L'intervention psychologique en OSP • Orientation et psychologie scolaires • Initiation aux consultations • Analyse de données multiples.*
- **Groupe III (4<sup>e</sup> année). 4 enseignements obligatoires**  
*Psychologie générale IIC ou IID • Psychosociologie clinique: approches pratiques • Théorie des tests • Consultations en conseil et orientation.*
- **Groupe IV (4<sup>e</sup> année). 3 enseignements à choix**
- **Une recherche sur deux ans**, sous la conduite de deux enseignants; le rapport de recherche est évalué lors d'une défense orale individuelle; la recherche peut être réalisée en groupe.
- **Un mémoire de licence**, le thème du mémoire est choisi par l'étudiant en accord avec deux enseignants, dont l'un au moins doit appartenir au collège de l'Institut de psychologie; le mémoire de licence, évalué lors d'une défense orale individuelle, est un travail personnel.
- **Un stage obligatoire** dont le type et la durée font l'objet d'un accord avec le prof. J.-P. Dauwalder, responsable de cette option.
- Le cas échéant, des **enseignements extraordinaires** (p. ex. des cours blocs) donnés par des intervenants extérieurs peuvent être mis sur pied pour compléter la formation. Ils sont fortement recommandés puisqu'ils préparent directement à la pratique de la consultation.

## Formations post-licence et postgrades

*Maîtrise ès sciences politiques*  
*Maîtrise ès sciences sociales*

En fonction des résultats obtenus à la licence, les licenciés ès sciences politiques et ès sciences sociales peuvent prolonger d'une année leurs études, pour l'obtention d'une maîtrise dans l'une et l'autre de ces disciplines. Condition d'accès au doctorat, ces maîtrises visent une professionnalisation dans la recherche et l'enseignement; elles intéressent aussi ceux qui veulent faire valoir une spécialisation, auprès de leur futur employeur, en fonction du sujet choisi pour la rédaction de leur mémoire. Le plan d'études des deux maîtrises comprend en outre deux enseignements donnant lieu à une évaluation et la participation à un séminaire de recherche.

- Programme: 1 **mémoire écrit**, dirigé par un professeur de la Faculté et soutenu devant un jury comprenant au moins le professeur et un expert; **participation active à un séminaire interdisciplinaire en sciences sociales ou en science politique** (suivant la voie choisie), **participation active à deux autres enseignements de niveau avancé** qui peuvent être choisis à la Faculté des SSP, dans d'autres facultés de l'UNIL ou dans d'autres universités suisses ou étrangères

*Diplôme en psychologie*

Destiné principalement aux licenciés en psychologie ayant déjà une activité professionnelle, le diplôme en psychologie leur offre la possibilité d'une réflexion collective sur leur pratique, grâce à un cours-séminaire où les expériences individuelles peuvent être confrontées et analysées, avec l'aide d'un professeur. En complément peuvent être également suivis des enseignements organisés conjointement par la Faculté et par l'Association vaudoise des psychologues.

- Programme: 1 **mémoire écrit**, avec défense orale; **participation active à un séminaire de réflexion et de discussion** sur différents aspects de la pratique professionnelle, ou **suivi d'un enseignement régulier** de 2<sup>e</sup> cycle (ou un enseignement postgrade jugé équivalent); **participation active à un enseignement postgrade** en psychologie totalisant 25 heures au moins (de tels enseignements sont notamment dispensés par les universités et les associations professionnelles de psychologues), **stages professionnels** d'une durée cumulée équivalente à un travail à plein temps de 5 mois au moins

*Diplôme en psychologie, option orientation scolaire et professionnelle (OSP)*

Les titulaires d'une licence en psychologie, option orientation scolaire et professionnelle (OSP), peuvent poursuivre leur formation dans cette même spécialisation, pour l'obtention d'un diplôme; l'admission de titulaires d'autres licences est soumise à des conditions particulières:

- programme d'études complémentaire pour les titulaires d'une autre licence en psychologie d'une université romande,
- admission sur dossier pour tous les licenciés d'autres disciplines et pour les titulaires d'un diplôme de conseiller en orientation reconnu par l'OFIAMT, avec programme particulier de licence en psychologie, option orientation scolaire et professionnelle, avant d'aborder la préparation du diplôme

La préparation du diplôme comprend un stage de 12 mois à plein temps.

## Formations doctorales

Associée à d'autres universités romandes, la Faculté des SSP entend développer ses capacités d'encadrement des études de 3<sup>e</sup> cycle. Les enseignants de sociologie organisent ainsi déjà des journées de formation destinées aux doctorants, en collaboration avec leurs collègues de Fribourg, Genève et Neuchâtel et avec le concours de spécialistes étrangers. D'autres projets sont à l'étude dans d'autres disciplines.

La Faculté délivre des doctorats en psychologie, en sciences politiques et en sciences sociales.



## Instituts et centres spécialisés

### 9 instituts et 1 département

L'ensemble des professeurs, maîtres d'enseignement, maîtres d'enseignement et de recherche, maîtres-assistants et assistants sont rattachés à huit instituts dont l'existence est liée moins à l'enseignement qu'à la recherche: Institut d'anthropologie et de sociologie (IAS), Institut d'études politiques et internationales (IEPI), Institut de mathématiques appliquées (IMA), Institut de psychologie (IP), Institut de recherches interdisciplinaires (IRI), Institut de sociologie des communications de masse (ISCM), Institut de sociologie politique (ISP), Institut des sciences sociales et pédagogiques (ISSP), Institut des sciences du sport et de l'éducation physique (ISSEP). Chacun de ces instituts doit son identité aux recherches théoriques et empiriques qui correspondent à des domaines de compétences spécifiques, notamment sur le plan romand, comme par exemple: politique suisse et relations internationales pour l'IEPI, sociologie des médias et des techniques pour l'ISCM, chômage, déviance sociale pour l'ISSP, anthropologie culturelle, stratification sociale pour l'IAS, psychologie de la santé, psychologie scolaire, orientation scolaire et professionnelle, mise au point de tests pour l'IP, logique pour l'IMA, aménagement du territoire et histoire pour l'IRI, fédéralisme et identité nationale pour l'ISP, statut et pratique des activités physiques et sportives pour l'ISSEP, etc. Le département de science politique réunit l'IEPI, l'IRI et l'ISP.

### 6 centres spécialisés

La Faculté des SSP offre par ailleurs aux enseignants et étudiants, parfois même à un public non universitaire, les services de plusieurs centres spécialisés

- le **Centre de documentation sur la vie politique romande (CDVR)** acquiert, conserve et communique des documents sur la vie politique suisse et plus particulièrement romande, à l'intention des étudiants et chercheurs en science politique. On y trouve: les périodiques, les programmes et les statuts des partis politiques, les périodiques des syndicats, des milieux patronaux, la presse romande et quelques journaux alémaniques; des revues de science politique, etc. La consultation se fait sur place, avec l'assistance d'une documentaliste.
- le **Service de consultation en psychologie** offre de multiples services au public et permet aux étudiants avancés en psychologie d'acquérir une formation professionnelle pratique, sous la supervision d'une équipe de collaborateurs qualifiés. Une clientèle de jeunes et d'adultes y a accès à des formes modernes de conseil psychologique et de consultation en «psychologie scolaire» et en «orientation scolaire et professionnelle». L'accès aux travaux pratiques de consultation est strictement réservé aux étudiants en psychologie de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années.
- le **Service de documentation scolaire et professionnelle** dispose d'une documentation, périodiquement mise à jour, concernant un grand nombre de métiers, de voies de formation scolaire et professionnelle et d'apprentissage.
- la **Testthèque de l'Institut de psychologie**, instrument de travail réservé à l'usage des étudiants et psychologues spécialisés, propose un grand choix de tests psychologiques et psychotechniques, ainsi que les outils auxiliaires à leur utilisation (manuels, étalonnages, barèmes, etc.)
- une **salle d'ordinateurs** est à la disposition des étudiants pour s'initier à l'informatique et mettre en page leurs travaux personnels par traitement de texte.
- Le **Centre de formation des maîtres d'éducation physique (CFMEP)** offre un enseignement diversifié de techniques et d'expressions corporelles en vue d'une compréhension intelligente de l'ensemble des pratiques d'éducation, de conseil et d'entraînement des activités physiques et sportives.

## Perspectives professionnelles

### Sciences politiques et sciences sociales

- Recherche: organismes publics ou privés, souvent en groupes pluridisciplinaires
- Administrations publiques ou privées aux niveaux local, national et international
- Domaines culturels, p. ex. bibliothèques, musées, éditions

#### ORIENTATION SCIENCES POLITIQUES:

- Information écrite et audiovisuelle (stage de 2 ans permettant l'inscription au registre professionnel — RP)
- Diplomatie (concours organisé par le Département fédéral des affaires étrangères)
- Secteur privé, p. ex. gestion du personnel, banque, assurance, planification, publicité

#### ORIENTATION SCIENCES SOCIALES:

- Travail social
- Education spécialisée
- Enquêtes sociologiques
- Coopération technique

### Psychologie

- Ecoles et administrations publiques, p. ex. conseil en orientation scolaire et professionnelle, psychologie scolaire, psychologie de la circulation routière
- Hôpitaux, services de santé, institutions
- Entreprises, p. ex. psychologie du travail, sélection de personnel, formation des adultes à divers niveaux
- Cabinets privés: conseil et psychothérapie, après une formation continuée au-delà de la licence

Tous les deux ans, l'ASOU (Association suisse pour l'orientation universitaire) effectue avec l'OFIANT une enquête dans toute la Suisse sur le passage à l'emploi des jeunes diplômés universitaires. Les chiffres ci-contre sont extraits de cette enquête, qui porte sur la situation professionnelle des jeunes licenciés environ une année après l'obtention de leur titre universitaire. Il convient donc de considérer ces chiffres comme une information sur le premier emploi des jeunes diplômés, et non sur l'orientation de leur carrière à moyen terme. En outre, nous n'avons retenu ici que la situation des jeunes diplômés des Universités de Lausanne, Genève, Fribourg et Neuchâtel, sans tenir compte des hautes écoles allemandes ni des Ecoles polytechniques fédérales.

### Les secteurs d'activité des jeunes diplômés de Suisse romande en 1995

- Théologie
- Droit
- Inst. de police scientifique
- Lettres avec langue \*\*
- Lettres sans langue \*\*
- Economie politique
- Autres HEC
- Sciences politiques
- Sciences sociales
- Psychologie
- Sciences
- Pharmacie
- Médecine

	Université	Enseignement	Droit	Médias	Culture	Santé	Travail social	Travail psychologique	Agriculture	Chimie	Industrie	Industrie alimentaire	Construction	Banques et assurances	Fiduciaires	Publicité et relations publiques	Tourisme	Conseil en environnement	Autres services privés	Administrations publiques	Entreprises publiques	Eglises	Associations	Organisations internationales	Autres
Théologie	6	10	1	3			2	1												3	1	35			
Droit	25	13	133	9	2	1	2					1	1	15	5	1			8	21	2	1	10	1	
Inst. de police scientifique	1		1																	4					
Lettres avec langue **	17	83	1	16	5	2	3	1			2			1	1		1		5	4	0	1	2	1	
Lettres sans langue **	25	48	1	8	27	1	4				2		1	2	1	2	1	6	11	1	2	8	1		
Economie politique	21	2		4	1					1	1			14	5	2	1	1	10	8	2		1	1	
Autres HEC	18	10	3	6	6	1	1			3	23	8	2	107	42	5	5		51	9	3		4	5	
Sciences politiques	12	4		8	3	2				2	2			7			3		7	8	1		3	5	
Sciences sociales	27	31		11	5	2	35	6					1	5		2			7	11	1	2	11	6	1
Psychologie	21	14	1	1	2	32	31	35				1					1		7	7	1	2	2		
Sciences	99	42		2	10	5			1	8	10	1	3	6	1		3	4	7	5			5	1	
Pharmacie	1			1	1	26																			
Médecine	7					76						1								2					

\*\* Nous avons distingué les jeunes diplômés en lettres qui ont une langue comme branche principale de ceux qui n'en ont pas. Comme on peut le voir en effet, ces deux catégories de licenciés s'insèrent dans des secteurs professionnels sensiblement différents.

## Programme des cours

### Enseignements de 1<sup>re</sup> année

SCIENCES POLITIQUES, SCIENCES SOCIALES, PSYCHOLOGIE		
Anthropologie culturelle et sociale I	Mondher Kilani, po	2 C 2 S
Concepts de base de science politique	Dietmar Braun, po Moncef Djaziri, ma, et	2 C 2 S
Droit constitutionnel	Jean-François Flauss, pe	3 C
Economie politique	Jean-Marie Grether, sup	3 C
Histoire des idées politiques I	Biancamaria Fontana, po	2 C 2 S
Histoire et sciences sociales I	Etienne Hofmann, pe	2 C 2 S
Histoire politique et sociale de l'Europe au 20 <sup>e</sup> siècle I	Sébastien Guex, sup	2 C 2 S
Introduction à la science politique	François Masnata, po	2 C 2 S
Mathématiques pour les sciences humaines I	Henri Volken, po	2 C 2 TP
Méthodologie en sciences sociales I	Arlette Mottaz Baran, sup Jean-Pierre Abbet, sup Marie-Noëlle Schurmans, ma	2 C 2 S 2 S
Méthodologie en psychologie	Samuel Berthoud, mer	2 C
Notion et principes généraux du droit	Guy Mustaki, pe	2 C
Politique et action sociales I	Geneviève Corajoud, po	2 C 2 S
Psychologie de la personne et de son développement	François Gaillard, po	2 C
Psychologie de l'enfant	Claude Voelin, po	2 C 2 S
Psychologie générale I	Rémy Droz, po	2 C
Psychophysiologie	Françoise Schenk, pas	2 C 4 TP
Sociologie générale I	Giovanni Busino, po	2 C 2 S
Sociologie générale I	Jean-Yves Pidoux, sup	2 C 2 S
Statistique I	F. Cretaz von Roten, ma	2 C 1 TP
Travaux pratiques en psychologie	Karen Klaue, ma	2 TP

### Enseignements dès la 2<sup>e</sup> année

INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES ET INTERNATIONALES		
Histoire des idées politiques II	Biancamaria Fontana, po	3 CS
Politiques publiques	Ioannis Papadopoulos, po	2 C 2 S
Politique suisse	Ioannis Papadopoulos, po	1 C 2 S
Relations internationales I	Pierre de Senarclens, po	1 C 2 S
Relations internationales II	Pierre de Senarclens, po	2 C 2 S
Systèmes politiques comparés: pays du Tiers Monde	Chahrokh Vaziri, sup, et M. Kasongo-Ngoy, sup	2 C 2 S
Systèmes politiques comparés: pays occidentaux	Dietmar Braun, po Jean-Pilippe Leresche, ma	2 C 1 S 2 S
Tiers Monde: étude de cas	M. Reza Djilili, pi	1 C 2 S
Appareils d'Etat dans le Tiers Monde	Chahrokh Vaziri, pd	2 C
Informatisation du secteur public en Suisse	Blaise Lempen, pd	2 C
Les dynamiques régionales en Europe	Jean-Philippe Leresche, ma	1 C
L'Etat en Afrique noire	Makita Kasongo Ngoy, pd	1 C
Partis politiques comparés au Maghreb	Moncef Djaziri, pd	2 C

**Programme  
des cours**

**Enseignements  
dès la 2<sup>e</sup> année (suite)**

**INSTITUT DE RECHERCHES INTERDISCIPLINAIRES**

Aménagement du territoire et développement régional	Laurent Bridel, po	2 C
Géopolitique	Georges Nicolas, pe	2 C 2 S
Histoire politique et sociale de l'Europe au 20 <sup>e</sup> siècle II	Jean Batou, po	2 C 1 S
Histoire des idées politiques en Chine ancienne	Erik W. Maeder, pd	2 C

**INSTITUT DE SOCIOLOGIE POLITIQUE**

Institutions politiques comparées	François Masnata, po	1 C 2 S
Méthodes et démarches en science politique	Bernard Voutat, ma	2 C 1 S

**INSTITUT D'ANTHROPOLOGIE ET DE SOCIOLOGIE**

Anthropologie culturelle et sociale recherche	Gérald Berthoud, po	2 C 1 TP
Anthropologie culturelle et sociale théorie	Gérald Berthoud, po	2 C 1 S
Anthropologie culturelle et sociale. thèmes spécifiques	Mondher Kilani, po	2 C/S
Epistémologie de la démarche scientifique en sciences sociales	Louis Quéré, pt	2 C
Histoire de l'analyse sociologique	Giovanni Busino, po	2 C 1 S
Méthodologie en sciences sociales II	Dominique Joye, sup	1 C 2 S
Ethique et sciences de l'homme	Charles Widmer, pd	1 C
Pensée africaine	Severino E. Ngoenha, pd	2 C
Sociologie des migrations	Rosita Fibbi, pd	1 C
Techniques des sciences sociales	Alette Mottaz Baran, mer	1 C 2 S

**INSTITUT DE SOCIOLOGIE DES COMMUNICATIONS DE MASSE**

Concepts de sociologie	Jean-Yves Pidoux, pat	1 C 2 S
Sociologie de l'image	Jean-Pierre Keller, pe	2 C 1 S
Sociologie de la communication et de la culture	Paul Beaud, po	1 C 2 S
Sociologie des médias	Paul Beaud, po	2 C 2 S
Sociologie du travail	Franç. Messant-Laurent, pat	1 C 2 S
L'audiovisuel dans les sciences sociales: théories et pratiques	Francesco Panese, sup	1 C 2 S

**Programme  
des cours**

**Enseignements  
dès la 2<sup>e</sup> année (suite)**

<b>INSTITUT DE PSYCHOLOGIE</b>		
Analyse de données multiples	Francis Gendre, po	2 C 2 TP
Evaluation psychologique	Francis Gendre, po	2 C
Initiation aux consultations	Jean-Pierre Dauwalder, po	3h TP
Introduction à la psychopathologie	Nicolas Duruz, pe	2 C
L'entretien psychologique	Nicolas Duruz, pe	1 C 3 TP
Psychologie des difficultés scolaires	François Gaillard, po	2 C 1 S
Psychologie générale IIC	Rémy Droz, po	2 C
Psychologie générale II	Rémy Droz, po	3 S
Psychologie différentielle	Jean-Pierre Dauwalder, po	2 C
Psychologie du comportement	Jean-Pierre Dauwalder, po	2 C
Psychologie du conseil et de l'orientation	Jean-Pierre Dauwalder, po	2 C 2 S
Psychologie du développement B	Claude Voelin, po	2 C
Psychosociologie clinique: questions générales	Michèle Grossen, po	2 C
Psychosociologie clinique approches pratiques	Michèle Grossen, po	1 C 2 S
Théorie des tests	Francis Gendre, po	2 C
Gérontologie psychosociale	Eliane Christen, mer	1 C
Histoire des idées en psychologie	Samuel Berthoud, mer	1 C
Introduction à la didactique des mathématiques	François Conne, pd	2 C
L'éco-anthropologie systémique	Gotlieb Guntern, pd	1 C
L'intervention psychologique en orientation scolaire et professionnelle	Marcel Guyot, mer	2 C
Méthodologie en psychologie II	Samuel Berthoud, mer Eliane Christen, mer	2 S
Méthodologie en psychologie III	Samuel Berthoud, mer	2 C
Orientation et psychologie scolaires	Daniel Bain, mer	2 C
La Psychologie de l'attachement	Blaise Pierrehumbert, pd	1 C
Réhabilitation psycho-sociale	François Grasset, pd	1 C
Travaux pratiques en psychologie	Eliane Christen, mer Samuel Berthoud, mer	2 TP
Troubles du développement de l'intelligence	Pierre-André Doudin, pd	2 C
Consultations en conseil et orientation (examen d'enfants, d'adolescents et d'adultes)	Jean-Pierre Dauwalder, po	4 TP
Consultations en psychologie scolaire	Marcel Guyot, mer François Gaillard, po	

<b>INSTITUT DES SCIENCES SOCIALES ET PÉDAGOGIQUES</b>		
Apprentissage et formation dans une perspective psychosociale	André Petitat, po	2 C 2 S
Approche sociologique des politiques de formation	André Petitat, po	2 C 1 S
Politique et action sociale II	Geneviève Corajoud, po	2 C 2 S
Psychologie sociale: théorie	Jean-Claude Deschamps, po	2 C 2 S
Psychologie sociale recherche	Jean-Claude Deschamps, po	1 C 2 S
Recherche évaluative dans le champ du social	François-Xavier Merrien, po	2 C 2 S
Théories du changement et champ du social	François-Xavier Merrien, po	2 C 1 S
Femmes et société — une introduction	Claire Rubattel, pd	2 C
Les représentations sociales théories et méthodes	Alain Clémence, mer	2 C 2 S

**Programme  
des cours**

**Enseignements  
dès la 2<sup>e</sup> année (suite)**

**INSTITUT DE MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES**

Mathématiques II	Henri Volken, po	2 C 2 TP
Mathématiques III	Henri Volken, po	2 C
Argumentation scientifique	Jean-Philippe Antonietti, ma	2 C
Laboratoire de mathématique et de logique	Jean-Philippe Antonietti, ma	2 C
Logique formelle II	James Gasser, ma	2 C 2 TP
Statistique II	Fab. Crettaz von Roten, ma	2 C 1 TP

**Enseignements  
post-licence**

**SCIENCES POLITIQUES, SCIENCES SOCIALES, PSYCHOLOGIE**

Aménagement du territoire et gestion des risques	Laurent Bridel, po	1,30 C
Analyse psychosociale des pratiques professionnelles	Michèle Grossen, po	2 S
Anthropologie culturelle et sociale: Terrains et théories	Gérald Berthoud, po Mondher Kilani, po	1 S 1 S
Recherches sur les représentations sociales	Alain Clémence, mer	2 S
Séminaire-atelier d'encadrement - sciences sociales	Jean-Yves Pidoux, pat Alain Clémence, mer	
Séminaire avancé de recherche en science politique		
• De la souveraineté	Biancamaria Fontana, po Iannis Papadopoulos, po Pierre de Senarclens, po	
• La question nationale et l'Etat	Moncef Djaziri, ma Bernard Voutat, ma	
Séminaire de réflexion: les savoirs des conseillers-ères en orientation face à leur pratique professionnelle	Sylvain Silberstein, me	
Séminaire en histoire politique et sociale de l'Europe au XX <sup>e</sup> siècle Révolution et contre-révolution en Europe, 1905-1950	Jean Batou, po	

**Abréviations utilisées**

C	=	cours
S	=	séminaire
TP	=	travaux pratiques
h	=	hiver
e	=	été

po	=	professeur ordinaire
pas	=	professeur associé
pat	=	professeur assistant
pe	=	professeur extraordinaire
pi	=	professeur invité
pd	=	privat-décent
me	=	maître d'enseignement

## Adresses utiles

BFSH2 =  
 Bâtiment des Facultés  
 des sciences humaines No 2

### Décanat

RESPONSABLES	ADRESSE	TÉL.	FAX
Professeur Jean Batou, doyen	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 11	692 31 15
Professeur Claude Voelin, vice-doyen	BFSH2, 1015 Lausanne	692 32 67	692 31 15
Professeur Jean-Yves Pidoux, vice-doyen	BFSH2, 1015 Lausanne	692 32 16	692 31 15
Mme Janine Wiedmer, adjointe de Faculté	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 05	692 31 15
Secrétariat du Décanat Mme Ana Suter	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 00	692 31 15

### Institut d'études politiques et internationales

Professeur Pierre de Senarclens	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 64	692 31 45
Secrétariat de l'Institut Mme Janine Kantzer	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 40	692 31 45

### Institut de sociologie politique

Professeur François Masnata, directeur	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 38	692 31 45
Secrétariat de l'Institut Mme Janine Kantzer	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 40	692 31 45

### Institut de recherches interdisciplinaires

Professeur Etienne Hofmann, directeur	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 66	692 31 65
Secrétariat de l'Institut Mme Antoinette Nadal	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 60	692 31 65

### Institut de psychologie

Professeur Rémy Droz, directeur	BFSH2, 1015 Lausanne	692 32 68	692 32 65
Secrétariat de l'Institut Mme Yvette Tanné	BFSH2, 1015 Lausanne	692 32 60	692 32 65

### Institut d'anthropologie et de sociologie

Professeur Giovanni Busino, directeur	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 83	692 31 85
Secrétariat de l'Institut Mme Carmen Eberlein	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 80	692 31 85

### Institut de sociologie des communications de masse

Professeur Paul Beaud, directeur	BFSH2, 1015 Lausanne	692 32 11	692 32 15
Secrétariat de l'Institut Mme Mireille Bovey	BFSH2, 1015 Lausanne	692 32 10	692 32 15

### Institut des sciences sociales et pédagogiques

Professeur François-Xavier Merrien, directeur	BFSH2, 1015 Lausanne	692 32 34	692 32 35
Secrétariat de l'Institut Mme Dolorès Cartalezzis	BFSH2, 1015 Lausanne	692 32 30	692 32 35

### Institut de mathématiques appliquées

Professeur Henri Volken, directeur	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 21	692 31 25
M. Jean-Philippe Antonietti, ma	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 24	692 31 25

### Institut des sciences du sport et de l'éducation physique

Professeure Françoise Schenk, directrice	BFSH2, 1015 Lausanne	692 55 38	692 55 05
--	----------------------	-----------	-----------

### Centre de formation des maîtres d'éducation physique

M. Marco Astolfi, directeur	Villa des Sports	692 21 81	692 21 55
Secrétariat: Mme Patricia Messeiller	Villa des Sports	692 21 80	692 21 55

UNIVERSITE  
DE  
LAUSANNE



*faculté des  
sciences  
sociales et  
politiques*



CENTRE DE  
FORMATION  
DES MAÎTRES  
D'ÉDUCATION  
PHYSIQUE (CFMEP)

**Définition des études  
offertes au CFMEP**

● Le Centre de formation des maîtres d'éducation physique (CFMEP) a pour but de former des enseignants d'éducation physique. Ses étudiants sont régulièrement immatriculés à l'Université de Lausanne.

Le CFMEP est rattaché à la Faculté des sciences sociales et politiques (SSP). Il s'insère dans l'«Institut des sciences du sport et de l'éducation physique» (ISSP). Un programme d'études est en préparation dans le but de proposer une licence en sciences du sport.

**Titre décerné**

● Diplôme fédéral N° 1 de maître d'éducation physique

**A venir**

● Il est prévu de faire démarrer dès l'automne 1997 une filière en sciences du sport et de l'éducation physique.



## Organisation des études

- Epreuves d'admission** ● L'admission à la formation dispensée au CFMEP est conditionnée par la réussite d'un examen préalable d'aptitudes physiques portant sur les disciplines suivantes: athlétisme • gymnastique aux agrès • éducation du mouvement • natation et plongeon • jeux (basketball, volleyball, handball, football) • ski alpin • ski de fond • patinage. Ces épreuves se déroulent en mars et avril.  
**Délai d'inscription au CFMEP: 15 janvier.**
- 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années** ● Les cours se déroulent sur 4 semestres; seule la 1<sup>re</sup> année est à plein temps. Les examens ont lieu à la fin des semestres. Les camps et les stages de perfectionnement ont lieu pendant les vacances universitaires.
- 3<sup>e</sup> année** ● 6 à 8 heures d'enseignement hebdomadaire le jeudi. Formation pédagogique, stages, réalisation d'un mémoire, fin des examens.
- Contrôle des études** ● Les cours théoriques sont ponctués par un examen oral ou écrit. Toutes les branches pratiques font l'objet d'un examen. Les candidats doivent présenter un mémoire (travail de recherche sur un sujet en rapport avec les branches théoriques, pédagogiques ou pratiques). La formation pédagogique est sanctionnée par un examen oral de méthodologie. Les candidats sont évalués dans trois leçons d'éducation physique. Cette formation est sous la responsabilité du Service de l'éducation physique et du sport du DiPC.
- Avertissement aux étudiants porteurs d'une maturité** ● Conformément au Règlement du 26 octobre 1977 concernant le brevet pour l'enseignement de l'éducation physique, **les porteurs d'une maturité doivent obtenir un double titre afin de pouvoir être nommés dans le canton de Vaud.** Ce double titre comporte le Diplôme fédéral N° 1 de maître d'éducation physique, accompagné d'une licence de l'Université de Lausanne conduisant à l'enseignement ou du brevet d'instituteur.  
**Aux candidats qui souhaitent obtenir ce double titre, il est recommandé de commencer leurs études à l'Ecole normale ou en Faculté.**
- Organisation des études couplées avec une licence ès lettres ou ès sciences** ● Des contrats d'études individualisés et annuels sont établis entre l'étudiant et la direction du CFMEP et transmis à la Faculté des lettres ou à celle des sciences. Pour autant qu'il soit admis au Centre, l'étudiant choisit deux autres branches en Faculté des lettres, ou la licence ès sciences pour maîtres d'éducation physique comprenant deux certificats dont l'un est le Diplôme fédéral de maître d'éducation physique.
- Séminaire pédagogique (SPES)** ● Les licenciés désirant enseigner dans les écoles publiques vaudoises des branches de leur programme de licence doivent s'inscrire au séminaire pédagogique de l'enseignement secondaire (SPES) du canton de Vaud afin d'obtenir le **Brevet d'aptitude à l'enseignement secondaire.**
- Débouchés professionnels** ● Maître d'éducation physique dans l'enseignement primaire ou secondaire. Les diplômés universitaires peuvent enseigner des branches de leur programme de licence parallèlement à l'éducation physique.
- Renseignements** ● Centre de formation des maîtres d'éducation physique de l'Université de Lausanne  
1015 Lausanne/Dorigny  
Tél. 021 692 21 80 (le matin)

## Programme des cours

### Branches théoriques

FORMATION EN TROIS ANS	
Anatomie	Dr Beat Riederer
Biomécanique	Lalao Rakotomanana
Histoire EP et sport	Dr Arturo Hotz
Physiologie et travaux pratiques	Dr Françoise Schenk
Psychologie et pédagogie de l'EPS	Anne Potterat
Science du mouvement	Arturo Hotz
Théorie de l'entraînement	Georges-André Carrel
Théorie de l'éducation physique	Marco Astolfi

### Branches pratiques

Athlétisme	Pierre-André Pasche
Basketball	Etienne George
Education du mouvement	Rose-Marie Repond
Football	Alain Mermoud
Gymnastique aux agrès	Jean-Marc Gilliéron
Gestion de la santé	Rose-Marie Repond
Handball	Daniel Margairaz
Hockey sur glace	Georges-Claude Rochat
Moyens audiovisuels	Philippe Bossard
Natation	Jean-Luc Cattin
Patinage	Doris Bill
Plongeon	Thierry Martin
Course d'orientation	Pierre Meylan
Secourisme	Pierre-Alain Francey
Ski alpin	Eric Loye
Ski de fond	Christophe Botfield
Snowboard	Marco Astolfi
Volleyball	Georges-André Carrel

### Formation pédagogique

Méthodologie	Luc Diserens
Didactique 1-3	Pierre-Alain Blanc
Didactique 4-6	Jean-Pierre Sterchi
Didactique 7-9	Alain Mermoud
Didactique 10-13 et apprentis	Jean Aellen
Didactique des jeux	Alain Mermoud
Jeux scolaires	Pierre-Alain Blanc
Classes d'application	Alain Mermoud
Enseignement compl. 3 <sup>e</sup> année	
Stages à temps partiel durant les deux dernières années	

UNIVERSITÉ  
DE  
LAUSANNE



ÉCOLE DES  
HAUTES ÉTUDES  
COMMERCIALES

**Définition et finalité  
des études de sciences  
économiques**

Créée en 1911, l'École des HEC est l'une des sept facultés de l'Université de Lausanne. Elle est un lieu de formation universitaire de haut niveau consacré aux disciplines économiques comprises dans le cadre du management, de l'économie politique, de l'informatique de gestion et des sciences actuarielles.

Le domaine économique doit être entendu au sens large; il englobe les théories, les politiques, les stratégies, les technologies, les instruments, les méthodes et les moyens de toute nature créés, développés et appliqués par les acteurs de l'économie, que ce soit à l'échelon macroéconomique, à celui des secteurs, des entreprises publiques ou privées, comme à celui de l'individu en tant qu'agent économique et social.

En ce sens, l'École des HEC fait figure d'École d'économie de langue française en Suisse, au même titre que l'École de Saint-Gall dans la partie germanique du pays. De rang universitaire, elle entretient d'étroites relations avec le monde économique.

Souvent dénommée HEC - Lausanne, l'École a de hautes ambitions: ambition de qualité et d'exigences académiques dans la formation et la recherche, mais aussi ambition d'offrir à la collectivité une gamme de cours et de programmes qui, sans rien sacrifier aux courants de la mode, soient constamment adaptés aux besoins contemporains. Parfaitement intégrée dans la région lémanique où elle constitue la voie universitaire de la formation en sciences économiques par excellence, elle est de stature nationale par son réseau de relations académiques et professionnelles. Elle est aussi un centre de compétence à l'échelon international, grâce au rayonnement et à la qualité de ses prestations, de ses professeurs et de ses chercheurs. La grande diversité des origines de ceux qui y travaillent et y poursuivent leurs études lui ouvre des horizons culturels qui dépassent largement les cadres suisse et européen.

## Plans d'études Grades décernés

### Plan d'études avec système de crédits

La durée normale des études de licence à l'École des HEC est de quatre ans. Ces études sont divisées en deux cycles.

Les enseignements de licence débutent par une formation de base commune à caractère hautement sélectif. Cette formation s'étend sur une année, dite de premier cycle, dont le programme des cours est imposé. L'année se termine par une série obligatoire d'examens et la réussite de cette série permet d'acquérir les crédits correspondant au programme et d'entrer en deuxième cycle.

Le deuxième cycle est composé de cours obligatoires et de cours à option. Les études pour l'obtention d'une des quatre licences conduisent à acquérir au total au moins **240 crédits**, chaque examen réussi dans une discipline donnant droit au nombre de crédits prévu par le programme de chacune des orientations d'études. Le plan des études de deuxième cycle introduit une certaine flexibilité individuelle: l'étudiant n'est plus soumis à un programme annuel imposé et à une série d'examens déterminée. Cependant, un système de conditions pré-requises garantit que les cours de base sont suivis avant les cours avancés correspondants. **La durée maximale pour la réussite du deuxième cycle est de quatre ans.**

### Grades décernés

Les programmes des cours de l'École des HEC conduisent aux grades, diplômes et certificats suivants.

#### Licences

- en sciences économiques, mention «économie politique»
- en sciences économiques, mention «management»
- en sciences actuarielles
- en informatique de gestion

#### Doctorats

- en sciences économiques, mention «économie politique»
- en finance
- en sciences économiques, mention «management»
- en sciences actuarielles
- en informatique de gestion

#### Diplômes postgrades

- Diplôme postgrade en gestion de l'entreprise  
(*Master of Business Administration: MBA*)
- Diplôme postgrade en économie politique  
(*Master of Science in Economics: MSE*)
- Diplôme postgrade en informatique et organisation  
(*Master of Science in Business Information Systems: MBI*)
- Diplôme postgrade en gestion internationale  
(*Master of Science in International Management: MIM*)
- Diplôme postgrade en banque et finance  
(*Master of Science in Banking and Finance: MBF*)

#### Certificats

- Certificat d'études supérieures en gestion de l'entreprise
- Certificat de gestion pour diplômés d'écoles d'hôtellerie ou de tourisme
- Certificat d'études supérieures en économie et administration de la santé

## 4 orientations d'études

*Quatre orientations d'études, qui s'interpénètrent par plusieurs disciplines communes et complémentaires, constituent les axes de développement des enseignements et de la recherche à l'Ecole des HEC.*

### Les sciences actuarielles

L'origine de l'enseignement des sciences actuarielles à HEC – Lausanne remonte à 1913. Cet enseignement, le seul cursus de ce type offert en sciences économiques en Suisse, a pour but de faire connaître et comprendre les moyens nécessaires à la gestion des institutions d'assurances. Les mathématiques actuarielles constituent la partie essentielle des enseignements. Elles sont complétées de cours de droit, d'économie, de gestion et d'informatique, permettant au futur actuaire de comprendre le cadre dans lequel se situera son activité. Les études de sciences actuarielles conviennent particulièrement aux porteurs d'un baccalauréat ou d'une maturité scientifique.

### L'économie politique

L'Ecole des HEC est l'héritière d'une tradition féconde, associée aux deux grands savants Léon Walras et Vilfredo Pareto, fondateurs de la célèbre «Ecole de Lausanne» à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Pris en charge par le Département d'économétrie et d'économie politique (DEEP), les enseignements de l'orientation «Economie politique» s'appuient sur les méthodes quantitatives, des analyses théoriques formalisées ou non, auxquelles s'ajoutent des approches historiques et appliquées. Cet ensemble de disciplines vise à étudier le fonctionnement des systèmes économiques et sociaux.

### Le management

La mission de cette orientation, la plus importante en nombre d'étudiants à HEC – Lausanne, consiste à former des économistes dont l'intérêt se porte principalement vers les questions de l'entreprise et de l'administration. Si les enseignements théoriques représentent une part notable des programmes, ils sont appuyés par de nombreux cours d'analyse de cas, des séminaires, des exercices tirés de la réalité et la possibilité de stages en entreprise. Le management, dans la conception de HEC – Lausanne, demande donc un esprit d'analyse, une perception rationnelle et constructive des faits, ainsi qu'une capacité d'ouverture aux points de vue d'autrui. Aux solides bases théoriques, l'étudiant doit ajouter une capacité de jugement fondée sur la compréhension de la réalité et un esprit d'entreprise indispensable au management moderne.

### L'informatique de gestion

Les progrès spectaculaires de l'informatique ont constitué un apport marquant pour les trois orientations décrites ci-dessus, mais ils ont aussi donné ses lettres de noblesse à l'informatique de gestion, qui constitue depuis peu une orientation à part entière à HEC – Lausanne. Cette orientation est ouverte à ceux et celles qui souhaitent se former dans l'organisation et l'informatique au sein des entreprises et des collectivités publiques et privées. Une telle formation se veut à la fois professionnelle, par la capacité de concevoir et d'utiliser des outils de travail, et académique, par la maîtrise scientifique des questions d'informatique appliquée à la gestion des organisations humaines.

### Matières enseignées

Le plan d'études avec système de crédits introduit une possibilité de choix accrue pour les étudiants. Pour avoir une vue complète des matières enseignées, qu'il s'agisse de cours obligatoires ou de cours à option, on se référera, pour chacune des quatre orientations, au «Programme des cours» pages 120-128.

## postgrades

### des postgrades

L'École des HEC a créé des programmes d'études postgrades de haut niveau, qui constituent un ensemble cohérent de formations avancées dans les principaux domaines de l'économie. En cela, HEC - Lausanne a pris une avance déterminante, qui explique sa notoriété à l'échelon national comme au-delà des frontières helvétiques. Ces programmes de cours postgrades sont:

- un **Master of Business Administration (MBA)**, pour des diplômés universitaires ou d'Écoles polytechniques au bénéfice d'une expérience professionnelle et désireux d'acquérir une formation supérieure de management et de gestion d'entreprise;
- un **Master of Science in International Management (MIM)**, pour des diplômés en sciences économiques envisageant une carrière de premier plan dans le management international à la faveur d'une expérience académique et pratique, en Suisse et à l'étranger;
- un **Master of Science in Economics (MSE)**, pour des diplômés en sciences économiques désirant approfondir et maîtriser les concepts et les techniques avancées de l'analyse économique;
- un **Master of Science in Business Information Systems (MBI)**, pour des diplômés en sciences économiques ou diplômés d'Écoles polytechniques souhaitant acquérir des méthodes et des outils de développement avancés en organisation et en informatique;
- un **Master of Science in Banking and Finance (MBF)**, pour des diplômés en sciences économiques désirant étudier les développements les plus récents de la théorie financière et anticiper les défis que les spécialistes des domaines bancaires et financiers devront relever dans le futur.

### des doctorales

Des études doctorales en sciences économiques (mention «économie politique», «management», «finance», «sciences actuarielles», «informatique de gestion») peuvent être poursuivies à l'École des HEC.

Les candidats au doctorat doivent être porteurs d'une licence ou d'un titre jugé équivalent. Jusqu'à maintenant, ces études ont été laissées au libre choix du directeur de thèse et du doctorant, mais il est demandé à ce dernier des mémoires ou des travaux de recherche démontrant son aptitude à poursuivre de telles études. L'aboutissement de ces études doctorales est constitué par la rédaction d'une thèse, étude approfondie et originale d'un sujet choisi.

HEC - Lausanne encourage des chercheurs qualifiés à entreprendre des études conduisant au titre de docteur. A cet effet, une commission de son Conseil de faculté est actuellement au travail afin d'en préciser les exigences et d'en définir l'encadrement scientifique et matériel.

## Certificats

L'École délivre trois certificats:

- un **Certificat d'études supérieures en gestion de l'entreprise**, pour des licenciés d'autres facultés ou d'écoles polytechniques désirant, après l'obtention de leur licence ou de leur diplôme, compléter leur formation de base par des connaissances générales en économie et en gestion de l'entreprise;
- un **Certificat de gestion pour diplômés d'écoles d'hôtellerie ou de tourisme**, destiné aux diplômés de telles écoles, porteurs d'un baccalauréat ou d'une maturité, qui souhaitent inscrire leur formation dans le contexte plus large de la gestion des organisations et des entreprises dans l'économie et la société.
- un **Certificat d'études supérieures en économie et administration de la santé** qui propose un complément de formation universitaire en économie et administration de la santé à des diplômés exerçant une activité dans le domaine de la santé. Il offre également une postformation aux porteurs d'une licence en sciences économiques, en sciences actuarielles et aux docteurs en médecine.

## Départements et instituts

*L'Ecole dispose de plusieurs organismes créés pour développer la recherche, en faire bénéficier les programmes d'enseignement et regrouper les professeurs et chercheurs d'une même discipline ou de domaines apparentés.*

### Le Département d'économétrie et d'économie politique (DEEP)

Créé à l'automne 1983, le DEEP regroupe les enseignants en économie politique de l'Ecole des HEC. Des professeurs et chercheurs dans cette discipline ou une discipline apparentée, appartenant à d'autres facultés, peuvent également y être associés. Le DEEP assure la cohérence et l'efficacité des programmes d'études en économie politique à l'Ecole. Il encourage et coordonne la recherche dans cette discipline et assure la publication de travaux, notamment les *Cahiers de recherches économiques*, il organise de nombreuses conférences et séminaires en économie politique et en économétrie.

### Le Département de management

Tout fraîchement créé en 1996, le Département de Management a pour but de coordonner et d'aider les activités des diverses unités intervenant dans le domaine du management. Notamment, le Département assure la qualité renouvelée et la compétitivité internationale du programme de la licence en Sciences économiques, mention management, afin d'en conforter la position de programme leader sur le marché. Il assure que les différents programmes forment un tout cohérent et efficace. Il contribue à développer la visibilité des activités en management de l'Université en Suisse et internationalement. Il encourage la publication et la diffusion de travaux et d'ouvrages en management, participe à l'organisation de conférences, séminaires et colloques, s'efforce de développer des relations extérieures de premier plan.

### L'Institut de sciences actuarielles (ISA)

Cet Institut, qui rassemble les professeurs dans le domaine de l'assurance, a été créé en 1982. Il a pour tâche d'organiser le programme des enseignements en sciences actuarielles et d'assurer le développement de la recherche dans ce domaine. L'ISA publie des travaux scientifiques et développe de nombreux contacts avec le monde professionnel et les milieux académiques de l'assurance.

### L'Institut de macroéconomie appliquée (Créa)

Fondé en 1974 comme centre indépendant, «Créa» est devenu un institut rattaché à l'Ecole des HEC en 1989. Ses activités concernent principalement la recherche en macroéconomie et méthodes quantitatives appliquées. Il est également spécialisé dans les analyses et les prévisions conjoncturelles à l'échelle nationale et internationale. Il est le seul institut romand à publier des prévisions économiques pour la Suisse.

### L'Institut de gestion bancaire et financière (IGBF)

Cet Institut, créé en 1989, a pour mission de développer la recherche et d'enrichir l'enseignement dans les disciplines de la gestion bancaire et financière. Il s'emploie à intensifier les relations de l'Ecole avec les milieux bancaires et financiers. Il assure l'organisation de colloques, de séminaires et de journées de formation à l'intention des universitaires et des cadres de la banque et de la finance. Publications, colloques et séminaires rendent compte de la recherche de pointe menée au sein de l'IGBF.

### L'Institut d'informatique et organisation (INFORGE)

Créé en 1988, l'INFORGE, qui rassemble les professeurs d'informatique de l'Ecole des HEC, a pour mission principale d'assurer le support à l'enseignement et à la recherche dans le domaine de l'informatique et de l'organisation. L'INFORGE entretient de nombreux contacts avec d'autres institutions universitaires de Suisse et de l'étranger. Il assure les relations des spécialistes de l'informatique à HEC - Lausanne avec les entreprises, les administrations et associations professionnelles du monde économique.

### L'Institut Universitaire de Management International (IUMI)

Créé en novembre 1995, l'IUMI a pour mission principale de stimuler l'enseignement et la recherche en management international aux niveaux postgrade et doctorat. Il cherche à être utile aux entreprises qui, soit sont déjà très impliquées dans l'international, soit sont au premier stade de leur processus d'internationalisation.

### Les Unités d'enseignement et de recherche (UER)

Ne constituant pas des instituts au sens légal du terme, des unités d'enseignement et de recherche se sont mises en place à HEC - Lausanne. Organismes souples et efficaces, elles rassemblent des professeurs d'une même discipline désireux de développer des instruments d'enseignement communs et une recherche de qualité. C'est dans ce sens que l'Unité d'enseignement et de recherche en comptabilité (UERC) poursuit des recherches pédagogiques pour l'enseignement de la comptabilité, publie des cahiers de recherche et développe de nombreuses relations scientifiques avec les spécialistes comptables des entreprises et des associations professionnelles. Il en est de même de l'Unité d'enseignement et de recherche en tourisme (UERT), dont la mission est de développer la recherche en économie et en gestion du tourisme. Cette Unité organise de nombreux colloques et collabore avec les organismes professionnels spécialisés.

## Organisations affiliées

*HEC – Lausanne offre à ses étudiants un environnement social de qualité et des possibilités de développement personnel de premier ordre. Fortes de leurs ambitions et de leur dynamisme, cinq associations contribuent à parfaire l'esprit HEC.*

### *Le Comité des Etudiants HEC*

Tâches simplifiées, conditions avantageuses d'achat de matériel et de documentation, moments de délasserment, contacts avec le monde économique: ce sont là quelques-unes des prestations du Comité des Etudiants HEC. Trait d'union entre étudiants et enseignants, il offre une large palette de «produits» donnant à la vie à HEC – Lausanne une dimension dépassant largement le cadre des seuls plans d'études.

### *L'AIESEC – Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales*

Aujourd'hui, un étudiant doit être mobile, il doit avoir une expérience professionnelle et un solide bagage linguistique. L'AIESEC y contribue en organisant des stages dans des entreprises à l'étranger, expérience indispensable pour parfaire des connaissances linguistiques et pour confronter la théorie à la réalité.

En outre, l'AIESEC organise un «Forum» permettant aux futurs licenciés HEC de rencontrer des responsables d'entreprises intéressées à engager des collaborateurs et qui souhaitent se faire mieux connaître de ces futurs cadres de l'économie.

### *La Junior Entreprise – HEC (JE HEC)*

C'est une véritable entreprise de service que la Junior Entreprise – HEC. Elle réalise le souhait de tout étudiant: expérimenter la théorie acquise sur les bancs de l'Université. A cet effet, la JE HEC obtient des mandats d'études de la part d'entreprises, d'organismes privés ou publics dans de multiples domaines. Ces mandats sont conduits par des équipes d'étudiants qui agissent comme des consultants professionnels, acquérant ainsi une expérience pratique particulièrement fructueuse.

### *Le Bureau des stages HEC*

Ce Bureau, géré par un groupe d'étudiants, recense les possibilités d'activité professionnelle dans la région lémanique. Il est en étroite relation avec de nombreuses entreprises et peut ainsi fournir des places de travail de courte durée à des collègues qui souhaitent ou doivent financer leurs études.

### *L'Association des gradués HEC*

Etre «HEC – Lausanne» ne signifie pas simplement avoir obtenu une licence universitaire, c'est aussi et surtout faire partie de la grande famille des HEC représentée par l'Association des gradués. Forte de plus de 3000 membres, l'Association est présente sur tous les continents, bien des institutions ou des grandes entreprises dans le monde comptent dans leurs rangs des HEC – Lausanne, au niveau des cadres particulièrement.

L'Association des gradués a deux buts principaux: assurer les relations entre les gradués et l'Ecole; soutenir l'Ecole dans sa mission et ses efforts de développement en lui fournissant un réseau unique de relations dans les divers domaines où elle œuvre.

Récemment, l'Association des gradués HEC a créé «HEC Première place» pour venir en aide aux nouveaux gradués qui, après quelque temps de recherche, rencontrent des difficultés d'emploi; elle manifeste ainsi la solidarité entre «anciens» et «nouveaux».



## Perspectives professionnelles

### Sciences actuarielles

Les actuaires peuvent être appelés à des fonctions à haute responsabilité dans des compagnies d'assurances, dans des banques ou des sociétés financières. Ils peuvent aussi devenir experts dans les organismes publics d'assurance, ou conseillers indépendants auprès de multiples institutions économiques et politiques.

### Economie politique

Les débouchés s'étendent à toutes les branches de l'économie: services d'études économiques publics ou privés, de prospective et de planification, de finance des entreprises du secondaire et du tertiaire ou des institutions politiques. Les économistes sont également très présents dans les administrations publiques ou privées, les associations professionnelles, dans les offices de statistiques, dans ceux du développement, ainsi que dans l'enseignement et le journalisme.

### Management

Le manager peut exercer une activité professionnelle dans une multitude de créneaux offerts par les administrations publiques, l'industrie et les services. Il pourra y développer ses talents et ses connaissances dans l'organisation de l'entreprise, dans la gestion des ressources humaines, dans la finance et le contrôle, dans la production, le marketing et la stratégie de développement. Les managers issus de notre Ecole sont très présents dans la banque et l'assurance, la fiduciaire et le contrôle, dans la plupart des organes vitaux des grandes entreprises comme à la tête de nombreuses PME en Suisse et au-delà des frontières.

### Informatique de gestion

Orientation nouvelle à l'Ecole des HEC, l'informatique de gestion constitue un élément clé du fonctionnement des entreprises et des administrations. Le gradué dans ce domaine est promis à un avenir de haut niveau puisqu'il a comme mission de gérer — en relation avec les informaticiens — le développement des systèmes d'information des entreprises ou des administrations. Il devra maîtriser et implanter les technologies nouvelles dans l'entreprise, étudier, réaliser et diriger des projets informatiques mettant en jeu des ressources matérielles, financières et humaines.

*Tous les deux ans, l'ASOU (Association suisse pour l'orientation universitaire) effectuée avec l'OFIAMT une enquête dans toute la Suisse sur le passage à l'emploi des jeunes diplômés universitaires. Les chiffres ci-contre sont extraits de cette enquête, qui porte sur la situation professionnelle des jeunes licenciés environ une année après l'obtention de leur titre universitaire. Il convient donc de considérer ces chiffres comme une information sur le premier emploi des jeunes diplômés, et non sur l'orientation de leur carrière à moyen terme. En outre, nous n'avons retenu ici que la situation des jeunes diplômés des Universités de Lausanne, Genève, Fribourg et Neuchâtel, sans tenir compte des hautes écoles allemandes ni des Ecoles polytechniques fédérales.*

### Les secteurs d'activité des jeunes diplômés de Suisse romande en 1995

	Université	Enseignement	Droit	Médias	Culture	Santé	Travail social	Travail psychologique	Agriculture	Chimie	Industrie	Industrie alimentaire	Construction	Banques et assurances	Fiduciaires	Publicité et relations publiques	Tourisme	Conseil en environnement	Autres services privés	Administrations publiques	Entreprises publiques	Eglises	Associations	Organisations internationales	Autres
<b>Théologie</b>	6	10	1	3			2	1												3	1	35			
<b>Droit</b>	25	13	133	9	2	1	2				1	1	15	5	1				8	21	2	1	10	1	
<b>Inst. de police scientifique</b>	1		1																	4					
<b>Lettres avec langue **</b>	17	83	1	16	5	2	3	1		2			1	1		1		5	4	0	1	2	1		
<b>Lettres sans langue **</b>	25	48	1	8	27	1	4			2		1		2	1	2	1	6	11	1	2	8	1		
<b>Economie politique</b>	21	2		4	1					1	1			14	5	2	1	1	10	8	2		1	1	
<b>Autres HEC</b>	18	10	3	6	6	1	1			3	23	8	2	107	42	5	5		51	9	3		4	5	
<b>Sciences politiques</b>	12	4		8	3	2				2	2			7			3		7	8	1		3	5	
<b>Sciences sociales</b>	27	31		11	5	2	35	6					1	5		2			7	11	1	2	11	6	1
<b>Psychologie</b>	21	14	1	1	2	32	31	35				1					1		7	7	1	2	2		
<b>Sciences</b>	99	42		2	10	5			1	8	10	1	3	6	1		3	4	7	5			5	1	
<b>Pharmacie</b>	1			1	1	26																			
<b>Médecine</b>	7					76						1								2					

\*\* Nous avons distingué les jeunes diplômés en lettres qui ont une langue comme branche principale de ceux qui n'en ont pas. Comme on peut le voir en effet, ces deux catégories de licenciés s'insèrent dans des secteurs professionnels sensiblement différents

## Programme des cours

### 1<sup>er</sup> cycle (1<sup>re</sup> année)

Les chiffres dans l'avant-dernière colonne représentent le nombre d'heures hebdomadaires, ceux de la dernière colonne la valeur en crédits. Les nombres entre parenthèses correspondent aux cours rapides.

### 2<sup>e</sup> cycle, cours obligatoires (93 crédits)

Pour être autorisé à suivre certains cours, il faut avoir obtenu les crédits de cours pré-requis. Les cours pré-requis sont inscrits  $\Delta$  en italique après les cours qui comportent cette exigence.

N.b.: A partir de la rentrée 96-97, les plans d'études de licence de l'École des HEC prévoient la possibilité pour les étudiants/es ayant réussi la demi-licence (120 crédits) d'obtenir jusqu'à 12 crédits au maximum pour des stages avec mémoire effectués en entreprise.

N. b.: les nouveaux plans d'études offriront la possibilité d'obtenir un certain nombre de crédits pour la réussite durant les études à des examens de langues officiellement reconnus sur le plan international (p. ex. TOEFL, Deutsches Sprachdiplom, Certificato di conoscenza della lingua italiana, etc.

### 2<sup>e</sup> cycle, cours à option (70 crédits au moins)

#### SCIENCES ÉCONOMIQUES, MENTION MANAGEMENT

Principes de comptabilité et de gestion	Bernard Apothéloz, po Alfred Steitler, po	6(3)	18
Mathématiques	Hans-U. Gerber, po François Dufresne, po	4(3)	12
Statistique économique	Alain Schärli, pe Isabelle Petoud, sup	3	12
Comptabilité nationale	Charles Iffland, po Olivier Blanc, po	1	
Inférence et décision statistiques	Aurelio Matter, po Antonio Gualtierotti, pe	2	6
Notions et principes généraux de l'informatique	S. Ghernaoui-Hélie, po Yves Pigneur, po	3	9
Notions et principes généraux du droit	Guy Mustaki, pe	2	6
Economie politique	Thomas von Ungern, po Jean-Jacques Schwartz, po	3	9
Analyse économique	Damien Neven, po	2	6
Principes de consolidation et de contrôle interne	Alfred Steitler, po	2	6
Gestion de la production	Hervé Maïthe, po	2	6
Statistique: analyse de données	Blaise Lara, po	2	6
Principes de finance	Pierre A. Dumont, pi Nils Tuschmid, pat	4	12
Relations humaines	Alexander Bergmann, po	2	6
Gestion et organisation des ressources humaines $\Delta$ Relations humaines	Philippe Delay, pe	2	6
Droit des sociétés	Roland Ruedin, pe	2	6
Droit des obligations	François Chaudet, pe ou à choix.	2	6
Droit français I (commercial, des obligations)	Jean-Pierre Sortais, po	2	6
Economie nationale	Jean-Christian Lambelet, po ou à choix	2	6
Industrial Organization	Thomas von Ungern, po Damien Neven, po	2	6
Management Science R. O. (I)	Blaise Lara, po	2	6
Marketing	Ghislaine Cestre, po	3	9
Politique d'entreprise $\Delta$ Marketing	Bernard Catry, po	2	6
Fiscalité	Vincent Pelet, me	2	6
Contrôle interne (2 h. sur 1 semestre)	Daniel Oyon, po	1	3
<b>Module «techniques de gestion»</b>			
Méthodes de programmation	Pierre Bonzon, po	2	6
Systémique et organisation	Silvio Munari, po	2	6
Systèmes d'inform. et d'aide à la décision	André-R. Probst, pa	2	6
Séminaire de Management Science (R.O) $\Delta$ Management Science R.O. (I)	Blaise Lara, po	2	6
Outils et méthodes en gestion de la production	Emmanuel Frangnière, pat	2	6
<b>Module «Marketing»</b>			
Gestion des ventes $\Delta$ Marketing	D. Xardel, po	2	6
Marketing indust. et des services $\Delta$ Marketing	Francis Léonard, po	2	6
Marketing intern. et multinational $\Delta$ Marketing $\Delta$ Statistiques: analyse de données	Francis Léonard, po	2	6
Séminaire de marketing appliqué $\Delta$ Marketing	Ghislaine Cestre, po	2	6

## Programme des cours

### 2<sup>e</sup> cycle, cours à option (suite)

Remarque sur les travaux de groupe et les travaux personnels: les étudiants sont amenés durant leurs études à rédiger des rapports et des analyses de cas. Ils présentent aussi des séminaires. Les résultats de ces travaux sont intégrés à la note finale attribuée pour le cours concerné.

Remarque sur les options libres: on peut choisir des cours parmi l'ensemble de ceux offerts en 2<sup>e</sup> cycle à l'Ecole des HEC, avec l'accord du professeur intéressé et celui du président de l'orientation d'études de licence HEC concerné. En principe, il est également possible de choisir parmi les cours de 2<sup>e</sup> cycle offerts par d'autres facultés de l'UNIL ou par l'EPFL.

Une option libre doit dans tous les cas être un cours dispensé dans une haute école. Il doit être équivalent à un cours de 2 heures hebdomadaires pendant 2 semestres (environ 60 heures) et être sanctionné par un examen final.

### MANAGEMENT (SUITE)

Théorie pratique de la négociation: Management Science R.O. (II) Δ <i>Management Science R.O. (I)</i>	Blaise Lara, po	2	6
Séminaire de Management Science (R.O.) Δ <i>Management Science R.O. (I)</i>	Blaise Lara, po	2	6
<b>Module «Finance et contrôle»</b>			
Systèmes bancaires et financiers Δ <i>Principes de finance</i>	Zuhayr Mikdashi, po	2	6
Finance de marché (avec TP) Δ <i>Principes de finance</i>	Rajna Gibson, po	2	6
Finance d'entreprise Δ <i>Principes de finance</i>	Didier Cossin, pa	2	6
Contrôle interne avancé (2h. sur 1 semestre) Δ <i>Principes de consolidation et contrôle interne</i>	Daniel Oyon, po	1	3
Contrôle de gestion Δ <i>Principes de consolidation et contrôle interne</i>	Daniel Oyon, po	2	6
Mathématiques de la finance	André Dubey, po	2	6
Séminaire de Management Science (R.O.) Δ <i>Management Science R.O. (I)</i>	Blaise Lara, po	2	6
<b>Module «Tourisme»</b>			
Industrie et politique du tourisme	Peter Keller, pe	3	9
Gestion touristique appliquée	Francis Scherly, pa	2	6
97-98 • Echanges internationaux, approche réelle Δ <i>Analyse économique</i>	vacat	2	6
96-97 • Echanges internationaux, appr. monétaire Δ <i>Analyse économique</i>	Philippe Bacchetta	2	6
Géographie et économie spatiale	Jean-Bernard Racine, po	2	6
Management du sport	Divers professeurs	3	9
Séminaire de Management Science (R.O.) Δ <i>Management Science R.O. (I)</i>	Blaise Lara, po	2	6
<b>Options groupées «environnement de l'entreprise»</b>			
Economie nationale	Jean-Christian Lambellet, po	2	6
Industrial Organization	Thomas von Ungern, po	2	6
Droit français II (commercial, des obligations)	Jean-Pierre Sortais, po	2	6
Economie et gestion de l'énergie	Zuhayr Mikdashi, po	2	6
Economie du développement	Charles Iffland, po	2	6
Séminaire d'économie du développement	Charles Iffland, po	1	3
Intégration européenne Δ <i>Analyse économique</i>	Damien Neven, po	2	6
Séminaire sur l'intégration européenne	Damien Neven, po	1	3
Démographie	Olivier Blanc, po	2	6
Séminaire d'étude des populations	Olivier Blanc, po	1	3
Relations sociales dans l'entreprise Δ <i>Relations humaines</i>	Alexander Bergmann, po	2	6
Anglais économique	Ian McKenzie, mer	4	9
Théorie des jeux Δ <i>Analyse économique</i>	Ernst L. von Thadden, po	2	6
Théorie économique de l'organisation Δ <i>Analyse économique</i>	Ernst L. von Thadden, po	2	6
Approche contractuelle de la firme Δ <i>Analyse économique</i>	Ernst L. von Thadden, po	1	3
Histoire de la pensée économique II	Pascal Bridel, po	2	6

**Programme  
des cours**

**MANAGEMENT (SUITE)**

*Au maximum 12 crédits parmi les cours suivants (SSP)*

Politiques publiques	Ioannis Papadopoulos, po	2	6
Politique Suisse	Ioannis Papadopoulos, po	1	3
Relations internationales I	Pierre de Senarclens, po	1	3
Relations internationales II	Pierre de Senarclens, po	2	6
Systèmes politiques comparés	Dietmar Braun, po	2	6
Concepts de sociologie	Jean-Yves Pidoux, sup	1	3
Sociologie du travail	Franç Messant-Laurent, pat	1	3
Sociologie des médias	Paul Beaud, po	2	6

*Options libres: 12 à 18 crédits*

Choisir 2 ou 3 cours pour atteindre ou légèrement dépasser les 240 crédits.

**Programme  
des cours**

**1<sup>er</sup> cycle (1<sup>re</sup> année)**

**SCIENCES ÉCONOMIQUES, MENTION ÉCONOMIE POLITIQUE**

Principes de comptabilité et de gestion	Bernard Apothéloz, po Alfred Stetler, po	6(3)	18
Mathématiques	Hans-U Gerber, po François Dufresne, po	4(3)	12
Statistique économique	Alain Scharlig, pe Isabelle Petoud, sup	3	12
Comptabilité nationale	Charles Iffland, po Olivier Blanc, po	1	
Inférence et décision statistiques	Aurelio Mattei, po Antonio Gualtierotti, pe	2	6
Notions et principes généraux de l'informatique	S. Ghernaoui-Hélie, po Yves Pigneur, po	3	9
Notions et principes généraux du droit	Guy Mustaki, pe	2	6
Economie politique	Thomas von Ungern, po Jean-Jacques Schwartz, po	3	9

**2<sup>e</sup> cycle, cours  
obligatoires (57 crédits)**

Microéconomie I	Aurelio Mattei, po	3+1	9
Macroéconomie I	Ernst L. von Thadden, po	3+1	9
Statistique et économétrie I	Alberto Holly, po	2+2	6
Méthodes quantitatives	Délia Nilles, mer	1+1	3
Statistique et économétrie appliquées	Jean-Christian Lambelet, po Thomas von Ungern, po	2	6
96-97 • Analyse économique de situations historiques *	Jean-Christian Lambelet, po	2	6
96-97 • Histoire de la pensée économique II *	Pascal Bridel, po	2	6
Microéconomie II $\Delta$ <i>Microéconomie I</i>	Aurelio Mattei, po	3H	5
Macroéconomie II $\Delta$ <i>Macroéconomie I</i>	Jean-Pierre Danthine, po	2H	3
Statistique et économétrie II $\Delta$ <i>Statistique et économétrie I</i>	Alberto Holly, po	2H	4

**2<sup>e</sup> cycle, cours à option  
(111 crédits)**

<b> Groupe I (au moins 30 crédits sur 69)</b>			
Microéconomie empirique et expérimentale * $\Delta$ <i>Microéconomie II</i>	Aurelio Mattei, po	2E	3
96-97 • Macroéconomie internationale * $\Delta$ <i>Macroéconomie II</i>	Jean-Pierre Danthine, po	2E	3
97-98 • Politique macroéconomique * $\Delta$ <i>Macroéconomie II</i>	Jean-Pierre Danthine, po	2E	3
96-97 • Econométrie des variables qualitatives * $\Delta$ <i>Statistique et économétrie II</i>	Alberto Holly, po	2E	3
97-98 • Econométrie des données de panel * $\Delta$ <i>Statistique et économétrie II</i>	Alberto Holly, po	2E	3
96-97 • Théorie des jeux *	Ernst L. von Thadden, po	2	6
96-97 (e) • Jeux et informations $\Delta$ <i>Théorie des jeux</i>	Ernst L. von Thadden, po	2	6
Industrial Organization	Thomas von Ungern, po ou Damien Neven, po	2	6
Théorie et politique monétaires	Pascal Bridel, po	2	6
97-98 (e) • Croissance *	Damien Neven, po	2	6
Théorie économique de l'organisation *	Ernst L. von Thadden, po	2	6
96-97 (e) • Approche contractuelle de la firme	Ernst L. von Thadden, po	2	6
Microéconomie avancée (P)	Ernst L. von Thadden, po	2	6
Macroéconomie avancée (P)	Jean-Pierre Danthine, po	2	6
Econométrie avancée (P)	Alberto Holly, po	2	6

**Programme  
des cours**

<b>ÉCONOMIE POLITIQUE (SUITE)</b>			
Formes de la concurrence et régulation des monopoles (P)	Claude Henry, pe	1E	3
Microéconomie de l'intermédiation bancaire (P)	Ernst L. von Thadden, po	1E	3
<b>Groupe II (au moins 30 crédits sur 105)</b>			
Géographie et économie spatiale **	Jean-Bernard Racine, po	2	6
Démographie **	Olivier Blanc, po	2	6
Séminaire: Etude des populations **	Olivier Blanc, po	1	3
Economie du développement **	Charles Iffland, po	2	6
Séminaire Economie du développement **	Charles Iffland, po	1	3
96-97 • Finance publique les dépenses du secteur public *	Jean-Jacques Schwartz, po	2	6
97-98 • Finance publique: le financement du secteur public *	Jean-Jacques Schwartz, po	2	6
97-98 • Echanges internationaux: approche réelle * vacat		2	6
96-97 • Echanges internationaux: approche monétaire *	Philippe Bacchetta	2	6
97-98 • Microéconomie appliquée: politique de la concurrence et déréglementation *	Thomas von Ungern, po	2	6
96-97 • Microéconomie appliquée: économie de l'environnement et bien-être social	Thomas von Ungern, po	2	6
Economie nationale **	Jean-Christian Lambelet, po	2	6
Commerce et développement	Ramsès Abul Naga, pat	1	3
Modèles macroéconomiques (P)	Jean-Christian Lambelet, po	2	6
Econométrie appliquée	Ramsès Abul Naga, pat	2	6
96-97 • Histoire de la pensée économique II *	Pascal Bridel, po	2	6
Intégration européenne	Damien Neven, po	2	6
Séminaire: Intégration européenne	Damien Neven, po	1	3
Economie de la santé	Jean-Pierre Danthine, po Alberto Holly, po	2	6
Etudes économétriques en économie de la santé (P)	Alberto Holly, po	1E	3
Economie et gestion de l'énergie	Zuhayr Mikdashi, po	2	6
Épistémologie des sciences sociales (P)	Jean-Bernard Racine, po	1E	3
Options libres (dont au moins 18 crédits HEC) **		10	30

\* Cours donnés une année sur deux. • \*\* Cours pouvant être choisis déjà à partir du 3<sup>e</sup> semestre. Tous les autres cours sont à choisir après avoir suivi les cours obligatoires suivants: Macroéconomie I, Microéconomie I, Statistique et économétrie I, Méthodes quantitatives • (P) Cours du programme postgrade pouvant être pris à partir du 7<sup>e</sup> semestre. • (e) En anglais.

**Programme  
des cours**

**1<sup>er</sup> cycle (1<sup>re</sup> année)**

**INFORMATIQUE DE GESTION**

Principes de comptabilité et de gestion	Bernard Apothéloz, po Alfred Stettler, po	6(3)	18
Mathématiques	Hans-U. Gerber, po François Dufresne, po	4(3)	12
Statistique économique	Alain Schärliig, pe Isabelle Petoud, sup	3	12
Comptabilité nationale	Charles Iffland, po Olivier Blanc, po	1	
Inférence et décision statistiques	Aurelio Matter, po Antonio Gualtierotti, pe	2	6
Notions et principes généraux d'informatique	S. Ghernaoui-Hélie, po Yves Pigneur, po	3	9
Notions et principes généraux du droit	Guy Mustaki, pe	2	6
Economie politique	Thomas von Ungern, po Jean-Jacques Schwartz, po	3	9

**2<sup>e</sup> cycle, cours  
obligatoires (123 crédits)**

<i>Gestion</i>			
Principes de consolidation et de contrôle interne	Alfred Stettler, po	2	6
Gestion de la production	Hervé Mathe, po	2	6
Management Science — R. O. (I)	Blaise Lara, po	2	6
Marketing	Ghislaine Cestre, po	3	9
Principes de finance	Pierre A. Dumont, pi Nils Tuchschnid, pat	4	12
Relations humaines	Alexander Bergmann, po	2	6

*Cours de base en informatique*

Méthodes de programmation	Pierre Bonzon, po	2	6
Interfaces «homme-machine» Δ <i>Méthodes de programmation</i>	François Grize, po	3	9

*Noyau informatique de la licence en informatique de gestion*

Algorithmique et structures de données Δ <i>Méthodes de programmation</i>	Pierre Bonzon, po	3	9
Bases de données	Yves Pigneur, po	3	9
Systémique et organisation	Silvio Munari, po	2	6
Systèmes d'information et d'aide à la décision	André R. Probst, pa	3	9
Conception des systèmes d'information	Silvio Munari, po	3	9
Architectures de communications	S. Ghernaoui-Hélie, po	2	6
Politique d'entreprise Δ <i>Marketing</i>	Bernard Catry, po	2	6

**2<sup>e</sup> cycle, cours à option  
(45 crédits)**

Les 45 crédits peuvent être choisis librement, mais doivent être soumis à l'approbation préalable de la direction du programme. Un stage en entreprise peut compter pour 6 crédits. A titre exceptionnel, un cours peut être choisi dans le noyau de base du Diplôme postgrade en informatique et organisation.

## Programme des cours

### 1<sup>er</sup> cycle (1<sup>re</sup> année)

*Observations sur la 1<sup>re</sup> année: le cours d'analyse est un cours de 8 heures hebdomadaires suivi à l'EPFL. Il comprend 4 heures de cours en auditoire et 4 heures d'exercices en groupes sous la direction d'assistants.*

### 2<sup>e</sup> cycle, cours obligatoires (126 crédits)

### 2<sup>e</sup> cycle, cours à option (36 crédits)

#### SCIENCES ACTUARIELLES

Assurances sur la vie	Daniel Neuenschwander, pe3	9	
Assurances de dommages	Hans-U. Gerber, po	3	9
Calcul numérique	André Dubey, po	3	9
	François Dufresne, po	3	9
Principes de comptabilité et de gestion	Bernard Apothéloz, po	6	18
	Alfred Stettler, po		
Analyse (calcul différentiel et intégral)	Bruno Zwahlen, EPFL	8	18
Notions et principes généraux de l'informatique	S. Ghernaoui-Hélie, po	3	9
	Yves Pigneur, po		
Notions et principes généraux du droit	Guy Mustaki, pe	2	6

#### Mathématiques actuarielles avancées (cours biennaux)

Assurances sur la vie			
Analyse du résultat et répart. des excédents, 97-98	Philippe Maeder, pe	2	6
Modèles stochastiques de l'assurance, 97-98	André Dubey, po	2	6
Assurance collective, 97-98	Philippe Maeder, pe	2	6
Construction de bases techniques, 96-97	François Dufresne, po	3	9
Assurances sociales et prévoyance professionnelle I, 96-97	Raymond Schmutz, pe	3	9
Assurances sociales et prévoyance professionnelle II, 97-98	Raymond Schmutz, pe	3	9
Assurances de dommages et réassurance			
Théorie du risque et réassurance, 97-98	Hans-U. Gerber, po	4	12
	François Dufresne, po		
Assurances de dommages et théorie de la crédibilité, 96-97	André Dubey, po	4	12
	Hans-U. Gerber, po		
Premier séminaire de sciences actuarielles	Divers professeurs	1	3
Deuxième séminaire de sciences actuarielles	Divers professeurs	1	3

#### Autres cours obligatoires

Economie politique	Thomas von Ungern, po	3	9
Probabilités et statistique	S. Morgenthaler	4	12
Méthodes de programmation	Pierre Bonzon, po	2	6
Principes de finance	Pierre A. Dumont, pi	4	12
	Nils Tuchschnid, pat		
Droit des assurances privées	François Guisan, pe	2	6
Droit des assurances sociales	Jean-Louis Duc, po	2	6
Droit de la prévoyance professionnelle	Jean-Louis Duc, po	1	3

#### Cours à option

Les options représentent 36 crédits, c'est-à-dire l'équivalent de 6 cours de 2 heures hebdomadaires. Tous les cours proposés au programme de l'École des HEC peuvent en principe être choisis; toutefois, l'étudiant doit soumettre son programme d'options à l'approbation du président de l'orientation de sciences actuarielles.



## Programme des cours

### Diplôme postgrade en gestion de l'entreprise

Remarque: dès la rentrée 96-97, le MBA est également offert en cours d'emploi sur 2 ans.

#### MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION (MBA)

##### 1<sup>re</sup> période (9 semaines)

Comptabilité	Bernard Apothéloz, po	4 C
Marketing	Ghislaine Cestre, po	2 C
Relations humaines dans l'entreprise	Alexander Bergmann, po	4 C
Analyse du milieu économique, politique et social	Charles Iffland, po	3 C
Méthodes quantitatives d'aide à la décision	Alain Scharlig, pe	3 C
Systèmes informatiques pour l'aide à la décision	André-R. Probst, pa	4 C
Droit des affaires	François Chaudet, pe	2 C
Entreprise et technologies de l'information	Maia Wentland	4 C

##### 2<sup>e</sup> période (11 semaines)

Comptabilité	Bernard Apothéloz, po	2 C
Finance	Didier Cossin, pe	3 C
Marketing	Francis Léonard, po Ghislaine Cestre, po	2 C 4 C
Gestion du personnel	Philippe Delay, pe	3 C
Gestion de la production	Hervé Mathe, po	3 C
Politique de l'entreprise	Bernard Catry, po	2 C
Analyse du milieu économique, politique et social	Charles Iffland, po	3 C
Droit des affaires	François Chaudet, pe	2 C
Entreprise et technologies de l'information	Maia Wentland	4 C

##### 3<sup>e</sup> période (11 semaines)

Finance	Didier Cossin, pe	3 C
Problèmes fiscaux de l'entreprise	Thomas Steinmann, pe	1 C
Marketing	Francis Léonard, po	2 C
Relations industrielles	Jacques Rojot, pi	1 C
Politique de l'entreprise	Bernard Catry, po	4 C
Analyse du milieu économique, politique et social	Charles Iffland, po	3 C
Droit des affaires	François Chaudet, pe	2 C
Gestion de la production	Hervé Mathe, po	4 C
Projets de «consultance»	Bernard Catry, po	

### Diplôme postgrade en informatique et organisation

Remarque: dès la rentrée 96-97, le MBI est également offert en cours d'emploi sur 2 ans.

#### MASTER OF SCIENCE IN BUSINESS INFORMATION SYSTEMS (MBI)

##### Noyau de base DPIO (30 crédits)

Management de l'informatique	Silvio Munari, po	6
Gestion des technologies de l'information	Yves Pigneur, po	6
Gestion des télécommunications	Solange Ghernaouti-Hélie, po	6
Systèmes à base de connaissance	André R. Probst, po	6
Un projet ou le séminaire sur les réseaux locaux	Solange Ghernaouti-Hélie, po	6

##### Cours à option (30 crédits)

Algorithmique et structures de données	Pierre Bonzon, po	6
Architectures de communications	Solange Ghernaouti-Hélie, po	6
Bases de données	Yves Pigneur, po	6
Conception des systèmes d'information	Silvio Munari, po	6
Informatique théorique	Pierre Bonzon, po	6
Interfaces homme-machine	François Grize, po	6
Systèmes d'information et d'aide à la décision	André R. Probst, po	6

Un travail de diplôme et la rédaction d'un mémoire, éventuellement associés à un stage en entreprise, sont effectués entre juillet et octobre.

**Programme  
des cours**

**Diplôme postgrade en  
économie politique**

**MASTER OF SCIENCE IN ECONOMICS (MSE)**

*Tronc commun :*

Microéconomie avancée Advanced Microeconomics	Claude Henry, po Ernst L. von Thadden, po	H 6
Macroéconomie avancée Advanced Macroeconomics	Jean-Pierre Danthine, po	H 6
Econométrie avancée Advanced Econometrics	Alberto Holly, po	H 6
Epistémologie des sciences sociales Epistemology of Social Sciences	Jean-Bernard Racine, po	E 3

*Cours spécialisés*

<i>Economie de l'industrie, cours obligatoires</i>		
Economie industrielle avancée Advanced Industrial Organization	Thomas von Ungern, po	H 3
Formes de la concurrence et régulation des monopoles naturels Competition and Regulation of Natural Monopolies	Claude Henry, po	E 3

*Economie de l'industrie, cours à option*

Politique de la concurrence européenne * European Competition Policy *	Damien Neven, po	E 3
L'approche contractuelle à la firme * Firms and Contracts *	Ernst L. von Thadden, po	E 3
Jeux et information * Games and Information *	Ernst L. von Thadden, po	E 3
Intermédiation bancaire Intermediation and Banking	Ernst L. von Thadden, po	E 3
Intégration européenne European Integration	Damien Neven, po	H+E 6
Séminaire. intégration européenne Seminar : European Integration	Damien Neven, po	E 3
Economie de la santé Health Economics	Jean-Pierre Danthine, po Alberto Holly, po	E 3
Etudes économétriques en économie de la santé Applied Econometrics	Alberto Holly, po Ramses Abul Naga	E 3 H 6
Finance d'entreprise Corporate Finance	Didier Cossin	H 6
Séminaire : concurrence et déréglementation * Seminar Competition and Deregulation *	Thomas von Ungern, po	E 3
Séminaire économie de l'environnement et bien-être social * Seminar Environmental and Welfare Economics *	Thomas von Ungern, po	E 3
<i>Cours à l'Institut universitaire des hautes études internationales</i>		
• Commerce, localisation et croissance Advanced Theory of Trade, Location and Growth	Richard Baldwin	E 3
• Théorie de l'intégration Advanced Trade Integration Theory	Richard Baldwin	H 3
Autres options à discuter		

*Macroéconomie-Finance, cours obligatoires*

Modèles macroéconomiques Macroeconomic Modelling	Jean-Christian Lambelet	H+E 6
Intermédiation bancaire Intermediation and Banking	Ernst L. von Thadden	E 3

**Programme  
des cours**

**MASTER OF SCIENCE IN ECONOMICS (MSE) (SUITE)**

Macroéconomie-Finance, cours à option		
Croissance *	Damien Neven, po	E 3
Growth *		
Politiques macroéconomiques *	Jean-Pierre Danthine, po	E 3
Macroeconomic Policies *		
Macroéconomie internationale *	Jean-Pierre Danthine, po	E 3
International Macroeconomics *		
Jeux et information *	Ernst L. von Thadden, po	E 3
Games and Information *		
Inégalité et développement	Ramses Abul Naga, po	E 3
Inequality and Development		
Econométrie appliquée	Ramses Abul Naga, po	H 6
Applied Econometrics		
Intégration européenne	Damien Neven, po	H+E 6
European Integration		
Séminaire Intégration européenne	Damien Neven	E 3
Seminar : European Integration		
Théorie financière	Rajna Gibson, po	H 6
Financial Theory		
Options et instruments dérivés	Rajna Gibson, po	H 6
Options and Derivatives		
Finance d'entreprise	Didier Cossin, pe	E 3
Corporate Finance		
Finance internationale de marché	Nils Tuschmid, po	E 3
International Investments		
Allocation et évaluation des actifs financiers	Nils Tuschmid, po	E 3
Asset Allocation and Pricing		
Cours à l'Institut universitaire des hautes études internationales		
• Finance internationale	Salih Neftci	H+E 6
International Finance		
• Intégration monétaire européenne	Charles Wyplosz	H 3
European Monetary Integration		
• Aspects macroéconomiques de l'intégration européenne	Charles Wyplosz	E 3
Macroeconomic Aspects of European Integration		
Autres options à discuter		

**Spécialisations libres**

Les spécialisations libres sont formées d'un ensemble de deux ou trois cours obligatoires dans la spécialisation choisie, ainsi que de divers cours à option. Une partie des cours obligatoires et à option pourrait être suivie dans une autre université en Suisse ou à l'étranger.

Chaque heure de cours par semaine donnée sur une année vaut 3 crédits

\* = cours donnés une année sur deux

H = semestre d'hiver

E = semestre d'été

N.B.: Les cours sont donnés majoritairement en anglais

**Programme  
des cours**

**Diplôme postgrade en  
gestion internationale**

**MASTER OF SCIENCE IN INTERNATIONAL MANAGEMENT (MIM)**

*1<sup>re</sup> période (10 semaines)*

Stratégie d'entreprise et compétitivité internationale	Stéphane Garelli, pe	3 C
Compétitivité des nations	Stéphane Garelli, pe	1,5 C
Marketing international comparé	Francis Léonard, po	3 C
Gestion financière internationale	Rajna Gibson, po Zuhayr Mikdashi, po Jean-Pierre Danthine, po Didier Cossin, pa	3 C
Gestion internationale de la R & D, de la production et de la logistique	Hervé Mathe, po	3 C
Gestion internationale des ressources humaines	Alexander Bergmann, po	3 C
Comptabilité financière en milieu international	Alfred Stettler, po	1,5 C

*2<sup>e</sup> période (10 semaines)*

Politique de l'entreprise internationale	Bernard Catry, po	3 C
Stratégie d'entreprise et compétitivité internationale	Stéphane Garelli, pe	3 C
Environnements nationaux et internationaux	Stéphane Garelli, pe	1,5 C
Gestion financière internationale	Rajna Gibson, po Zuhayr Mikdashi, po Jean-Pierre Danthine, po Didier Cossin, pa	3 C
Contrôle interne international	Daniel Oyon, po	3 C
Gestion internationale de la R & D, de la production et de la logistique	Hervé Mathe, po	3 C
Gestion internationale des services	Hervé Mathe, po	2 C
Aspects juridiques et fiscaux des transactions internationales	Thomas Steinmann, pe	1,5 C
Méthodologies de recherche	Hervé Mathe, po	1 C
Gestion des technologies de l'information et de la communication	Yves Pigneur, po	1,5 C

*3<sup>e</sup> période (10 à 12 semaines)*

*Cette période se déroule dans l'une ou l'autre des institutions suivantes: Cranfield School of Management Bedford (GB), Ecole de Commerce Solvay, Université libre de Bruxelles (ULB) (B), University of Miami (USA), Babson College (USA), Arthur D. Little Business School, Cambridge (USA), University of Western Ontario, London, Canada*

*L'éventail des cours est choisi en fonction des intérêts des candidats et de la nature de leur projet de mémoire*

**Programme  
des cours**

**Diplôme postgrade en  
banque et finance**

**MASTER OF SCIENCE IN BANKING AND FINANCE (MBF)**

<i>Cours</i>			
Théorie financière	Jean-Pierre Danthine, po Rajna Gibson, po		4
Théorie des options	Rajna Gibson, po		4
Principles of International Finance	Didier Cossin, pa Nils Tuchschnid, pat		3
Statistique et économétrie (+ atelier)	Olivier Tinguely, ass		2
Banque I: Bank Management & Business Strategies	Zuhayr Mikdashi, po		3
Finance d'entreprise	Didier Cossin, pa		4
International Investments	Nils Tuchschnid, pat		2
Asset Allocation *	Nils Tuchschnid, pat		2
Financial Engineering *	Rajna Gibson, po D. Mirlesse, cc		2
Banque II: Applications in selected Banking Issues	Zuhayr Mikdashi, po		3
Travaux pratiques et conférences	divers intervenants		4 ou 6
<b>Rédaction d'un mémoire de diplôme</b>			
<i>Options</i>			
2 h /année, + 2 h /année à choix, en substitution d'un cours marqué *			

**Certificat d'études  
en économie et  
administration de la  
santé (commun avec la  
Faculté de médecine)**

**ÉCONOMIE ET ADMINISTRATION DE LA SANTÉ**

Le cycle d'études s'étend sur 4 semestres.			
<i>Cours obligatoires ( 42 crédits):</i>			
<i>Première année</i>			
Introduction à l'économie de la santé	Jean-Pierre Danthine, po		3 H
Administration des institutions sanitaires: Introduction	Charles Kleiber		3 H
Introduction à la pratique médicale	Fred Paccaud, po		3 H
Statistiques mathématiques	A. Marazzi		3 H
Economie de la santé avancée A La régulation de l'offre de soins	M. Mougeot		3 E
Droit des assurances sociales	Jean-Louis Duc, po		2 E
Droit de la santé	O. Guilloid		1 E
Séminaire multidisciplinaire*			6 H+E
<i>Deuxième année</i>			
Administration des institutions sanitaires. sujets avancés	Charles Kleiber		3 E
Economie de la santé avancée B Le financement de la santé	M. Mougeot		3 E
Médecine sociale et préventive	Fred Paccaud, po		6 H+E
Séminaire multidisciplinaire*			6 H+E
* Le séminaire multidisciplinaire est une rencontre bihebdomadaire réservée aux participants au certificat et placée sous la responsabilité d'un enseignant. Il comprend, entre autres, des interventions externes et des présentations par les étudiants			

## Programme des cours

### ÉCONOMIE ET ADMINISTRATION DE LA SANTÉ (SUITE)

#### Cours à option ( 9 crédits):

Introduction à la médecine sociale	Fred Paccoud, po	2 E
Séminaire d'éthique biomédicale	Jacques Diezi, po Patrice Guex, pas Jean-Pierre Wauters, po	3 H+E
Enseignement informatif sur les médecines parallèles	Jacques Diezi, po	1 H
Histoire de la médecine	Bernardino Fantini, po	2 H+E
Etudes économétriques en économie de la santé	Alberto Holly, po	3 E
Concurrence et déréglementation	Damien Neven, po	3 E
Analyse économique	Damien Neven, po	6 H+E
Relations humaines	Alexander Bergmann, po	6 H+E
ou		
Gestion et organisation des ressources humaines	P. Delay	
Gestion de la production	Hervé Mathe, po	6 H+E
Éléments de comptabilité première partie	Daniel Oyon, po	3 H
Principes généraux d'informatique	S. Ghernaoui-Hélie, po	3 H
Conception des systèmes d'information & organisation première partie	Silvio Munari, po	3 E
Systémique & organisation première partie	Silvio Munari, po	3 H
Assurances sociales et prévoyance professionnelle - Aspects actuariels	R. Schmutz	3 H
Cours économie de la santé et gestion hospitalière	(IDHEAP)	3 E

#### Mémoire (9 crédits)

Le mémoire est un travail d'application, effectué individuellement ou par groupe de deux, sous la supervision d'un professeur (le directeur) et d'un expert externe. Il fait l'objet d'une évaluation.

#### Abréviations utilisées

C	=	cours
S	=	séminaire
Ex	=	exercices
H	=	hiver
E	=	été

po	=	professeur ordinaire
pa	=	professeur associé
pe	=	professeur extraordinaire
pi	=	professeur invité
sup	=	suppléant
pat	=	professeur assistant
me	=	maître d'enseignement
mer	=	maître d'enseignement et de recherche
cc	=	chargé de cours
ass	=	assistant

## Adresses utiles

### RESPONSABLES

### ADRESSE

### TÉL.

### FAX

#### Décanat

Professeur Olivier Blanc, doyen Secrétaire: Mme Anne-Marie Aberghouss	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 41 692 33 40	692 33 45 692 33 45
Professeur André Dubey, vice-doyen (étudiants) Secrétaire: Mme Christiane Jeangirard	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 72 692 33 50	692 33 05 692 33 05
Professeur Aurelio Mattei, vice-doyen (moyens d'enseignement)	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 83	692 33 05
M. Dominique Michel Farcinade, adjoint de Faculté Secrétaire: Mme Hélène Kallay	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 31 692 33 30	692 33 05 692 33 05

#### Services de l'administration centrale

Réception et information: Mmes Marcelle Aprle et Corinne Chalançon	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 00	692 33 05
Gestion des étudiants Mme Christiane Jeangirard	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 50	692 33 05
Information, documentation, promotion Mmes Hélène Kallay et Patricia Borloz	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 61 692 33 30	692 33 05 692 33 05
Finance et comptabilité Mme Josiane Gigon	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 30	692 33 05
Informatique administrative M. Luis Rodriguez, Mme Julie Delabouchère et M. Farhat Rais	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 21	692 33 05
Centre d'enseignement informatique CEI Responsable: M. Luis Rodriguez	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 21	692 33 05

#### Département d'économétrie et d'économie politique (DEEP)

Professeur Damien Neven, président	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 84	692 33 05
Secrétariat du département Mme Hélène Kallay		692 33 20	692 33 05
Documentaliste Mme Claudine Delapierre-Soudan		692 33 64	692 33 65

#### Département de management

Professeur Didier Cassin, président	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 69	692 33 05
Secrétariat Mme Myriam Daccord		692 33 60	692 33 05

#### Institut Créa de macroéconomie appliquée

Professeur Jean-Christian Lambelet, directeur	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 81	692 33 55
Mme Délia Nilles, chargée de recherches		692 33 53	692 33 55

#### Institut de gestion bancaire et financière (IGBF)

Professeur Jean-Pierre Donthine, directeur	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 85	692 33 05
Secrétariat Mme Huguette Kappeler		692 33 82	692 33 05

## Adresses utiles

	RESPONSABLES	ADRESSE	TÉL.	FAX
<i>Institut d'informatique et organisation (INFORGE)</i>	Professeur Yves Pigneur, directeur et président de l'orientation informatique de gestion	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 01	692 34 05
	Secrétariat Mme Ethel Borvin		692 34 00	692 34 05
<i>Institut de sciences actuarielles (ISA)</i>	Professeur Hans-Ulrich Gerber, directeur et président de l'orientation sciences actuarielles	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 71	692 33 05
	Secrétariat Mme Myriam Daccord		692 33 60	692 33 05
<i>Institut universitaire de Management international (IUMI)</i>	Professeur Francis Léonard, directeur et président de l'orientation sciences actuarielles	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 54	692 33 05
	Secrétariat Mme Isabelle Savaris		692 33 10	692 33 05
<i>Unité d'enseignement et de recherche en comptabilité (UERC)</i>	Alfred Stettler, prof. responsable	BFSH1, 1015 Lausanne		
	Secrétariat: Mme Myriam Daccord		692 33 60	692 33 05
<i>Unité d'enseignement et de recherche en tourisme (UERT)</i>	Peter Keller et Francis Scherly, prof. responsables	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 88	692 33 05
	Secrétariat Mme Myriam Daccord		692 33 60	692 33 05
<i>Etudes doctorales</i>	Commission	BFSH1, 1015 Lausanne		
	Secrétariat		692 33 61	692 33 05
<i>Programme postgrade en gestion de l'entreprise (MBA)</i>	Direction collégiale	BFSH1, 1015 Lausanne		
	Secrétariat du programme Mme Nicole Farcinade		692 33 90	692 33 95
<i>Programme postgrade en économie politique (MSE)</i>	Professeur Ernst L. von Thadden, directeur	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 77	692 33 05
	Secrétariat du programme Mme Hélène Kallay		692 33 20	692 33 05
<i>Programme postgrade en informatique et organisation (MBI)</i>	Professeur Solange Ghernaoui-Hélie, directrice	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 21	692 34 05
	Secrétariat du programme Mme Ethel Borvin		692 34 00	692 34 05



## Adresses utiles

### RESPONSABLES

### ADRESSE

### TÉL.

### FAX

*Programme postgrade en gestion internationale (MIM)*

Professeur Daniel Oyon, directeur	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 64	692 33 05
Secrétariat du programme M <sup>me</sup> Isabelle Savaris		692 33 10	692 33 05

*Programme postgrade en banque et finance (MBF)*

Professeur Rajna Gibson, directrice	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 68	692 33 05
Secrétariat du programme M <sup>me</sup> Huguette Kappeler		692 33 82	692 33 05

*Certificat d'études en économie et administration de la santé*

Comité directeur	BFSH1, 1015 Lausanne		
Secrétariat M <sup>me</sup> Hélène Kalloy		692 33 30	692 33 05

*Certificat d'études supérieures en gestion de l'entreprise et  
Certificat de gestion pour diplômés d'écoles d'hôtellerie*

	BFSH1, 1015 Lausanne		
Secrétariat M <sup>me</sup> Myriam Daccord		692 33 60	692 33 05

*Formation continue*

Prof. Bernard Catry, délégué du Décanat	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 53	692 33 05
Assistant Jérémy Stuby		692 34 62	692 33 05

*Organisations affiliées*

AIESEC (Ass. intern. des étud. en sciences écon. et commerciales) Bureau Association	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 43	692 34 45
Association des gradués HEC M <sup>me</sup> Maguy Gillot	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 86	692 33 85
Bureau des stages d'étudiants HEC (BSE) Bureau du comité	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 34	
Comité des étudiants HEC Bureau du comité	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 16	692 33 15
Junior Entreprise HEC (JE HEC) Bureau du comité	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 33	692 33 35

UNIVERSITÉ  
DE  
LAUSANNE



## FACULTÉ DES SCIENCES

### Définition et finalité des études de sciences

Pendant longtemps, l'*Homo sapiens* a vécu en nomade, tirant sa nourriture de la chasse et de la cueillette et s'abritant dans des anfractuosités naturelles. Quelque huit mille ans avant notre ère, une évolution décisive apparaît: des animaux sont domestiqués, des cultures semées, l'homme devient sédentaire et organise des camps, puis des villages. Il commence à adapter l'environnement à ses besoins. Les découvertes et les inventions se succèdent, les techniques se développent, le savoir s'accumule.

Le but des sciences est de mettre en forme les connaissances acquises pour qu'elles soient facilement accessibles et, d'autre part, de repousser sans cesse les frontières de l'ignorance: nous pouvons ainsi nous situer toujours mieux sur la planète et dans l'univers, et apprendre à en exploiter les ressources naturelles dans l'intérêt de toute l'humanité.

Les sciences comprennent à la fois des sciences exactes et des sciences expérimentales. Les mathématiques et l'informatique appartiennent à la première catégorie. Les secondes sont des sciences dont l'objet d'étude est soumis à l'expérimentation; on parle aussi de sciences naturelles puisque les objets ou êtres vivants étudiés sont presque toujours issus de la nature. Les quatre sciences naturelles de base sont la physique, la chimie, la biologie et les sciences de la Terre (géologie). Mais il existe une profusion de branches, souvent à l'intersection de deux ou plusieurs sciences naturelles, qui couvrent des domaines plus spécialisés comme la géochimie, la biologie moléculaire, les sciences de l'environnement.

La Faculté des sciences prépare aux carrières scientifiques et forme des enseignants pour les établissements d'enseignement secondaire et supérieur. Elle offre aux étudiants toute une palette de formations conduisant à des licences, des diplômes, des doctorats, dans l'ensemble des sciences exactes et expérimentales: mathématiques, physique, chimie, biologie, sciences de la Terre, auxquelles s'ajoute la pharmacie.

Par ailleurs, la Faculté participe activement à l'effort de recherche du pays par le biais de nombreux laboratoires et instituts équipés de matériel de pointe et dont les travaux sont soutenus soit par le Fonds national de la recherche scientifique, soit par des fondations locales, nationales ou européennes, soit encore par des entreprises privées.

## Organisation des études

### Grades décernés

Sur proposition de la Faculté des sciences, l'Université de Lausanne décerne les grades suivants.

- A. Licence ès sciences mathématiques  
Licence ès sciences physiques  
Licence en biologie  
Licence en sciences de la Terre
- B. Licences ès sciences avec mention double  
Les licences ès sciences mentionnées sous A peuvent être assorties d'une deuxième mention en mathématiques, informatique, physique, chimie, biologie, sciences de la Terre, sciences pharmaceutiques.
- C. Licences ès sciences pour maîtres d'éducation physique  
Mentions mathématiques • physique • chimie • biologie • sciences de la Terre
- D. Licences ès sciences pour maîtres de musique  
Mentions: mathématiques • physique • chimie • biologie • sciences de la Terre
- E. Diplôme de mathématicien  
Diplôme de physicien  
Diplôme de chimiste  
Diplôme de biologiste  
Diplôme de géologue  
Diplôme fédéral et diplôme universitaire de pharmacien  
Diplôme d'études supérieures en sciences naturelles de l'environnement
- F. Doctorat ès sciences mathématiques  
Doctorat ès sciences physiques  
Doctorat ès sciences chimiques  
Doctorat en biologie  
Doctorat en sciences de la Terre  
Doctorat ès sciences pharmaceutiques

### 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> cycles

Les deux premières années d'études constituent le 1<sup>er</sup> cycle ou cycle propédeutique. Tous les cours, exercices, séminaires et travaux pratiques du 1<sup>er</sup> cycle sont donnés au Collège propédeutique de Dorigny. Ces deux années sont consacrées à l'enseignement des sciences de base et chacune se termine par un examen propédeutique: le premier qui peut être subi dès la fin du 2<sup>e</sup> semestre d'études, le second dès la fin du 4<sup>e</sup> semestre. Cependant, le diplôme de géologue ne comporte qu'une année et qu'un examen propédeutiques.

L'enseignement du 2<sup>e</sup> cycle est consacré avant tout aux enseignements spécialisés préparant aux examens de grades.

Des cours de 3<sup>e</sup> cycle existent en mathématiques, informatique, physique, chimie, biologie, sciences de la Terre. Ils sont organisés en collaboration avec les universités romandes. Accessibles sous certaines conditions aux licenciés et diplômés, ils ne mènent à l'obtention d'aucun grade universitaire, mais constituent une préparation précieuse, sinon même indispensable, à la recherche et au doctorat.

### Licence ès sciences

Les cinq licences ès sciences, la licence pour maîtres d'éducation physique et la licence pour maîtres de musique comportent chacune deux examens propédeutiques, à l'exception de la licence en sciences de la Terre qui n'en compte qu'un. Le régime des examens du 2<sup>e</sup> cycle varie d'une licence à l'autre; les mathématiques et les sciences physiques utilisent le régime des examens annuels; les sciences chimiques et la biologie exigent deux certificats; la licence pour maîtres d'éducation physique et celle pour maîtres de musique, sous réserve de règles propres, suivent le système prévu pour la mention choisie.

Pour l'obtention d'un type de licence donné, les examens de 2<sup>e</sup> cycle peuvent se combiner de façons diverses, réserves faites de certaines restrictions précisées par les règlements. Le candidat peut donc élaborer son propre plan d'études, précaution qu'il devra prendre à son entrée à la Faculté pour éviter mécomptes et pertes de temps.

## Licences et diplômes

### Licence ès sciences avec mention double

L'étudiant qui a accompli les trois premières années d'études préparant à l'une des cinq licences reçoit une «attestation de pré-licence». Il peut alors choisir entre:

- approfondir sa formation dans le domaine de la licence initialement retenue en poursuivant ses études selon le programme normal de 4<sup>e</sup> année;
- élargir sa formation dans un second domaine en poursuivant ses études selon l'un des programmes de «4<sup>e</sup> année mobile» offerts par les 5 autres sections de la Faculté, y compris celle de pharmacie. Une 4<sup>e</sup> année mobile en informatique est également ouverte, y compris aux étudiants en mathématiques.

### Diplômes

En règle générale, le programme d'études est plus strictement défini pour un diplôme que pour une licence. Cependant, certains diplômes prévoient des cours à choix en dernière année, ceux de chimiste et de physicien notamment.

- **Diplôme de mathématicien:** il est décerné après la licence ès sciences mathématiques, moyennant remise par le candidat d'un mémoire (travail de diplôme) de niveau suffisant. Ce travail s'effectue, dans la règle, à la suite des derniers examens de la licence, sous la direction d'un professeur de l'Institut de mathématiques de la Faculté des sciences, pendant une durée n'excédant pas 3 semestres.
- **Diplôme de physicien:** il offre deux orientations générales: physique du solide et cristallographie, et physique nucléaire et astrophysique. Les examens sont répartis en 4 séries: les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> propédeutiques, l'examen de diplôme 1<sup>re</sup> partie à la fin du 6<sup>e</sup> semestre et l'examen de diplôme 2<sup>e</sup> partie dès la fin du 8<sup>e</sup> semestre. Suit un travail de diplôme d'une durée de 4 mois dès le début du 9<sup>e</sup> semestre.
- **Diplôme de chimiste:** à l'exception de quelques cours fondamentaux portant sur les mathématiques générales, la physique, la biologie générale, tout l'enseignement est consacré aux différentes branches de la chimie: chimie organique, chimie physique, électrochimie, biochimie. Le nombre d'heures de travaux pratiques est élevé: 16 à 40 heures hebdomadaires suivant les semestres. Les examens sont répartis en 4 groupes: les deux examens propédeutiques, le travail de diplôme d'une durée de 3 mois et auquel est consacré le 8<sup>e</sup> semestre, enfin les examens de diplôme à la fin des 8 semestres d'études. Aux 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> semestres, la 4<sup>e</sup> branche de diplôme propose des enseignements de biochimie, de sciences alimentaires, de chimie analytique ou de chimie de l'environnement (au choix).
- **Diplôme de biologiste:** il est décerné après la licence en biologie, moyennant la remise, par le candidat, d'un mémoire (travail de diplôme) de niveau suffisant. Les examens sont répartis ainsi: 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> propédeutiques, examens des certificats choisis selon le plan d'études, examen fixé à la fin du travail de diplôme.
- **Diplôme de géologue:** les études de géologie comprennent une seule année propédeutique consacrée aux sciences de base (chimie, physique, mathématiques et informatique) et aux premiers éléments de géologie et de minéralogie. Dès la 2<sup>e</sup> année, les étudiants travaillent dans les trois instituts de la section (géologie et paléontologie, minéralogie, géophysique). La 1<sup>re</sup> année est sanctionnée par l'examen propédeutique, les suivantes par les examens II, III et IV. Les études s'achèvent par un travail de diplôme, commencé pendant les vacances d'été de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années et poursuivi pendant la 5<sup>e</sup> année. Il peut être terminé pour la fin du 9<sup>e</sup> ou du 10<sup>e</sup> semestre. Une partie importante des études est consacrée aux enseignements sur le terrain: deux semaines à la fin de la 1<sup>re</sup> année, puis la plus grande partie des semestres d'été de 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années.
- **Diplôme d'études supérieures (DES) en sciences naturelles de l'environnement:** les Facultés des sciences des Universités de Genève et de Lausanne proposent ensemble ce diplôme, formation interdisciplinaire spécifique de 4 semestres réservée aux étudiants ayant accompli 3 années d'études réussies en sciences dans l'une des hautes écoles suisses. L'admission est décidée sur dossier par les Facultés concernées. En première année, la partie pratique de l'enseignement est destinée à mettre en évidence l'approche interdisciplinaire nécessaire pour comprendre le fonctionnement des différents systèmes naturels et anthropiques. Une large partie du temps est consacrée à l'étude pratique de différents compartiments de l'environnement: milieu urbain, terrestre, fluvial, lacustre, alpin, etc. En deuxième année, les étudiants élaborent leur travail de diplôme tout en suivant cours à option, séminaires, conférences et colloques.

# Plans d'études des licences

	1 <sup>er</sup> cycle			2 <sup>e</sup> cycle		
Licence ès sciences mathématiques	1 <sup>re</sup> année propédeutique	2 <sup>e</sup> année propédeutique	3 <sup>e</sup> année Examens sur 3 cours de 2 <sup>e</sup> cycle	Année licence Examens sur 3 cours de 2 <sup>e</sup> cycle	Année mobile Informatique Physique Chimie Biologie Sciences de la Terre Sciences pharmaceut.	
Licence ès sciences physiques	1 <sup>re</sup> année propédeutique	2 <sup>e</sup> année propédeutique	3 <sup>e</sup> année Examen I	Année licence Examen II (pédag.) Examen III	Année mobile Mathématiques Informatique Chimie Biologie Sciences de la Terre Sciences pharmaceut.	
Licence ès sciences biologiques	1 <sup>re</sup> année propédeutique	2 <sup>e</sup> année propédeutique	3 <sup>e</sup> année Préparation et examen d'un certificat	Année licence Préparation et examen d'un certificat	Année mobile Mathématiques Informatique Physique Chimie Sciences de la Terre Sciences pharmaceut.	
Licence en sciences de la Terre	Année propédeutique	2 <sup>e</sup> année Examen II	3 <sup>e</sup> année Examen III	Année licence Examen IV	Année mobile Mathématiques Informatique Physique Chimie Biologie Sciences pharmaceut.	
Licence ès sciences pour maîtres d'éducation physique	1 <sup>re</sup> année propédeutique 5 mentions: • Mathématiques • Physique • Chimie • Biologie • Sciences de la Terre	2 <sup>e</sup> année propédeutique Selon programme de la mention choisie	3 <sup>e</sup> année Cours et examens correspondant au programme de la mention choisie	4 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> , 6 <sup>e</sup> années Centre de formation des maîtres d'éducation physique		
Licence ès sciences pour maîtres de musique	1 <sup>re</sup> année propédeutique 5 mentions: • Mathématiques • Physique • Chimie • Biologie • Sciences de la Terre	2 <sup>e</sup> année propédeutique Selon programme de la mention choisie	3 <sup>e</sup> année Cours et examens correspondant au programme de la mention choisie	4 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> , 6 <sup>e</sup> années Conservatoire de Lausanne, brevet pour l'enseignement de la musique		
		1 <sup>er</sup> examen propédeutique	2 <sup>e</sup> examen propédeutique	3 <sup>e</sup> examen propédeutique	Attestation de pré-licence	
					Examen de licence	

# Plans d'études des diplômes

	1 <sup>er</sup> cycle		2 <sup>e</sup> cycle				3 <sup>e</sup> cycle				
Diplôme de mathématicien ●	1 <sup>re</sup> année propédeutique	2 <sup>e</sup> année propédeutique	3 <sup>e</sup> année	4 <sup>e</sup> année	Examen	Examen	Travail de diplôme	Examen	Doctorat sciences		
Diplôme de physicien ●	1 <sup>re</sup> année propédeutique	2 <sup>e</sup> année propédeutique	3 <sup>e</sup> année	4 <sup>e</sup> année	Examen diplôme I	Examen diplôme II	Travail de diplôme	Examen	Doctorat sciences		
Diplôme de chimiste ●	1 <sup>re</sup> année propédeutique	2 <sup>e</sup> année propédeutique	3 <sup>e</sup> année	4 <sup>e</sup> année Travail pratique de diplôme	examen propédeutique		Examen diplôme		Doctorat sciences		
Diplôme de biologiste ●	1 <sup>re</sup> année propédeutique	2 <sup>e</sup> année propédeutique	3 <sup>e</sup> année Certificat I	4 <sup>e</sup> année Certificat II	examen propédeutique		Travail de diplôme	Examen	Doctorat sciences		
Diplôme de géologue ●	Année propédeutique	2 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année	4 <sup>e</sup> année	examen propédeutique		Travail de diplôme	Examen	Doctorat sciences		
Diplôme fédéral de pharmacien ●	1 <sup>re</sup> année	2 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année: Stage professionnel	4 <sup>e</sup> année	5 <sup>e</sup> année	Ex. de sciences naturelles	Ex. br. pharm. de base	Ex. d'assistant pharmacien	Examen professionnel	Certificat de spécialisation en pharmacie hospitalière	Doctorat sciences pharmaceutiques
Diplôme universitaire de pharmacien ●											
Diplôme d'études supérieures (DES) en sciences naturelles de l'environnement ●	1 <sup>re</sup> année - 3 <sup>e</sup> année L'étudiant accomplit les 3 premières années d'études en sciences dans l'une des hautes écoles suisses. L'admission au DES en sciences naturelles de l'environnement se fait sur dossier.			4 <sup>e</sup> année	5 <sup>e</sup> année					Doctorat sciences	

## Les sections et leurs instituts

### Section de mathématiques

La Section de mathématiques de la Faculté des sciences comprend l'Institut de mathématiques et l'Institut d'informatique. L'enseignement y est assuré par dix professeurs et les étudiants sont encadrés par de nombreux assistants

La section dispose de bureaux, de secrétariats, de salles de travail et de deux bibliothèques spécialisées en mathématiques et en informatique. Elle met à la libre disposition des étudiants des salles d'informatique équipées de micro-ordinateurs. Elle possède aussi plusieurs stations de travail destinées à la recherche et à l'enseignement au 2<sup>e</sup> cycle.

La Section dispense un enseignement essentiellement orienté vers les mathématiques pures. Elle a pour principales missions de former les maîtres de mathématiques de l'école secondaire vaudoise et de préparer des mathématiciens pour l'enseignement, la recherche et les diverses utilisations des mathématiques et de l'informatique. Elle a aussi la responsabilité de nombreux cours de service destinés à d'autres catégories de scientifiques.

### Institut de mathématiques

*Les recherches conduites à l'Institut de mathématiques sont représentatives des principaux courants des mathématiques contemporaines. Les domaines suivants sont particulièrement bien représentés: l'analyse sur les groupes, la topologie algébrique, l'algèbre et la géométrie*

### Institut d'informatique

*Cet institut dispense un enseignement de base en informatique destiné aux étudiants de la Faculté des sciences. Il propose aussi un certain nombre de cours et de séminaires de 2<sup>e</sup> cycle, qui permettent aux étudiants d'acquérir de bonnes connaissances techniques et de se familiariser avec diverses méthodes formelles indispensables à tout informaticien. Les licenciés qui le désirent peuvent préparer une thèse de doctorat et suivre les nombreuses activités du 3<sup>e</sup> cycle romand d'informatique, qui organise chaque année plusieurs cours et séminaires avancés et une école où sont invités des conférenciers étrangers.*

*L'Institut d'informatique a deux domaines privilégiés de recherche: le génie logiciel, c'est-à-dire les méthodes et techniques utilisées pour la conception et la réalisation de logiciels complexes et les interfaces-utilisateurs, c'est-à-dire l'ensemble des moyens qui permettent la communication entre l'homme et l'ordinateur.*

### Section de physique

En section de Physique, les activités d'enseignement entrent dans deux catégories: les enseignements de service et les enseignements de la spécialité.

Les enseignements de service s'adressent aux étudiants médecins et aux étudiants des autres sections de la Faculté. En règle générale, ce sont des enseignements de 1<sup>er</sup> cycle dont le but est de donner une base culturelle aux enseignements spécialisés de biologie, géologie, médecine ou pharmacie qui seront suivis plus tard; pour les futurs mathématiciens, il s'agit aussi de donner un cadre d'application.

Les enseignements de la spécialité s'adressent aux futurs physiciens. Certains de ces enseignements sont communs à l'UNIL et à l'EPFL.

De généraliste qu'il est au 1<sup>er</sup> cycle, l'enseignement de physique se spécialise partiellement au 2<sup>e</sup> cycle et s'oriente vers les domaines plus particuliers de la section de physique: étude des surfaces ou de la supraconductivité, physique nucléaire et corpusculaire, cristallographie, astronomie et astrophysique. Quant à la physique théorique (électromagnétisme, physique statistique, physique quantique et relativité), elle dépasse les divisions entre les deux cycles et les deux institutions que sont l'Université et l'EPFL. Une nouvelle discipline, enfin, est en train d'apparaître: la physique de la matière vivante.

En étroite collaboration avec les autres écoles romandes, la section dispense également un enseignement de 3<sup>e</sup> cycle dont les thèmes varient de semestre en semestre au gré des enseignants qui proviennent de tous les horizons.

En règle générale, l'enseignement à la section de physique est orienté vers les disciplines plus fondamentales qu'appliquées. Cette orientation reflète la nature de la recherche qui se fait dans la section.

### Institut d'astronomie

*L'Institut d'astronomie, en collaboration avec l'Observatoire de Genève, a développé des recherches en spectroscopie et photométrie stellaires. Les objets d'études sont les étoiles ayant une composition chimique particulière et les amas d'étoiles. L'effort principal dans les années à venir portera sur l'analyse des observations de ces objets par le satellite Hipparcos. Une base de données photométriques et une base de données des amas ouverts ont été développées et mises à la disposition de la communauté astronomique internationale.*

## Les sections et leurs instituts

### Institut de cristallographie

L'activité scientifique de l'Institut de cristallographie a pour objet la détermination, la classification et l'interprétation des arrangements atomiques et électroniques dans les solides et dans les cristaux en particulier. Idéalement, un cristal est caractérisé par une répartition atomique ordonnée et périodique. Les structures partiellement désordonnées et les cristaux dits aperiodiques s'écartent de cet ordre strict et présentent un intérêt particulier. L'étude des vibrations thermiques des atomes et des liaisons chimiques entre les atomes font également partie des recherches en cristallographie. Expérimentalement, c'est la diffraction des rayons X et des neutrons qui est le plus souvent appliquée.

### Institut de physique expérimentale

Les activités de recherche de l'institut concernent essentiellement deux domaines de la physique de la matière condensée:

- un premier centre de compétence se voue à l'étude des surfaces et des petits amas d'atomes, l'intérêt allant aussi bien à leur structure qu'à leurs propriétés électroniques, cela à l'échelle du nanomètre,
- un deuxième pilier de recherches de l'Institut est l'étude de la supraconductivité, modification spectaculaire des propriétés physiques de la matière, telles que la disparition de la résistance électrique ou l'expulsion d'un champ magnétique hors de la matière

De plus, certains aspects théoriques sont étudiés touchant à la physique de la matière vivante, notamment la morphogenèse des plantes (phytotaxie).

### Institut de physique théorique

Les recherches de l'institut de physique théorique se font dans deux domaines.

- en physique de la matière condensée, on étudie les propriétés magnétiques d'alliages contenant des métaux de la famille des actinides. On s'intéresse aussi aux solides désordonnés et à des problèmes de biophysique,
- en physique des particules élémentaires, on étudie dans le cadre de la théorie des champs quantifiés des questions qui vont des problèmes mathématiques fondamentaux aux applications cosmologiques.

### Institut de physique nucléaire (IPN)

Les recherches de cet Institut sont orientées vers la physique des particules elles utilisent les accélérateurs du CERN et sont généralement conduites dans le cadre de collaborations internationales. L'une des expériences étudie les propriétés du boson Z, vecteur des interactions faibles, au moyen d'un détecteur installé sur le collisionneur électron-positon (LEP) du CERN. Une autre expérience est conduite dans l'anneau du super-synchrotron à protons (SPS). Dans cette expérience, on fait interagir des protons et des antiprotons avec une cible constituée d'un jet de molécules d'hydrogène afin de déterminer les structures interne du proton. L'Institut travaille en outre à une nouvelle expérience de physique des neutrinos, et sur des projets destinés au prochain accélérateur du CERN, le «Large Hadron Collider» (LHC) qui devrait fonctionner dès les premières années du siècle prochain. Enfin, un groupe de physiciens se consacre à des développements concernant la tomographie par émission de positons (PET).

## Section de chimie

La section de chimie de la Faculté des sciences comprend l'Institut de chimie minérale et analytique et l'Institut de chimie organique. Les activités d'enseignement sont assurées par dix professeurs et comprennent les cours et travaux pratiques de service et les enseignements de la spécialité.

Les enseignements de service s'adressent aux étudiants en médecine, à ceux de deux départements de l'EPFL, et aux étudiants des autres sections et école de la Faculté. Il s'agit d'enseignements du 1<sup>er</sup> cycle dont le but est de donner une base chimique aux enseignements spécialisés de biologie, géologie, médecine et pharmacie. Les enseignements de la spécialité s'adressent aux futurs chimistes. Les deux premières années d'études des étudiants chimistes de la Faculté et des ingénieurs chimistes de l'EPFL sont identiques (tronc commun), avec libre passage d'une institution à l'autre après le premier ou le deuxième examen propédeutique.

De généraliste au 1<sup>er</sup> cycle, l'enseignement de chimie se spécialise partiellement au 2<sup>e</sup> cycle et s'oriente vers les domaines plus modernes qui reflètent également la nature de la recherche qui se fait dans la section: synthèse organique et organométallique, produits naturels, chimie bioorganique et bioinorganique, analyse structurale, spectroscopie, réactivité chimique, etc. La section utilise un large éventail des techniques modernes d'investigation et a mis un accent particulier sur la résonance magnétique multinucléaire.



## Les sections et leurs instituts

### Institut de chimie minérale et analytique (ICMA)

La recherche effectuée à l'ICMA couvre les domaines actuels de la chimie de coordination et de la chimie organométallique des éléments de transition, la synthèse dirigée de nouveaux composés ayant des propriétés spécifiques (batteries moléculaires, sondes spectroscopiques, précurseurs de nouveaux matériaux, systèmes intermétalliques), la fixation et l'activation de petites molécules telles que l'azote de l'air et le dioxyde de carbone, l'utilisation des ions lanthanides comme traceurs dans les solides et les systèmes d'intérêt biologique, la dynamique intramoléculaire des composés clusters, l'étude des mécanismes de réactions au moyen de techniques modernes adaptées à la haute pression (résonance magnétique multinucléaire, spectroscopies diverses) et des études structurales par diffraction des rayons X. Dans le domaine de la chimie analytique, des méthodes adaptées à la chimie environnementale des eaux naturelles sont élaborées.

### Institut de chimie organique (ICO)

La chimie organique étudie les substances de la matière vivante. Elle cherche à élucider la composition de telles substances au niveau moléculaire et à comprendre, voire à prédire leurs transformations chimiques. Une partie de la recherche qui s'effectue au sein de l'ICO est directement axée sur les produits naturels (p. ex. pigments, sucres, protéines). D'autres travaux visent une compréhension approfondie des bases de la réactivité chimique («mécanismes réactionnels») ou une extension de l'éventail des méthodes d'investigation structurale (surtout dans le secteur de la spectroscopie de résonance magnétique nucléaire). Des efforts particuliers sont déployés en direction du développement de méthodes de synthèse et leur application à la préparation de composés biologiquement actifs tels que vitamines, produits phytosanitaires ou nouveaux médicaments.

### Section de biologie

La section de biologie assure, avec le soutien de divers Instituts de la Faculté de médecine, un enseignement diversifié des différents domaines des sciences de la vie. Cette diversité même rend nécessaire le choix entre deux options principales dès la 3<sup>e</sup> année d'étude (nouveau programme en préparation pour 1996-1997), assurant une formation cohérente soit en biologie cellulaire et moléculaire, soit en biologie des organismes et populations. Dans chacune de ces deux options, l'étudiant pourra choisir ses spécialisations parmi les nombreux enseignements dispensés sous forme de blocs d'une demi-année. Les blocs sont proposés par les différents instituts et permettent à l'étudiant d'achever ses études en étroite liaison avec les chercheurs en biologie de l'UNIL.

L'enseignement proposé en biologie comprend entre autres les domaines suivants:

- biochimie et biophysique: étude des structures et fonctions des molécules biologiques. La vie est en effet fondée sur des molécules extrêmement complexes dont les propriétés régissent les caractéristiques d'un organisme;
- génétique: étude de la structure et du fonctionnement des gènes. Ce sont des unités définies, localisées sur les chromosomes, auxquelles est lié le développement des caractères héréditaires. Elles contiennent l'information nécessaire au fonctionnement de l'organisme. La génétique s'intéresse aux mécanismes moléculaires qui contrôlent la duplication et l'expression de cette information dans la cellule ainsi qu'aux processus assurant son renouvellement et son maintien au niveau des populations,
- physiologie animale et végétale: étude des fonctions et des propriétés des êtres vivants au niveau des cellules, des tissus et des organes. Le fonctionnement d'un organisme exige de la part de ses différentes parties un travail de production, de stockage et d'échange de matériaux et d'énergie avec l'extérieur. Ce travail doit par ailleurs être coordonné et régulé afin d'assurer la cohérence de l'organisme,
- botanique et zoologie: étude de la diversité des organismes composant le monde vivant, de leur filiation dans la longue histoire de la vie, et des adaptations particulières qu'ils ont développées pour assurer leur rôle dans le milieu qu'ils occupent,
- écologie: étude des relations entre organismes, populations et milieu physique dans les écosystèmes. L'écologie comprend aussi bien l'étude de la dynamique des populations et des systèmes de populations (relations proies-prédateurs) que l'analyse de la répartition géographique des différentes espèces et associations d'espèces.
- microbiologie: étude des microorganismes, unicellulaires pour la plupart. Les microorganismes constituent un vaste groupe d'organismes fort variés quant à leurs activités dans la nature.

## Les sections et leurs instituts

### Institut de biologie animale (IBA)

Le thème général des recherches concerne le filtrage de l'information génétique dans les cellules animales et leurs virus. Trois sujets particuliers font l'objet des recherches de l'Institut: mécanismes moléculaires par lesquels les hormones stéroïdes, les hormones thyroïdiennes et les acides gras influencent l'expression génétique • interactions moléculaires entre protéines et ADN dans la régulation de l'expression et la duplication des gènes • régulation de l'expression de gènes viraux: étude de la transition entre la phase précoce et la phase tardive du cycle d'infection par le virus de la vaccine

### Laboratoire d'analyse ultrastructurale (LAU)

Les chercheurs veulent comprendre, au niveau moléculaire, comment fonctionne l'ADN, qui est la molécule porteuse de l'information génétique de presque tous les êtres vivants. Dans ce but, ils observent cette molécule ou ses complexes à l'aide du microscope électronique (la spécialité du laboratoire consiste à observer les molécules dans leur milieu aqueux) et interprètent ces observations, généralement à travers les lois de la physique appliquées à des représentations et des simulations à l'ordinateur

### Institut de biologie et de physiologie végétales (IBPV)

Cet institut a pour but d'utiliser tout l'éventail des techniques modernes pour étudier les divers aspects de la biologie des plantes supérieures: la base moléculaire des réactions de défense, en particulier la nature des événements qui conduisent de la réception du signal à l'activation des gènes de défense • la régulation et la biologie moléculaire du métabolisme primaire chez les plantes, avec accent sur le cycle glyoxylique • les modifications de structure, étudiées par microscopie photonique et électronique, subséquentes au développement et à la transformation génétique • la localisation au niveau cellulaire, la caractérisation et les mécanismes de régulation des transporteurs de protons et de calcium

### Laboratoire de phytogénétique cellulaire (LPC)

Le Laboratoire de phytogénétique cellulaire (LPC) assure, en collaboration avec l'IBPV, l'enseignement de la biologie végétale en particulier dans les domaines de la génétique, de la biologie moléculaire et de l'écophysiologie des plantes. Ses travaux de recherche sont consacrés à la transformation génétique et à l'étude des effets de la lumière sur la morphogénèse des mousses (bryophytes) et à l'étude de la production de pigments par les fleurs et les cellules de plantes cultivées en bio-réacteurs

### Institut de botanique systématique et de géobotanique (IBSG)

Le mandat de cet Institut est l'enseignement et la recherche dans les domaines suivants: phytogéographie, phytoécologie et biodiversité végétale • biosystématique et taxonomie des plantes • cytologie et anatomie des plantes • biologie et systématique des champignons et des algues • cytologie et anatomie des champignons.

Les activités scientifiques des professeurs et des assistants comprennent: systématique des végétaux supérieurs (Angiospermes): étude des facteurs génétiques et environnementaux influençant l'évolution (la spéciation) chez les plantes • une partie de l'enseignement porte sur la classification des plantes vue à travers leurs principales familles et l'étude des paysages végétaux de notre globe, plus particulièrement de notre région. Les applications concernent principalement les instances administratives responsables de la protection de la nature et de l'aménagement du territoire, avec des extensions à l'agronomie et même à l'agroforesterie tropicale • la recherche mycologique comprend deux branches: la biologie du mycélium et du développement des carpophores des hyménomycètes, particulièrement des champignons à lamelles, en culture pure. Utilisant des techniques de microbiologie et de microscopie photonique et électronique, les chercheurs étudient le comportement morphologique du mycélium et des premiers stades de la formation des carpophores. D'autre part, la taxonomie et la systématique des champignons à lamelles sont étudiées en combinant des techniques classiques (descriptions morphologiques et chimiques) avec des techniques de la biologie moléculaire.

### Institut de zoologie et d'écologie animale (IZEA)

L'Institut de zoologie et d'écologie animale a établi ses programmes de recherches dans trois domaines principaux visant à mieux comprendre les interactions entre les organismes, les populations et leur milieu: en écophysiologie, l'accent est mis sur les problèmes de l'acquisition et des dépenses énergétiques ainsi que de la biologie de reproduction • en génétique des populations et en taxonomie, certains aspects de l'évolution des espèces sont étudiés, en particulier au niveau des chromosomes, des protéines enzymatiques ou des marqueurs de l'ADN • en écologie théorique et appliquée, l'approche principale passe par la modélisation.

### Laboratoire de biologie microbienne (LBM)

Les collaborateurs du laboratoire de biologie microbienne étudient la génétique et la physiologie de bactéries Gram-négatives: l'adaptation de *Pseudomonas aeruginosa*, bactérie pathogène opportuniste, aux conditions de stress • les interactions entre *Pseudomonas fluorescens* (bactérie bénéfique), champignons phytopathogènes et plantes

## Les sections et leurs instituts

### Section des sciences de la Terre

La géologie est une science et un métier. Cette dualité détermine l'organisation des études. Sur le plan professionnel, les principaux débouchés du géologue se sont longtemps situés à l'étranger: ainsi naquit l'image d'un métier aventureux lié à l'exploration et au développement des continents lointains. Le travail était essentiellement orienté vers la prospection minière et la recherche pétrolière. Aujourd'hui les choses ont changé: la dernière décennie a vu une forte augmentation de la demande intérieure d'expertises géologiques, et depuis le milieu des années 80 la majorité des géologues diplômés travaillent en Suisse. Les nouveaux débouchés concernent notamment la gestion de l'environnement et des ressources naturelles (eau), la géologie du génie civil et les énergies nouvelles (géothermie). Bien entendu ces orientations offrent aussi du travail à l'étranger, où elles complètent les débouchés traditionnels.

Sur le plan scientifique, le complexe des sciences géologiques (ou sciences de la Terre) comprend des disciplines variées, allant de la géophysique à la paléontologie, de la minéralogie à la tectonique, de la sédimentologie à la géochimie. Définies par les objets de leurs investigations (structure des montagnes, fossiles, minéraux, volcans, etc.) ou par les méthodes qu'elles mettent en œuvre, ces disciplines concourent toutes à étudier la Terre, sa nature et son histoire, ainsi que l'histoire de la vie qui lui est intimement liée.

Les études à Lausanne visent à former un géologue polyvalent, maîtrisant un large spectre de disciplines scientifiques, et à l'aise aussi bien sur le terrain que dans les laboratoires où il apprend à utiliser des instruments perfectionnés et complexes. Une partie importante des études est consacrée aux enseignements sur le terrain.

#### Institut de géologie et paléontologie

*L'institut consacre ses enseignements et ses recherches aux multiples facettes de l'histoire de la Terre. Il est particulièrement orienté vers l'étude des problèmes suivants:*

- la structure et l'origine des montagnes: avant tout des Alpes, mais ses chercheurs travaillent aussi dans d'autres chaînes plus lointaines telles que l'Himalaya;
- l'histoire des fonds océaniques, en relation avec les mouvements des plaques et les variations des climats;
- l'évolution de plusieurs groupes d'animaux et leur utilisation pour dater les roches d'origine marine

#### Institut de minéralogie et pétrographie

*Les recherches de l'institut de minéralogie et pétrographie sont orientées vers l'étude de la genèse et de la déformation des roches et des minéraux et de l'interaction chimique de ces géomatériaux avec les eaux souterraines. Ces processus géologiques et géochimiques sont directement liés à la formation du soubassement de nos régions alpines, du Plateau ou du Jura et à leur évolution actuelle. L'institut dispose, en plus des outils classiques du géologue, de laboratoires analytiques permettant de doser avec une grande précision les éléments et leurs isotopes dans les roches, les minéraux ou les eaux, jusqu'à des échelles microscopiques.*

#### Institut de géophysique

*L'institut de géophysique se consacre à la mesure et à l'interprétation des paramètres physiques caractérisant les diverses roches: vitesse des ondes sismiques, résistivité électrique, champs gravifiques et magnétiques, etc. Leur étude permet d'effectuer des prévisions sur la nature et les profondeurs des structures géologiques du sous-sol.*

*Unique centre romand dans le domaine de la géophysique d'exploration, l'institut dispose d'une instrumentation très complète et d'une excellente infrastructure informatique, qui lui permettent d'entreprendre de nombreux travaux en gravimétrie, résistivité, magnétisme, sismique, réfraction, diagraphie et magnéto-tellurisme.*

*L'effort porte principalement sur les méthodes qui s'appliquent à l'étude de l'environnement, aux recherches d'eau et au génie civil. L'institut participe également à un programme d'étude sismique du sous-sol profond de la Suisse.*

#### Centre d'analyse minérale

*Le Centre est un laboratoire consacré à l'analyse chimique des roches et des minéraux par diverses méthodes (fluorescence X), et à l'interprétation de ces analyses. Il est au service de toute la section, mais aussi d'utilisateurs extérieurs (p. ex. archéologues). Il mène des recherches alpines et environnementales, et assure la formation des étudiants dans plusieurs domaines de la géochimie.*

## Perspectives professionnelles

### Mathématiques

- Industrie
- Enseignement et administrations publiques
- Instituts nationaux et internationaux de recherche fondamentale

### Physique

- Industrie
- Enseignement et administrations publiques
- Instituts nationaux et internationaux de recherche fondamentale, de recherche appliquée et de recherche de développement

### Chimie

- Industrie: principalement la grande industrie chimique (p. ex. colorants, produits pharmaceutiques, matières plastiques). Mais d'autres industries ont aussi besoin de chimistes: métaux, textiles, denrées alimentaires, etc.
- Enseignement et administrations publiques (par ex. hôpitaux, services de contrôle de l'environnement ou des denrées alimentaires)
- Instituts nationaux et internationaux de recherche fondamentale, de recherche appliquée et de recherche de développement

### Biologie

- Instituts nationaux et internationaux de recherche fondamentale, de recherche appliquée et de recherche de développement
- Laboratoires divers, publics ou privés: agrobiologie, hygiène, pathologie, analyses médicales et alimentaires, etc.
- Enseignement et services publics (services des forêts, de la faune, de l'aménagement du territoire par ex.)

### Sciences de la Terre

- En Suisse: géologie du génie civil (grandes constructions, tunnels), hydrogéologie (recherche et protection de l'eau), gestion de l'environnement
- A l'étranger: mêmes débouchés, qui s'ajoutent aux applications traditionnelles de la géologie: prospection minière et pétrolière

Tous les deux ans, l'ASOU (Association suisse pour l'orientation universitaire) effectue avec l'OFIAAT une enquête dans toute la Suisse sur le passage à l'emploi des jeunes diplômés universitaires. Les chiffres ci-contre sont extraits de cette enquête, qui porte sur la situation professionnelle des jeunes licenciés environ une année après l'obtention de leur titre universitaire. Il convient donc de considérer ces chiffres comme une information sur le premier emploi des jeunes diplômés, et non sur l'orientation de leur carrière à moyen terme. En outre, nous n'avons retenu ici que la situation des jeunes diplômés des Universités de Lausanne, Genève, Fribourg et Neuchâtel, sans tenir compte des hautes écoles alémaniques ni des écoles polytechniques fédérales.

### Les secteurs d'activité des jeunes diplômés de Suisse romande en 1995

	Université	Enseignement	Droit	Médias	Culture	Santé	Travail social	Travail psychologique	Agriculture	Chimie	Industrie	Industrie alimentaire	Construction	Banques et assurances	Fiduciaires	Publicité et relations publiques	Tourisme	Conseil en environnement	Autres services privés	Administrations publiques	Entreprises publiques	Eglises	Associations	Organisations internationales	Autres
<b>Théologie</b>	6	10	1	3			2	1												3	1	35			
<b>Droit</b>	25	13	133	9	2	1	2					1	1	15	5	1			8	21	2	1	10	1	
<b>Inst. de police scientifique</b>	1		1																	4					
<b>Lettres avec langue **</b>	17	83	1	16	5	2	3	1		2			1	1		1		5	4	0	1	2	1		
<b>Lettres sans langue **</b>	25	48	1	8	27	1	4			2		1	2	1	2	1	6	11	1	2	8	1			
<b>Economie politique</b>	21	2		4	1				1	1				14	5	2	1	1	10	8	2		1	1	
<b>Autres HEC</b>	18	10	3	6	6	1	1			3	23	8	2	107	42	5	5		51	9	3		4	5	
<b>Sciences politiques</b>	12	4		8	3	2				2	2			7			3		7	8	1		3	5	
<b>Sciences sociales</b>	27	31		11	5	2	35	6					1	5		2			7	11	1	2	11	6	1
<b>Psychologie</b>	21	14	1	1	2	32	31	35				1					1		7	7	1	2	2		
<b>Sciences</b>	99	42		2	10	5			1	8	10	1	3	6	1		3	4	7	5			5	1	
<b>Pharmacie</b>	1			1	1	26																			
<b>Médecine</b>	7					76						1								2					

\*\* Nous avons distingué les jeunes diplômés en lettres qui ont une langue comme branche principale de ceux qui n'en ont pas. Comme on peut le voir en effet, ces deux catégories de licenciés s'insèrent dans des secteurs professionnels sensiblement différents.

**Programme  
des cours**

*Abréviations utilisées: voir liste p. 178*

**Mathématiques**

**LICENCE ÈS SCIENCES MATHÉMATIQUES**

Libellé	Enseignant	Statut	Prov.	HIVER						ETE					
				C	S	E	TP	B	T	H	C	S	E	TP	B
<b>Semestres 1 et 2</b>															
Analyse I&II	B.Zwahlen	P	EPFL	4	4					4	4				
Algèbre linéaire I & II	J.Boéchat	PO	IMA	3	2					3	2				
Géométrie I&II	P.Buser	P	EPFL	3	2					3	2				
Physique générale A I&II	Ph.Rosselet	PASE	IPN	4	2	4				4	2	4			
Informatique I & II	F.Grize	PO	IIS	1	2					1	2				
<b>Semestres 3 et 4</b>															
Analyse III & IV M	O.Burlet	PO	IMA	3	2					3	2				
Algèbre I & II	M.Ojanguren	PO	IMA	3	2					3	2				
Topologie gén. et espaces fonctionnels I&II	A.Derighetti	PO	IMA	3	2					3	2				
Probabilité et statistique I & II	P.Nüesch	P	EPFL	2	2					2	2				
Physique générale MP III	W.-D.Schneider	PO	IPE	3	2	4									
Physique générale IV A	W.-D.Schneider	PO	IPE							1	1	4			
Physique générale IV B	C.Joseph	PO	IPN							2	1				
Mécanique analytique	vacat	PO	IPT							3	2				
Informatique	F.Grize	PO	IIS	2							2				
<b>Semestres 5/7 et 6/8</b>															
<b>LISTE A: ALGÈBRE</b>															
Cohomologie des groupes	D.Arlettoz	PO	IMA	2	2					2	2				
Chapitres choisis de théorie des nombres	J.Boechat	PO	IMA	2	2					2	2				
<b>LISTE B: ANALYSE</b>															
Intégration et mesure	A.Derighetti	PO	IMA	2	2					2	2				
Théorie analytique des nombres	J.Thévenaz		IMA	2	2					2	2				
Espaces de Hilbert	H. Joris	PO	IMA	2	2					2	2				
<b>LISTE C: GÉOMETRIE</b>															
Groupes et algèbres de Lie semi-simples	M. Burger	PO	IMA	2	2					2	2				
Courbes et surfaces	M. Ojanguren E. Preissmann	PO PR	IMA	2	2					2	2				
<b>LISTE D: TOPOLOGIE</b>															
Introduction à la topologie algébrique	F. Haab	PAST	IMA	2	2					2	2				
Introduction aux variétés différentiables et à la théorie de Morse	V. Poenaru S. Maumary	PI PO	IMA IMA	2	2					2	2				

**Programme  
des cours**

*Abréviations utilisées: voir liste p. 178*

**Mathématiques**

**LICENCE ÈS SCIENCES À DOUBLE MENTION – ANNÉE MOBILE**

*Pour chimistes,  
biologistes et géologues*

Libellé	Enseignant	Statut	Prov.	HIVER				ETE			
				C	S	E	TP B T H	C	S	E	TP B T H
<b>Semestres 7 et 8</b>											
Mathématiques générales III & IV	NN		IMA	2	1			2	1		
Topologie gén. et espaces fonctionnels I&II	A.Derighetti	PO	IMA	3	2			3	2		
Algèbre I & II	M.Ojanguren	PO	IMA	3	2			3	2		
A choix un cours de 2 <sup>e</sup> cycle de l' IMA				2	2			2	2		

*Pour biologistes*

Libellé	Enseignant	Statut	Prov.	HIVER				ETE			
				C	S	E	TP B T H	C	S	E	TP B T H
<b>Semestres 7 et 8</b>											
Algèbre linéaire I & II	J.Boéchat	PO	IMA	3	2			3	2		
Géométrie I&II	P.Buser	P	EPFL	3	2			3	2		
Topologie gén. et espaces fonctionnels I&II	A.Derighetti	PO	IMA	3	2			3	2		
Algèbre I & II	M.Ojanguren	PO	IMA	3	2			3	2		
A choix un cours de 2 <sup>e</sup> cycle de l' IMA				2	2			2	2		

*Pour physiciens*

Libellé	Enseignant	Statut	Prov.	HIVER				ETE			
				C	S	E	TP B T H	C	S	E	TP B T H
<b>Semestres 7 et 8</b>											
Topologie gén. et espaces fonctionnels I&II	A.Derighetti	PO	IMA	3	2			3	2		
Algèbre I & II	M.Ojanguren	PO	IMA	3	2			3	2		
A choix un cours de 2 <sup>e</sup> cycle de l' IMA				2	2			2	2		
A choix un 2 <sup>e</sup> cours de 2 <sup>e</sup> cycle de l'IMA				2	2			2	2		

*Informatique*

Libellé	Enseignant	Statut	Prov.	HIVER				ETE			
				C	S	E	TP B T H	C	S	E	TP B T H
<b>Semestres 7 et 8</b>											
Informatique III & IV	F.Grize	PO	IIS	2	2			2	2		
Séminaire d'informatique	F.Grize	PO	IIS		2				2		
Algorithmique et structure de données	P.Bonzon	PO	HEC	2	2			2	2		
Bases de données	Y.Pigneur	PO	HEC	2	2			2	2		
Logique formelle	M.J.Borel	PO	LET	2	1			2	1		
Statistiques computationnelles	A.Marazzi	PASE	MED	2	1			2	1		
Travail personnel dirigé d'informatique (10 semaines de juillet à septembre)	F.Grize	PO	IIS								20

**Mathématiques**

**CERTIFICAT DE MATHÉMATIQUES GÉNÉRALES**

Libellé	Enseignant	Statut	Prov.	HIVER				ETE			
				C	S	E	TP B T H	C	S	E	TP B T H
Mathématiques générales III & IV ou	NN		IMA	2	1			2	1		
Statistiques mathématiques	A. Marazzi	PASE	MED	2	2						
Statistique appliquée	J.-J. Pernet	MER	IBPV					2			
Algèbre I & II ou	M.Ojanguren	PO	IMA	3	2			3	2		
Topologie gén. et espaces fonctionnels I&II	A.Derighetti	PO	IMA	3	2			3	2		



**Programme  
des cours**

*Abréviations utilisées: voir liste p. 178*

**Physique**

**LICENCE ÈS SCIENCES PHYSIQUES (SUITE)**

Libellé	Enseignant	Statut	Prov.	HIVER						ETE							
				C	S	E	TP	B	T	H	C	S	E	TP	B	T	H
Physique quantique avancée II	Vacat											2	1				
Physique théorique avancée I & II	P.Erdős	PO	IP	2	1							2	1				
Relativité et cosmologie	Ch.Gruber	P	EPFL	2	1							2	1				
Observation astronomique	J.-C.Mermilliod	MER	IA														
Séminaire d'informatique	F.Grize	PO	HS	2								2					

**LICENCE ÈS SCIENCES AVEC MENTION DOUBLE - ANNÉE MOBILE**

*Pour mathématiciens*

Libellé	Enseignant	Statut	Prov.	HIVER						ETE							
				C	S	E	TP	B	T	H	C	S	E	TP	B	T	H
Cristallographie I	D.Schwarzenbach	PO	IC	2	1												
Cristallographie II	D.Schwarzenbach	PO	IC									2	2				
Astronomie & astrophysique I	P. Bartholdi	PR	UNIGE	2	2												
Astronomie & astrophysique II	B.Hauck	PO	IA									2	2				
Electrodynamique et relativité	J.-J.Loeffel	PO	IP	3	2												
Chimie générale et minérale	R.Roulet	PO	ICMA	5	1												3
Mécanique analytique	vacat	PO	IP									3	2				
Physique statistique I & II	C.Gruber	P	EPFL	2	2							2	2				
Physique nucléaire et corpusculaire A	C.Joseph	PO	IPN	2	1							2	1	4			
Physique du solide	W.-D.Schneider	PO	IPE	2	2							2	2				
	J. Buttet	P	EPFL														
Séminaire général	G.Chapuis	PO	IC	1								1					
Travaux pratiques et lectures dirigées	W.-D.Schneider	PO	IPE					12								12	
	B.Hauck	PO	IA														
	Ph.Rasselet	PASE	IPN														
	D.Schwarzenbach	PO	IC														

*Pour chimistes,  
biologistes et géologues*

Compléments de physique générale	M.-T.Tran	MER	IPN	2													
Physique générale MP III	W.-D.Schneider	PO	IPE	3	2	4											
Physique générale IV A	W.-D.Schneider	PO	IPE									1	1	4			
Physique générale IV B	C.Joseph	PO	IPN									2	1				
Astronomie & astrophysique I	P. Bartholdi	PR	UNIGE	2	2												
Astronomie & astrophysique II	B.Hauck	PO	IA									2	2				
Cristallographie I	D.Schwarzenbach	PO	IC	2	1												
Cristallographie II	D.Schwarzenbach	PO	IC									2	2				
Electrodynamique et relativité	J.-J.Loeffel	PO	IP	3	2												
Mécanique analytique	vacat	PO	IP									3	2				
Séminaire général	G.Chapuis	PO	IC	1								1					
Travaux pratiques et lectures dirigées	W.-D.Schneider	PO	IPE					12								12	
	B.Hauck	PO	IA														
	Ph.Rasselet	PASE	IPN														
	D.Schwarzenbach	PO	IC														



**Programme  
des cours**

*Abréviations utilisées: voir liste p. 178*

**Physique**

*Tronc commun*

*Option physique nucléaire  
et astrophysique*

**DIPLOME DE PHYSICIEN**

Libellé	Enseignant	Statut	Prov.	HIVER					ETE						
				C	S	E	TP	B	T	H	C	S	E	TP	B
<b>Semestres 1 et 2</b>															
Analyse I&II	B.Zwahlen	P	EPFL	4	4				4	4					
Algèbre linéaire I & II	J.Boéchat	PO	IMA	3	2				3	2					
Géométrie I&II	P.Buser	P	EPFL	3	2				3	2					
Physique générale A I&II	Ph.Rosselet	PASE	IPN	4	2	4			4	2	4				
Chimie générale	R. Roulet	PO	ICMA	6											
Chimie générale et minérale	R.Roulet	PO	ICMA											3	
<b>Semestres 3 et 4</b>															
Analyse III & IV P	S.Chatterji	P	EPFL	3	2				3	2					
Probabilités et statistique	J.-M.Helbling	CC	EPFL	2	1										
Analyse numérique	J.Rappaz	P	EPFL						2	1					
Cristallographie I	D.Schwarzenbach	PO	IC	2	1										
TP Cristallographie I	D.Schwarzenbach	PO	IC			2									
	G.Chapuis	PO	IC												
Physique générale MP III	W.-D.Schneider	PO	IPE	3	2	4									
Physique générale IV A	W.-D.Schneider	PO	IPE						1	1	4				
Physique générale IV B	C.Joseph	PO	IPN						2	1					
Mécanique analytique	vacat	PO	IPT						3	2					
Electrodynamique et relativité	J.-J.Loeffel	PO	IPT	3	2										
Astronomie & astrophysique I	P. Bartholdi	PR	UNIGE	2	2										
Astronomie & astrophysique II ou	B.Hauck	PO	IA						2	2					
Cristallographie II	D.Schwarzenbach	PO	IC						2	2					
Informatique I & II	F.Grize	PO	IIS	1	2				1	2					
<b>Semestres 5 et 6</b>															
Electronique	J.-F.Loude	PEX	IPN	2	1				2	1					
Physique quantique I&II	A.Quattropani	P	EPFL	3	1				3	1					
Complément de physique quantique	vacat	PO	IPT	1											
Physique statistique I & II	C.Gruber	P	EPFL	2	2				2	2					
Physique nucléaire et corpusculaire A	C.Joseph	PO	IPN	2	1				2	1	4				
Physique du solide	W.-D.Schneider	PO	IPE	2	2				2	2					
	J. Buttet	P	EPFL												
Physique du solide TP	W.-D.Schneider	PO	IPE			8									
	M.Chergui	PO	IPE												
	J.-F.Loude	PEX	IPN	8											
Méthodes mathématiques de la physique ou	H.Matzinger	P	EPFL	2	1				2	1					
Topologie gén. et espaces fonctionnels I&II	A.Derighetti	PO	IMA	3	2				3	2					
Séminaire général	G.Chapuis	PO	IC	1					1						
<b>Semestres 7 et 8</b>															
Théorie quantique des collisions	vacat	PO	IPT	2	1										
TP de physique nucléaire I	C.Joseph	PO	IPN			12									
Séminaire général	G.Chapuis	PO	IC	1					1						
TP de physique nucléaire 2 ou	C.Joseph	PO	IPN								12				
TP de physique théorique	P.Erdős	PO	IPT	1					1		4				
	J.-J.Loeffel	PO	IPT												
	Vacat	PO	IPT												
<i>Les enseignements suivants sont à choix, suivant l'orientation:</i>															
TP Astronomie et d'astrophysique	B.Hauck	PO	IA			12					12				
Modélisation de l'évolution et de la morphogenèse	F.Rothen	PO	IPE	2	1				2	1					
Physique quantique avancée I	H.Kunz	PT	EPFL	2	1										
Physique quantique avancée II	Vacat								2	1					
Particules élémentaires	A.Bay	PAST	IPN	2	1				2	1					

**Programme  
des cours**

**Physique**

*Abréviations utilisées: voir liste p. 178*

**DIPLÔME DE PHYSICIEN (SUITE)**

Libellé	Enseignant	Statut	Prov.	HIVER							ETE						
				C	S	E	TP	B	T	H	C	S	E	TP	B	T	H
Modèles nucléaires	C. Joseph	PO	IPN	2	1												
	A. Bay	PAST	IPN														
Réactions nucléaires	A. Bay	PAST	IPN							2	1						
Physique théorique avancée I & II	P. Erdős	PO	IPN	2	1					2	1						
Relativité et cosmologie	Ch. Gruber	P	EPFL	2	1					2	1						
Champs quantiques relativistes	J.-J. Loeffel	PO	IPN	2	1					2	1						
Intr. à l'électrodyn. et à l'optique quantique	F. Reuse	CC	EPFL	2	1												
Electrodynamique quantique	F. Reuse	CC	EPFL							2	1						
Accélérateurs de particules et faisceaux	J.-P. Perroud	MER	IPN	2													
Astronomie et Astrophysique III & IV	B. Hauck	PO	IA	2	2					2	2						
	Th. Courvoisier	PAD	UNIGE														
Astronomie & astrophysique V & VI	A. Maeder	PO	UNI GE	2						2							
Physique des neutrons	R. Chowla	P	EPFL	2	1												
Détection des particules	J.-F. Loude	PEX	IPN							2							
Théorie analytique des nombres	J. Thévenaz	PAST	IMA	2	2					2	2						
Goupes et algèbres de Lie semi-simples	M. Burger	PO	IMA	2	2					2	2						
Simulation numérique de systèmes physiques	A. Baldereschi	P	EPFL	2	1					2	1						
Méthodes mathématiques de la physique	H. Matzinger	P	EPFL	2	1					2	1						
Topologie gén et espaces fonctionnels I & II	A. Derighetti	PO	IMA	3	2					3	2						
Informatique III et IV	F. Grize	PO	IIS	2	2					2	2						
<b>Semestres 7 et 8</b>																	
Physique théorique avancée I & II	P. Erdős	PO	IPN	2	1					2	1						
Physique du solide TP 2	M. Chergui	PO	IPE				12										
Séminaire général	G. Chapuis	PO	IC		1						1						
Physique du solide TP 3	M. Chergui	PO	IPE													12	
TP cristallographie (dipl)	D. Schwarzenbach	PO	IC													12	
TP de physique théorique	P. Erdős	PO	IPN		1						1					4	
	J.-J. Loeffel	PO	IPN														
	Vacat	PO	IPN														
Modélisation de l'évolution et de la morphogenèse	F. Rothen	PO	IPE	2	1					2	1						
Physique quantique avancée I	H. Kunz	PT	EPFL	2	1												
Physique quantique avancée II	Vacat									2	1						
Physique des basses températures	L. Rinderer	PO	IPE	2	1					2	1						
Physique des surfaces	W.-D. Schneider	PO	IPE	2	1					2	1						
	K. Kern	P	EPFL														
Relativité et cosmologie	Ch. Gruber	P	EPFL	2	1					2	1						
Chapitres choisis de théorie des solides	P. Erdős	PO	IPN	2	1					2	1						
Cristallographie III & IV	D. Schwarzenbach	PO	IC	2	1					2	1						
	K. Yvon	PO	UNIGE														
TP cristallographie III	D. Schwarzenbach	PO	IC										2				
	G. Chapuis	PO	IC														
Physique moléculaire	M. Chergui	PO	IPE	2	1												
Physique du solide avancée I	A. Baldereschi	P	EPFL	2	1												
Physique du solide avancée II	A. Quattronani	P	EPFL							2	1						
Intr. à l'électrodyn. et à l'optique quantique	F. Reuse	CC	EPFL	2	1												
Electrodynamique quantique	F. Reuse	CC	EPFL							2	1						
Optique quantique	P. Schwendimann	CC	EPFL							2	1						
Théorie analytique des nombres	J. Thévenaz		IMA	2	2					2	2						
Groupes et algèbres de Lie semi-simples	M. Burger	PO	IMA	2	2					2	2						
Simulation numérique de systèmes physiques	A. Baldereschi	P	EPFL	2	1					2	1						
Méthodes mathématiques de la physique	H. Matzinger	P	EPFL	2	1					2	1						
Informatique III et IV	F. Grize	PO	IIS	2	2					2	2						

*Option physique physique  
du solide / cristallographie*

## Programme des cours

*Abréviations utilisées: voir liste p. 178*

### Physique

#### CERTIFICATS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

#### Certificat de physique générale

Libellé	Enseignant	Statut	Prov.	HIVER						ETE							
				C	S	E	TP	B	T	H	C	S	E	TP	B	T	H
Cristallographie I	D.Schwarzenbach	PO	IC	2	1												
Physique de la matière condensée	W.-D.Schneider	PO	IPE							4	2						
	M.Chergui	PO	IPE														
Astronomie & astrophysique I	P. Bartholdi	PR	UNIGE	2	2												
Physique nucléaire et corpusculaire B	C.Joseph	PO	IPN							2	1						
Séminaire général	G.Chapuis	PO	IC	1						1							
TP de physique, astronomie et cristallographie	W.-D.Schneider	PO	IPE				16					16					
	B.Hauck	PO	IA														
	D.Schwarzenbach	PO	IC														
	C.Joseph	PO	IPN														

#### Certificat de physique du solide

Electronique	J.-F.Loude	PEX	IPN	2	1					2	1						
Physique du solide	W.-D.Schneider	PO	IPE	2	2					2	2						
	J. Buttet	P	EPFL														
Séminaire de physique du solide	M.Chergui	PO	IPE														
Séminaire général	G.Chapuis	PO	IC	1						1							
TP certif. Physique du solide	L.Rinderer	PO	IPE				8					8					
Physique des basses températures	L.Rinderer	PO	IPE	2	1					2	1						
Physique des surfaces	W.-D.Schneider	PO	IPE	2	1					2	1						
	K.Kern	P	EPFL														
Intr. à l'électrodyn. et à l'optique quantique	F.Reuse	CC	EPFL	2	1												
Electrodynamique quantique	F.Reuse	CC	EPFL							2	1						
Optique quantique	P.Schwendimann	CC	EPFL							2	1						
Dispositifs électroniques semi-conducteurs	F.Lévy	PT	EPFL							3							
Physique des semi-conducteurs	M.Ilegems	P	EPFL	2	1												
Physique moléculaire	M. Chergui	PO	IPE	2	1					1	1						

#### Certificat de physique nucléaire

Electronique	J.-F.Loude	PEX	IPN	2	1					2	1						
Physique nucléaire et corpusculaire A	C.Joseph	PO	IPN	2	1					2	1	4					
	C.Joseph	PO	IPN	2	1												
Modèles nucléaires	A. Bay	PAST	IPN														
Réactions nucléaires	A.Bay	PAST	IPN							2	1						
Particules élémentaires	A.Bay	PAST	IPN	2	1					2	1						
Détection des particules	J.-F.Loude	PEX	IPN							2							
Accélérateurs de particules et faisceaux	J.-P.Perroud	MER	IPN	2													
Séminaire de physique nucléaire	C.Joseph	PO	IPN														
	J.-P.Perroud	MER	IPN														
Séminaire général	G.Chapuis	PO	IC	1						1							
TP avancés de physique nucléaire	C.Joseph	PO	IPN				8					8					

#### Certificat de physique quantique

Physique quantique I&II	A.Quattrapani	P	EPFL	3	1					3	1						
Complément de physique quantique	vacat	PO	IPT	1													
Physique quantique avancée I	H.Kunz	PT	EPFL	2	1												
Physique quantique avancée II	Vacat									2	1						
TP de physique théorique	P.Erdős	PO	IPT	1						1	4						
	J.-J.Loëffel	PO	IPT														
	Vacat	PO	IPT														
Séminaire général	G.Chapuis	PO	IC	1						1							

**Programme  
des cours**

*Abréviations utilisées: voir liste p. 178*

**Physique**

**CERTIFICATS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES (SUITE)**

*Certificat de physique théorique*

Libellé	Enseignant	Statut	Prov.	HIVER						ETE						
				C	S	E	TP	B	T	H	C	S	E	TP	B	T
Physique statistique I & II	C.Gruber	P	EPFL	2		2				2		2				
Physique théorique avancée I & II	P.Erdős	PO	IPT	2		1				2		1				
Relativité et cosmologie	Ch.Gruber	P	EPFL	2		1				2		1				
TP de physique théorique	P.Erdős	PO	IPT			1						1			4	
	J.-J.Loeffel	PO	IPT													
	Vacat	PO	IPT													
Séminaire général	G.Chapuis	PO	IC			1						1				
<i>Certificat de cristallographie</i>																
Cristallographie I	D.Schwarzenbach	PO	IC	2		1										
TP Cristallographie I	D.Schwarzenbach	PO	IC					2								
	G.Chapuis	PO	IC													
Cristallographie II	D.Schwarzenbach	PO	IC							2		2				
Cristallographie III & IV	D.Schwarzenbach	PO	IC	2		1				2		1				
	K. Yvon	PO	UNIGE													
TP cristallographie III	D.Schwarzenbach	PO	IC					2								
	G.Chapuis	PO	IC													
Détermination des structures cristallines	G.Chapuis	PO	IC							2		1				
Séminaire général	G.Chapuis	PO	IC			1						1				
<i>Certificat d'astronomie</i>																
Astronomie & astrophysique I	P. Bartholdi	PR	UNIGE	2		2										
Astronomie & astrophysique II	B.Hauck	PO	IA							2		2				
Astronomie et Astrophysique III & IV	B.Hauck	PO	IA	2		2				2		2				
	Th. Courvoisier	PAD	UNIGE													
TP d'astronomie et d'astrophysique	B.Hauck	PO	IA												4	
Séminaire général	G.Chapuis	PO	IC			1						1				

**Programme  
des cours**

*Abréviations utilisées: voir liste p. 178*

**Chimie**

**LICENCE ÈS SCIENCES AVEC MENTION DOUBLE - ANNÉE MOBILE**

*Pour physiciens et géologues*

*Pour mathématiciens*

*Pour biologistes*

Libellé	Enseignant	Statut	Prov.	HIVER					ETE								
				C	S	E	TP	B	T	H	C	S	E	TP	B	T	H
Projet de chimie bioinorganique	J.-Cl. Bünzli	po	ICMA														2
Analyse instrumentale I & II	J.-C. Bünzli	PO	ICMA	2													2
	H. Girault	P	EPFL														
TP Chimie physique et électrochimie	T. Grätzel	P	EPFL					8									
	H. Girault	P	EPFL														
	T. Rizzo	P	EPFL														
Chimie inorganique théorique, infochimie	C. Daul	PEX	ICMA	2													
	L. Helm	MER	ICMA														
Chimie minérale II	A. Merbach	PO	ICMA	2													
Méthodes magnétiques	G. Bodenhausen	PO	ICO														2
Chimie des matériaux inorganiques	R. Hauriet	CC	EPFL														3
Projet de chimie théorique, infochimie	L. Helm	MER	ICMA														8
Projet de détermination de struct. cristallines	G. Chapuis	PO	IC														8
Chimie générale	R. Roulet	PO	ICMA	6													
Chimie organique I	M. Mutter	PO	ICO	4													1
Analyse instrumentale I & II	J.-C. Bünzli	PO	ICMA	2													2
	H. Girault	P	EPFL														
Chimie inorganique théorique, infochimie	C. Daul	PEX	ICMA	2													
	L. Helm	MER	ICMA														
TP spéciaux de chimie analytique	J.-C. Bünzli	PO	ICMA					8									
	P. Feschotte	PO	ICMA														
	C. Floriani	PO	ICMA														
	A. Merbach	PO	ICMA														
	R. Roulet	PO	ICMA														
Chimie quantique et spectroscopie I & II	T. Rizzo	P	EPFL	2	1							4	1				
Projet de chimie théorique, infochimie	L. Helm	MER	ICMA														8
Analyse organique I	P. Vogel	PO	ICO	2													
Mécanismes de réactions organiques II	M. Schlosser	PO	ICO														2
Introduction à la stéréochimie	NN		ICO	2													
Produits naturels	H. Wyler	PO	ICO	2													
Biomécanismes	H. Wyler	PO	ICO	2													
Photochimie organique	G. Bodenhausen	PO	ICO														2
Structures et réactivité organiques	P. Vogel	PO	ICO	2													
Hétérocycles	P. Vogel	PO	ICO														1
Glycochimie	P. Vogel	PO	ICO														1
Catalyse homogène	P. Vogel	PO	ICO														2
TP de Chimie organique analytique	P. Vogel	PO	ICO					8									
Projet de chimie organique	M. Mutter	PO	ICO														16
	M. Schlosser	PO	ICO														
	P. Vogel	PO	ICO														
	H. Wyler	PO	ICO														





**Programme  
des cours**
*Abréviations utilisées: voir liste p. 178*
**Chimie**
**CERTIFICATS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES**
*Certificat de chimie minérale  
et analytique*

Libellé	Enseignant	Statut	Prov.	HIVER						ETE						
				C	S	E	TP	B	T	H	C	S	E	TP	B	T
<b>SCOLARITE DU CERTIFICAT</b>																
Chimie minérale II	A.Merbach	PO	ICMA	2												
Chimie des métaux de transition	C.Floriani	PO	ICMA												2	
Cristallographie et méthodes de diffraction	G.Chapuis	PO	IC	2												
Chimie des clusters	R.Roulet	PO	ICMA												2	
Chimie sous conditions extrêmes	A.Merbach	PO	ICMA												1	
RMN multinucléaire et paramagnétique	A.Merbach	PO	ICMA												1	
Etat métallique	P.Feschotte	PO	ICMA												2	
Analyse instrumentale I & II	J.-C.Bünzli	PO	ICMA	2											2	
	H.Girault	P	EPFL													
Méthodologie de synth inorganiques	C.Floriani	PO	ICMA	2												
Chimie des éléments f	J.-C.Bünzli	PO	ICMA	2												
Chimie minérale III	A.Merbach	PO	ICMA	2												
	R.Roulet	PO	ICMA													
Dynamique moléculaire	L.Helm	MER	ICMA												1	
Méthodes de séparation	B.Klein	IE	LCDA	2												
Chimie inorganique théorique / infochimie	C.Daul	PEX	ICMA	2												
	L.Helm	MER	ICMA													
Projet de chimie minérale et / ou analytique	J.-C.Bünzli	PO	ICMA							16					16	
	P.Feschotte	PO	ICMA													
	C.Floriani	PO	ICMA													
	A.Merbach	PO	ICMA													
	R.Roulet	PO	ICMA													
<i>Certificat de chimie organique</i>																
Structures et réactivité organiques	P.Vogel	PO	ICO	2												
Mécanismes de réactions organiques I	G.Bodenhausen	PO	ICO												1	
Mécanismes de réactions organiques II	M.Schlosser	PO	ICO												2	
Analyse organique I	P.Vogel	PO	ICO	2												
Méthodes de synthèse organique	M.Schlosser	PO	ICO	2												
Stéréochimie	M.Schlosser	PO	ICO	2												
Biomécanismes	H.Wyler	PO	ICO	2												
Biochimie	M.Mutter	PO	ICO												2	
Sciences des denrées alimentaires I	W.Bauer	PEX	ICO	2												
Hétérocycles	P.Vogel	PO	ICO												1	
Glycochimie	P.Vogel	PO	ICO												1	
Analyse organique II	G.Bodenhausen	PO	ICO	2												
Méthodes magnétiques	G.Bodenhausen	PO	ICO												2	
Catalyse homogène	P.Vogel	PO	ICO												2	
Produits naturels	H.Wyler	PO	ICO	2												
Photochimie organique	G.Bodenhausen	PO	ICO												2	
Réactivité organométallique	M.Schlosser	PO	ICO												2	
TP de chimie organique	P.Vogel	PO	ICO							16					16	
	M.Schlosser	PO	ICO													
<i>Certificat de chimie physique</i>																
Thermodynamique I & II	M.Grätzel	P	EPFL	2	1									2	1	
Physique générale III	J.Butter	P	EPFL	2	1											
Chimie quantique et spectroscopie I & II	T.Rizzo	P	EPFL	3	1									3	1	
Cinétique	H.Girault	P	EPFL	2	1											
Electrochimie	H.Girault	P	EPFL											2	1	
TP de chimie physique	H.Girault	P	EPFL													12
	M.Grätzel	P	EPFL													
	H.Vogel	P	EPFL													
	T.Rizzo	P	EPFL													
TP d'électrochimie	M.Grätzel	P	EPFL							4					4	
	H.Girault	P	EPFL													
	T.Rizzo	P	EPFL													





**Programme  
des cours**

*Abréviations utilisées: voir liste p. 178*

**Biologie**

*Certificat de biologie moléculaire  
et cellulaire*

**CERTIFICATS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES**

Libellé	Enseignant	Statut	Prov.	HIVER						ETE							
				C	S	E	TP	B	T	H	C	S	E	TP	B	T	H
Structure et fonction des macromolécules	G. Corradin	MER	MED	2	1												
Structures et fonctions cellulaires	D. Karamata	PO	MED	2	1												
Structures et fonctions	J. Dubochet	PO	LAU					1	6								
	G. Corradin	MER	MED														
	D. Karamata	PO	MED														
	H. Vogel	PO	EPFL														
Méthodes	J. Dubochet	PO	LAUL	2	1												
	H. Vogel	PO	EPFL														
Biophysique	J. Dubochet	PO	LAU	2	1												
Photosynthèse	Vocat		BIOL	1	1												
Séminaire «Structure et fonction»	J. Dubochet	PO	LAU		1												
Structure du matériel génétique	H. Hirt	PO	BIOL	1													
Réplication et recombinaison de l'ADN	N. Mermod	PO	IBA	1													
Transcription et modification de l'ADN	W. Wahli	PO	IBA	3													
	R. Wittek	PASE	IBA														
	B. Desvergne	PAST	IBA														
Biologie moléculaire des végétaux	E. Farmer	PO	IBPV	3													
Sécurité biologique	R. Wittek	PASE	IBA		1												
	H. Diggelmann	PO	MED														
	Ch. Keel	MER	LBM														
Séminaire de génétique moléculaire	W. Wahli	PO	IBA		1												
TP génétique moléculaire A	E. Farmer	PO	IBPV		4	1	6										
	J.-P. Zryd	PO	LPC														
	R.-M. Hofer	PASE	IBPV														
	R. Belfa	PD	IBPV														
TP génétique moléculaire B	W. Wahli	PO	IBA		4	1	6										
	N. Mermod	PO	IBA														
	R. Wittek	PASE	IBA														
	B. Desvergne	PAST	IBA														
	D. Haas	PASE	MED														
Virologie	R. Wittek	PASE	IBA	2													
Génét. des populations et syst. moléculaire	J. Hausser	PASE	IZEA	1	4												
	H. Hirt	PO	BIOL	1													
	N. Mermod	PO	IBA	1													
	W. Wahli	PO	IBA	3													
Réplication et recombinaison de l'ADN	R. Wittek	PASE	IBA														
	B. Desvergne	PAST	IBA														
Sécurité biologique	R. Wittek	PASE	IBA		1												
	H. Diggelmann	PO	MED														
	Ch. Keel	MER	LBM														
Séminaire de génétique moléculaire	W. Wahli	PO	IBA		1												
Travail personnel de génétique des populations et systématique moléculaire	N. Galland	PASE	IBSG		4	1	6										
	J. Hausser	PASE	IZEA														
Biochimie cellulaire I	J. Tschopp	PO	MED	4	1	4											
	J.-P. Krahenbühl	PEX	MED														
Biochimie cellulaire II	L. Kühn	Dr	MED	3	1	2											
	W. Hunziker	Dr	MED														
Biochimie structurale	C. Corradin	MER	MED	2	1	2											
	M. Peitsch	DR	EXT														
Différenciation cellulaire / biologie moléculaire	B. Hirt	PO	BIOL	3	1	2											
	N. Fasel	PASE	MED														

*Certificat de génétique moléculaire  
(populations)*

*Certificat de biochimie cellulaire*

**Programme  
des cours**

*Abréviations utilisées: voir liste p. 178*

**Biologie**

**CERTIFICATS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES (SUITE)**

*Certificat de physiologie  
des systèmes*

Libellé	Enseignant	Statut	Prov.	HIVER					ETE							
				C	S	E	TP	B	T	H	C	S	E	TP	B	T
Circulation sanguine	P.Kucera	PO	MED	2		1										
Respiration	E.Jéquier	PO	MED	2		1										
Excrétion rénale	F.de Ribaupierre	PO	MED	1		1										
Digestion	P.Kucera	PO	MED	1		1										
Système cardiovasculaire et respiration	P.Kucera	PO	MED						2							
	E.Jéquier	PO	MED													
	F.de Ribaupierre	PO	MED													
Travaux pratiques intégrés de physiologie	P.Kucera	PO	MED							16						
	E.Jéquier	PO	MED													
	F.de Ribaupierre	PO	MED													

*Certificat d'écologie*

Ecologie quantitative	J.Hausser	PASE	IZEA	1		2										
Ecologie théorique	Vacat	PO	IZEA	2		2										
	R.Arditi	MER	IZEA													
Ecologie appliquée	Vacat	PEX	IZEA	1		2										
Ecologie quantitative	J.Hausser	PASE	IZEA	1		2										
Ecophysiologie	P.Vogel	PO	IZEA	1		2										
Ecologie entomologique	Vacat	PEX	IZEA	1												
Séminaire d'écologie	Vacat	PO	IZEA			1										
Travail personnel en écologie	Vacat	PO	IZEA							12						
	P.Vogel	PO	IZEA													
	J.Hausser	PASE	IZEA													
	R.Arditi	MER	IZEA													

*Certificat de cryptogamie*

Mycologie	H.Cléménçon	PO	IBSG	3	1	1	9									
Phycologie	H.Cléménçon	PO	IBSG	2	1	1	3									
Travail personnel de cryptogamie	H.Cléménçon	PO	IBSG				8									
Excursions de mycologie	H.Cléménçon	PO	IBSG								7.5					

*Certificat de biologie des populations*

Biologie des populations	Vacat	PO	IZEA	2		2	4									
Séminaire de biologie des populations	J.Hausser	PASE	IZEA			1										
Méthodes quantitatives en écologie et systématique	J.Hausser	PASE	IZEA	1		1	4									
	H.Cléménçon	PO	IBSG													
Biogéographie évolutive	P.Vogel	PO	IZEA	2		2	4									
	P.Hainard	PO	IBSG													
Taxonomie et phylogénétique	J.Hausser	PASE	IZEA	1		1	4									
	N.Gallard	PASE	IBSG													

*Certificat de microbiologie  
expérimentale*

Microbiologie expérimentale	D.Karamata	PO	MED													4
Chapitres choisis de microbiologie I	H.Pooley	MER	MED													2
	D.Karamata	PO	MED													
Chapitres choisis de microbiologie II	A.-C.Mauel	MER	MED													2
	D.Karamata	PO	MED													
Microbiologie appliquée	D.Karamata	PO	MED												1	1
Travail personnel de microbiologie	D.Karamata	PO	MED													22

*Certificat de neurosciences  
et endocrinologie*

Systèmes sensoriels	F.de Ribaupierre	PO	MED											2	1	
Systèmes moteurs	P.Kucera	PO	MED											1	1	
Systèmes végétatif et limbique	P.Magistretti	PO	MED											1	1	
Etats de conscience et fonctions cognitives	P.Kucera	PO	MED											1	1	
Neuroéthologie	F.Schenk	PASE	MED											1	1	
Endocrinologie	E.Jéquier	PO	MED											2		2
Travaux pratiques de neurosciences et endocrinologie	P.Kucera	PO	MED													16
	F.de Ribaupierre	PO	MED													
	P.Magistretti	PO	MED													
	E.Jéquier	PO	MED													
	F.Schenk	PASE	MED													







**Programme  
des cours**

**Sciences de la Terre**

*Abréviations utilisées: voir liste p. 178*

**DIPLÔME DE GÉOLOGUE, 4<sup>E</sup> ANNÉE**

Libellé	Enseignant	Statut	Prov.	HIVER					ETE						
				C	S	E	TP	B	T	H	C	S	E	TP	B
<b>TRONC OBLIGATOIRE</b>															
Tectonique II	H.Masson	PO	IGP	2					4						
Minéralogie analytique	A.Steck	PO	IMP							4					
Géophysique spéciale	R.Olivier	PO	IG	2											
Hydrogéologie générale	F.Zwahlen	PO	UNINE	1											
Séminaire des sciences de la Terre	J.-L.Epard	PI	IGP						1						
<b>MODULES OPTIONNELS</b>															
Sédimentologie :															
1. Plateformes	E.Davaud	PAD	UNIGE												24
2. Pélagiques	P.Baumgartner	PO	IGP												24
Sédimentologie de la matière organique	G.Gorin	PAD	UNIGE												24
Géologie du pétrole	J.Gérard	CE	UNIGE												48
Dynamique des bassins	G.Stampfli	PO	IGP												24
Sismostratigraphie et strat. séquentielle	G.Gorin	PAD													48
	G.Stampfli	PO													
Paléocéanographie et paléoclimatologie	P.Baumgartner	PO	IGP												24
Paléontologie II	J.Guex	PASE	IGP												24
Micropaléontologie															
1.1 Benthos paléozoïque	L.Zaninetti	PO	UNIGE												24
1.2 Benthos mésozoïque	L.Zaninetti	PO	UNIGE												24
2.1 Plancton crétacé	M.Caron	CC	UNIGE												24
2.2 Plancton tertiaire	R.Wernli	MER	UNIGE												24
3.1 Radiolaires et radiolarites	P.Baumgartner	PO	IGP												24
Palynologie	NN	CC	UNIGE												24
4. chapitres choisis	NN														24
Métamorphisme II	J.Hunziker	PO													24
	H.-R.Pfeifer	PASE													
	A.Steck	PO													
Géologie structurale	H.Masson	PO	IGP												48
Géochimie isotopique															
1. Isotopes stables	J.Hunziker	PO	IMP												24
1. Isotopes radiogènes	M.Delaloye	PO	UNIGE												24
	J.Hunziker	PO	IMP												
Géochimie aquatique et pollution de l'environnement	J.Hunziker	PO	IMP												24
	H.-R.Pfeifer	PASE	IMP												
Microanalyse minéralogique	J.Hernandez	PO	IMP												24
Pétrologie magmatique	M.Dungan	PO	UNIGE												48
	J.Hernandez	PO	IMP												
Microscopie électronique et cathodolumin.	P.Baumgartner	POS	IGP												24
	R.Martini	ME	UNIGE												
Microscopie des minéraux opaques	L.Fontabé	PO	UNIGE												48
Géologie	L.Fontabé	PO	UNIGE												24
Méthodes d'exploration	M.Bauchau	AG	IGP												48
	L.Fontabé	PO	UNIGE												
Prospection minière	C.Bauchau	AG	IGP												120
Prospection minière II	M.Bauchau	AG	IMP												120
Géostatistique II	E.Davaud	PAD	UNIGE												24
	M.Maignan	PASE	IGP												
Diagraphies:															
1. Diagraphies pétrolières	D.Chapellier	PASE	IG												48
2. Diagraphies aquifères	D.Chapellier	PASE	IG												24
Electromagnétisme et polarisation spontanée	NN		IG												48
Gravimétrie et magnétisme	R.Olivier	PO	IG												72
Résistivité électrique	D.Chapellier	PASE	IG												24

**Programme  
des cours**

**Sciences de la Terre**

*Abréviations utilisées: voir liste p. 178*

**DIPLÔME DE GÉOLOGUE, 4<sup>E</sup> ANNÉE (SUITE)**

Libellé	Enseignant	Statut	Prov.	HIVER					ETE							
				C	S	E	TP	B	T	H	C	S	E	TP	B	T
Radiométrie	N.N.		IG													24
Sismique réflexion et sismique réflexion	N.N.		IG													72
Modélisation gravimétrique	R.Olivier	PO	IG													48
Modélisation sismique	N.N.		IG													48
Risques naturels	J.-J.Wagner	PAD	UNIGE													24
Sismovolcanologie	J.-J.Wagner	PAD	UNIGE													24
Hydrogéologie :																
1. Ecoulements souterrains	F.Zwahlen	PO	UNINE													24
2. Hydrogéologie opérationnelle	F.Zwahlen	PO	UNINE													24
3. Protection des eaux	F.Zwahlen	PO	UNINE													24
Géothermie	F.Zwahlen	PO	UNINE													48
	J.Hunziker	PO	IMP													
	H.Masson	PO	IGP													
	H.-R.Pfeifer	PASE	IMP													
Limnologie	J.Dominik	MER	UNIGE													24
	W.Wildi	PO	UNIGE													
Géologie des déchets	W.Wildi	PO	UNIGE													48
Géotechnique	G.Descoedres	PO	UNINE													48
Hydrogéologie générale	A.Musy	P	EPFL													24
Physique du sol	A.Mermoud	PT	EPFL													24
Géologie des Alpes	H.Masson	PO	IGP	2												
	A.Steck	PO	IMP													
Camps de terrain 4	H.Masson	PO	IGP													
	J.Hunziker	PO	IMP													
	R.Olivier	PO	IG													360

**SCIENCES DE LA TERRE - ANNÉE MOBILE**

Libellé	Enseignant	Statut	Prov.	HIVER					ETE							
				C	S	E	TP	B	T	H	C	S	E	TP	B	T
<b>Semestres 7 et 8</b>																
Géologie et pétrologie I	G.Stampfli	PO	IGP	4												
	J.Hernandez	PO	IMP													
Histoire de la terre	P.Baumgartner	PO	IGP	2												
Physique du globe	J.-J.Wagner	PO	UNIGE	2												
Géologie régionale	H.Masson	PO	IGP	2												
TP de Géologie régionale	H.Masson	PO	IGP													4
Paléontologie	J.Guex	PO	IGP	2												4
Travaux de terrain ou en laboratoire AMST1	H.Masson	PO	IGP													
	J.Hernandez	PO	IMP													
	J.Guex	PASE	IGP													40
<b>Semestres 7 et 8</b>																
Géologie et pétrologie I	G.Stampfli	PO	IGP	4												
	J.Hernandez	PO	IMP													
Histoire de la terre	P.Baumgartner	PO	IGP	2												
Paléontologie	J.Guex	PO	IGP	2												4
Micropaléontologie	M.Caron	PT	UNIFR	1												3
Sédimentologie I	P.Baumgartner	PO	IGP	2												2
Stratigraphie	J.Guex	PASE	IGP	2												
Travaux de terrain ou en laboratoire AMST2	J.Guex	PASE	IGP													
	P.Baumgartner	PO	IGP													
	H.Masson	PO	IGP													40

Géologie générale

Biosphère





**Programme  
des cours**

*Abréviations utilisées voir liste p. 178*

**Sciences de la Terre**

*Certificat de géologie  
et de paléontologie*

*Certificat des sciences de la Terre*

*Certificat de géophysique*

**CERTIFICATS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES**

Libellé	Enseignant	Statut	Prov.	HIVER					ETE							
				C	S	E	TP	B	T	H	C	S	E	TP	B	T
<b>1RE ANNÉE DE CERTIFICAT</b>																
Cartographie géologique	NN															
Paléontologie	J.Guex	PO	IGP	2			4									
Histoire de la terre	P.Baumgartner	PO	IGP	2												
Géologie régionale	H.Masson	PO	IGP	2												
TP de Géologie régionale	H.Masson	PO	IGP				4									
Sédimentologie	P.Baumgartner	PO	IGP	2			2									
Séminaire des sciences de la Terre	J.-L.Epard	PI	IGP			1										
Travaux personnels																8
<b>2E ANNÉE DE CERTIFICAT</b>																
Micropaléontologie	M.Caron	PT	UNIFR	1			3									
Hydrogéologie générale	F.Zwahlen	PO	UNINE	1												
Stratigraphie	J.Guex	PASE	IGP	2												
Tectonique	H.Masson	PO	IGP	2			4									
<b>Certificat des sciences de la Terre</b>																
Cartographie géologique	NN															
Paléontologie	J.Guex	PO	IGP	2			4									
Histoire de la terre	P.Baumgartner	PO	IGP	2												
Pétrographie générale	J.Hernandez	PO	IMP	2			6									
Physique du globe	J.-J.Wagner	PO	UNIGE	2												
Géologie régionale	H.Masson	PO	IGP	2												
TP de Géologie régionale	H.Masson	PO	IGP				4									
Sédimentologie	P.Baumgartner	PO	IGP	2			2									
Séminaire des sciences de la Terre	J.-L.Epard	PI	IGP			1										
Travaux de terrain																
<b>1<sup>re</sup> année de certificat</b>																
Physique du globe	J.-J.Wagner	PO	UNIGE	2												
Géophysique d'exploration I	R.Olivier	PO	IG	3			4									
	D.Chapellier	PASE	IG													
	P.Gex	MER	IG													
<b>2<sup>e</sup> année de certificat</b>																
Géophysique d'exploration II A	NN	PO	IG	3			4									
Géophysique d'exploration II B	D.Chapellier	PASE	IG	3			4									





**Programme  
des cours**

*Abréviations utilisées: voir liste p. 178*

**DIPLÔME EN SCIENCES NATURELLES DE L'ENVIRONNEMENT (SUITE)**

Libellé	Enseignant	Statut	Prov.	HIVER					ETE							
				C	S	E	TP	B	T	H	C	S	E	TP	B	T
<b>Semestres 3 et 4</b>																
Chimie organique II	M. Mutter	PO	ICO	1												
Colloques et séminaires	J. Dominik H.-R. Pfeifer			8									8			
Ecologie humaine B	P. Moeschler	PO	UNIGE													20
<b>ANALYSE DES COMPARTIMENTS DE L'ENVIRONNEMENT (STAGES ET TRAVAUX PRATIQUES)</b>																
Milieu urbain	J. Vicari F. Cupelin M. Leventi W. Wildi	PO CC CC PO	UNIGE UNIGE UNIGE UNIGE													72
<b>Enseignements à choix</b>																
Analyse et gestion de risques industriels	D. Bauer	IE	ICMA													1
Chimie analytique de l'environnement	M. Guillemin	PEX	ICMA													2
Éléments de gestion du risque	M. Guillemin	PEX	ICMA	2												
Méthodes de séparation	B. Klein	IE	LCDA	2												
Toxicinétique et polluants de l'air	P.-O. Droz	PD	MED													1
Histoire de la terre	P. Baumgartner	PO	IGP	2												
Ecologie quantitative	J. Hausser	PASE	IZEA													2
Géophysique d'exploration I	R. Olivier D. Chapellier P. Gex	PO PASE MER	IG IG IG	3		4										
Géochimie aquatique	H.-R. Pfeifer J. Hunziker	PASE PO	IMP IGP													24
Bactériologie générale	J. Favet	PO	UNIGE	2												
Biogéographie générale et écologie végétale	P. Hainard H. Greppin	PO PO	IBSG UNIGE	3												
Biologie du comportement	A. Langaney D. Roessli	PO MA	UNIGE UNIGE													2
Biologie des insectes	J. Wuest	CC	UNIGE	2												2
Biologie du comportement	A. Langaney B. Pellegrini	POS MA	UNIGE UNIGE	2												
Biologie systématique et pharmaceutique	D. Jeanmonod	CC	UNIGE	1												2
Botanique tropicale	R. Spichiger	PASE	UNIGE	2												2
Ecologie	J.-B. Lachavanne	PAD	UNIGE	2												2
Ecologie des eaux douces et des zones humides	J.-B. Lachavanne	PAD	UNIGE	2												2
Evolution	M. Mayor L. Excoffier L. Zaninetti A. Langaney	PO MA PO PO	UNIGE UNIGE UNIGE UNIGE	2												2
Ecoéthologie des primates non humains	J. De Lannay	po	UNIGE	2												
Faunistique des invertébrés de la Suisse	V. Manhart	PASE	UNIGE													3
Hydrobiologie microbienne	R. Peduzzi	PASE	UNIGE	2												2
Toxicologie principes et applications, Ecotoxicologie	J.-C. Landry	CC	UNIGE	1												1
Chimie de l'environnement	J. Buffle	PO	UNIGE	2												
Spectrométrie de masse	F. Güloçar	PT	UNIGE	1												
Comportement des radionucléides dans les eaux souterraines	C. Degueldre	PD	UNIGE	2												
Météorologie générale	J. Sesiano	PD	UNIGE	1												
Intrad. à la télédétection et aux systèmes d'information géorépartis	J.-M. Jaquet	MER	UNIGE	2												



## Programme des cours

### Abréviations utilisées

po	=	professeur ordinaire
pe	=	professeur extraordinaire
pi	=	professeur invité
pd	=	privat-docent
mer	=	maître d'enseignement et de recherche
ma	=	maître-assistant
p	=	professeur
pt	=	professeur titulaire
pase	=	professeur associé
past	=	professeur assistant
cc	=	chargé de cours
ie	=	intervenant extérieur
nn	=	non nommé
C	=	cours
S	=	séminaire
Ex	=	exercices
TP	=	travaux pratiques
B	=	cours bloc
h	=	hiver
e	=	été

BIOL	=	Biologie
CAM	=	Centre d'analyses minérales
EPFL	=	Ecole polytechnique fédérale de Lausanne
HEC	=	Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Lausanne
IA	=	Institut d'astronomie
IAP	=	Institut d'analyse pharmaceutique
IBA	=	Institut de biologie animale
IBPV	=	Institut de biologie et de physiologie végétales
IBSG	=	Institut de botanique systématique et de géobotanique
IC	=	Institut de cristallographie
ICMA	=	Institut de chimie minérale et analytique
ICO	=	Institut de chimie organique
ICT	=	Institut de chimie thérapeutique
IFP	=	Institut français du pétrole
IG	=	Institut de géophysique
IGP	=	Institut de géologie et de paléontologie
IIS	=	Institut d'informatique sciences
IMA	=	Institut de mathématiques
IMP	=	Institut de minéralogie et de paléontologie
IPE	=	Institut de physique expérimentale
IPN	=	Institut de physique nucléaire
IPP	=	Institut de phytochimie et de pharmacognosie
IPT	=	Institut de physique théorique
ISREC	=	Institut suisse de recherches expérim. sur le cancer
IZEA	=	Institut de zoologie et d'écologie animale
LAU	=	Laboratoire d'analyse ultrastructurale
LCDA	=	Laboratoire de contrôle des denrées alimentaires
LET	=	Faculté des lettres de l'Université de Lausanne
LPC	=	Laboratoire de phytogénétique cellulaire
MED	=	Faculté de médecine de l'Université de Lausanne
NESTL	=	Nestlé, NESTEC
UNIFR	=	Université de Fribourg
UNIGE	=	Université de Genève
UNINE	=	Université de Neuchâtel

**Adresses utiles**
*Décanat*

RESPONSABLES	ADRESSE	TÉL.	FAX
Professeur Henri Joris, doyen	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 01	692 35 05
Professeur Jean Hernandez, vice-doyen	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 03	692 35 05
Professeur François Grize, vice-doyen	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 81	692 35 05
Adjoint de Faculté M. Jean-Pierre Girardin	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 02	692 35 05
Secrétariat du doyen Mme H. Tissot	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 00	692 35 05
Secrétariat des commissions Mme Ch. Rosselli	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 10	692 35 05
Secrétariat des affaires d'étudiants Mme M.-P. de Dardel	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 03	692 35 05
Secrétariat des doctorants Mme M. Donadeo	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 06	692 35 05
Horaires des cours, caisse, économat M. W. Rey	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 04	692 35 05

*Secrétariats des  
sections et instituts*

Mathématiques IMA Mme S. Assal	Bâtiment de Chimie 1015 Lausanne	692 35 50	692 35 55
Mathématiques IIS Mme E. Fournier	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 80	692 35 85
Physique (A) Mme B. Wilhelm	Observatoire de Sauverny**	755 26 11	755 39 83
Physique IC Mme R. Papaux	Bâtiment de Physique 1015 Lausanne	692 37 70	692 36 05
Physique IPE Mme F. Pretzsch	Bâtiment de Physique 1015 Lausanne	692 36 60	692 36 05
Physique IPN Mme B. Rothen	Bâtiment de Physique 1015 Lausanne	692 37 00	692 36 05
Physique IPT Mme J. Vuille	Bâtiment de Physique 1015 Lausanne	692 37 50	692 36 05
Chimie ICMA Mme F. Gottfrey	Bâtiment de Chimie 1015 Lausanne	692 38 50	692 38 55
Chimie ICO Mme U. Kaenzig	Bâtiment de Chimie 1015 Lausanne	692 39 60	692 39 55
Biologie Section Mme H. Zekrya	Bâtiment de Biologie 1015 Lausanne	692 41 00	692 41 05
Biologie IBA	Bâtiment de Biologie 1015 Lausanne	692 41 10	692 41 05
Biologie IBPV-LPC Mme E. Calmes	Bâtiment de Biologie 1015 Lausanne	692 41 90	692 41 95
Biologie IBSG Mme F. Jaquier	Bâtiment de Biologie 1015 Lausanne	692 42 60	692 42 65
Biologie IZEA Mme F. Pham	Bâtiment de Biologie 1015 Lausanne	692 41 60	692 41 05
Biologie LAU Mme G. Daetwyler	Bâtiment de Biologie 1015 Lausanne	692 42 80	692 41 05
Biologie LBM (interfacultaire médecine-sciences)	Bâtiment de Biologie 1015 Lausanne	692 42 00	692 56 35
Sciences de la Terre IGP-IMP Mme A.-M. Magnenat	BFSH2 1015 Lausanne	692 43 00	692 43 05
Sciences de la Terre IG Mme L. Gilliéron	BFSH2 1015 Lausanne	692 44 00 692 44 00	692 43 05 692 43 05

Tous les indicatifs régionaux: 021, sauf \*\*: 022



UNIVERSITÉ  
DE  
LAUSANNE



## SECTION DE PHARMACIE

(FACULTÉ DES SCIENCES)

### Définition et finalité des études de pharmacie

La Section de pharmacie de l'UNIL constitue, avec son homologue de l'Université de Genève, l'«École romande de pharmacie», qui forme les futurs pharmaciens selon l'Ordonnance fédérale sur les examens de pharmacien du 16 avril 1980

Les études de pharmacie sont divisées en trois phases:

- le 1<sup>er</sup> cycle, ponctué par deux examens propédeutiques, permet à l'étudiant d'acquérir les connaissances de base dans les domaines des sciences naturelles (botanique, biologie, chimie) et des sciences médicales de base (biochimie, microbiologie, anatomie et physiologie humaines);
- le stage obligatoire d'une année, effectué en officine et/ou dans un hôpital, permet à l'étudiant de se familiariser avec la pratique courante du pharmacien;
- le 2<sup>e</sup> cycle est dévolu aux sciences pharmaceutiques: chimie thérapeutique, analyse pharmaceutique, pharmacognosie et phytochimie, pharmacie galénique et biopharmacie, pharmacologie.

La mission de la Section de pharmacie peut être divisée en trois volets:

- l'enseignement du 2<sup>e</sup> cycle, la formation continue pour les diplômés, ainsi que d'autres cours débouchant sur des certificats postgrades dans divers domaines touchant à la pharmacie;
- la recherche, indissociable de l'enseignement. Trois instituts forment de nombreux doctorants dont les travaux sont subventionnés par l'UNIL, le Fonds national et d'autres sources publiques ou privées,
- le service à la collectivité: des organismes privés ou publics sollicitent conseils, analyses ou expertises auprès de la Section de pharmacie.

### Grades décernés

Diplôme fédéral de pharmacien  
Diplôme universitaire de pharmacien  
Certificat de spécialisation en pharmacie hospitalière (postgrade)  
Doctorat ès sciences pharmaceutiques  
Doctorat ès sciences

## Quel plan d'études?

### 1<sup>er</sup> cycle

*Ce plan d'étude, comme les examens qui le sanctionnent, est valable à la fois pour le **diplôme fédéral de pharmacien** et pour le **diplôme universitaire de pharmacien**. Le premier titre est accessible aux étudiants de nationalité suisse porteurs d'une maturité fédérale. Le second titre est accessible aux étudiants étrangers, mais ne leur donne pas le droit de prendre la responsabilité d'une officine en Suisse.*

#### 1<sup>RE</sup> ANNÉE (2 SEMESTRES)

COURS	TRAVAUX PRATIQUES
Mathématiques	Physique
Physique	Biologie végétale et animale
Biologie végétale et animale (y c. génétique)	Biologie végétale et animale
Botanique générale pour pharmaciens (éventuellement incluse dans d'autres cours)	Botanique générale pour pharmaciens (éventuellement incluse dans d'autres cours)
Taxonomie des plantes pharmaceutiques	Taxonomie des plantes pharmaceutiques (avec excursions)
Chimie générale et analytique	Chimie analytique
Chimie organique	

#### Examen de sciences naturelles

#### 2<sup>E</sup> ANNÉE (2 SEMESTRES)

COURS	TRAVAUX PRATIQUES
Chimie organique	Chimie organique
Biochimie (avec démonstrations)	
Bases de l'analyse biologique médicale	Analyse biologique médicale
Microbiologie générale et médicale	Microbiologie générale et médicale
Anatomie	
Physiologie	
Introduction à la pharmacie pratique (avec démonstrations)	
Statistiques, avec exercices	

#### Examen des branches pharmaceutiques de base

#### 3<sup>E</sup> ANNÉE: STAGE PROFESSIONNEL DE 2 SEMESTRES

#### Examen d'assistant pharmacien

### 2<sup>e</sup> cycle

#### 4<sup>E</sup> ET 5<sup>E</sup> ANNÉES (4 SEMESTRES)

COURS	TRAVAUX PRATIQUES
Chimie pharmaceutique minérale et analytique	Chimie pharmaceutique (analyse de médicaments simples et composés, synthèse)
Chimie pharmaceutique organique	
Pharmacognosie et phytochimie pharmaceutique	Pharmacognosie et phytochimie pharmaceutique
Physique pharmaceutique (évent. incluse dans un autre cours)	Physique pharmaceutique (évent. incluse dans un autre cours)
Pharmacie galénique et biopharmacie	Pharmacie galénique et biopharmacie
Pharmacologie et toxicologie (avec démonstrations ou exercices pratiques)	
Pharmacologie clinique	
Médecine sociale et préventive	
Nutrition et diététique	
Gestion d'entreprise	

#### Examen professionnel

### Doctorat

Toute personne détentrice d'un diplôme universitaire, fédéral ou étranger, de pharmacien peut entreprendre une thèse de doctorat ès sciences pharmaceutiques. La durée d'une thèse est de 4 ans environ. La Section de pharmacie étant de plein droit une section de la Faculté des sciences, les pharmaciens diplômés désirant préparer une thèse dans une autre branche peuvent se présenter au doctorat ès sciences. Réciproquement, les diplômés ès sciences peuvent envisager une thèse de doctorat ès sciences en Section de pharmacie.

## Perspectives professionnelles

### 5 secteurs principaux

- Officines
- Hôpitaux
- Industries pharmaceutique et chimique
- Enseignement et recherche
- Administrations

### Une situation plutôt favorable

En 1995, la situation des jeunes diplômés en pharmacie sur le marché de l'emploi demeurait très bonne par rapport à celle des autres diplômés universitaires: quasiment aucun d'entre eux ne se trouvait volontairement sans activité professionnelle. Par ailleurs, la plupart d'entre eux ont rencontré peu de difficultés lors du passage à l'emploi. Cette situation favorable s'explique par le fait que les études en pharmacie, contrairement à d'autres orientations universitaires, constituent une formation professionnelle à part entière.

Cependant, la situation des pharmaciens est étroitement liée à la question des coûts de la santé et à la manière dont elle sera politiquement et financièrement résolue. On peut penser qu'à l'avenir, les débouchés principaux relèveront moins du secteur de la santé que de celui de l'industrie chimique.

Tous les deux ans, l'ASOU (Association suisse pour l'orientation universitaire) effectue avec l'OFIAMT une enquête dans toute la Suisse sur le passage à l'emploi des jeunes diplômés universitaires. Les chiffres ci-contre sont extraits de cette enquête, qui porte sur la situation professionnelle des jeunes licenciés environ une année après l'obtention de leur titre universitaire. Il convient donc de considérer ces chiffres comme une information sur le premier emploi des jeunes diplômés, et non sur l'orientation de leur carrière à moyen terme. En outre, nous n'avons retenu ici que la situation des jeunes diplômés des Universités de Lausanne, Genève, Fribourg et Neuchâtel, sans tenir compte des hautes écoles alémaniques ni des Ecoles polytechniques fédérales.

### Les secteurs d'activité des jeunes diplômés de Suisse romande en 1995

	Université	Enseignement	Droit	Médias	Culture	Santé	Travail social	Travail psychologique	Agriculture	Chimie	Industrie	Industrie alimentaire	Construction	Banques et assurances	Fiduciaires	Publicité et relations publiques	Tourisme	Conseil en environnement	Autres services privés	Administrations publiques	Entreprises publiques	Eglises	Associations	Organisations internationales	Autres
<b>Théologie</b>	6	10	1	3			2	1												3	1	35			
<b>Droit</b>	25	13	133	9	2	1	2					1	1	15	5	1			8	21	2	1	10	1	
<b>Inst. de police scientifique</b>	1		1																	4					
<b>Lettres avec langue **</b>	17	83	1	16	5	2	3	1		2				1	1		1		5	4	0	1	2	1	
<b>Lettres sans langue **</b>	25	48	1	8	27	1	4			2		1		2	1	2	1	1	6	11	1	2	8	1	
<b>Economie politique</b>	21	2		4	1					1	1			14	5	2	1	1	10	8	2		1	1	
<b>Autres HEC</b>	18	10	3	6	6	1	1			3	23	8	2	107	42	5	5		51	9	3		4	5	
<b>Sciences politiques</b>	12	4		8	3	2				2	2			7			3		7	8	1		3	5	
<b>Sciences sociales</b>	27	31		11	5	2	35	6					1	5		2			7	11	1	2	11	6	1
<b>Psychologie</b>	21	14	1	1	2	32	31	35				1					1		7	7	1	2	2		
<b>Sciences</b>	99	42		2	10	5			1	8	10	1	3	6	1		3	4	7	5			5	1	
<b>Pharmacie</b>	1			1	1	26																			
<b>Médecine</b>	7					76						1													2

\*\* Nous avons distingué les jeunes diplômés en lettres qui ont une langue comme branche principale de ceux qui n'en ont pas. Comme on peut le voir en effet, ces deux catégories de licenciés s'insèrent dans des secteurs professionnels sensiblement différents.

**Programme  
des cours**

<b>1<sup>ER</sup> CYCLE</b>		
<b>1<sup>re</sup> année</b>		
Mathématiques avec exercices	Dominique Arlettaz, po	2hC
Physique expérimentale (en hiver au 2 <sup>e</sup> trimestre)	NN	4C 4TP
Biologie animale et génétique	Vacat	2hC
Biologie animale et génétique	Walter Wahlr, po	2eC
Biologie végétale	Jean-Pierre Zryd, po	2,5hC 4eTP
Botanique générale	Rose-Marie Hofer, pe	2hC 2hTP
Taxonomie des plantes médicinales	Nicole Galland, pe	3,5C 4eTP
Chimie générale	Raymond Roulet, po	4hC
Chimie minérale générale	Carlo Floriani, po	2eC
Chimie analytique générale	Carlo Floriani, po	2hC
Chimie analytique	André Merbach, po	12hTP 11eTP
Chimie organique générale	Hugo Wyler, po	5eC 1eEx
Stoichiométrie et chimie des solutions	André Merbach, po	1C
Informatique de base	François Grize, po	2C 2Ex
Cours recommandé (facultatif)		
<b>2<sup>e</sup> année</b>		
Analyse organique	Pierre Vogel, po	2hC
Mécanismes réactionnels I/II	Pierre Vogel, po Manfred Schlosser, po	2C
Chimie organique	Hugo Wyler, po	16hTP
Biochimie générale I	Divers enseignants de l'Institut de Biochimie	2hC
Biochimie générale II (= III en sciences)	Jacques Mauel, po	4eC
Biochimie: hormones	Urs Rüegg, po	2eC
Bases de l'analyse biologique médicale	Jean-Pierre Mach, po et divers enseignants de l'Institut de biochimie	2eC 1hC
Biochimie et bases de l'analyse biologique médicale	Jean-Pierre Mach, po Robert Etges, sup Pierre-Michel Schmidt, mer	8eTP
Anatomie	J. P. Hornung, pe	2hC
Microbiologie	D. Haas, pe	2C 4eTP
Virologie	D. Haas, pe	1C
Physiologie	Pierre Magistretti, po François de Ribeaupierre, po Paul Honegger, pe	2C
Introduction à la pharmacie pratique	Max Schrenzel, pe	2eC
Biostatistique (au 1 <sup>er</sup> trimestre)	Jean-Jacques Pernet, mer	2hC 2hEx
Immunologie-parasitologie	Vacat	2hC 1eS
Hétérocycle (toutes les deux semaines)	Pierre Vogel, po	2hC
Compléments de biochimie	Divers enseignants de l'Institut de biochimie	2eC

## Programme des cours

<b>2<sup>E</sup> CYCLE</b>		
<i>4<sup>e</sup> année</i>		
Chimie thérapeutique (chimie pharmaceutique organique)	Bernard Testa, po	2C
Chimie analytique pharmaceutique	Ulrich Kesselring, po	3C 1Ex 12TP
Analyse pharmaceutique	Ulrich Kesselring, po avec la collaboration de Hô Nam Tran, mer	1S
Pharmacognosie et phytochimie	Kurt Hostettmann, po Olivier Poterat, pas	2C 6eTP
Pharmacologie et toxicologie	Urs Ruegg, po	2C
Pharmacie galénique et bio- pharmacie (enseignements intégrés)	E Doelker, po (UNIGE) P Buri, po (UNIGE)	4C
Biopharmacie	P Buri, po (UNIGE) Dr J. Mayer, mer	2eS
<i>5<sup>e</sup> année</i>		
Chimie thérapeutique	Bernard Testa, po	2C
Biopharmacie et chimie thérapeutique (à suivre pendant 1 semestre, travaux pratiques intégrés)	Dr J. Mayer, mer Bernard Testa, po	16TP
Pharmacognosie et phytochimie	Kurt Hostettmann, po	2C 16TP
Pharmacie galénique (à suivre pendant 1 semestre)	R. Gurny, po (UNIGE) Dr J. Mayer, mer	16TP
Pharmacologie et toxicologie	Urs Ruegg, po	2C
Pharmacologie clinique	Jérôme Biollaz, po	2eC 2eS
Médecine sociale et préventive	Fred Paccaud, po	1hC
Nutrition et diététique	Yves Schütz, pd et mer	1eC
Organisation et déontologie	Jean-Luc Salomon, pe	1hC
<i>Cours spécialisés</i>		
Pharmacie hospitalière	André Pannatier, pd	1eC
Chapitres choisis de pharmacologie	Jean-Claude Maire, pd	2eC

### Abréviations utilisées

C	=	cours
S	=	séminaire
TP	=	travaux pratiques
Ex	=	exercices
h	=	hiver
e	=	été

po	=	professeur ordinaire
pe	=	professeur extraordinaire
pd	=	privat-docent
mer	=	maître d'enseignement et de recherche

## Adresses utiles

### Direction et administration

RESPONSABLES	ADRESSE	TÉL.	FAX
Professeur Bernard Testa, Président	BEP 1015 Lausanne	692 45 21	692 45 05
Professeur Urs T. Rüegg, groupe de pharmacologie	1015 Lausanne	692 45 31	692 45 05
Secrétariat de la Section de pharmacie: Mme D. Fivaz (étudiants) Mme A. Berjano (le matin) Vacat Mme P. Olachea (comptabilité) (le matin)		692 45 00 692 44 91 692 45 06 692 45 06	692 45 05 692 45 05 692 45 05 692 45 05
Bibliothèque: Mme B. Ménétreay (l'après-midi)		692 45 08	692 45 05
Magasin central: M. J.-L. Maor Mme Marlyne Berger - le matin		692 44 80 692 44 81	692 45 05 692 45 05

### Institut de chimie thérapeutique

Professeur Bernard Testa, directeur Dr. J. Mayer, mer, groupe galénique	BEP	692 45 21 692 28 31	692 45 05 692 45 05
Secrétariat de l'Institut		692 45 00	692 45 05

### Institut d'analyse pharmaceutique

Professeur Ulrich Kesselring, directeur	BEP 1015 Lausanne	692 45 41	692 45 05
Secrétariat de l'Institut		692 45 00	692 45 05

### Institut de pharmacognosie et phytochimie

Professeur Kurt Hostettmann, directeur	BEP 1015 Lausanne	692 45 61	692 45 05
Secrétariat de l'Institut		692 45 00	692 45 05

Bien que faisant partie de la Faculté des sciences, la Section de pharmacie jouit d'une certaine autonomie, les études de pharmacie étant régies par une ordonnance fédérale.

Elle possède donc son propre secrétariat qui, à l'instar de ceux des facultés, est responsable de renseigner les étudiants, de tenir à jour leur fichier et leurs dossiers, de recueillir les demandes de congés et les requêtes militaires; de gérer les inscriptions aux examens et enfin d'informer le public sur le calendrier de la Section ainsi que sur les manifestations qui s'y déroulent.

BEP = Bâtiment de l'Ecole de pharmacie

UNIVERSITÉ  
DE  
LAUSANNE



## FACULTÉ DE MÉDECINE

### Définition et finalité des études de médecine

Comme le stipule l'Ordonnance fédérale réglant les examens des professions médicales, l'étudiant en médecine, arrivé au terme de ses études, devra

- a) connaître l'homme bien portant et les troubles qui peuvent affecter sa santé, leurs causes, leurs symptômes, les moyens de les prévenir et de les influencer, et avoir le goût de la recherche;
- b) être en mesure d'appliquer les connaissances et les techniques acquises dans les domaines de la prévention, du diagnostic, de la thérapeutique et de la réadaptation

Le diplôme de médecin peut être obtenu au plus tôt après six années d'études. Les deux premières années, dites «études précliniques», permettront d'acquérir les connaissances requises concernant l'être humain. Durant les «études cliniques», les étudiants participent à un enseignement sous forme de cours ex cathedra, de cours-bloc et de séminaires où, en petits groupes sous le contrôle d'enseignants expérimentés, ils se trouvent en contact avec des patients dont ils apprennent à faire l'anamnèse et pour lesquels ils analysent le diagnostic différentiel. La cinquième année, «année d'études à option», doit donner à tous les étudiants la possibilité d'entrer en contact avec la vie d'un hôpital ou d'un institut de recherche

Dès l'année 1995-1996, et à partir de la 2<sup>e</sup> année d'études, la Faculté de médecine a mis en place une réforme des études médicales visant à promouvoir un enseignement centré sur le patient, l'étudiant et les besoins de la communauté plutôt qu'un enseignement basé sur les disciplines. Cette réforme se fonde sur les principes de l'intégration des branches médicales, la réduction des heures d'enseignement ex cathedra et la mise en place de modules d'auto-apprentissage des étudiants sous la forme de petits groupes avec l'aide de tuteurs.

### Grades décernés

- Diplôme fédéral de médecin (*Pour les citoyens suisses, les étrangers et les réfugiés politiques titulaires d'un permis de séjour dans notre pays, sous réserve de certaines conditions à remplir*)
- Diplôme de médecin de l'Université
- Doctorat en médecine
- Diplôme de médecin spécialiste de l'Université (*Réservé aux candidats étrangers*)

## Quel plan d'études?

Ce plan d'études, ainsi que les examens qui le sanctionnent, est valable aussi bien pour le **diplôme fédéral de médecin** que pour le **diplôme universitaire de médecin**. Le premier titre donne le droit aux ressortissants suisses d'exercer la médecine dans leur pays. Le second est accessible aux candidats étrangers, mais ne leur donne pas le droit d'exercer en Suisse.

Ce sont des dispositions cantonales qui régissent l'admission aux études, tandis que des règlements fédéraux définissent l'objectif de la formation, le moment des examens, leur contenu et les conditions à remplir pour s'y présenter, ainsi que les modalités de l'exercice de la profession médicale.

ETUDES PRÉCLINIQUES

### 1<sup>re</sup> année

La 1<sup>re</sup> année se déroule à la Faculté des sciences. Elle est essentiellement consacrée à l'étude des sciences de base (chimie, physique, biologie).

### 1<sup>er</sup> examen propédeutique et stage infirmier

### 2<sup>e</sup> année

Dès la 2<sup>e</sup> année, les cours sont propres à la Faculté de médecine et ont lieu en son sein. Les connaissances médicales de base concernant l'être humain sont enseignées. Elles permettent d'aborder l'étude de l'être humain malade. L'enseignement est dispensé sous forme de cours ex cathedra, de séances d'apprentissage par problèmes, de séminaires et de travaux pratiques.

### Examen de fin de 2<sup>e</sup> année

### 3<sup>e</sup> année

A partir de la 3<sup>e</sup> année, les études comportent des cours ex cathedra, des cours coordonnés, des séminaires, des séances d'apprentissage par problèmes ainsi qu'un enseignement au lit du malade (ELM). Il existe aussi des travaux pratiques en pathologie et en microbiologie. Lors d'enseignements en groupes, les étudiants se trouvent en contact avec des patients dont ils apprennent à faire l'anamnèse et l'examen clinique pour aboutir à la formulation d'un diagnostic.

### Examen de fin de 3<sup>e</sup> année

### 4<sup>e</sup> année

A partir de la 4<sup>e</sup> année, les disciplines cliniques sont habituellement traitées dans les services hospitaliers correspondants. La 2<sup>e</sup> partie de la 4<sup>e</sup> année se déroule sous forme de cours-blocs: enseignements en petits groupes sous forme d'auto-apprentissage, présentations de cas, etc. La 4<sup>e</sup> année comporte également des cours à option.

### 5<sup>e</sup> année

La 5<sup>e</sup> année est une année de stages: elle donne la possibilité aux étudiants d'entrer en contact avec la vie d'un hôpital ou d'un institut des sciences médicales de base. Elle doit comporter au moins 10 mois de stages dans les hôpitaux universitaires ou affiliés; un passage dans les services de médecine, pédiatrie et chirurgie est très fortement conseillé.  
*Stage: 10 mois. Environ 200 lieux de stages*

### Validation des stages

### 6<sup>e</sup> année

La 6<sup>e</sup> année est essentiellement constituée de cours cliniques et de séminaires. Comme en 4<sup>e</sup> année, les disciplines cliniques sont traitées dans les services hospitaliers correspondants.

### 2<sup>e</sup> partie de l'examen final

### 3<sup>e</sup> partie de l'examen final

ETUDES CLINIQUES



## Répartition des enseignements

### 1<sup>re</sup> année

Physique expérimentale	92 h	
Physique expérimentale TP	32 h	
Chimie générale et analytique	56 h	
Chimie générale et analytique TP	52 h	
Chimie organique	56 h	
Biologie animale	56 h	
Biologie animale TP	15 h	
Biologie animale	26 h	
Biologie animale TP	15 h	
Biologie cellulaire et végétale	38 h	
Biologie cellulaire et végétale TP	15 h	
Anatomie	28 h	
Médecine psycho-sociale	42 h	
Histologie générale	42 h	
Introd au système suisse de santé publique	6 h	
Biochimie générale	40 h	
Physiologie générale	32 h	
Sciences fondamentales et cliniques, sém	10 h	
Microbiologie générale	14 h	

### 2<sup>e</sup> année

#### Cours intégrés

Apprentissage par problèmes	53 h	
Introduction à la réforme	4 h	
Anatomie	40 h	
Biochimie	36 h	
Histologie	2 h	
Médecine psychosociale	8 h	
Biostatistiques	9 h	
Cardiovasculaire	28 h	
Respiration	30 h	
Digestion	21 h	
Reproduction/Développement	21 h	
Métabolisme/Nutrition	40 h	
Rein	15 h	
Neurosciences	80 h	
Sang/Immunologie	24 h	
Endocrinologie	24 h	
Anatomie TP	144 h	
Histologie/embryologie TP + S	68 h	
Physiologie TP	64 h	
Biochimie TP	35 h	

### 3<sup>e</sup> année

#### Cours intégrés

Apprentissage par problèmes (statistiques, immunologie et allergie, cours intégrés)	58 h	
Sémiologie	47 h	
Pathologie générale	32 h	
Physiopathologie	30 h	
Pharmacologie/Toxicologie	34 h	
Microbiologie	48 h	
Immunologie générale	10 h	
Immunologie clinique, allergie	8 h	
Médecine psycho-sociale	22 h	
Introduction à la médecine nucléaire	2 h	
Éléments de radioprotection	4 h	
Introduction à la lecture d'un article médical	8 h	
Microbiologie et immunologie TP	20 h	
Pathologie TP et séminaires	38 h	
Angéiologie	14 h	
Cardiologie	30 h	
Croissance et vieillissement	20 h	
Endocrinologie et métabolisme	30 h	
Gastro-entérologie	40 h	
Hématologie	26 h	
Pneumologie	28 h	
Endocrinologie	25 h	
Reins et voies urinaires, hypertension art.	33 h	
Enseignement au lit du malade (ELM)	154 h	

Enseignement au lit du malade (ELM)

## Répartition des enseignements

### 4<sup>e</sup> année

Cours coordonnés (CC)

Cours à option

Cours blocs (CB)

Clinique pédiatrique	12 h	
Clin. prop. d'obstétrique et de gynécologie	52 h	
Polyclinique médicale et thérapeutique méd	55 h	
Médecine générale	6 h	
Médecine interne	7 h	
Gériatrie	10 h	
Médecine interne séminaire	15 h	
Cardiologie II	11 h	
Auscultation pulmonaire	3 h	
Radiodiagnostic	43 h	
Radio-oncologie	7 h	
Diagnostic en chimie clinique	4 h	
Médecine nucléaire	7 h	
Clinique dermato-vénérologique	60 h	
Clinique propédeutique ophtalmologique	27 h	
Clinique propédeutique ORL	29 h	
Clinique orthopédique	11 h	
Pathologie spéciale	25 h	
Génétique médicale	15 h	
Introduction à la psychiatrie	17 h	
Médecine sociale et préventive	16 h	
CC de chirurgie de l'appareil locomoteur	26 h	
CC urgences	15 h	
CC sénologie	12 h	
Histoire de la médecine	18 h	
Biomatériaux	30 h	
Génétique médicale	16 h	
Orthopédie	9 h	
Ens. informatif sur les médecines parallèles	10 h	
Epidémiologie infectieuse	8 h	
Auscultation pulmonaire	2 h	
Médecine sociale et préventive	6 h	
Initiation à la lecture d'un article médical	8 h	
Immunologie clinique et allergologie	4 h	
Séminaire interdisc. d'éthique biomédicale	12 h	
Diagnostic en chimie clinique	4 h	
Médecine palliative	8 h	
<b>Chirurgie: 4 semaines</b>		
<b>Médecine interne: 4 semaines</b>		
<b>Gynécologie/obstétrique: 2 semaines</b>		
<b>Psychiatrie: 2 semaines</b>		
<b>Oto-rhino-laryngologie: 1 semaine</b>		
<b>Ophtalmologie: 1 semaine</b>		
<b>Pédiatrie: 2 semaines</b>		

### 6<sup>e</sup> année

Clinique chirurgicale	102 h	
Séminaires de chirurgie	20 h	
Clinique pédiatrique	58 h	
Séminaire de pathologie	54 h	
Clinique dermato-vénérologique	20 h	
Clinique ophtalmologique	18 h	
Clinique neurologique	26 h	
Clinique ORL	42 h	
Clinique gynécologique/obstétrique	26 h	
Clinique de rhumatologie/réhabilitation	38 h	
Nosologie et thérapie psychiatrique	50 h	
Psychiatrie clinique	28 h	
Méd int., pharmaco clin., thérap méd.	96 h	
Idem, séminaire	12 h	
Médecine générale	6 h	
Séminaire de radiologie	27 h	
Médecine de catastrophe	12 h	
Diagnostic en chimie clinique	4 h	
Médecine sociale et préventive	36 h	
Médecine légale	40 h	
Economie de la santé	18 h	

## Formations postgrades

### Doctorat

L'obtention du grade de docteur en médecine de l'Université de Lausanne est régie par un règlement qui s'applique aussi bien aux candidats suisses qu'étrangers. Ce grade est conféré aux porteurs du diplôme fédéral ou d'un diplôme jugé équivalent par la Faculté et dont un travail a été reconnu par le Conseil de Faculté comme une thèse de doctorat.

Les candidats doivent être immatriculés à l'Université en qualité de doctorants pendant les semestres (au minimum deux consécutifs) où ils préparent leur travail de thèse. Ils doivent rester immatriculés jusqu'à l'acceptation de la thèse par le Conseil de Faculté.

**Une thèse de doctorat est indispensable pour obtenir le diplôme de médecin spécialiste FMH.** Toutefois, la thèse en médecine représente en général un travail moins volumineux et moins long (en moyenne un à deux ans) qu'une thèse dans d'autres orientations universitaires. De plus en plus d'étudiants en médecine font en sorte de commencer leur thèse pendant leurs études.

### Diplôme de médecin spécialiste de l'UNIL

L'obtention de ce grade est régie par l'article 63 du Règlement de la Faculté de Médecine. Il est décerné aux porteurs du diplôme de médecin conféré par l'Université, ou d'un diplôme étranger jugé équivalent.

### Spécialisation après les études

La spécialisation après les études n'est pas du ressort de l'Université: l'obtention, pour les Suisses, du Diplôme de médecin spécialiste FMH est régie par la Fédération des Médecins Suisses, d'entente avec les sociétés de spécialistes. La FMH décerne les titres correspondant aux spécialités ci-dessous aux médecins qui, après l'obtention du diplôme fédéral, ont suivi avec succès pendant 5 à 6 ans la formation requise pour pratiquer une spécialité.

Voici la liste des spécialités FMH avec, entre parenthèses, les sous-spécialités:

**Anesthésiologie** (médecine intensive – pharmacologie clinique – médecine du travail) • **Chirurgie** (chirurgie de la main – médecine intensive – médecine du travail) • **Chirurgie cardiaque et vasculaire thoracique** (médecine intensive – médecine du travail) • **Chirurgie maxillo-faciale** (médecine intensive – médecine du travail) • **Chirurgie orthopédique** (chirurgie de la main – médecine intensive – médecine du travail) • **Chirurgie pédiatrique** (chirurgie de la main – médecine intensive – médecine du travail) • **Chirurgie plastique et reconstructive** (chirurgie de la main – médecine intensive – médecine du travail) • **Dermatologie et vénéréologie** (allergologie et immunologie clinique – angiologie – pharmacologie clinique – médecine du travail) • **Gynécologie et obstétrique** (cytologie gynécologique – médecine du travail) • **Médecine générale** (médecine du travail) • **Médecine interne** (allergologie et immunologie clinique – angiologie – cardiologie – endocrinologie – gastro-entérologie – hématologie – médecine intensive – néphrologie – oncologie-hématologie – pharmacologie clinique – pneumologie – rhumatologie – médecine du travail) • **Médecine légale** (pharmacologie clinique – médecine du travail) • **Médecine physique et réadaptation** (rhumatologie – médecine du travail) • **Médecine tropicale** (pharmacologie clinique – médecine du travail) • **Neurochirurgie** (médecine intensive – médecine du travail) • **Neurologie** (médecine du travail) • **Ophthalmologie** (médecine du travail) • **Oto-rhino-laryngologie** (allergologie et immunologie clinique – chirurgie cervico-faciale – phoniatry – médecine du travail) • **Pathologie** (cytopathologie clinique – médecine du travail) • **Pédiatrie** (allergologie et immunologie clinique – cardiologie – endocrinologie – hématologie – médecine intensive – néphrologie – neuropédiatrie – oncologie-hématologie – médecine du travail) • **Prévention et santé publique** (pharmacologie clinique – médecine du travail) • **Psychiatrie et psychothérapie** (médecine du travail) • **Psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents** (médecine du travail) • **Radiologie médicale/radiodiagnostic** (neuroradiologie – radiologie pédiatrique – médecine du travail) • **Médecine nucléaire/radio-oncologie** (médecine du travail) • **Urologie** (médecine intensive – médecine du travail).

## Perspectives professionnelles

### Quel avenir?

Comme on peut le voir en examinant le tableau ci-dessous, la très grande majorité des jeunes diplômés en médecine exerce son art dans le secteur de la santé, et cela avec un faible taux d'inactivité comparé à d'autres voies d'études. Pourtant, il faut souligner une tendance marquée au début des années 90: l'augmentation des inscriptions en facultés de médecine. Cette augmentation a pour conséquence que le nombre d'étudiants dépasse les capacités d'accueil au stade des études précliniques et cliniques. Les autorités universitaires tentent d'y remédier à court terme avec trois types de mesures: l'augmentation des places d'accueil, le déplacement des étudiants d'une faculté de médecine à l'autre, et une sévérité accrue lors du 1<sup>er</sup> examen propédeutique.

Restent deux inconnues à l'horizon des futurs diplômés en médecine. Les mesures politiques et financières qui seront prises pour limiter les coûts de la santé, et une concurrence possible avec des ressortissants étrangers dans le cadre d'une ouverture de la Suisse vers l'Union européenne.

Enfin, rappelons que la Suisse connaît la plus forte densité médicale d'Europe. Au demeurant, de grandes différences subsistent entre les sous-secteurs du marché du travail d'une part, et entre les régions d'autre part. On sait que certaines spécialités FMH sont surencombrées (chirurgie cardiaque) alors que la médecine générale, par exemple, offre encore un relatif équilibre entre l'offre et la demande. Ce sont ici les sociétés de spécialistes qui devront définir plus précisément les besoins annuels par rapport à la population. On sait aussi que des études récentes comparant les cantons suisses ont fait apparaître des différences allant du simple au double pour la densité médicale (pourcentage des médecins par nombre d'habitants).

*Tous les deux ans, l'ASOU (Association suisse pour l'orientation universitaire) effectue avec l'OFIAMT une enquête dans toute la Suisse sur le passage à l'emploi des jeunes diplômés universitaires. Les chiffres ci-contre sont extraits de cette enquête, qui porte sur la situation professionnelle des jeunes licenciés environ une année après l'obtention de leur titre universitaire. Il convient donc de considérer ces chiffres comme une information sur le premier emploi des jeunes diplômés, et non sur l'orientation de leur carrière à moyen terme. En outre, nous n'avons retenu ici que la situation des jeunes diplômés des Universités de Lausanne, Genève, Fribourg et Neuchâtel, sans tenir compte des hautes écoles vâloises ni des Ecoles polytechniques fédérales.*

### Les secteurs d'activité des jeunes diplômés de Suisse romande en 1995

	Université	Enseignement	Droit	Médias	Culture	Santé	Travail social	Travail psychologique	Agriculture	Chimie	Industrie	Industrie alimentaire	Construction	Banques et assurances	Fiduciaires	Publicité et relations publiques	Tourisme	Conseil en environnement	Autres services privés	Administrations publiques	Entreprises publiques	Eglises	Associations	Organisations internationales	Autres
<b>Théologie</b>	6	10	1	3			2	1												3	1	35			
<b>Droit</b>	25	13	133	9	2	1	2				1	1	15	5	1			8	21	2	1	10	1		
<b>Inst. de police scientifique</b>	1		1																	4					
<b>Lettres avec langue **</b>	17	83	1	16	5	2	3	1		2			1	1		1		5	4	0	1	2	1		
<b>Lettres sans langue **</b>	25	48	1	8	27	1	4			2		1		2	1	2	1	6	11	1	2	8	1		
<b>Economie politique</b>	21	2		4	1					1	1			14	5	2	1	1	10	8	2		1	1	
<b>Autres HEC</b>	18	10	3	6	6	1	1			3	23	8	2	107	42	5	5		51	9	3		4	5	
<b>Sciences politiques</b>	12	4		8	3	2				2	2			7			3		7	8	1		3	5	
<b>Sciences sociales</b>	27	31		11	5	2	35	6					1	5		2			7	11	1	2	11	6	1
<b>Psychologie</b>	21	14	1	1	2	32	31	35			1						1		7	7	1	2	2		
<b>Sciences</b>	99	42		2	10	5			1	8	10	1	3	6	1		3	4	7	5			5	1	
<b>Pharmacie</b>	1			1	1	26																			
<b>Médecine</b>	7					76					1									2					

\*\* Nous avons distingué les jeunes diplômés en lettres qui ont une langue comme branche principale de ceux qui n'en ont pas. Comme on peut le voir en effet, ces deux catégories de licenciés s'insèrent dans des secteurs professionnels sensiblement différents.

**Programme  
des cours**

**1<sup>er</sup> examen  
propédeutique**

<b>1<sup>RE</sup> ANNÉE</b>		
Physique expérimentale	Majed Chergui, po	92 C
Physique expérimentale	Majed Chergui, po et collaborateurs	32 TP
Chimie générale et analytique	Pierre Feschotte, po	56 C
Chimie générale et analytique	Pierre Feschotte, po	52 TP
Chimie organique	Manfred Mutter, po	56 C/EX
Biologie animale	Walter Wahli, po	56 C
Biologie animale	Walter Wahli, po	15 TP
Biologie animale	Peter Vogel, po	26 C
Biologie animale	Peter Vogel, po	15 TP
Biologie cellulaire et végétale	Edward Farmer, po	38 C
Biologie cellulaire et végétale	Edward Farmer, po	15 TP
Anatomie	Stefan Catsicas, po	20 C
	Joseph Dörfl, pas	8 TP
	Béat Riederer, sup	
	Giorgio Innocenti, pas	
Histologie générale	Stefan Catsicas, po	42 C
	Radivoj Krstic, pas	
	Christophe Reymond, pat	
Biochimie générale	Claude Bron, po	40 C
Physiologie générale	Pavel Kucera, po	32 C
	Pierre Magistretti, po	
	Paul Honegger, pas	
Médecine psycho-sociale	Patrice Guex, pas	42 C
Introduction au système suisse de santé publique	Fred Paccaud, po avec la collaboration de Jean Martin, mer	6 C
Séminaires interfacultaires de sciences fondamentales et cliniques	Pavel Kucera, po	10 S
Microbiologie générale	Dieter Haas, pas	14 C

**Examen de fin  
de 2<sup>e</sup> année**

<b>2<sup>È</sup> ANNÉE</b>		
Apprentissage par problème		53 APP
Introduction à la réforme		4 C
Anatomie	Stefan Catsicas, po Josef Dörfl, pas Jean-Pierre Hornung, sup Beat Riederer, ma Egbert Welker, ma	40 C
Biochimie	Claude Bron, po Jean-Charles Cerattini, po Heidi Diggelmann, po Jean-Pierre Kraehenbühl, pe Nicolas Fasel, pas	36 C
Histologie	Stefan Catsicas, po Radivoj Krstic, pas Christophe Reymond, pat	2 C
Médecine psycho-sociale	Patrice Guex, pas Daniel Masson, me et collaborateurs	8 C
Biostatistiques	Fred Paccaud, po avec la collaboration de Alfio Marazzi, pas Guy van Melle, mer	9 C

**Programme  
des cours**

<b>2<sup>E</sup> ANNÉE (SUITE)</b>		
Cardio-vasculaire	Pavel Kucera, po Jacques Mauël, po Radivoj Krstic, pas	28 Ci
Respiration	Eric Jéquier, po Jacques Mauël, po Radivoj Krstic, pas Peter Clarke, sup	30 Ci
Digestion	André L. Blum, po Pavel Kucera, po Jean-Pierre Kraehenbühl, pe Christophe Reymond, pat	21 Ci
Reproduction/Développement	Radivoj Krstic, pas	21 Ci
Métabolisme/Nutrition	Eric Jéquier, po Jacques Mauël, po	40 Ci
Rein	François de Ribaupierre, po Jean-Pierre Wauters, po Jean-Pierre Kraehenbühl, pe Radivoj Krstic, pas	15 Ci
Neurosciences	Gilbert Assal, po Pavel Kucera, po Pierre Magistretti, po vacat François de Ribaupierre, po Nicolas de Tribolet, po Josef Dörfel, pas Giorgio Innocenti, pas Radivoj Krstic, pas Jean-Pierre Hornung, sup Peter Clarke, sup	80 Ci
Sang/Immunologie	Claude Bron, po Jean-Charles Cerottini, po Jacques Mauel, po Radivoj Krstic, pas Denis Rivier, mer	24 Ci
Endocrinologie	Eric Jéquier, po Jean-Pierre Kraehenbühl, pe Luc Tappy, pat	24 Ci
Anatomie	Stefan Catsicas, po Josef Dörfel, pas Giorgio Innocenti, pas Jean-Pierre Hornung, ma Beat Riederer, ma Egbert Welker, ma Peter Clarke, sup Norbert Schönenberger, sup	144 TP
Histologie/Embryologie	Stefan Catsicas, po Radivoj Krstic, pas Christophe Reymond, pat Ibtissam Barakat Walter, mer	68 TP/S
Physiologie	Eric Jéquier, po Pavel Kucera, po Pierre Magistretti, po François de Ribaupierre, po Paul Honegger, pas Maria Kiraly, mer Yves de Ribaupierre, mer Yves Schütz, mer Eric Raddatz, sup	64 TP

**Programme  
des cours**

**2<sup>E</sup> ANNÉE (SUITE)**

Biochimie	Claude Bron, po Jean-Pierre Mach, po Jacques Mauël, po Jürg Tschopp, po Jean-Pierre Kraehenbühl, pe Denis Rivier, mer	35 TP
-----------	--	-------

**Examen de fin  
de 3<sup>e</sup> année**

**3<sup>E</sup> ANNÉE**

Apprentissage par problèmes		58 APP
Sémiologie	André L. Blum, po Daniel-Vincent Eglhoff, po Rolf C. Gaillard, po Michel Gillet, po Michel-Pierre Glauser, po Lukas Kappenberger, po Hans-Jürg Leisinger, po Philippe Leuenberger, po Alexander Kar-Lik So, po Nicolas de Tribolet, po Jean-Jacques Goy, pas Patrice Guex, pas Pierre-François Leyvraz, mer François Mosimann, mer	47 C
Pathologie générale	Frederik T. Bosman, po Robert-Charles Janzer, pas Ricardo Laurini, pas et collaborateurs	32 C
Physiopathologie	Vacat François Feihl, mer	30 C
Pharmacologie/Toxicologie	Susanna Cotecchia, po Jacques Diezi, po Bernard Rossier, po Jean-Daniel Horisberger, pas Laurent Schild, mer	34 C
Microbiologie	Jacques Bille, po Heidi Diggelmann, po Patrick Francioli, po Philippe-Charles Frei, po Michel-Pierre Glauser, po et collaborateurs	48 C
Immunologie générale	Jean-Charles Cerottini, po	10 C
Immunologie clinique, allergie	Philippe-Charles Frei, po François Spertini, mer et collaborateurs	8 C
Médecine psycho-sociale	Patrice Guex, pas et collaborateurs	22 C
Introduction à la médecine nucléaire	Angelika Bischof Delaloye, mer	2 C
Eléments de radioprotection	Jean-François Valley, pas	4 C
Introduction à la lecture d'un article médical	Jérôme Biollaz, po Bernard Rossier, po	8 C
Microbiologie et immunologie TP	Jacques Bille, po Heidi Diggelmann, po Patrick Francioli, po Philippe-Charles Frei, po Michel-Pierre Glauser, po et collaborateurs	20 C

**Programme  
des cours**

<b>3<sup>E</sup> ANNÉE (SUITE)</b>		
Pathologie TP et séminaires	Frederik T. Bosman, po et collaborateurs	38 C
Angéiologie	François Mosimann, mer et collaborateurs	14 Ci
Cardiologie	Lukas Kappenberger, po et collaborateurs	30 Ci
Croissance et vieillissement	André Calame, po Christophe Büla, me et collaborateurs	20 Ci
Endocrinologie et métabolisme	Rolf C. Gaillard, po et collaborateurs	30 Ci
Gastro-entérologie	André L. Blum, po Jean-Jacques Gonvers, pas et collaborateurs	40 Ci
Hématologie	Marc Schapira, po et collaborateurs	26 Ci
Pneumologie	Philippe Leuenberger, po et collaborateurs	28 Ci
Reins et voies urinaires, hypertension artérielle	Jean-Pierre Wauters, po Hans R. Brunner, po Hansjürg Leiseinger, po et collaborateurs	33 Ci
Enseignement au lit du malade (ELM)		154 ELM



**Programme  
des cours**

**4<sup>E</sup> ANNÉE**

*(Le nombre d'heures mentionnées pour chaque discipline ne comprend pas celles qui sont attribuées dans le cadre des cours coordonnés et des cours-blocs)*

Cours-bloc de chirurgie (4 semaines)	Michel Gillet, po avec la collaboration de Patrick Aebischer, po vacat Nicolas de Tribolet, po Heinz Fankhauser, pe Jean-Claude Givel, pas Augustin Besson, mer René Chioléro, mer Michel Dutoit, mer Jean-Patrice Gardaz, mer Pierre-François Leyvraz, mer Marco Merlini, mer François Mosimann, mer Patrick Ravussin, mer Olivier Reinberg, mer et collaborateurs	C
Clinique orthopédique	vacat avec la collaboration de Michel Dutoit, mer Charles Gobelet, mer Pierre-François Leyvraz, mer	11 C
Clinique pédiatrique	André Calame, po Jean-Pierre Guignard, po Jean-Marie Matthieu, po Thierry Deonna, pas Claire-Lise Fawer, mer Jean-Léopold Micheli, mer Maurice Payot, mer Bernard Pelet, mer Michel Roulet, mer	12 C
Cours-bloc de pédiatrie (2 semaines)	André Calame, po	C
Clinique propédeutique otorhino-laryngologique	Philippe Monnier, po	29 C
Cours-bloc d'otorhino-laryngologie (1 semaine)	Philippe Monnier, po et collaborateurs	C
Clinique propédeutique ophtalmologique	Leonidas Zografos, po Michel Gonvers, pas Aubin Balmer, mer Nicolas Ducrey, mer	27 C
Cours-bloc d'ophtalmologie (1 semaine)	Michel Gonvers, pas Aubin Balmer, mer Nicolas Ducrey, mer Ruggero Faggioni, mer Leonidas Zografos, mer et collaborateurs	C
Clinique dermato-vénérologique	vacat Daniel Hohl, mer Florence Baudraz, me et collaborateurs	60 C
Clinique propédeutique d'obstétrique et de gynécologie	Pierre De Grandi, po Patrick Hohlfeld, pas	52 C
Cours-bloc d'obstétrique et de gynécologie (1 semaine)	Pierre De Grandi, po avec la collaboration de Patrick Hohlfeld, pas Paul Janecek, mer Marc Germond, me Pierre-Jean Ditesheim, me Sylvain Meyer, mer Hansjörg Welti, me et collab	C

**Programme  
des cours**

<b>4<sup>e</sup> ANNÉE (SUITE)</b>		
Médecine sociale et préventive	Fred Paccaud, po avec la collaboration de Marcel-André Boillat, pas Fabio Levi, pas Bernard Burnand, mer	16 C
Génétique médicale	Graziano Pescaia, po Daniel Schorderet, pas	15 C
Radiodiagnostic	Pierre Schnyder, po avec la collaboration de Angela Anderegg, pas Christian Hessler, pas Bertrand Duvoisin, mer François Gudinchet, mer Reto Meuli, mer Antoine Uské, mer Dominique Fournier, me	43 C
Radio-oncologie	René-Olivier Mirimanoff, po	7 C
Médecine nucléaire	Angelika Bischof Delaloye, mer	7 C
Diagnostic en chimie clinique	Claude Bachmann, pas avec la collaboration de Jean-Pierre Wauters, po	4 C
Pathologie spéciale	Frederik Bosman, po Claude-Yves Genton, pas Ricardo Laurini, pas Françoise Delacrétaz, mer Prosper Anani, me Louis Guillou, me	25 C
Médecine interne	Peter Burckhardt, po	7 C
Médecine interne	Peter Burckhardt, po et collaborateurs du Département de médecine interne André L. Blum, po Philippe-Charles Frei, po Michel-Pierre Glauser, po Lukas Kappenberger, po Philippe Leuenberger, po Pascal Nicod, po Jean-Pierre Wauters, po Jean-Jacques Gonvers, pas Pierre-Michel Schmidt, me	15 S
Cours-bloc de médecine interne (4 semaines)	Peter Burckhardt, po avec la collaboration de Jérôme Biollaz, po André L. Blum, po Philippe-Charles Frei, po Michel-Pierre Glauser, po Lukas Kappenberger, po Philippe Leuenberger, po Pascal Nicod, po Jean-Pierre Wauters, po Fulgencio Gomez, mer Daniel Thiébaud, mer Pierre-Michel Schmidt, me	C
Cardiologie II	Lukas Kappenberger, po et collaborateurs	11 C
Auscultation pulmonaire	Philippe Leuenberger, po	3 C
Médecine générale	Alain Pécoud, po avec la collaboration de médecins praticiens	6 C

**Programme  
des cours**

<b>4<sup>E</sup> ANNÉE (SUITE)</b>			
Policlinique médicale et thérapeutique médicale		Alain Pécoud, po avec la collaboration de Ferdj J. Lejeune, po Roger Darioli, pas Jean-Jacques Gonvers, pas Michel Burnier, mer	55 C
Gériatrie		Peter Burckhardt, po Christophe Büla, me et collaborateurs	10 C
Introduction à la psychiatrie (psychiatrie d'adultes, psychiatrie d'enfants et d'adol , psychogériatrie)		Henri Dufour, po vacat Olivier Halfon, po Jean Wertheimer, po François Ansermet, pas Edmond Gilléron, pas Gérard Salem, mer Jacques Besson, me Jean-Michel Porret, me	17 C
Cours-bloc de psychiatrie (2 semaines)		Gilbert Assal, po vacat Olivier Halfon, po Jean Wertheimer, po François Ansermet, pas Edmond Gilléron, pas Pierre Baumann, mer Elisabeth Fivaz, mer Gérard Salem, mer Jacques Besson, me Michel Gaillard, me Jean-Michel Porret, me Fernand Seywert, me Italo Simeone, me et collaborateurs du Départe- ment et des Services de Psychiatrie	C
Urgences	Coordinateur	Augustin Besson, mer avec la collaboration de vacat vacat Patrice Guex, pas René Chioléro, mer Jean-Léopold Micheli, mer Marie-Denise Schaller, mer	15 CC
Chirurgie de l'appareil moteur	Coordinateur	vacat avec la collaboration de Michel Gillet, po Nicolas de Tribolet, po Michel Dutoit, mer Charles Gobelet, mer Pierre-François Leyvraz, mer Olivier Reinberg, mer	26 CC
Sénologie	Coordinateur	Christian Hessler, pas avec la collaboration de Pierre De Grandi, po Ferdj J. Lejeune, po R.-O Mirimanoff, po Jean-Claude Givel, pas Patrice Guex, pas Fulgencio Gomez, mer Hansjörg Welti, me	12 CC

**Programme  
des cours**

**4<sup>E</sup> ANNÉE (SUITE)**

*Cours à option*

Séminaires interfacultaires d'éthique biomédicale	Jacques Diezi, po Jean-Pierre Wauters, po Patrice Guex, pas	12 S
Génétique médicale	Graziano Pesca, po	16 C
Orthopédie	vacat	9 C
Diagnostic en chimie clinique	Claude Bachmann, pas	4 C
Auscultation pulmonaire	Philippe Leuenberger, po	2 C
Médecine sociale et préventive	Fred Paccaud, po	6 S
Initiation à la lecture d'un article médical	Jérôme Biollaz, po Bernard Rossier, po	8 S
Immunologie clinique et allergologie	Philippe-Charles Frei, po	4 C
Enseignement informatif sur les médecines parallèles	Jacques Diezi, po	10 C
Biomatériaux	Patrick Aebischer, po et collaborateurs de l'EPFL	30 C
Epidémiologie infectieuse	Patrick Francioli, po	8 C
Histoire de la médecine	Bernardino Fantini, po	18 C
Médecine palliative	Patrice Guex, pas	8 C

**Année d'études à option**

**5<sup>E</sup> ANNÉE**

*Année d'études à option (dix mois de stages). Le programme des stages de chaque étudiant est établi selon les préférences de ce dernier. Les Facultés de médecine de Genève et de Lausanne tiennent à jour un catalogue des places de stage en Suisse romande. Renseignements auprès du Secrétariat de l'Enseignement pré- et postgradué.*

**Programme  
des cours**

**Examen final  
2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> parties**

6 <sup>E</sup> ANNÉE		
Clinique chirurgicale	Michel Gillet, po avec la collaboration de Patrick Aebischer, po Hansjürg Leisinger, po Ferdj J. Lejeune, po vacat Nicolas de Tribolet, po Jean-Claude Givel, pas Augustin Besson, mer Mohamed Boumghar, mer Marco Merlini, mer François Mosimann, mer Olivier Reinberg, mer	102 C
Séminaires de chirurgie	Michel Gillet, po avec la collaboration de Hansjürg Leisinger, po vacat Nicolas de Tribolet, po Olivier Reinberg, mer	20 S
Clinique dermato-vénéréologique	vacat	20 C
Clinique ophtalmologique	Leonidas Zografos, po Michel Gonvers, pas Aubin Balmer, mer Nicolas Ducrey, mer	18 C
Médecine sociale et préventive	Fred Paccaud, po avec la collaboration de Patrick Francioli, po Heikki Savolainen, po Marcel-André Boillat, pas Fabio Levi, pas Bernard Burnand, mer Jean Martin, mer	36 C
Economie de la santé	Fred Paccaud, po avec la collaboration de Jean-Pierre Danthine, po Alberto Holly, po Roger Danoli, pas	18 C
Clinique pédiatrique	André Calame, po Jean-Pierre Guignard, po Jean-Marie Mathieu, po Thierry Deonna, pas Claire-Lise Fawer, mer Jean-Léopold Micheli, mer Maurice Payot, mer Bernard Pelet, mer Michel Roulet, mer et collaborateurs	58 C
Médecine de catastrophe	Michel Gillet, po et collaborateurs	12 C
Clinique neurologique	vacat avec la collaboration de Gilbert Assal, po Paul-André Despland, pas	26 C
Clinique de rhumatologie et réhabilitation	Alexander K.-L. So, po avec la collaboration de Jean-Charles Gerster, pas	38 C
Séminaires de pathologie	Frederik Bosman, po Michel Campiche, pas Claude-Yves Genton, pas Robert-Charles Janzer, pas Françoise Delacrétaz, mer Louis Guillou, mer	54 S

**Programme  
des cours**

<b>6<sup>E</sup> ANNÉE (SUITE)</b>		
Médecine légale (y. c. travaux en petits groupes)	Prosper Anani, me Charlotte Fontolliet, me Emilia Saraga, me et collaborateurs Patrice Mangin, po Thomas Krompecher, mer Conception Brandt, me Laurent Rivier, me	40 C
Clinique oto-rhino-laryngologique	Philippe Monnier, po Ferdj J. Lejeune, po	42 C
Clinique gynécologique et obstétricale	Pierre De Grandi, po Patrick Hohlfeld, pas Sylvain Meyer, mer Pierre-Jean Ditesheim, me Marc Germond, me Hansjörg Welti, me et collaborateurs	26 C
Nosologie et thérapie psychiatriques (psychiatrie d'adultes, psychiatrie d'enfants et d'adolescents, psychogériatrie et neuropsychologie)	Gilbert Assal, po Henri Dufour, po vacat Olivier Halfon, po Jean Wertheimer, po François Ansermet, pas Edmond Gilliéron, pas Patrice Guex, pas Pierre Baumann, mer Elisabeth Fivaz, mer Gérard Salem, mer Jean-Michel Porret, me Fernand Seywert, me et collaborateurs du Département et des Services de Psychiatrie	50 C
Psychiatrie clinique	Henri Dufour, po vacat Olivier Halfon, po Jean Wertheimer, po François Ansermet, pas Edmond Gilliéron, pas Jacques Besson, me Michel Gaillard, me Jean-Michel Porret, me Fernand Seywert, me Italo Simeone, me et collaborateurs du Département et des Services de Psychiatrie	28 C
Médecine interne (clinique et policlinique médic), pharmacologie clinique et thérapeutique médicale (enseignement coordonné) et collaborateurs de la PMU et du Département de médecine interne	Peter Burckhardt, po Jérôme Briollaz, po André L. Blum, po Philippe-Charles Frei, po Michel-Pierre Glauser, po Lukas Kappenberger, po Ferdj J. Lejeune, po Philippe Leuenberger, po Pascal Nicod, po vacat Marc Schapira, po Jean-Pierre Wauters, po	96 C

**Programme  
des cours**

**6<sup>E</sup> ANNÉE (SUITE)**

Séminaires de médecine interne	Peter Burckhardt, po Pascal Nicod, po Alain Pécoud, po et collaborateurs	12 S
Médecine générale avec la collaboration de médecins praticiens	Alain Pécoud, po	6 C
Séminaires de radiologie (enseignement par groupes) et collaborateurs du Service de radiodiagnostic	Pierre Schnyder, po Christian Hessler, pas	27 S
Diagnostic en chimie clinique	Claude Bachmann, pas	4 C

**LISTE DES COURS DE PRIVAT-DOCENTS**

Aubin BALMER	Ophthlmo-pédiatrie
Laurent BARRELET	Chimiothérapie des tumeurs solides
Pierre BAUMANN	Recherches biologiques en psychiatrie
Jean-Daniel BAUMGARTNER	Urgences en maladies infectieuses
Jean-Pierre BERGER	Les comas métaboliques
Gilles BERTSCHY	La thérapeutique psychopharmacologique des troubles de l'humeur
Kamel P. BESSEGHIR	Rein et médicaments
Augustin BESSON	Chirurgie générale d'urgence - recherche appliquée
Angelika BISCHOF DELALOYE	Application des radio-isotopes en médecine d'urgence
Julien BOGOUSSLAVSKY	Urgences en neurologie
Georges-Antoine BOREL	Maladies fonctionnelles digestives
Mohamed BOUMGHAR	Pathologie chirurgicale du médiastin
Franz BUCHEGGER	Les anticorps monoclonaux dans la détection, la surveillance et le traitement du cancer
Bernard BURNAND	Épidémiologie clinique
Michel BURNIER	Le rein: cible et cause de l'hypertension artérielle
René CHIOLÉRO	Médecine intensive chirurgicale
Stéphanie CLARKE-HOSEK	De l'organisation fonctionnelle du cortex cérébral aux fonctions cognitives
Peter CLARKE	Développement du système nerveux
Françoise DELACRÉTAZ	Hématopathologie
Giuseppe DEL GIUDICE	Bases immunologiques des vaccinations
Michel André DUCHOSAL	Immuno-hématologie et médecine de transplantation
Nicolas DUCREY	Pathologie de l'orbite
Michel DUTOIT	Pathologie orthopédique du rachis de l'enfant et de l'adolescent
Bertrand DUVOISIN	Imagerie de la sphère O.R.L.
Jean-François ENRICO	Médecine d'urgence extra-hospitalière
Claire-Lise FAWER	Développement des nouveau-nés à risque: techniques d'investigations de la naissance à cinq ans
François FEIHL	Physiopathologie cardio-pulmonaire appliquée à la médecine intensive
Jean-William FITTING	Exploration fonctionnelle dans l'insuffisance respiratoire
Elisabeth FIVAZ	La communication non verbale en clinique
Martin FROMER	De l'arythmie cardiaque banale à la mort subite
Jean-Patrice GARDAZ	Techniques spéciales en anesthésiologie
Joseph GHKA	Pathologie des mouvements en neurologie
Nicolas GILLIARD	Le système respiratoire en anesthésie-réanimation
Charles GOBELET	Pathologie musculo-tendineuse (surcharge - inflammation) et technique de rééducation
Claude GODARD	Pédiatrie générale ambulatoire pour le futur praticien

**Programme  
des cours**

**Liste des cours de Privat-docents (suite)**

Fulgencio GOMEZ	Clinique des affections de l'axe hypothalamo-hypophysogonadique
François GUDINCHET	Apport des techniques radiologiques nouvelles à la radiologie pédiatrique
Rose-May GUIGNARD	Chirurgie de la main et microchirurgie reconstructive
Carl P. HERBORT	Maladies oculaires inflammatoires et virales
Daniel HOHL	La biologie moléculaire de l'épiderme et les troubles de la kératinisation chez l'homme
Jean-Pierre HORNUNG	Les neurotransmetteurs dans les voies et centres du système nerveux central
Patrick IYNEDJIAN	Médecine moléculaire du diabète sucré
Paul JANECEK	Traitement micro-chirurgical de la stérilité d'origine utéro-tubo-ovarienne
Cornelius Victor JONGENEEL	Immunogénétique moléculaire - aspects médicaux
Martine JOTTERAND	Cytogénétique et cytotoxonomie
Thomas KROMPECHER	Les problèmes médico-légaux dans la pratique quotidienne
Egbert O. KRUIHOF	Protéolyse extracellulaire - Régulation et conséquences pathophysiologiques
Thierry KUNTZER	Neuropathies focales, plexopathies et syndromes radiculaires
Pierre-François LEYVRAZ	Pathologie ligamentaire et dégénérative du genou
Serge LEYVRAZ	Evolution des traitements de chimiothérapie
Pierre-William LOUP	Investigations nécessaires et superflues en chirurgie digestive
Gaston-François MAILLARD	Plasties et reconstructions orbito-palpébrales
Mary-Louise MARCO-DUTOIT	Audiophonologie et phoniatrie
Jean MARTIN	Problèmes de santé publique et leurs implications éthiques
Marco MERLINI	Techniques de chirurgie générale utilisant l'implantation de matériel et de dispositifs artificiels
Reto Antoine MEULLI	Principes de base et applications de l'imagerie numérique en radiologie
Sylvain MEYER	Le diagnostic et le traitement de l'incontinence urinaire et des troubles statiques des organes pelviens chez la femme
Jean-Léopold MICHELI	Pédiatrie d'urgence
Judit MIKLOSSY	La dégénérescence du système nerveux central
Michel MONOD	Chapitres de mycologie médicale
Philippe MOREILLON	Bactéries et antibiotiques — Pathogenèse bactérienne
François MOSIMANN	Aspects chirurgicaux de la transplantation d'organes
Jürg NUSSBERGER	Biochimie du système cardiovasculaire
Maurice PAYOT	Chapitres choisis de cardiologie pédiatrique
Bernard PELET	Problèmes d'allergie et d'immunologie chez l'enfant
Ralf POUKAR	Répercussions cardiovasculaires de quelques affections endocriniennes
Lalaonirina RAKOTOMANANA	Biomécanique de l'appareil locomoteur
Patrick RAVUSSIN	Anesthésie et réanimation neurochirurgicales
Olivier REINBERG	Traumatologie pédiatrique
Marianne REYMOND	La neuroendocrinologie des fonctions reproductrices et thyroïdiennes: aspects expérimentaux et cliniques
Beat RIEDERER	La structure et les fonctions du squelette cellulaire
Eric ROUILLER	Voies auditives centrales: codage de l'information acoustique (comparaisons avec d'autres modalités sensorielles)
Michel ROULET	Nutrition pédiatrique
Gérard SALEM	L'approche thérapeutique de la famille
Marie-Denise SCHALLER	Médecine intensive
Urs SCHERRER	Régulation réflexe du système cardio-vasculaire
Laurent SCHILD	Les canaux ioniques membranaires aspects pharmacologiques et biophysiques
Rémi Pascal SCHNEIDER	Infections en chirurgie
Yves SCHUTZ	Bases physiologiques de la nutrition
Dominique SCHWANDER	Perfusions et nutrition intraveineuses



**Programme  
des cours**

**LISTE DES COURS DE PRIVAT-DOCENTS (SUITE)**

Philipp H. SHAW	Gènes suppresseurs de tumeurs
Bernard SORDAT	Le phénotype tumoral invasif et métastatique
François SPERTINI	Les maladies de système
Olivier Spertini	Régulation de la fonction et de la localisation des cellules hématopoïétiques par les molécules d'adhésion
Luc TAPPY	Physiologie et physiopathologie du métabolisme glucidique
Daniel THIÉBAUD	Physiopathologie et diagnostic des affections du métabolisme phospho-calcique: interfaces de la biologie cellulaire osseuse et de l'endocrinologie
Jean-Daniel TISSOT	L'immuno-pathologie et la médecine transfusionnelle
Gustave TURINI	Urgences hospitalières en médecine interne
Antoine USKÉ	Sémiologie neuroradiologique
Guy VAN MELLE	Statistiques une introduction biomédicale
Vladimir VON FLIEDNER	Immuno-oncologie expérimentale et clinique
Gérard WAEBER	Diabétologie expérimentale
Ibtissam WALTER BARAKAT	Les cultures de tissus et leur application clinique et expérimentale
Pierre DE WERRA	Diagnostic différentiel en néphrologie clinique
Ferdinand WULLIEMIER	Les stades de développement bio-psycho-spirituels de l'être humain, leurs états de conscience correspondants, leurs troubles et leurs thérapeutiques
Bertrand YERSIN	Alcool et médecine
Anmne ZURN	Dégénérescence et régénérescence dans le système nerveux: aspects cellulaires et moléculaires

*Abréviations utilisées*

APP	=	apprentissage par problèmes
C	=	cours
CC	=	cours coordonnés
CI	=	cours intégrés
S	=	séminaire
TP	=	travaux pratiques
ELM	=	enseignement au lit du malade

po	=	professeur ordinaire
pe	=	professeur extraordinaire
pas	=	professeur associé
pat	=	professeur assistant
mer	=	maître d'enseignement et de recherche
me	=	maître d'enseignement
ma	=	maître assistant
sup.	=	suppléant

## Adresses utiles

RESPONSABLES

ADRESSE

TÉL.

FAX

### Décanat

Prof. Bernard Rossier, doyen	Rue du Bugnon 21 1005 Lausanne	692 50 01	692 50 05
Prof. Pierre Magistretti, vice-doyen (Ctre des sc. méd. de base)	" "	692 50 00	692 50 05
Prof. Jean-Marie Mathieu, vice-doyen (Comm. de la recherche)	" "	692 50 06	692 50 05
Prof. Pascal Nicod, vice-doyen (Affaires cliniques)	" "	692 50 09	692 50 05
Prof. ass Bernard Waeber, vice-doyen (Comm. de l'enseign.)	" "	692 50 03	692 50 05
Prof. associé B. Waeber (adjoint pédagogique)	" "	692 50 14	692 50 05
Dr R. Bonvin (assistant pédagogique)	" "	692 50 14	692 50 05
Vacat (adjoint scientifique)	" "	692 50 13	692 50 05
Mme Gisèle Maradan, adjointe de Faculté	" "	692 50 07	692 50 05
Mme Marie-Louise Desarzens (Secrétariat du Décanat)	" "	692 50 00	692 50 05
Mme Agnès Donzé (Enseignement et recherche — thèses)	" "	692 50 10	692 50 05
Mme Monique Pedrolì (Secr. de l'enseignement pré- et postgradué)	" "	692 50 11	692 50 05
Mme Laurence Reber (Secr. de l'enseignement pré- et postgradué)	" "	692 50 09	692 50 05

### Institut de biologie cellulaire et de morphologie

Professeur Stefan Catsicas, directeur	Rue du Bugnon 9 1005 Lausanne	692 51 00	692 51 05
---------------------------------------	----------------------------------	-----------	-----------

### Institut de biochimie

Professeur Claude Bron, directeur	Boveresses 155 1066 Epalinges	692 57 00	692 57 05
-----------------------------------	----------------------------------	-----------	-----------

### Institut de pharmacologie et toxicologie

Professeur Bernard Rossier, directeur	Rue du Bugnon 27 1005 Lausanne	692 53 50	692 53 55
---------------------------------------	-----------------------------------	-----------	-----------

### Institut de génétique et biologie microbiennes

Professeur Dimitri Karamata, directeur	César-Roux 19 1005 Lausanne	320 60 75	320 60 78
--	--------------------------------	-----------	-----------

### Centre de microscopie électronique

Professeur Jacques Dubochet, directeur	Rue du Bugnon 27 1005 Lausanne	692 50 50	692 50 55
--	-----------------------------------	-----------	-----------

### Institut de physiologie

Professeur Eric Jéquier, directeur	Rue du Bugnon 7 1005 Lausanne	692 55 00	692 55 05
------------------------------------	----------------------------------	-----------	-----------

### Laboratoire de biologie moléculaire

Professeur associé Dieter Haas, directeur	Bâtiment de biologie 1015 Lausanne	692 56 31	692 56 35
---	---------------------------------------	-----------	-----------

### Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV)

Central téléphonique	Rue du Bugnon 46 1011 Lausanne	314 11 11	314 55 10
----------------------	-----------------------------------	-----------	-----------

### Fédération des Médecins suisses (FMH)

Central téléphonique	Elfenstrasse 18 3000 Berne 6	*351 55 43	*351 55 77
----------------------	---------------------------------	------------	------------

Tous les indicatifs: 021, sauf \*: 031

## Adresses utiles

### RESPONSABLES

### ADRESSE

### TÉL.

### FAX

#### Rectorat

Professeur Eric JUNOD, recteur	BRA, 1015 Lausanne	692 20 11	692 20 15
Professeur Pascal BRIDEL, vice-recteur (Finances, informatique, bâtiments)	BRA, 1015 Lausanne	692 20 61	692 20 15
Professeur Oscar BURLET, vice-recteur (Enseignants, enseignement et recherche, formation continue)	BRA, 1015 Lausanne	692 20 41	692 20 15
Professeur Jacques DIEZI, vice-recteur (Affaires internationales) (Affaires étudiantes)	BRA, 1015 Lausanne	692 20 21 692 20 21 692 20 31	692 20 05 692 20 05 692 20 15

#### Secrétariat général

M. Peter Schöpf, secrétaire général	BRA, 1015 Lausanne	692 20 50	692 20 15
-------------------------------------	--------------------	-----------	-----------

#### Services centraux

Centre audiovisuel (CAV) M. Jérôme Grosse	Bâtiment central 1015 Lausanne	692 22 70	692 22 75
Centre informatique (CI) M. Pascal Jacot-Guillarmod	Route de Chavannes 33 1007 Lausanne	692 22 00	692 22 05
Chancellerie (enseignants et enseignements) M <sup>me</sup> Claire Droulez, adjointe M <sup>me</sup> Maryse Winzenried	BRA, 1015 Lausanne	692 20 42 692 20 40	692 20 15 692 20 15
Planification M. Pierre Mingard, adjoint	BRA, 1015 Lausanne	692 20 36	692 20 15

#### Direction administrative

M. Jean-Paul Dépraz, directeur administratif	BRA, 1015 Lausanne	692 23 00	692 23 05
--	--------------------	-----------	-----------

#### Administration centrale

Gestion du personnel M. Christian de Trey, adjoint administratif	BRA, 1015 Lausanne	692 23 10	692 23 05
Comptabilité M. Frédéric-François Gagnuz, responsable	BRA, 1015 Lausanne	692 23 20	692 23 05
Bâtiments et travaux (gestion des locaux et transports) M. Pierre-Alain Meyer, responsable	BRA, 1015 Lausanne	692 26 10	692 24 05
Bâtiments et travaux (exploitation technique) M. Istvan Maksay, responsable	BRA, 1015 Lausanne	692 24 00	692 24 05
Bâtiments et travaux (intendance) M. Jean-Claude Dutoit, intendant	BRA, 1015 Lausanne	692 26 20	692 24 05
Bâtiments et travaux (aménagement extérieurs) M. Yves Chuat, responsable	Ferme La Mouline 1015 Lausanne	692 26 00	692 26 05

## Adresses utiles

### Institutions proches ou associées

RESPONSABLES	ADRESSE	TÉL.	FAX
Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU)	Bâtiment central 1015 Lausanne	692 48 02	692 48 45
Centre du droit de l'entreprise (CEDIDAC)	BFSH1 1015 Lausanne	692 28 50	692 28 55
Centre d'éducation permanente (CEP)	Bâtiment de pharmacie 1015 Lausanne	691 11 31	691 11 33
Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL)	1015 Lausanne	693 11 11	693 43 80
Fondation Jean Monnet pour l'Europe et Centre de recherches européennes	Ferme de Dorigny 1015 Lausanne	692 20 90	692 20 95
Institut suisse de droit comparé (ISDC)	Dorigny 1015 Lausanne	692 49 11	692 49 45
Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP)	Maladière 21 1022 Chavannes	691 06 56	691 08 88
Institut Ludwig de recherche sur le cancer	Boveresses 155 1066 Epalinges	692 59 66	692 44 74
Institut suisse de recherches expérimentales sur le cancer (ISREC)	Boveresses 155 1066 Epalinges	692 58 58	692 69 33
International Institute for Management Development (IMD)	Ch. de Bellerive 23 1001 Lausanne	618 01 11	618 07 07

### Adresses diverses

Bureau de construction de l'Université à Dorigny (BUD)	Château de Dorigny 1015 Lausanne	691 53 61	
Commission locale de la recherche scientifique (Fonds national)	BEP 1015 Lausanne	692 20 80	692 20 85
Département de l'instruction publique et des cultes (DIPC)	Rue de la Barre 8 1014 Lausanne	316 35 02	316 35 06
Fédération des associations d'étudiants (FAE)	BFSH1 1015 Lausanne	692 25 91	692 25 92
Fondation Maisons pour étudiants	Av. de Rhodanie 64 1007 Lausanne	617 81 54	
Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage	Ch. de Mornex 38 1003 Lausanne	316 33 70	
Société académique vaudoise (SAV)	1, av. Montbenon 1002 Lausanne	312 83 31	312 77 21